CBV 980 RADIO-CANADA

l'Action

QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,950

Prix : DIX CENTS

Mercredi, 10 décembre 1969

maxi-goût / mini-prix $8.15



Maxi-Dry Gin de Melchers

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.



● Marcel Masse

Si la majorité des citoyens le désire

L'Union nationale fera l'indépendance du Québec

— Marcel Masse

Par Donat VALOIS

OTTAWA (P.C.) — Le ministre québecois des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse, estime que c'est le parti au pouvoir, en l'occurrence l'Union nationale, qui fera l'indépendance du Québec si, un jour, la majorité des citoyens de cette province est en faveur d'un tel statut politique.

Lorsque ce jour viendra, a dit M. Masse, il est bien évident que le gouvernement devra faire l'indépendance.

"Sans cela, ce sera de la dictature, a-t-il ajouté.

M. Masse, ministre depuis son élection à l'Assemblée nationale en 1966, a tenu ces propos hier après-midi, à l'ajournement de la réunion de la 4e Conférence constitutionnelle qui se déroule depuis lundi à Ottawa.

M. Masse, reconnu dans les milieux politiques comme l'un des membres de l'équipe du premier ministre Bertrand les plus sympathiques à la séparation politique du Québec, était interrogé sur les discussions que le Québec a avec les provinces et le fédéral dans le cadre de la revision de la constitution canadienne, en cours depuis deux ans.

Le jeune ministre, comme d'ailleurs son chef M. Bertrand l'avait fait la veille, a déploré l'incompréhension des provinces et notamment du gouvernement central vis-à-vis les exigences du Québec.

A un journaliste qui lui demandait combien d'années, selon lui, se poursuivrait ces conférences constitutionnelles avant que l'on puisse s'entendre sur la nouvelle constitution, M. Masse a laissé entendre que cela dépendait beaucoup plus des autres provinces et du fédéral que du Québec.

Parti québecois

"Le Parti québecois, parti que dirige le leader souverainiste René Lévesque, soutient qu'il pourra faire l'indépendance dans un laps de deux à trois ans après qu'il aura pris le pouvoir. Ne croyez-vous pas que ce parti fera l'indépendance avant que les provinces et le fédéral aient terminé leur revision constitutionnelle ?", lui a demandé un journaliste.

M. Masse a répliqué que l'indépendance peut sans doute être faite en deux ou trois ans, lorsqu'un parti détient le pouvoir, mais qu'il fallait, dans le cas du Parti québecois commencer par le prendre ce pouvoir.

C'est là que M. Masse a écarté la possibilité que l'indépendance soit faite par un autre parti politique que celui qui est au pouvoir.

Il a explique que le gouvernement projetait de faire adopter par le Parlement québecois un mécanisme de consultation afin que le peuple québecois puisse exprimer sa volonté sur différentes questions importantes, par voie de référendum ou autre.

M. Masse a précisé qu'une fois ce mécanisme adopté, le gouvernement pourra voir si la majorité des citoyens québecois est en faveur ou non de l'indépendance.

Si la majorité des Québecois l'est, alors le gouvernement devra la faire, sinon il exercera, selon lui, une dictature.

Trudeau

Par ailleurs, le jeune ministre a reproché au premier ministre Trudeau d'avoir commis "une erreur de stratégie" en inscrivant comme premier item à l'ordre du jour de la rencontre la question de la "sécurité sociale".

"C'est une erreur de stratégie pour le fédéral que d'avoir commencé par la sécurité sociale, à partir du moment qu'il était décidé à dire non aux demandes du Québec", a-t-il dit.

M. Masse a souligné que tout le monde savait, bien avant le début de la rencontre, que les positions du Québec et celles du fédéral étaient diamétralement opposées sur cette question.

Si on avait commencé par un autre sujet, cela aurait permis, selon lui, "de créer un climat favorisant l'entente".

"Tout le monde peut faire des erreurs et même M. Trudeau", a poursuivi le ministre.



● Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau consulte son bras droit, M. Jean Marchand, au sujet d'une question épineuse posée par l'un des premiers ministres provinciaux à la conférence sur la constitution qui prend fin aujourd'hui à Ottawa.

Le bill 75

Volte-face du gouvernement

PAR ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement s'est partiellement rendu à une requête de l'Opposition, hier à l'Assemblée nationale, en acceptant de référer le projet de loi sur la communauté urbaine de la région de Montréal.

Cependant, au lieu d'entendre tous les intéressés à la commission parlementaire des affaires municipales, seuls le maire ou son représentant de chacune des municipalités de la banlieue de Montréal, le président du Comité exécutif de Montréal eta deux représentants du Front commun des employés municipaux pourront faire des représentations devant les membres de la commission.

Celle-ci se réunira à compter de 11 heures ce matin.

Le leader parlementaire de l'Opposition et député de Chambly, M. Pierre Laporte, avait soumis, au cours de l'étude, en deuxième lecture, du bill 75, lundi, une motion d'amendement proposant de référer l'étude du projet de loi à la commission parlementaire sous prétexte que les personnes et corps intermediaires et conseils municipaux concernés n'avaient pas pris suffisamment connaissance de cette législation comprenant plus de 373 articles.

Or, le gouvernement a soumis une contre-proposition, une formule de compromis, hier, afin de ne pas retarder l'adoption du bill par la Chambre, laquelle est prévue avant la fin de la session, le 19 décembre.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a accepté cette solution du gouvernement tout en se disant déçu de ne pouvoir interroger, à la commission, les gens, tels les secrétaires ou trésoriers ou gérants municipaux des quelque 29 municipalités de l'Ile de Montréal sur des points précis du bill 75.

On s'attend que les débats en Chambre sur ce projet de loi se poursuivent jeudi.

Une dizaine de députés libéraux de la région montréalaise avaient pris la parole lundi et hier pour inciter le gouvernement à accéder à cette requête de tenir une audience publique comme il l'avait fait dans le cas des projets de loi des communautés urbaines des régions de Québec et de l'Outaouais.

Par ailleurs, les libéraux se sont dits d'accord avec le principe du bill 75, ayant reconnu la nécessité de régionaliser les services publics et de police des municipalités de la région metropolitaine.

On réduirait les forces militaires canadiennes de 8,225 à 9,400 hommes

Par JOHN BEST

OTTAWA PC — Les réserves des Forces armées canadiennes seraient réduites de 8,225 à 9,400 hommes au cours des prochains mois, a-t-on appris de source fiable, mardi. Ces coupures réduiraient à entre 17,200 et 18,375 les effectifs, de réserve qui sont actuellement de 26,600.

Les réductions seraient réalisées par des coupures de 35 à 40 pour cent des effectifs de la milice, qui, selon les informations obtenues, porteraient tout le poids des restrictions budgétaires au sein des Forces armées.

On indique également que le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, fera une déclaration officielle à ce sujet, aux Communes, la semaine prochaine.

M. Cadieux avait déclaré, il y a quelques mois, que les réserves seraient réduites afin que son ministère puisse se conformer aux mesures d'austérité du gouvernement Trudeau.

Par ailleurs, les forces régulières doivent être réduite d'environ 16,000 hommes au cours des deux prochaines années portant les effectifs réguliers à 82,000.

Selon le programme d'austérité du fédéral, le ministère de la Défense doit se tenir dans les limites d'un budget de $1,800,000,000 au cours des trois prochaines années.

La milice représente actuellement plus de 88 pour cent des réserves des Forces armées, avec 23,500 hommes. Les réserves de la marine sont d'environ 2,300 hommes, et celles de l'aviation se chiffrent à près de 800 hommes.

Réduction acceptable

La réduction anticipée dans les effectifs de la milice 35 à 40 pour cent, représente une victoire pour la Conférence des Associations de défense, un organisme national qui groupe 15 corps et associations de réserve.

La conférence exhortait le ministère de la Défense à limiter les coupures autant que possible, tout en maintenant que toute réduction dans les forces régulières ou dans les réserves n'était pas justifiée.

Il y a quelques mois, le lieut. général Michael Dare, chef-adjoint du personnel de la défense aurait déclaré qu'il pourrait "survivre" en dépit d'une coupure de 50 pour cent dans la milice.

Depuis ce temps la conférence a tenu une série de réunions avec M. Cadieux afin de limiter autant que possible les coupures.

La dernière réunion a eu lieu lundi. A l'issue de la rencontre, le brig. général William Howard, Calgary, président de la conférence a déclaré dans un communiqué que, selon lui, les démarches de l'organisme aideraient à limiter les réductions de personnel.

Il semble que les interventions de la conférence de défense aient permis d'empêcher qu'entre 2,350 et 3,575 membres de plus des Forces armées soient affectés par ces réductions.

En plus des coupures de personnel, le gouvernement songe également à réduire les dépenses en fermant un certain nombre de salles d'exercice. Les gains provenant de cette dernière décision n'ont toutefois pas été communiqués.

Dans ses prévisions budgétaires 1969-70, le gouvernement fédéral avait consacré une somme de $45,000,000 pour les réserves.

Sommaire

Annonces classées	20
Décès et funérailles	21
Editorial	4
Féminine	6
Finance	10-11
Horoscope	8
Mots croisés	21
Nouvelles canadiennes	7-12-15
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles internat.	19-22
Spectacles	8
Sport	16-17-18
Télévision	18

Météo

Bancs de brouillard. Ciel variable. Périodes ensoleillées. Minimum et maximum de 25 et 40. Autres détails en page 21.

Après la deuxième journée, Bertrand semble satisfait

OTTAWA (P.C.) — Autant il semblait abattu à l'issue de la première journée de la réunion de la conférence constitutionnelle, lundi, autant le premier ministre québecois, M. Jean-Jacques Bertrand, a paru satisfait, hier en fin d'après-midi, à l'issue de la seconde journée des discussions.

J'ai senti que quelques provinces épousaient certaines des vues que j'ai défendues hier, a-t-il dit.

"Hier (lundi), on sentait qu'il y avait un mur qui a commencé à disparaître aujourd'hui. On a vu qu'il y a eu, ce matin, une trouée".

M. Bertrand a formulé ces commentaires hier, à l'ajournement de la 4e réunion de la conférence constitutionnelle qui se poursuit depuis lundi à Ottawa et qui prend fin aujourd'hui.

Autres nouvelles sur la conférence à lire en page 15

La journée d'hier a été surtout consacrée à l'étude de la répartition des pouvoirs et plus précisément au pouvoir de dépenses et à la taxation.

Les participants à la rencontre ont également étudié, avant d'ajourner leurs travaux, l'item "inégalités régionales", deuxième item à l'ordre du jour de la conference.

"Reviser une constitution est un long travail", a reconnu M. Bertrand, notant que depuis le début des discussions, soit il y a deux ans, une partie importante du travail a été accomplie.

Il a dit que le plus pénible a été d'abord de faire accepter cette nécessité d'une revision constitutionnelle par les provinces et le gouvernement fédéral.

"Cette idée est maintenant acceptée par toutes les provinces".

A un journaliste qui lui demandait combien de temps demandera cette revision, M. Bertrand a répliqué : "J'ai déjà déclaré que ceux qui veulent une nouvelle constitution en deux ou trois ans, manquent de réalisme".

Patience

Le premier ministre québécois a exprimé le souhait que la population de sa province aurait la patience d'attendre.

Ceux qui pretendent que ce serait plus rapide de se séparer du reste du Canada se trompent, a-t-il dit, soulignant que si un gouvernement québécois décidait de faire l'indépendance il lui faudrait également négocier avec Ottawa et les provinces et ça "dans un climat qui ne sera pas aussi bon que celui qui prévaut actuellement".

Les participants à la conférence termine aujourd'hui l'étude des questions inscrites à l'agenda. Ils décideront notamment du programme de travail des prochaines rencontres.

Entre-temps, les ministres des Finances du Canada se réuniront, jeudi et vendredi, à Ottawa avec leur homologue fédéral, M. Edgard Benson.

Il sera notamment question du contenu du livre blanc sur la fiscalité que le fédéral a publier le mois dernier.

A l'issue de la séance de la matinée, M. Bertrand avait déclaré qu'accepter que le fédéral puisse dépenser inconditionnellement dans des domaines de juridiction provinciale, mènerait à l'établissement d'un Etat unitaire.

Y. Michaud ne sera pas réintégré dans les rangs du parti libéral

Par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC — M. Yves Michaud, député libéral indépendant du comté de Gouin, ne sera pas réintegré dans les rangs du parti libéral selon l'opinion de la majorité des députés de ce parti.

A l'occasion d'une enquête effectuée au cours de la journée d'hier, pas moins de 80% des députés du parti libéral ont laissé entendre de façon claire et nette qu'ils s'opposaient à la réintégration de M. Michaud au sein du caucus.

On sait que le député de Gouin a démissionné du caucus à la suite du débat sur le bill 63 "loi pour promouvoir la langue française au Québec".

Le député avait fait valoir lors de sa démission qu'il rencontrait pour sa part les exigences de son parti mais que les autres députés n'étaient pas de fait dans l'orthodoxie du parti libéral. Tout indique pour le moment que M. Michaud devra faire cavalier seul lors des prochaines élections mais son sort dépend essentiellement de la nomination du prochain chef du parti.

Tous les députés refusent jusqu'à maintenant de discuter le cas de M. Michaud au sein du caucus et les informations que nous possédons sont à l'effet qu'il n'en sera nullement question à moins que M. Bourassa remporte la course à la chefferie du parti. Et même dans ce cas, semble-t-il, les députés favorables à M. Bourassa sont plus qu'indécis relativement à la situation de M. Michaud. L'opinion générale est à l'effet que M. Michaud a voulu lui-même quitter les rangs du parti et qu'il n'est donc pas du ressort du caucus de le réintégrer.



Plusieurs députés ne se sont d'ailleurs pas cachés pour dire que M. Michaud n'avait réussi à se faire accepter du caucus qu'à la suite de controverse répétées. L'un d'entre eux a même affirmé que M. Michaud représentait de fait l'un des indépendants que compte le parti. Ce député a cependant signalé par la suite que le député de Gouin avait acquis suffisamment de pouvoir au sein du caucus pour faire valoir ses idées mais qu'au moment même où il aurait pu exercer cette influence, il a préféré quitter les rangs pour agir seul sous les feux de la caméra.

"On ne fait les manchettes qu'une fois avec le bill 63 et après cela c'est terminé", de dire l'un de nos interlocuteurs.

Depuis la fin du débat sur le bill 63, les députés libéraux respirent d'ailleurs baucoup mieux et plusieurs affirment avec fermeté que la vie politique ne se construit pas à coup de démission et que seul ceux qui manquent de maturité peuvent se livrer à de tels gestes.

En ce qui concerne M. Yves Michaud, il semble à peu près certain qu'il abandonnera maintenant la vie politique puisqu'il a laissé entendre à plusieurs reprises quil n'était pas séparatiste et n'avait dons pas d'attrait pour le Parti québecois. M. Michaud avait d'ailleurs été le premier à dire que l'opposition circonstancielle était dissoute dès la fin du débat sur le bill 63.

M. Lévesque ne semble d'ailleurs n'avoir aucun espoir de ce côté et tout indique que M. Michaud abandonnera la vie politique pour retourner bientôt à son ancienne vie de journalis- les mains libres de toute attache.

Activités de la journée

- M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles, assiste à 18.30 heures au dîner annuel de l'Association des mines de métaux du Québec, au Cercle universitaire de Québec.
- Le prix Nobel de la paix de $75,000. doit être remis aujourd'hui à Oslo, jour de l'anniversaire de la mort du savant Suédois.
- La date de fermeture de la voie maritime du Saint-Laurent doit avoir lieu aujourd'hui.
- La Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec tient des audiences publiques jusqu'au 12 décembre au salon Saint-Maurice de l'hôtel Reine Elizabeth à Montréal. Les séances débutent à 10 heures a.m.
- M. Robert Bourassa, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, rencontre les délégués du comté de Portneuf, à 17.30 heures au motel Claire-Fontaine, à Saint-Raymond, Cté Portneuf. Dans la soirée, après la partie de hockey, M. Robert Bourassa passera sur le réseau français de télévision de Radio-Canada, à l'émission "la politique provinciale".
- M. Pierre Laporte, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, s'adresse à l'Association Libanaise Syrienne à 6 h. 30 p.m. au 40 Est, rue Jean Talon à Montréal.
- Un séminaire, organisé par le département de chimie de l'université de Montréal, "Organometallic Electrochemistry", par M. Raymond-E. Dessy de Virginia Polytechnic Institute, a lieu à 17 heures dans la salle G-175 de l'université de Montréal.
- Charles Aznavour donne un récital ce soir à la salle de l'Auditorium du Collège Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse.
- Louis Lourmais, tente de réussir une seconde fois, ce matin à 10.30 heures de Terre des Hommes, de se rendre de Montréal à Québec à la nage.

Courrier de deuxième classe enregistrement No — 0748

Le président de la FCAI contre l'influence des unions des E.-U.

QUEBEC — Le président de la Fédération canadienne des associations indépendantes, M. Lucien Tremblay, a affirmé hier que si nous avons des difficultés au sein de la société canadienne-française, c'était à cause de l'influence indue des grandes centrales américaines qui ont des succursales chez nous.

Selon le président de la FCAI, le syndicalisme américain nous est préjudiciable, en ce sens qu'il est un "syndicalisme commercial qui ne correspond pas à notre milieu, qui déforme la véritable conception du syndicalisme que nous voulons instaurer au Québec".

"C'est par millions, déclare M. Tremblay, que notre argent fiche le camp. Nos travailleurs versent des sommes astronomiques aux grandes centrales américaines, et nos gouvernements ont l'air de trouver ça normal".

Il a d'autre part qualifié cette situation de "colonialisme syndical", ajoutant que tant qu'un tel état de fait subsisterait, il n'y aurait pas de paix possible au Québec. "Nous réclamons donc l'interdiction du gouvernement pour libérer une fois pour toutes dans le meilleur intérêt de la population ouvrière le syndicalisme québecois du syndicalisme américain".

Les fonctionnaires-cadres félicitent J.-J. Bertrand

QUEBEC. — L'Association professionnelle des cadres et de la gérance de la fonction publique, qui représente le personnel de maîtrise et les fonctionnaires cadres-gérance au gouvernement provincial a fait parvenir hier un télégramme au premier ministre Bertrand pour le féliciter de la position ferme qu'il a adoptée au début de la conférence constitutionnelle.

L'Association assure le Premier ministre de l'appui de tous les membres "sur cette question de haute importance". Elle est actuellement en pourparler avec le gouvernement en vue d'obtenir une reconnaissance syndicale, conformément à la nouvelle loi de la fonction publique.

Quatre corporations hospitalières sont créées

QUEBEC (O.I.P.Q.) — La création de quatre corporations hospitalières vient d'être approuvée par le Conseil exécutif du Québec, à la demande de M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé.

Les Corporations sont celles de l'hôpital Langevin, à Sainte-Justine, comté de Dorchester; de l'hôpital de La Présentation, à Saint-Jérôme, comté du Lac Saint-Jean; de l'Hôtel-Dieu de Saint-Pamphile, dans le comté de L'Islet, et enfin de l'hôpital Anticosti, à Port-Menier, île d'Anticosti.

Un conseil d'administration, constitué dans chaque corporation, veillera à établir, à maintenir et à développer quatre établissements hospitaliers

Les hôpitaux de Langevin de La Présentation accueilleront principalement des malades chroniques. L'Hôtel-Dieu de Saint-Pamphile et l'hôpital Anticosti auront surtout des services d'obstétrique, de médecine générale et des cliniques d'urgence.

On effectue des recherches sur le "chardon penché"

Une étude détaillée de la mauvaise herbe Chardon penchée se poursuit à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

En plus de faire connaître l'étendue de sa distribution, cette étude permet d'évaluer le degré d'infestation de cette plante, en tenant compte notamment des cultures, des types de sols et de l'influence d'autres espèces nuisibles aux mêmes endroits.

La zone de présence de cette mauvaise herbe se situe dans la partie ouest du comté du Lac Saint-Jean, sise entre le lac d'une part et les premiers contreforts du massif du Parc des Laurentides d'autre part.

Les relevés phytosociologiques fournissent des renseignements sur son écologie et l'on croit que ces données serviront ultérieurement à l'élaboration d'un programme de répression de ce chardon.

D'autre part, une étude sur le comportement de la plante dans la région d'infestation et des essais en serre sont actuellement poursuivis afin de connaître les conditions optimales de croissance de l'espèce, le nombre de graines que peut produire un plant moyen et, finalement, la germination et la croissance de la plante à partir de la plantule jusqu'à la floraison.

Enfin, une étude sur le dynamisme de cette mauvaise herbe, sur son mode de propagation et une estimation de la compétition qu'elle fournit aux plantes cultivées seront entreprises.

Sous la direction de M. Lionel Cinq-Mars, agronome, ce travail est subventionné par le Conseil des Recherches agricoles du Québec et est réalisé en collaboration avec MM. Richard Cayouette du Service de la Recherche et de l'Enseignement au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et Victorin Lavoie, agronome, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.



Madame Louis Marceau, épouse de l'ombudsman du Québec et mère de cinq enfants, est décédée subitement chez elle lundi soir, à l'âge de 38 ans.

Née à Rimouski, Mme Marceau était licenciée en lettres et philosophie de l'Université Laval. Elle avait activement participé aux activités de l'Association des Femmes universitaires.

Mme Marceau était malade depuis quelque temps déjà. Elle a succombé à une faiblesse cardiaque lundi soir dernier.

La dépouille mortelle de Mme Marceau est actuellement exposée au salon Germain Lépine. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de la paroisse Saints-Martyrs de Québec. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

L'équipe du journal l'Action s'associe à la population québecoise pour présenter à M. Louis Marceau ses plus sincères condoléances.

Congrès de Fondation

La CORLQ prend naissance à Montréal

par Michel BELLEAU

QUEBEC — Le congrès de fondation de la Conférence des organismes régionaux des loisirs du Québec (CORLQ) aura lieu, aujourd'hui et demain, à l'hôtel Reine-Elizabeth à Montréal.

Ce nouvel organisme donnera une voix aux divers conseils régionaux de loisirs auprès du Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports de la même façon que la CQEL (Conférence Québecoise des entreprises de loisirs) et le CQS (Conseil des sports du Québec).

Mais la véritable image de ce nouvel organisme semble difficile à tracer à ce stage-ci, nous a déclaré, hier l'un des directeurs du Conseil régional des loisirs du Québec, M. Maurice Larocque.

Il faut préciser cependant, nous a confié M. Larocque, que le dialogue et les échanges entre les divers conseils régionaux de la province ont été très fructueux et très positifs ce qui augure bien pour le congrès.

La préparation de ce congrès de fondation a été confiée à un comité provisoire dont les membres ont été choisis dans les différentes régions de la Province. Il s'agit de MM. Fernand Turcotte, P. E. Grenier, Normand Papineau, De Salle Gauthier, Luc Ouimet et Raymond Bornais.

M. Larocque a aussi souligné le fait que ce comité provisoire n'a siégé qu'à titre consultatif et que son mandat se termine avec la venue du congrès.

Le comité a aussi confié à trois sous-comités le travail de déblaiement des différentes questions qui seront à l'ordre du jour pendant le congrès. M. Larocque a souligné que ces sous-comités n'avaient qu'un rôle consultatif. Il n'est donc pas question que les propositions qui seront discutées en assemblée générale viennent du rapport de ces sous-comités. Leur rôle doit se résumer à fournir de l'information sans aucunement influencer l'assemblée générale.

Les sujets abordés par ces sous-comités

Le premier sous-comité a eu pour tâche, nous a confié M. Larocque, d'étudier le rôle et les fonctions des différents organes régionaux de loisirs. Conséquemment, ses membres avaient aussi à dresser la liste des priorités régionales.

Le deuxième sous-comité avait à étudier la nature et les conditions de la participation et de la consultation des organismes régionaux sur le plan provincial. On devait aussi faire un relevé des mécanismes nécessaires pour y arriver au sein de cette nouvelle "Conférence des organismes régionaux des loisirs du Québec".

Quant au troisième sous-comité, ses membres avaient pour tâche d'envisager les divers modes de financement pouvant être adoptés pour la future CORLQ. Subséquemment, ils devaient prévoir aussi les diverses étapes de son développement.

Chaque conseil conserve son autonomie

M. Larocque nous a aussi confié que la mise sur pieds de ce nouvel organisme répondait à un besoin de représentation auprès du Haut-Commissariat. On peut déjà être assuré, a-t-il ajouté, que chaque conseil régional conservera son autonomie.

Parmi les arguments invoqués pour en arriver à ce regroupement, M. Larocque nous en a mentionné quelques-uns:

— D'abord la reconnaissance du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

— Possibilité d'échange entre les diverses fédérations (Aide technique ou projet de recherche conjoint).

— Un regroupement permettra de donner une identité aux différents organismes régionaux de loisirs.

LE CENTRE DE L'ARTISANAT DU CANADA

Auberge du Faubourg MOTEL RESTAURANT

ST-JEAN-PORT-JOLI QUEBEC, ROUTE 2

58 milles à l'est de Québec sur les rives du St-Laurent.

Exposition permanente: sculptures des Bourgault, bateaux miniatures, tissage artisanal, etc...

Endroit magnifique pour voyages de noces

140 unités, motel et cottages chauffés individuellement

Golf, piscine, pêche, congrès



Votre hôte: LÉONARD BOURGAULT

OUVERT À L'ANNÉE Renseignements: (418) 598-6455

Demandez nos dépliants et nos tarifs

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :

ROBERT BRETON

54, Boul. de l'Entente

LAUZON - LÉVIS

Tél. : 837-1922

Logements à louer

ST-ROMUALD — Logements 4 et 5 pièces, neufs. Libre immédiatement. Tél: Jour: 839-8313, Soir: 839-4250. 15808 1-12 (1 ms) 118 C.L.

Machine à coudre

VENDEUR autorisé des machines à coudre Pfaff, Necchi, White, etc. Aussi réparons les autres. Ouvrage garanti par techniciens experts. Centre de Couture Couturier Enr. 41 Ave Bégin, Lévis. Tél: 837-8824 15568 14-11 (1 ms) 120A J.N.O. C.L.

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC.

Dépositaire

VOLKSWAGEN

50 RUE DELISLE

ROND-POINT

LÉVIS

TEL 833-2133

15364 3-11 (f.mer.v. 31-12) A.V. C.L.

A vendre — Divers

Chez OMER ROUSSEAU, HORLOGER-BIJOUTIER

c'est le 50e ANNIVERSAIRE

A cette occasion ÉPARGNEZ de 10% à 50% SUR DIAMANTS MONTRES-CADEAUX pour toutes occasions



Réservez maintenant vos cadeaux de Noël et profitez d'un ESCOMPTE SPÉCIAL

Omer Rousseau

802 est, rue St-Joseph, coin Mgr Gauvreau, Québec Tél: 524-1372

(1-5-10-15/12) 21 C.L.



Prix en vigueur jusqu'à samedi le 13 décembre 1969.

JOUISSEZ PLEINEMENT DU PLAISIR DES FETES EN MAGASINANT A VOTRE MARCHE S.P.

Pour vos menus de RECEPTIONS C'EST L'ENDROIT RECHERCHE

SERVICE & PRIX SP

NOS MARCHES SONT COMPLETS: EPICERIE - FRUITS - VIANDES ET LEGUMES - LICENCIES

FESSE DE VEAU

congelé, désossée sans perte

lb 1.09



COTELETTES DE PORC	bien trimées, maigres	lb .99
PORC HACHE	pour ragoût au tourtières	2 lb $1.39
BACON TRANCHE SWIFT		lb .88
TOURTIERE BILOPAGE	Fraîche, à la recette de chez nous	ch. .69
SAUCISSE FUMEE COORSH		lb .57
SALADES COORSH	Vente "Trio" chou - pommes de terre - chef	les 3 pour $1.00

LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs — Plus de 8,000 dessins en COULEURS, incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES. VOLUME 1 $1.49 VOLUMES 2 A 16 $1.99 LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS chez votre marchand

BREUVAGE A L'ORANGE SWING	5 .89	DATTES JAFFA	Paquet .35
CAFE INSTANTANE NESCAFE	$1.19	RAISINS JAFFA	.69
LAIT INSTANTANE CRINO	$1.39	RIZ UNCLE BEN GRAIN LONG	.59
MARGARINE BLUE BONNET	$1.09	APPRET A SALADE MIRACLE WHIP	.65
MARGARINE FLEISHMAN HUILE BLE D'INDE	.59	BISCUITS CANADA MIX DAVID	$1.09
POULET A LA CANADIENNE	2 .73	CHOCOLATS MARQUISE VIAU	$3.09
SAUCE HOT CHICKEN CANADIENNE	4 .73	ARACHIDES KRISPY KERNELS EN ECALES	.47
MARINADES SUCREES MELANGEES HEINZ	.59	ARACHIDES BRUNES KRISPY KERNELS	.39
CREVETTES GOLD SEAL - PETITES	.67	ARACHIDES BLANCHES KRISPY KERNELS	.45
CHAMPIGNONS EN MORCEAUX ELBEE CHOIX	.39	DETERGENT BOLD	.97
OLIVES FARCIES GATTUSO	.63	EAU BASSIN DE VICHY ST-YORRE	.39
KETCHUP HEINZ	.33	BITS & BITES "SNACKS" CHRISTIE	.43
MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES SAVEURS ASSORTIES	2 .89	LAMES GILLETTE PLUS PLATINE	.79
CERISES ROUGES DALTON	.35	BROMO SELTZER	$1.09
		ALLUMETTES SP	.19

A QUI LA CHANCE?...

GRAND CONCOURS DE NOEL

UN CADEAU INCOMPARABLE POUR LE TEMPS DES FETES

UN ORGUE HAMMOND

Avec série de leçons gratuites Valeur de $1295.00

C'EST UN CADEAU A FAIRE REVER

PLUS

20 AUTRES ORGUES MAGNUS ELECTRIQUES avec cahier de leçons gratuit Valeur $69.95

Les prix seront attribués le 22 décembre 1969

Demandez votre coupon de participation à votre marchand S.P.

Chaque $3. vous donne droit à un coupon de participation

BONNE CHANCE A TOUS

SUPER PRIX — JUS DE TOMATE HEINZ fantaisie 5 boites 19 oz .89

SUPER PRIX — SHORTENING DOMESTIC 2 boites 1 livre .69

FARINE PURITY Sac 7 livres .49

SOUPES AYLMER Tomate ou légumes AU CHOIX 7 boites 10 oz .88



RAISINS ROUGES Californie No 1 2 lb /.29

CAROTTES	Canada No 1	Cello 5 livres .39
RADIS	Floride No 1	2 cellos 6 oz .23
NAVETS	Canada No 1	La livre .07

Liste partielle des marchands S.P. Découpez pour future référence.

CLEMENT GRAVEL — Clermont, Cté Charlevoix — Tél.: 439-2922

LAPLANTE & FEENEY INC. — 2314, avenue Royale, Courville — Tél.: 661-3705

SUPERMARCHE RAYMOND — 1996, 1re avenue, Québec — Tél.: 522-2066

OUELLET & FILS — 400, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup — Tél.: 862-6313

ROMEO PICHE & FILS INC. — 118, rue St-Pierre, St-Raymond — Tél.: 337-2772

SUPERMARCHE BOIVIN — 491, boul. Pie XI, Val St-Michel — Tél.: 842-1926

Des résidents d'un quartier de Bélair veulent l'annexion

LORETTEVILLE (M.B.) — Une centaine de résidents d'un quartier situé au nord de Ville Bélair ont de nouveau fait parvenir, hier soir, au conseil de Ville de Loretteville une demande en vue de leur annexion à cette municipalité.

Le territoire dont il est question est compris entre les lots 423 et 446 de Ville Bélair. Il s'agit, comme l'expliquait, hier, l'un des représentants de ces citoyens, de la partie au nord et au sud de la route du golf à Ville Bélair. Ce territoire est bordé, d'après lui, par la concession St-Raphaël et St-Michel de Ville Bélair et la concession St-Claude de Neufchâtel.

Les représentants de ces citoyens de Ville Bélair ont fait remarquer aux membres du conseil de Loretteville qu'il s'agissait de la deuxième requête en ce sens, la première ayant été faite le 18 août 1969.

Ils ont demandé, hier, aux conseil de Loretteville d'accepter de nouveau leur requête et d'entreprendre des démarches auprès du ministère des Affaires municipales et du conseil de Ville de Bélair.

L'un des représentants de ces citoyens a aussi fait remarquer au conseil de Loretteville qui l'annexion de ce territoire pouvait représenter de nombreux avantages tant immédiats que futurs pour Loretteville.

Il a mentionné, comme exemple, le développement d'une zone industrielle dans ce secteur. La compagnie Sodar, a-t-il poursuivi, prendra de l'envergure puisqu'on prévoit fournir de l'emploi à environ 400 employés d'ici 5 ans. Cette compagnie entrevoit même la possibilité de construire un abattoir de $2 millions et demi, dès l'année prochaine, a-t-il ajouté.

Ce porte-parole du groupe de citoyens a aussi fait état de la possibilité d'un important développement domiciliaire sur le territoire à annexer.

PROCHAINES DEMARCHES ?

Une brève discussion s'est élevée entre certains membres du conseil, hier soir, à savoir si on devait entreprendre dès maintenant des démarches auprès du ministère des Affaires municipales ou si plutôt on devait faire état de cette demande auprès du conseil de Ville de Bélair.

Le maire, M. Johnny Parent, a, par la suite, été mandaté pour rencontrer le ministre des Affaires municipales afin de savoir si ce projet d'annexion avait des chances d'aboutir ou si au contraire il serait mal vu au ministère.

Si le projet d'annexion a des chances de réussir, la Ville de Loretteville pourra alors entreprendre des pourparlers auprès des membres du conseil de ville de Ville Bélair.

POURQUOI UNE ANNEXION ?

Les membres de la délégation des citoyens, concernés par cette annexion, ont expliqué, hier qu'ils voulaient rejoindre Loretteville parce que leur territoire est situé trop loin du centre ville de Bélair et qu'ainsi ils ne peuvent espérer avant plusieurs années une bonne qualité de services municipaux.

Les drogués ne nous donnent pas les motifs d'espérer une indépendance profitable (Gravel)

par JEAN-PIERRE GUAY

QUEBEC — M. Pierre Gravel a déclaré, hier, au cours d'une conversation téléphonique, qu'il songeait à Robert Charlebois lorsque dimanche il a émis l'opinion qu'au lieu d'apporter de l'aide aux nôtres qui à l'étranger produisent des oeuvres "noires", le gouvernement du Québec devrait venir en aide à ceux qui font des oeuvres "propres".

Le curé de Boischatel a ajouté ne pas avoir "digéré" que le ministère des Affaires culturelles ait accordé une bourse de $1,000 à l'enfant terrible de la chanson québecoise, comme on l'a souvent appelé, cela pour aller "étudier" en Europe.

M. Gravel a poursuivi en disant que les "drogués", qu'il identifie à des "déchets" ne nous donneraient pas "les motifs d'espérer une indépendance profitable".

"L'important, a-t-il dit, pour une province comme la nôtre, c'est d'aider les écrivains qui sont propres qui font des choses belles et qui sont de nature à encourager notre population."

L'abbé Gravel croit à une "entr'aide" et à une "union" "dans la race", plutôt qu'à une insistance "sur la haine contre la race, contre les Juifs ou les Anglais".

Le curé de Boischatel s'est défendu d'avoir prononcé le nom de M. Jean-Noël Tremblay lors de sa conférence dimanche: "quand on ne nomme personne dans une conférence, je ne vois pas pourquoi les journalistes mettent des noms", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Gravel s'est élevé contre la manière dont ont été rapportés ses propos suivant lesquels il aurait déclaré qu'"au lieu d'aller porter des milliers de dollars à l'étranger pour encourager des oeuvres littéraires qui ne valent rien, on devrait donner, au Québec, à des personnes réellement valables qui peuvent écrire autre chose que des déchets et des ordures".

M. Gravel a précisé qu'on pouvait tout aussi bien venir en aide aux Québecois qui oeuvrent à l'étranger, pourvu, a-t-il précisé, qu'ils produisent des choses "belles et propres".

"SA PAROLE EST ARDENTE"

La conférence qu'a donnée dimanche soir l'abbé Gravel devant plus de 200 personnes coïncidait avec le lancement d'un livre de Michelle de Saint-Antoine (Mlle Micheline Gagnon) qui vient d'éditer, de publier et de rédiger dans ce volume les souvenirs du curé de Boischatel.

"Sa parole est ardente", expression tirée d'un extrait d'Hérodiade, est le titre du livre que M. Gravel a qualifié de "livre parlé et non écrit".

L'abbé Gravel a déclaré avoir fait 22 enregistrements de 2½ h. chacun et dans lesquels il parlait et racontait ses souvenirs. Ensuite, Mlle Gagnon aurait "arrangé" le tout, et fait les liens des chapitres et l'introduction.

En parlant de l'écrivin, M. Gravel a déclaré qu'il avait confié la rédaction et la présentation de ses souvenirs "à une jeune fille qui a une pensée solide et une expression très belle, une représentante de la jeunesse d'aujourd'hui dans laquelle il y a de beaux jeunes gens". Le travail aurait commencé il y a 1½ an.

Deux autres lancements du même livre auront lieu à Thetford Mines et à Montréal. Agé de 70 ans, l'abbé Gravel a conclu que ce livre était "attendu" et qu'il n'avait "aucune inquiétude" quant à la vente du livre, puisqu'il était "entendu que ça allait marcher".

Le président de l'Union des facteurs s'élève contre la déclaration de Baril

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Le président de l'Union des facteurs de Québec, M. Gilles Morasse, s'est élevé hier soir lors de la réunion du Conseil du Travail de Québec (FTQ-CTC) contre les allégations du directeur du bureau des véhicules-automobiles, M. Baril, qui a déclaré que certains facteurs ne faisaient pas leur devoir et négligeaient de distribuer les plaques d'immatriculation par la poste.

"Ce sont là des déclarations sans fondements, des accusations fausses", a soutenu M. Morasse. Il a complètement nié le fait avancé par M. Baril voulant que les facteurs laissent traîner les plaques durant plusieurs jours.

Il a de plus déploré le fait que les dirigeants des Postes à Québec n'aient pas cru bon de rectifier publiquement les accusations fausses lancées par le directeur du bureau des véhicules-automobiles. "Il est vrai que le service postal est pourri, a soutenu M. Morasse, mais ce n'est pas la faute des facteurs". Le Conseil du Travail fera parvenir une lettre au directeur du service postal de la région de Québec de même qu'au maître de poste leur demandant d'exiger de M. Baril une rétractation publique.

POLYCLINIQUE

Il semble bien que la polyclinique médicale que tentent de mettre sur pied conjointement la FTQ, la CSN et la CEQ à Québec connaisse des difficultés d'implantation. Même si un local a été trouvé, la principale difficulté que rencontrent les syndicalistes, tel que l'a déclaré hier le président du Conseil du Travail, M Magella Perron, vient du fait que très peu de médecins semblent intéressés à la chose. "Il en faudrait au moins 2 ou 3 pour que ça puisse fonctionner", a-t-il souligné De plus, il a insisté sur les implications que pourra avoir sur une polyclinique la mise en marche, le 1er juillet prochain, du programme national d'assurance-santé. "L'idée n'est pas morte, mais on est obligé d'attendre", a dit M. Perron.

CANARDIERE

Les employés du cinéma Canardière éprouvent des difficultés dans leurs négociations avec la partie patronale. Les travailleurs en question sont les deux projectionnistes, dont les conditions de travail ne sont pas aussi intéressantes que celles de leurs confrères des autres cinémas. Selon le président de leur syndicat, le propriétaire ferait preuve d'une mauvaise volonté évidente en refusant les négociations.

Le représentant du CTC à Québec, M. André Noël, a pour sa part qualifié cette attitude "d'écoeurante". Il a proposé au délégués de boycotter le cinéma en question tant que le cas des deux projectionnistes n'aura pas été réglé d'une façon satisfaisante. Il n'est pas impossible d'ailleurs que le Conseil du Travail de Québec organise lui-même un piquetage devant le cinéma à certaines heures d'affluence. "Il faut sensibiliser l'opinion publique à cet état de choses", a dit le président du CTQ.

NOTRE-DAME-DU-LAC

Plusieurs délégués se sont élevés hier soir contre le fait qu'une catastrophe de l'envergure de celle qui s'est produite la semaine dernière à Notre-Dame-du-Lac puisse avoir lieu.

A ce sujet, une lettre sera envoyée au ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, dans laquelle le CTQ demandera que des conditions plus sévères soient exigées pour qu'un permis soit accordé. De plus, on demandera que des cours de prévention des incendies soient donnés dans les hôpitaux, pour que le personnel et les malades réagissent de la bonne façon en cas de sinistre.

FORMATION SYNDICALE

Du 25 au 30 janvier prochain se tiendra à Notre-Dame-des-Pins, dans la Beauce, une école de formation syndicale; les sujets étudiés seront la procédure parlementaire, la responsabilité d'un délégué d'atelier et le règlement des griefs, de même que différentes lois.

Horaire d'hiver à la Traverse de Lévis

LEVIS-QUEBEC — La Traverse de Lévis a adopté lundi à minuit son horaire d'hiver. Les bateaux qui faisaient la traversée jusqu'à maintenant ont donc été remplacés par des traversiers dotés d'une coque pouvant résister aux glaces, qui feront le service durant toute la saison hivernale.

En changeant ses bateaux, la Traverse de Lévis a changé son horaire d'arrivées et de départs dorénavant, entre 6 heures du matin et minuit, les bateaux partiront toutes les demi-heures. A partir de minuit et quart, il y aura départ de Québec à 1 heure, 2 heures et 4 heures; les départs de Lévis se feront à 1h.30, 3h.30 et 4h.30.

Du ministère des Affaires municipales

Québec reçoit un octroi de $645,108

QUEBEC — (C.W.) — La ville de Québec vient de se voir accorder un octroi spécial au montant de $645,108.24 de la part du ministère des Affaires municipales. De fait dix municipalités de la Province ont reçu des subventions spéciales. Les argents qui ont été ainsi distribués par les Affaires municipales se chiffrent à $5,325,901.14.

Ces subventions spéciales attribuées à dix municipalités touchent des localités qui ont plus de 50,000 habitants. Les villes qui sont ainsi concernées, en plus de la ville de Québec, sont : Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, Saint - Laurent, Verdun, Longueuil, Montréal-Nord, Laval et Hull. ..

A elle seule, la ville de Montréal reçoit en subvention spéciale la somme de $3,716,800. C'est ainsi que la métropole reçoit plus de la moitié des argents distribués par les Affaires municipales.

Les autres villes ont reçu des sommes variant de $355,000. Le partage se fait d'ailleurs ainsi : Sherbrooke, $93,225.29; Trois-Rivières, $75,558.88; Saint-Laurent, $134,171.26; Verdun, $58,830.90; Longueuil, $68,714.59; Montréal-Nord, $123,291.37; Laval, $355,-319.39 et Hull, $54,380.47.

TRAVAUX D'HIVER

Par ailleurs le Conseil des ministres vient d'autoriser le ministère des Affaires municipales à octroyer des subventions au montant total de $548,614.10 à 33 municipalités du Québec. Ces crédits budgétaires sont accordés pour la période 1969-70 dans le cadre du programme d'encou r a g e-ment aux travaux d'hiver.

Depuis l'an dernier, le gouvernement provincial est le seul à contribuer aux travaux d'hiver par l'octroi de subventions, le gouvernement fédéral s'étant retiré de ce champ d'action.

Dans la liste qui a été rendue publique, hier, seulement deux municipalités de la région de Québec bénéficient de ces subventions. Ces deux villes sont : Villeneuve sur la côte de Beaupré et Ville Bélair.

L'octroi accordé à Villeneuve est de $,792.30, tandis que celui que recevra Ville Bélair est de l'ordre de $1,659.58.



● **Le soldat André Bilodeau, 19 ans, a reçu un diplôme de radio-technicien des mains du général Frederick R. Sharp, chef de l'état-major de la Défense, lors d'une cérémonie qui eut lieu à la base des Forces canadiennes de Saint-Jean, Qué. Le soldat Bilodeau était un des finissants du premier cours technique donné à la nouvelle Ecole technique des Forces canadiennes. Cette école fut ouverte officiellement en avril 1969, afin de permettre aux jeunes militaires canadiens d'expression française, de poursuivre leur entrainement technique en français. Le soldat Bilodeau est le fils de M. et Mme Henri Bilodeau, du 51, rue Durand, Loretteville, Qué.**

A l'Hôtel-de-Ville

PERMIS DE CONSTRUCTION

La ville de Québec a émis 154 permis de construction durant le mois d'octobre dernier pour une valeur de $3,224,269. L'an dernier pendant le même mois, elle avait donné 151 permis pour une somme de $2,002,835.

A la fin du mois d'octobre 1969, la division des permis de construction de la ville de Québec avait accordé 31 permis de plus qu'à la même date l'an dernier, soit 1454 comparativement à 1423 en 1968.

La valeur cumulative de ces permis à la fin du mois d'octobre se chiffrait à $61,638,987, tandis qu'en 1968 elle était de $21,872,020.

UN AUTRE PROJET DE HLM

Le comité exécutif de la ville de Québec vient d'autoriser les fonctionnaires municipaux à lancer des appels de propositions pour la construction d'environ 175 à 180 logements. Ces propositions devront être entrées à l'hôtel de ville pour le 27 janvier 1970. Ce nouveau projet de construction de HLM sera érigé dans la partie haute de la ville de Québec, plus précisément entre les rues Bourlamaque et des Erables, du côté du boulevard St-Cyrille.

Un terrain qui appartient à la commission scolaire y est actuellement vacant et les autorités municipales sont justement à conclure une entente avec les autorités scolaires relativement à ce terrain qui a été occupé pendant de nombreuses années par l'école des filles de Notre-Dame du Chemin. Cette école fut démolie l'an dernier.

Pour l'instant

Le CN va continuer son service à la gare du Palais

(Par N.L.) — Selon M. Jacques Gauthier, directeur du Canadien National, il n'est pas question "immédiatement" de discontinuer le service aux passagers qui descendent à la gare du Palais. Interrogé sur la possibilité que Sainte-Foy reçoivent ces voyageurs, M. Gauthier a déclaré: "C'est à l'étude; mais nous ne sommes pas intéressés à déménager si le Canadien Pacifique reste à la gare du Palais".

M. Gauthier a fait cette déclaration lors de la séance d'information sur le service d'expansion industrielle du CN, séance agrémentée d'un film, "Mission : industrie", qui a été projeté dans une voiture-école, hier.

Par ailleurs, M. Jean-Claude Moret, directeur du service d'expansion industrielle du CN à Québec, a affirmé que ce service avait amené 50 nouvelles entreprises dans la région du Saint-Laurent au cours de la dernière année. "Nous sommes relativement satisfaits des réalisations", a-t-il commenté.

D'autre part, M. Moret s'est surtout attaché à faire la promotion du service d'expansion industriel du CN. Pour montrer tout l'intérêt que cette compagnie de la Couronne donne à ce service, M. Moret a fait remarquer qu'en 1960, six employés y travaillaient alors qu'aujourd'hui, le personnel compte 25 membres.

"Le CN offre des brochures faites sur mesure pour chaque client", a dit M. Moret. Ces brochures, gratuites, donne une idée précise à celui qui se lance en affaire en ce qui a trait aux taxes municipales de telle telle municipalité, au coût et aux moyens d'approvisionnement en énergie. Le service d'expansion industriel fait également des études de marketing plus poussées.

Interrogé à savoir si le CN donnait ces mêmes services aux gros comme aux petits industriels, M. Moret a dit qu'il n'y avait aucune différence pourvu que le Canadien National soit assuré de la rentabilité du projet.

M. Moret a soutenu qu'il est également important que le CN s'adapte aux nouveautés pour mieux satisfaire ses clients. C'est ainsi qu'il a dit que d'ici cinq ou 6 ans, le CN effectuera "énormément de transformation dans notre flotte de wagons". Le directeur du service d'expansion industrielle a fait remarquer que dans l'industrie du papier, les moulins sont de plus en plus actionnés à partie de l'énergie tirée du pétrole et qu'ils délaissent le charbon; ce qui signifie que le CN doit fabriquer de nouveaux wagons conçus différemment pour répondre à cette

Le CEGEP Limoilou présente une exposition au printemps

QUEBEC (C.M.) — Le CEGEP Limoilou a annoncé hier son intentioon de présenter au printemps une exposition au Palais de l'Industrie afin de sensibiliser les étudiants aux p o s s ibilités respectives du cours professionnel.

Cette Expo-CEGEP qui se tiendra après le Carnaval d'hiver a comme buts de rejoindre les étudiants des Secondaires IV et V et d'amener ce public

EXPO cegep

à se rendre compte du fonctionnement d'un CEGEP, de ses fins, de sa valeur et de ses cadres.

Jusqu'à présent, seul le GEGEP Limoilou s'est lancé dans l'aventure puisque les autres CEGEP de la région ont décliné l'invitation de participer à une telle exposition. Toutefois, il semble assuré que le ministère de l'Education prêtera son concours au projet.

Questionné à savoir si le CEGEP Limoilou avait l'intention de s'assurer pour les années à venir une clientèle potentielle par cette manifestation, M. Philippe Bernatchez, directeur des services aux étudiants, a répondu que ce n'était pas le but cherché mais plutôt d'attirer les étudiants du secondaire vers l'enseignement professionnel. M. Bernatchez a toutefois admis que le CEGEP Limoilou était le seul à offrir dans la région un éventail aussi considérable d'options professionnelles.

A un coût ne dépassant pas $50,000 dont la moitié sera défrayée par les commanditaires, l'Expo-CEGEP sera constituée d'un ensemble de modules au sein desquels seront présentées, analysées, expliquées de façon bien nette toutes les facettes de chacune des possibilités du cours général et du cours professionnel. Il y aura au moins 89 kiosques consacrés au programme d'information.

Durant la semaine de cette manifestation, les étudiants seront appellés à animer les kiosques d'information soit par l'exécution de travaux pratiques ou en renseignant les gens.

Confiant de la popularité d'une telle exposition dont un précédent a eu lieu à Chicoutimi l'an dernier, les organisateurs s'attendent à recevoir au moins 75,000 visiteurs dont 25,000 étudiants du niveau secondaire.

FAITS DIVERS

QUEBEC — Un étudiant de Québec a été condamné hier à deux ans de pénitencier pour avoir fait des faux chèques et pour fraude dans l'achat de marchandises.

Earl Baily, 21 ans, avait déjà fait de la prison pour fraude. Le fait qu'il soit récidiviste explique la sévérité de la sentence imposée par le juge Sirois.

Le montant de la fraude y est peut-être aussi pour quelque chose : celui-ci s'établit à $1,200.

— — —

QUEBEC — Trois individus ont été arrêtés hier en rapport avec une série de vols effectués dans les succursales des teintureries Cartier. Ils pourraient aussi être accusés d'un larcin commis à l'épicerie Tanguay et de divers autres vols mineurs.

Un autre homme a été écroué sous l'inculpation d'avoir volé un sceau de charges et d'avoir comploté pour commettre un acte criminel. Cette personne serait accusée d'avoir subtilisé un cachet qui sert à sceller les chargements des camions-remorques. Le propriétaire d'une compagnie de transport s'était en effet plaint qu'il disparaissait de la marchandise entre le départ et l'arrivée à destination des camions, et ceci bien que le sceau de la charge n'ait pas été brisé. La police aurait donc déniché le présumé voleur de l'instrument à cacheter. Celui-ci devait être officiellement inculpé mardi après-midi.

— — —

SAINTE-FOY — Il semble que les articles de voitures alimentent un commerce fructueux, puisque des voleurs écument certains quartiers de la ville ou de la banlieue pour y faire leurs provisions.

Un étudiant du CEGEP de Sainte-Foy s'est en effet montré fort surpris lorsque sa voiture a refusé de démarrer, à la sortie des cours. Et pour cause : on lui avait soutiré une pièce essentielle au fonctionnement du moteur.

Juste en face de ce CEGEP, au garage Denis Pepin, les "spécialistes" ont démonté les 4 roues d'une voiture neuve stationnée devant l'établissement pour fins de démonstration. Non contents de leur journée, ils ont pris deux batteries d'autos, sur le même emplacement. Fructueuse journée !

— — —

QUEBEC — Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont eu fort à faire pour répondre à toutes les plaintes qui ont été portées dans la nuit de lundi à mardi.

Un citoyen de la rue Monk a reçu la visite des voleurs. Ceux-ci sont repartis en emportant $20 en argent et $80 en marchandises.

Un jeune homme de la Beauce, Raymond Boily, s'est fait attaquer sur la rue Garneau, dans le Quartier Latin. Il n'a pas été blessé, mais son assaillant lui a subtilisé sa montre, sa bague et son argent, soit une valeur totale de $165.

Des institutions d'enseignement, des magasins et des entrepôts ont également été visités par les bandits. Dans chaque cas, il y a eu effraction.

A l'Institut Denys, 722, côte Sainte-Geneviève, les malfaiteurs ont pillé les machines distributrices. Ils en ont soutiré à peu près $100 en argent et en cigarettes.

Le propriétaire de la station-service Sunoco qui se trouve au numéro 800, du boulevard Charest ouest est aujourd'hui moins riche de $125; c'est la somme que les voleurs ont prise dans son tiroir-caisse durant la nuit de lundi à mardi.

Dans un entrepôt du magasin Légaré, vendeur de meubles, plusieurs télévisions ont été volées. Le montant total s'élève à $1,855.

Chez Masson Alfred, un autre entrepôt, sis au 441 de la rue Saint-Vallier ouest, on a volé un lot de bas-culottes. La quantité devait être assez impressionnante, puisque les autorités compétentes ont établi la valeur du vol à $8,055.

Divers autres vols de moindre importance ont également été signalés, qui font présentement objet d'enquêtes.

— — —

SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE — Un incendie a complètement détruit une grange contenant 2,000 bottes de foin; le bâtiment était la propriété de M. Alyre Labrie, de Saint-Louis-de-Pintendre.

Les pompiers de Lévis, sous la direction du chef François Magier, ont promptement répondu à l'appel à l'aide qui avait été logé mardi soir à 7 heures 05. Grâce à leur courage, les sapeurs ont empêché le feu de se propager aux autres bâtiments de la ferme, et notamment à une écurie qui logeait plusieurs chevaux.

Le feu a vite été contrôlé, mais les pompiers n'ont regagné leur caserne qu'à minuit moins le quart, une fois que tout danger de reprise a été écarté.

— — —

QUEBEC — Il est rigoureusement interdit aux autos-neige de circuler sur la voie ferrée. Cette pratique a par le passé engendré de nombreux accidents et entre en conflit direct avec la loi. En conséquence, M. Emile Choquette, inspecteur des services de police du Canadien National, demande instamment aux habitués de ce sport de s'abstenir de se promener sur les voies réservées aux trains avec leurs véhicules.

M. Choquette a souligné que ses services ont déjà dû porter secours à un garçon de 12 ans dont l'auto-neige était restée coincée sur les rails. Une poursuite sera engagée contre le jeune imprudent. A cette occasion, M. Choquette a demandé la collaboration des parents; par leur exemple et leurs exhortations, ils peuvent éviter bien des ennuis à leurs enfants.

De plus, les conducteurs d'autos-neige sont souvent assourdis par le bruit de leur machine et n'entendent pas l'avertissement de la locomotive qui vient. Le même phénomène se produit quand ils portent un casque protecteur. De toute façon, la loi interdit de considérer les voies ferrées comme des pistes pour les autos-neige et ceux qui refuseront de s'y conformer seront poursuivis au terme de la loi.

La situation pourrait dégénérer en grève dans les "Steinberg"

QUEBEC — La situation est à surveiller cette semaine dans les magasins d'alimentation de la chaine Steinberg où, à la suite de leurs confrères de l'Ontario, les employés de ces magasins menacent de se mettre en grève.

Déjà, la grève du zèle est installée dans l'importante chaine de magasins depuis le début de la semaine; jusqu'ici, les consommateurs n'ont pas encore eu à souffrir de cette forme de pression adoptée par les employés. Cependant, les dirigeants syndicaux ont fait remarquer qu'en raison de cette pression, il est fort possible que certaines victuailles viennent à manquer dans certains établissements.

Une visite rapide dans quelques magasins Steinberg de Québec nous a fait constater que la situation demeure malgré tout très normale; on signale cependant qu'en raison de l'absence de plusieurs camionneurs, des magasins de la compagnie ont été privés de quelques denrées.

Le droit de grève pour les employés de quelque 150 magasins Steinberg du Québec n'est pas encore acquis et les négociations se poursuivent.



En mouvement - Des hommes

Les plaies honteuses d'une guerre pourrie

par Louis O'Neill

La liberté d'expression, signe de la vitalité d'une démocratie, est toujours à l'honneur chez nos voisins du sud. Les grands media ont profité de cet avantage pour étaler devant le public les dessous de la guerre pourrie qui se déroule depuis plusieurs années au Vietnam. Stupéfaits, les citoyens américains constatent que leurs soldats, dont ils sont si fiers, se livrent là-bas à des actes d'atrocité qui rappellent les abominations du nazisme et les journées les plus sombres de la guerre d'Algérie.

Cette révélation fait scandale. On peut espérer que la réaction vive de l'opinion publique américaine obligera les dirigeants politiques à trouver enfin une issue à un conflit absurde qui n'a rien donné de favorable à la cause de la paix et qui n'a produit que souffrances et misères sans nombre, causé la mort de centaines de milliers de gens et compromis pour longtemps la réputation des Etats-Unis dans le monde.

Car le vrai scandale n'est pas la destruction du petit village de My Lai. Ce qui fait honte, c'est toute cette guerre elle-même, indéfendable au plan moral et que seuls les apôtres d'un anticommunisme borné essaient encore d'excuser, cette entreprise que poursuit sans vergogne le peuple le plus riche de la terre, parce qu'il a le pouvoir technique d'imposer la terreur des armes à un petit peuple de paysans et la capacité financière de payer le coût de l'appareil militaire le plus perfectionné du monde. Ce qui fait honte, c'est cette folle équipée qui coûte au trésor américain quelque $70 millions par jour, alors qu'on réduit le budget d'aide aux pays du tiers-monde et qu'à l'intérieur du pays des millions d'Américains vivent dans la misère et l'insécurité. Le vrai scandale, c'est tout cela et non seulement quelques atrocités que des militaires, écoeurés peut-être par la stupidité d'une aventure sans issue, ont commises dans un moment d'égarement.

On interroge le lieutenant Calley, que l'on soupçonne d'être le responsable des massacres de My Lai. Il faudrait amener d'autres personnes à la barre des témoins : par exemple les politiciens qui approuvent ou tolèrent cette guerre d'occupation, vestige cruel de la domination blanche sur les peuples de couleur; les chefs d'entreprises qui décrochent des contrats plantureux d'armes et d'équipement; ceux qui font des profits en fabriquant du napalm; les croisés de l'anticommunisme qui croient qu'on peut vaincre une idéologie en tuant des vieillards, des femmes et des enfants; certains représentants de la "majorité silencieuse" sur laquelle prétend s'appuyer M. Nixon, et dont la conscience bourgeoise s'accommode bien de la destruction et de la mort, pourvu que ce soient les pauvres d'un lointain pays qui en supportent le poids.

A cette barre aux témoins le Canada mériterait aussi, hélas, d'être cité. Plusieurs entreprises canadiennes vendent à l'armée américaine du matériel qui est utilisé au Vietnam. A Montréal même, on fabrique une partie du napalm que les aviateurs déversent sur les villages et dans les rizières. C'est en profitant de la guerre que les Canadiens battent leur coulpe sur la poitrine des voisins et affirment leurs intentions pacifiques.

"L'humanité, déclarait John F. Kennedy, devra mettre fin à la guerre, ou c'est la guerre qui mettra fin à l'humanité". "Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre", s'écriait Paul VI devant l'Assemblée des Nations-Unies. "C'est la paix, la paix, qui doit guider le destin des peuples et de toute l'humanité." Et il ajoutait : "Si vous voulez être frères, laissez tomber les armes de vos mains. On ne peut pas aimer avec des armes offensives dans la maison".

Il est opportun de nous rappeler ces propos à l'occasion du drame de My Lai. Il serait salutaire aussi de réaliser que l'argent avec lequel des Canadiens achèteront des bougies et des cadeaux de Noël a peut-être coûté la vie à quelques centaines d'enfants vietnamiens, brûlés au napalm ou tués par des balles de fusil fabriquées au Canada, parfois au Québec. Je trouve qu'il y aurait là un excellent sujet de méditation avant la fête de Noël.

Bloc-note

Le soleil luit pour tout le monde

De la première journée des présents entretiens Ottawa-Provinces relative au problème constitutionnel, l'on peut certes dire qu'elle n'a pas été dénuée de vie. Il y eut exposés de points de vues; échanges d'opinions fort divergentes entre, d'une part, M. Trudeau et, d'autre part, le premier ministre du Québec, M. Bertrand.

●

Ce dernier a-t-il fait des découvertes? On le dirait presque, à ses réactions. Le chef du gouvernement québecois constate — ce dont il devait bien se douter — qu'une chose est évidente, saute aux yeux : Il existe "deux solitudes" au Canada. Le Québec a sa pensée propre, sa façon bien à lui et très particulière, compréhensible, de voir les choses. Les autres, soit le Fédéral et neuf provinces ont les leurs, marquées parfois de nuances, mais au demeurant, pour l'essentiel, identiques.

●

On dit plus haut : découvertes. Le mot est manifestement trop fort, étant donné ce qu'a permis de voir, dès avant les délibérations, la publication presque simultanée des deux Livres blancs, celui d'Ottawa ayant trait à la sécurité sociale, et celui du ministre Jean-Paul Cloutier, donc de l'administration du Québec, sur les mêmes sujets. Reste qu'après les débats, où M. Bertrand a manifesté du cran, un indéniable courage, celui-là même qui dirige la délégation québecoise exprime une sorte de vérité de LaPalice. Il doit, en somme, admettre qu'à vouloir en quelque sorte enfourcher deux montures — d'un côté l'énoncé de principes concernant une juste autonomie du Québec, et, par ailleurs, une profession de foi dans un fédéralisme, même décentralisé comme il parle, l'on se trouve dans une position plutôt inconfortable.

●

Autrement dit, la position de M. Bertrand est à la fois nette, forte, sensée; et faible, en ce sens, nous dirions, qu'elle donne l'impression de vouloir concilier l'incompatible. D'un souffle, le chef du gouvernement du Québec affirme avec raison être en droit d'avoir, par exemple, sa politique sociale et familiale propre; et, d'un autre souffle, il se dit en faveur d'un fédéralisme décentralisé.

●

Comment assortir les deux objectifs? Le fait est que, dans la discussion, même s'il s'en est bien tiré, il n'a pas eu la partie aisée, face à M. Trudeau qui, lui, sous prétexte de faire d'Ottawa le grand régulateur, se montre, sincèrement, on veut le croire, mais subtilement centralisateur. A écouter M. Trudeau, revient à l'auditeur le souvenir du "fameux" livre de M. Maurice Lamontagne, aujourd'hui sénateur, sur "le fédéralisme canadien". A la page 100 dudit ouvrage, si nos souvenirs sont bons, on pouvait lire — "Autant de décentralisation que possible, autant de centralisation que nécessaire".

●

L'histoire ne dit guère où exactement tirer la ligne entre le "possible" et le "nécessaire". En tout cas, si elle le dit, elle peut aisément soulever d'interminables discussions. Ou, pour être concrets, montrer jusqu'à quel point, comme vient de le voir après bien d'autres, M. Bertrand, il existe authentiquement de nombreux "fossés" entre le Québec et le reste du pays.

●

A la vérité, comment pourrait-il en être autrement? Par exemple, pour l'Ontario, l'Ouest, les Maritimes, pourvu qu'une législation sociale existe, y a-t-il tellement d'importance à ce que l'argent vienne d'un coffre ou d'un autre? Dans le cas du Québec, c'est décidément autre chose. Le Québec a, répétons-le, sa façon de voir, sa mentalité, sa culture. Pour lui, ce n'est pas jouer le rôle du paon, ou si l'on veut, du pharisien de l'Evangile, que de dire : Je ne suis pas comme les autres. De fait, il n'est pas comme les autres. C'est justement pourquoi, il lui sera toujours fort difficile, pour ne pas dire impossible, de jouer simultanément les deux violons : celui du "maître chez soi" et celui de l'illusoire, de l'aberrant "Québec fort dans un Canada fort".

●

Un jour ou l'autre, pensons-nous modestement, il lui faudra faire un choix, procéder à une option. Si M. Bertrand a lieu et raison de dire que, dans ses revendications, il a l'appui de tous les Québecois, il lui serait, d'autre part, bien malaisé de prouver, d'établir que, tous, chez nous, sont en faveur de son inextricable "fédéralisme décentralisé".

●

L'expression même, dans le cas du Canada du moins, comporte quelque chose de contradictoire. A tenter de concilier des vues aussi nettement incompatibles que celles de M. Trudeau et celles de M. Bertrand ainsi que de ses collègues, on perd manifestement un temps précieux. Viendra pourtant un jour où l'on s'en rendra compte.

●

Du reste, une dépêche de la Presse Canadienne, en provenance d'Ottawa, mande bel et bien ceci : Au spectacle des positions que le Fédéral et neuf provinces énonçaient lundi, plusieurs membres de la délégation québecoise, tenant le compte du rythme où va la révision de la constitution, ont de moins en moins foi en la survie du Canada. Que ces positions et ce rythme contribuent à renforcer les dires et la montée du Parti québecois, il n'y a guère lieu de douter. C'est prévoir également que "veut, veut pas", ceux que l'on appelle les "vieux partis" devront, à l'approche du futur scrutin général, tenir compte de la conjoncture. En d'autres termes, ils feront bien de se mettre au pas; en tout cas, atténuer leurs professions de foi dans la Confédération, même éventuellement rénovée, si jamais elle a le temps de l'être.

●

On a coutume, un peu à propos de tout, de parler de la "minute de vérité". Celle-ci s'en vient. Quand arrivera-t-elle? Ce n'est pas à nous de le dire. Mais il semble bien qu'à force de se dire déçu, désappointé, comme le fait présentement M. Bertrand, l'on en aura soupé. — "Mon verre n'est pas grand, écrivait le poète, mais je bois dans mon verre". Autrement dit, j'étais depuis 100 ans locataire dans la maison d'un autre. C'est toujours lui qui voulait décider de tout. "J'ai mon voyage !". La force même des choses m'y amène.

●

Ce qui ne signifierait aucunement que l'on se replie sur soi-même; que l'on élève autour de soi un mur de Chine; que l'on ignore la nécessité d'entretenir des relations de sain voisinage, d'aviser à un échange de bons procédés. Le vis-à-vis a sa façon de voir. Mais le Québec, aussi, a cette prérogative. Et, pour l'exercer, il doit simplement, sans mépris pour qui que ce soit, en tout esprit de concorde, être et demeurer lui-même. Le soleil luit pour tout le monde !

Odilon ARTEAU

Les rôles renversés



l'éditorial de Roger BRUNEAU

Il est évident que le gouvernement fédéral et celui du Québec ne parviendront pas à s'entendre au sujet de la juridiction de chacun dans le domaine de la sécurité sociale. Pour notre part, nous ne pouvons que reconnaître le bien fondé de la thèse présentée par le Québec et nous demeurons convaincus que notre gouvernement provincial ne fait que réclamer ce qui lui est dû, c'est-à-dire que ses demandes se situent dans le cadre de la justice constitutionnelle.

●

La thèse du fédéral, présentée par M. Pierre Elliott-Trudeau dit en résumé qu'Ottawa, ayant le pouvoir d'imposer les individus, a aussi celui de les soulager pour assurer dans l'ensemble du pays un minimum de bien-être aux citoyens dans le besoin.

●

La thèse du Québec, présentée par M. Bertrand, est très simple et fondée sur les textes constitutionnels et la logique : pour des raisons d'efficacité et de culture, seul le Québec doit avoir la responsabilité qui ne peut être divisée, de la sécurité sociale.

●

A notre sens, la thèse d'Ottawa pèche par deux omissions graves résultant d'une fausse interprétation de la constitution. Si la proposition préalable est vraie, soit qu'Ottawa a le pouvoir d'imposer les individus, c'est que le gouvernement central s'est immiscé dans ce domaine et qu'il exerce déjà une prérogative qui ne lui a pas été reconnue par l'acte de 1867. En fait, l'impôt direct était peu populaire à cette époque et personne ne désirait hériter de cette source de financement. Les provinces en acceptèrent cependant l'exclusivité qui fut respectée jusqu'aux années de la première guerre mondiale. En 1916, le fédéral adopta une loi en vue de percevoir un impôt sur les profits du commerce. Ce premier pas du gouvernement central dans une juridiction exclusivement provinciale ne se fit pas sans protestation. En 1917, le gouvernement canadien se lançait définitivement dans l'impôt sur le revenu des particuliers. Il n'a cessé depuis, de pousser son invasion dans ce domaine. Favorisé par l'état de guerre dans les années '40 il prit une telle importance dans l'impôt direct que l'on vit littéralement disparaître l'impôt provincial. Théoriquement, ce geste global du fédéral ne devait être que provisoire et l'on devait rendre aux provinces, après la guerre, leurs pouvoirs de taxation. Mais dans les faits, Ottawa vit tant d'avantage à ce système qu'il refusa de revenir en arrière. Le Québec, pour sa part, n'a cessé de revendiquer ses droits, de réclamer ce qui lui est dû et jusqu'à ce jour, il n'a récupéré que cinquante pour cent. Tel est le pouvoir d'imposer les individus que le fédéral voudrait se faire reconnaître.

●

Il exerce donc là un pouvoir inconstitutionnel, illégitime, et c'est sur une telle proposition qu'il veut se baser pour justifier son pouvoir de subventionner les individus dans le secteur de la sécurité sociale. Les provinces ont bien reconnu au fédéral le droit de légiférer en matière de pension de vieillesse par un amendement à la constitution en 1951, mais la constitution est encore valable sur tout autre point du secteur social et la constitution a justement et clairement reconnu une juridiction exclusive aux provinces en ce domaine. C'est encore là par immixtion dans un domaine qui n'est pas le sien que le fédéral en est venu à entrer de plein fouet dans la sécurité sociale.

●

La deuxième proposition de la thèse d'Ottawa ne pèse donc pas plus que la première dans la balance de la logique.

●

Quant à la thèse de M. Bertrand, elle a une valeur historique incontestable, elle s'appuie sur la raison et repose sur les textes constitutionnels. C'est à cela que pensait le premier ministre du Québec lorsqu'il invitait le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau à consulter le Rapport Tremblay. Dans le premier volume de ce rapport, à la page 103, on trouve les propos suivants :

●

"Pourtant, en 1867, il avait été convenu que tout le domaine social relèverait exclusivement de la compétence des provinces et cela, tout particulièrement en vue de permettre aux citoyens canadiens-français du Québec de maintenir leur propre mode de vie et leurs institutions".

●

Logiquement, le Québec devrait agir exclusivement dans ce domaine et tout au plus permettre au fédéral de lui offrir des subventions pour augmenter les versements d'allocation s'il croyait que le Québec se situe en bas du minimum des autres provinces à ce chapitre. Mais Ottawa renverse les rôles, et M. Trudeau dit à M. Bertrand qu'il peut, lui, ajouter certaines sommes aux subventions s'il le juge nécessaire et s'il en a le moyen. Il ne nous dit pas que si le fédéral a le moyen, et qu'il est peut-être le seul à avoir le moyen, de développer la sécurité sociale, c'est qu'il se sert d'instruments qui ne lui appartiennent pas et qu'il refuse obstinément de rendre à ses légitimes propriétaires, les provinces.

●

Il faudra définitivement plus de compréhension et de bonne volonté de la part du gouvernement fédéral si l'on veut ressouder l'unité précaire du Canada et si l'on veut instaurer un fédéralisme viable qui conviendrait à toutes les provinces.

La parole est aux lecteurs

Collaborer avec le prêtre

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'utiliser les colonnes de votre journal aux fins d'appuyer, si humblement soit-il, l'article de l'abbé J.-Alphonse Beaulieu, paru dans l'ACTION, édition du 17 novembre.

Voilà un bel examen de conscience proposé aux laïcs, en regard du Concile Vatican II. Les références aux décrets "La Constitution dogmatique de l'Eglise" et "L'Activité missionnaire de l'Eglise", font le point sur la participation de tous les baptisés à la vie de l'Eglise. Monsieur l'abbé Beaulieu affirme : "Cette participation est un service et non un titre honorifique". Qu'est-ce à dire ? Même si le Concile s'est montré très libéral à l'endroit des laïcs, ces derniers ne doivent pas oublier que leur "ministère" en est un de collaboration à celui du prêtre dans la mesure où ils sont nécessaires à l'excellence de leur pratique religieuse et au parfait accomplissement de leurs devoirs d'état. Ils n'en sont pas moins aimés de Dieu pour autant. Si c'est la perfection d'une vie qui glorifie l'Auteur de toutes choses, pourquoi les intérêts divins ne paraissent-ils pas aussi bien servis par le saint laïc que par le prêtre ?

La seconde partie de l'intervention de M. l'abbé Beaulieu est à l'effet de rappeler le programme télévisé du 12 octobre dernier : "Le Jour du Seigneur" Une illustration pour ainsi dire de la dignité ministérielle du prêtre. Cette émission est, évidemment, un office religieux, transmis sur les ondes. Pourquoi, alors ne pas laisser la parole entièrement aux prêtres ? C'est à eux, dans la personne des Apôtres, que le Seigneur a dit : "Allez, enseignez toutes les nations". Comme la télévision serait, à ce moment particulier, un instrument de bien !

En terminant la présente, je veux me référer à une parole de Paul VI, parue dans le "Messager canadien de Prière et Vie", livraison de novembre. Elle délimite l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée, en démontrant le rôle indispensable de la prédication : "Ce devoir contient un caractère constitutionnel permanent, il n'a pas son origine dans la communauté des fidèles".

Vous remerciant, M. le Rédacteur, de la liberté de s'exprimer que vous accordez si largement aux lecteurs de votre quotidien, je demeure,

Bien à vous,

Gabrielle CHAUMETTE,
388 est, Grande-Allée,
Québec 4.

STEINBERG

5 → 15% MOINS CHER!

Nos Prix Miracles vous feront passer des Fêtes moins coûteuses... PLUS DE 5,000 ARTICLES TOUS LES JOURS!

prix miracles en alimentation

PRODUITS BEAUTE-HYGIENE

DENTIFRICE FACT	TUBE FAMILIAL	87¢
ANTISEPTIQUE BUCCAL LISTERINE	BOUT. 14 OZ	91¢
LOTION APRES RASAGE HIKARATE	LA BOUTEILLE	1.57
SHAMPOOING BRECK POUR CHEVEUX NORMAUX HUILEUX OU SECS	BOUT. 12 OZ	1.27
DESODORISANT BAN AEROSOL SUPER SEC	BTE 4 OZ	97¢
DESODORISANT BAN	BTE 7 OZ	1.39
BROMO SELTZER	BOUTEILLE FAMILIALLE	77¢

BAS TOUS LES JOURS



BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
LA LB 12¢ PETITES OU GROSSES

BAS TOUS LES JOURS



POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU BRUNSWICK
SAC 10 LB 34¢

BAS TOUS LES JOURS

VESTA ET MINUETS
DE LOWNEY
BTE 5 LB $2.99

PRODUITS POPULAIRES

PATATES CHIPS HOSTESS ORDINAIRE	PQT 11 OZ	69¢
BATONNETS DE FROMAGE ASSORTIS ONDULES HOSTESS	PQT 6 OZ	39¢
OLIVES MANZANILLA DE McLAREN	POT 20 OZ	1.09
OLIVES PLACEES QUEEN	POT 20 OZ	77¢
PETITS CORNICHONS	POT 12 OZ	66¢
FARINE ROBIN HOOD SAC 10 LB $1.09	SAC 5 LB	59¢
ALIMENTS TAMISES POUR BEBES HEINZ	POT 4¼ OZ	14¢
PAPIER DE TOILETTE ASSORTI, FACELLE ROYALE	PQT 2 ROUL.	34¢
CAFE MOULU MAXWELL HOUSE, 10¢ DE RABAIS	SAC 1 LB	73¢

BAS TOUS LES JOURS

CREME GLACEE
ICE CASTLE
CONT. ½ GALLON 74¢

BAS TOUS LES JOURS



ROTI DE PALETTE
MARQUE ROUGE COUPE ORDINAIRE
LA LB 59¢

ARTICLES VARIÉS

DISQUES POUR ENFANTS
(DISNEYLAND, R.C.A. GOLDEN ET WONDERLAND)
ACHAT BONI CHACUN 1.57

VERRES A L'ANCIENNE TAILLES A LA MAIN	CH.	29¢

HISTOIRE DU MONDE
VOLUME 15
CHACUN 1.29

ROTISSOIRES EN EMAIL (11" CH. $1.87) (13" CH. $2.87)	18" CH.	3.77

NOTRE GARANTIE DE PROTECTION DES **prix miracles**
Nous maintiendrons nos PRIX MIRACLES EN ALIMENTATION et ne les modifierons que si le cout de production change

BAS TOUS LES JOURS



BOEUF HACHE
MAIGRE
LA LB 55¢

OLIVES ET CORNICHONS

MARINADES MELANGEES ET SUCREES ORCHARD KING	POT 48 OZ	84¢
CORNICHONS SUCRES ORCHARD KING	POT 48 OZ	88¢
OLIVES PLACEES QUEEN DE CORONATION	POT 32 OZ	99¢
OLIVES MANZANILLA GATTUSO	POT 15 OZ	99¢
OLIVES PLACEES QUEEN McLAREN	POT 15 OZ	59¢

ACHAT BONI
SACS DE THE
SALADA ORANGE PEKOE
BTE DE 60 74¢

BAS TOUS LES JOURS



JEUNE DINDE
CATEGORIE CANADA "A"
EMP. SOUS VIDE
LA LB 39¢ 20 LB ET PLUS
10 A 16 LB — LA LB 45¢

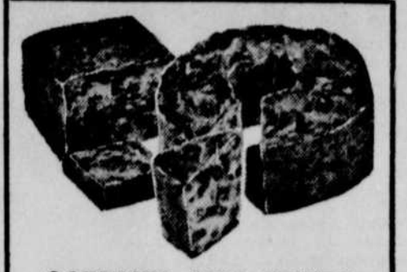
PRODUITS LAITIERS

FROMAGE EN TRANCHES STEINBERG	PQT 1 LB	59¢
FROMAGE VELVEETA DE KRAFT	PQT 2 LB	1.39
FROMAGE SUISSE TRANCHE NATUREL KRAFT	PQT 6 OZ	54¢
GARNITURE A SALADE MONARCH	BTE 9 OZ	47¢
CROISSANTS PILLSBURY EN ROULES	PQT 8 OZ	37¢

ACHAT BONI
TARTES A LA CREME
CONGELES, FARM ASSORTIES HOUSE
PQT 12 OZ 39¢

POUR TARTINER

BEIGNES AU SUCRE 9¢ OFF! STEINBERG	2 PQT 12 OZ	49¢
TARTE AU SUCRE 14¢ OFF! STEINBERG	18 OZ 8" SIZE	35¢



GATEAUX AUX FRUITS
DE LUXE, STEINBERG
1 LB 69¢ Tranché 2 LB $1.35 Tranché 3 LB $1.89
Rond 2 LB $1.49 - Rond 3 LB $1.99
GATEAUX AUX FRUITS POUR LA SAISON DES FETES
Tranché 2 lbs $1.09
Non tranché, 4 lbs $1.77

PRODUITS VARIÉS

PAPIER DE TOILETTE ELEGANT, ASSORTI	PQT 8 ROUL.	97¢
PAPIERS-MOUCHOIRS ELEGANT, ASSORTIS	BTE DE 40	32¢
SERVIETTES DE PAPIER STEINBERG	PQT DE 500	99¢
ESSUIE-TOUT STEINBERG COULEURS ASSORTIES	PQT 2 ROUL.	56¢
PAPIER CIRE STEINBERG	ROULEAU DE 200 PIEDS	62¢
FEUILLE D'ALUMINIUM STEINBERG	ROUL. 18" x 25"	69¢
FEVES AU LARD LIBBY SAUCE TOMATES	BTE 19 OZ	29¢
SOUPE AUX POIS HABITANT	BTE 28 OZ	24¢
RIZ CONVERTI UNCLE BEN	PQT 42 OZ	89¢
MACARONI ASSORTI STEINBERG	PQT 2 LB	32¢
DINER KRAFT	PAQUET 7¼ OZ	17¢
POIS VERT CONGELES DE FANTAISIE STEINBERG	SAC 2 LB	59¢
CONFITURES DE FRAISES DORA	POT 24 OZ	39¢
MARMELADE GOOD MORNING	POT 24 OZ	49¢

BAS TOUS LES JOURS



POULETS FRAIS
CANADA CATEGORIE "A"
LA LB 33¢ 2 à 3 livres

BIFTECK DE RONDE DESOSSE TRANCHE ENTIERE MARQUE ROUGE	LA LB	99¢
PORC HACHE MAIGRE	LA LB	79¢
LONGES DE PORC MAIGRE, BOUT DES COTES ENV. 3¼	LA LB	69¢
JAMBON FUME DANS L'EPAULE SANS JARRET	LA LB	53¢
SAUCISSES FUMEES SANS PEAU STEINBERG	PQT 1 LB	55¢
TOURTIERES STEINBERG, ACHAT BONI	PQT 16 OZ	69¢

ACHAT BONI
Epargne additionnelle rendue possible grâce aux achats faits en grandes quantités et aux remises temporaires des manufacturiers

Après la province du Nouveau-Brunswick

Le Québec pourrait produire ses propres vins de bleuet

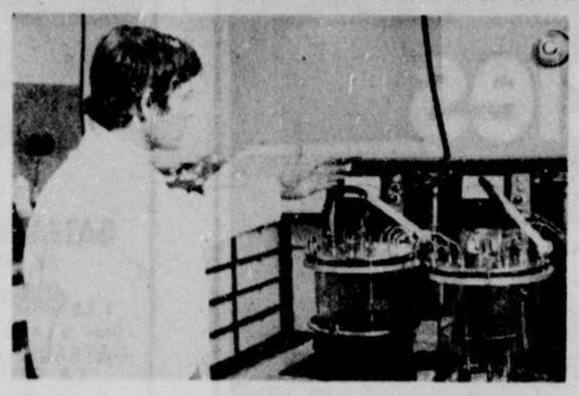
Offrirez-vous un jour un vin typique ou une liqueur du Québec à vos amis étrangers, comme en France, par exemple, vos hôtes vous proposent souvent un excellent "cru du pays". Autrement dit, un vin qui, figurant ou non sur la carte des "connaisseurs", n'en fait pas moins l'orgueil des caves de la région.

Cette question, il faut bien l'avouer, on la pose depuis longtemps au Québec. Mais il était fort difficile d'y répondre jusqu'ici. Puis l'idée vint à des spécialistes du ministère de l'Agriculture du Québec et de l'Université Laval de produire du vin de bleuet, ainsi que le fait déjà la province du Nouveau-Brunswick.

Dès lors, la question posait moins d'inconnus. Aujourd'hui, elle n'en pose presque plus. A toute fin pratique, le vin de bleuet est produit. Du moins au stade expérimental, ce qui est déjà beaucoup.

UN VIEUX PROJET

Un nouveau vin est produit. Est-ce la naissance d'un "vin nouveau"? Evidemment non. Mais il s'agit d'un premier pas de franchi vers la réalisation d'un vieux projet et, partant, de deux objectifs. Primo, créer du bleuet un nouveau produit propre au Québec et à une de ses régions les plus typiques. Secundo, développer l'industrie du bleuet à un rythme moins saccadé que celui qui la caractérise depuis quelques années.



● **Monsieur Lissarre explique ici le fonctionnement d'un appareil qui sert au contrôle de la température, de l'aération et de l'agitation du moût.**

Cette expérience a été réalisée par M. René Lissarre, ingénieur-agronome, oenologue diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'agriculture de Montpellier, affecté au ministère depuis 14 mois à titre de coopérant.

Elle s'est déroulée au département des vivres de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval, avec la collaboration du professeur Marcel Boulet, également de l'Université Laval, et a duré un mois et demi. En pratique, cependant, beaucoup plus, si l'on tient compte du temps épargné grâce aux techniques de production employées.

"DE TERRE EN CUVE"

La fabrication de ce vin de bleuet s'est effectuée selon les procédés classiques de la vinification: désintégration des fruits, pressurage, rectification du moût, fermentation et embouteillage.

Deux opérations particulières ont été ajoutées: le traitement du mélange désintégré pour hâter la destruction des pectines du bleuet qui donnent un jus visqueux, difficilement séparable des matières solides; la réfrigération et le filtrage du vin brut, pour accélérer son éclaircissement et améliorer son goût.

Ce travail a donné lieu à 8 essais concurrents, exécutés en fonction de facteurs constants, comme ceux relatifs à la levure et à la température de fermentation, et de facteurs variables, comme celui concernant le temps de macération des matières solides.

De ces essais, ont été obtenus autant de sortes de vins, allant du sec au très sec et du doux au très doux.

ATTENTION SOUTENUE

Etant expérimental, ce travail a évidemment nécessité une attention soutenue. Particulièrement, aux deux phases importantes du processus que sont la rectification du moût et la fermentation.

La rectification du moût, une opération capitale, consiste à sucrer le jus pour préparer son alcoolisation, à y ajouter l'azote nécessaire au développement des levures et, enfin, à éviter la prolifération de la flore naturelle à l'aide d'antibiotiques.

La fermentation, elle, dure une quinzaine de jours. Elle permet la transformation du sucre en alcool au moyen des levures. Elle favorise encore l'action des produits secondaires qui donneront au vin son goût caractéristique.

De ces deux opérations dépend la qualité du produit fini. En l'occurrence donc, la qualité du vin de bleuet.

LES RESULTATS

Peut-on déjà parler de résultats en ce qui concerne cette expérience?

Ici, répond M. Lissarre, il faut être extrêmement prudent et ne tirer que quelques conclusions relatives.

Certes, dit-il, le vin produit au Nouveau-Brunswick est excellent et se vend bien. Certes, les variétés de vins obtenues au cours de nos expériences et leurs qualités sont encourageantes et justifient amplement le travail auquel nous nous sommes attaqués.

Mais, souligne-t-il, il est encore prématuré de se prononcer à l'issue d'une expérience qui ne constitue en quelque sorte que la première phase d'une série de travaux qui demanderont peut-être encore quelques années de recherches.

Néanmoins, selon M. Lissarre, le vin brut obtenu étant très acceptable, on peut donc raisonnablement espérer l'améliorer, en y ajoutant, par exemple, certains éléments propres à le "bonifier".

Ces travaux feront d'ailleurs l'objet de la seconde phase des recherches qui, incidemment, doit débuter prochainement.

LES DEBOUCHES

Les débouchés!... Là encore, il est bien difficile de répondre à quelque question que ce soit sans se risquer dans des prédictions hasardeuses.



● **La fabrication du vin exige de fréquents contrôles. Sur cette photo, le responsable de l'expérience, M. René Lissarre, mesure la densité du vin en vue de déterminer la quantité de sucre encore non fermenté et, indirectement, son degré alcoolique.**



● **Une fois embouteillé, le vin est soumis à de fréquents examens en vue de vérifier sa limpidité, sa couleur, la nature et la quantité des corps en suspension.**

Deux spécialistes toutefois ont tenté d'envisager cet aspect connexe des recherches sous un angle très réaliste, comme on va le voir.

Il s'agit du Dr Bertrand Forest, directeur de l'Enseignement et de la Recherche au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, et du Dr Victorin Lavoie, écologiste, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval.

Tous deux s'intéressent de près aux travaux de M. Lissarre. Le Dr Lavoie, en outre, dirige depuis trois ans des études intensives sur la culture et la mise en marché du bleuet à St-Léon de Chicoutimi, dans le Lac St-Jean.

Pour eux, et sans minimiser les avantages des recherches, c'est dans un sens différent qu'il faut anticiper pour l'instant les avantages du succès d'une telle entreprise.

L'un comme l'autre soulignent que cette nouvelle forme d'utilisation du bleuet contribuera beaucoup au développement de cette culture dans le Lac St-Jean, particulièrement dans le secteur des productions de qualité secondaire, qui rend difficile, sinon impossible, la commercialisation des fruits à l'état frais.

Mais c'est le Dr Lavoie qui a le mot de la fin, lorsqu'il reprend une déclaration qu'il avait faite l'an passé (1): "L'industrie du bleuet au Québec, dit-il, principalement dans le Lac St-Jean, pourrait bien connaître un développement spectaculaire au cours des prochaines années". Et il ajoute: "Je ne serais pas même surpris qu'elle passe de son stade artisanal actuel à celui d'une culture rationnelle et d'une production commerciale planifiée avant une ou deux décennies".

(1) Les Cahiers de l'Agriculture — Juin 1969.

Revaloriser la féminité et son apport dans le monde

Par Thérèse DALLAIRE

L'homme et la femme habite deux univers. L'univers matériel qui s'offre à nos regards et que l'on perçoit par le sens et l'univers spirituel, le monde des esprits et des âmes. L'homme et la femme évolue dans ces deux univers et jouent un rôle semblable et différent à la fois. Les hommes bâtissent les cadres, les femmes animent la vie à l'intérieur. Nous devons revaloriser la féminité, son apport dans le monde. Nous devons préciser la participation de la femme à l'univers extérieur, son rôle dans la société selon sa nature propre. Les erreurs du matérialisme moderne sont dues en grande partie à l'absence de la femme et de son influence profonde.

C'est ce conseil, presque un mot d'ordre, que Mme Adéline Mathieu donnait aux membres de la Ligue Catholique Féminine, au terme de sa conférence: "La femme et les deux univers".

Adéline Mathieu, qui est depuis deux ans, vice-présidente de l'Association des parents catholiques du Québec, se refusant à faire une étude comparée de l'homme et de la femme au point de vue physique et psychologique, livre ses observations et de ses réflextions sur le rôle de la femme dans la société actuelle. "Je suis très sensible à cette crise, à cette anxiété que connaissent tant de femmes de notre temps, avoue la conférencière, je suis très sensible à ces déviations qui diminuent son influence et son pouvoir".

La maternité

La maternité est le premier rôle de la femme; rôle qu'elle doit accepter, en être fière et assumer avec toutes ses dimensions et ses possibilités d'épanouissement. Mais la maternité ne se limite pas au berceau, elle connait son prolongement dans le monde extérieur: l'école, les loisirs, etc. Citant Karl Stern, Mme Mathieu ajoute: "Car au niveau naturel, sans poser le problème de la grâce, sans border aucune réflexion philosophique ou théologique, le sentiment de l'importance infinie de la personne s'enracine dans l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement". Et Mme Mathieu explique l'absence des mères au foyer, par le manque de préparation des jeunes filles pour leur rôle. "Elles ne sont pas préparées, dit-elle, si non d'une façon artisanale, instinctive, par mode d'imitation. La femme, continue la conférencière, doit combattre ce sentiment d'infériorité quand il s'agit de son rôle primordial. Qu'est-ce qui est plus grands? plus noble? plus épanouissant? Instruire les enfants des autres, ou ses propres enfants? . . . soigner des malades dans un hôpital ou dans son foyer? . . . faire la cuisine dans un hôtel ou dans son foyer? . . . ce qui abrutit la femme, ce ne sont pas les tâches qu'elle remplit mais la façon qu'elle les remplit. La conférencière invite les dames à se pencher, à réfléchir intellectuellement sur la maternité, afin qu'aucun aspect, même celui de la spiritualité ne soit tronqué. En poursuivant ses considérations sur le rôle de la femme au foyer, la conférencière ajoute que le foyer doit être un centre de rayonnement et d'enracinement et explique ce que devrait être la liturgie famille.

La femme dans le monde extérieur

La jeune fille se prépare en vue d'une profession, même si cette profession devient un moyen d'épanouissement pour la femme, Mme Mathieu prévient les jeunes femmes qu'elles doivent réfléchir avant de mettre leurs jeunes enfants entre les mains d'une étrangère. "Le jour, dit-elle, où on accepte d'être mère, on doit aller jusqu'au bout".

La maternité ne doit pas, toutefois selon Mme Mathieu, empêcher les femmes de développer leurs talents, que ce soit pour la peinture, la musique, etc. Il faut, dit-elle, cesser d'accuser la société et les autres de notre manque d'organisation. En dépit de la vague de pensée, et selon une enquête menée par Marie-Andrée Bertrand dans les pays socialistes et les autres, la proportion des femmes qui travaillent à l'extérieur tend à diminuer dans certains pays. Mme Mathieu explique ce fait, et bien d'autres, i.e. le peu de femmes dans les sciences et la philosophie, par le fait que la femme n'est pas intéressée, à devenir une étoile ou un as dans quelque sphère que ce soit, car alors, elle doit se spécialiser. Et la femme a horreur de la spécialisation. Le besoin de créer de la femme semble s'orienter davantage vers l'humain. Certaines femmes, certainement seront chefs de pays, des responsables de premier plan, mais elles seront toujours des exceptions. Certains diront, c'est une question d'éducation, d'évolution, les goûts des femmes changent, les aptitudes aussi. Mais Mme Mathieu répond: pour le moment: "C'est question d'être".

Parlant de l'éducation des femmes, la conférencière dit rêver d'une faculté universitaire où seraient réunies les tâches les plus importantes du foyer: pédagogie psychologie, médecine, diététique, droit sociologie et la philosophie de la maternité et de la paternité.

Mme Mathieu conseille aux femmes, si elles veulent être prises au sérieux dans la cité, si elles désirent prendre des responsabilités, être reconnues, de ne pas se transformer en femme-objet, en femme-enfant. D'où vient cette primauté sociale de l'homme dans l'histoire? . . . d'où vient cette primauté extérieure cause de tant d'injustices et par conséquent des révoltes aujourd'hui. A cela Mme Mathieu répond: "Tant que l'humanité va considérer la puissance physique, la puissance matérielle plus grande que la puissance morale et spirituelle, les femmes ne seront pas reconnues à part entière.

Flatteur



9459
SIZES
10½-18½

Marian Martin

Pour vos sorties du samedi soir, confectionnez cette robe tout indiquée pour vous, style jeune, figures géométriques et piqûres doubles.

Demandez le patron 9459; tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

Bottier Le Cosaque Enr.
BOTTES COSAQUES
faites à la main
SUR MESURES
Souliers orthopédiques
888 est, boul. Charest, Québec
523-0914

Une verrerie!
Un cadeau
de rêve.
Pour les fêtes.



Spécialités: Vaisselle - Verrerie - Coutellerie - Horlogerie - Cadeaux - Articles de cuisine - Bibelots - Accessoires électriques.

HEURES D'AFFAIRES: 8 h. 30 à midi — 1 h. 15 à 5 h. Le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi fermé.

CARTE DE CREDIT CHARGEX

Renaud & cie
VAISSELLE STATIONNEMENT FACILE
82 rue St-Paul, Québec - Tél.: 692-0144

Visitez notre magasin où plusieurs spéciaux vous attendent chaque semaine

Festins, joie, bonne humeur, friandises, décorations
VOILA LE TEMPS DES FETES
Laissez-nous préparer ces festivités avec vous.
NOUS SAURONS VOUS PLAIRE!



L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE
ALIMENTATION Normandie
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 13 décembre 1969

LAIT CONDENSE EAGLE	Boîte 15 oz	.39
THE SALADA ORANGE PEKOE	Boîte 60 sacs	.79
BETTES MARINEES GAUVIN, SURES	2 jarres 24 oz	.73
MARINADES SUCREES HABITANT	Jarre 24 oz	.49
SAUCE HOT CHICKEN, ST-HUBERT	3 env.	.79
RAGOUT CORDON BLEU, BOULETTES, PATATES RONDES, DE PATTES AU CHOIX	Boîte 21 oz	.69
OLIVES FARCIES GATTUSO	Jarre 12 oz	.63
OIGNONS SUCRES GATTUSO	Jarre 12 oz	.45
ATOCAS ENTIERS OU GELEE OCEAN SPRAY AU CHOIX	Boîte 15 oz	.29
CROUTE DE TARTES MONARCH	Boîte 18 oz	.33
GELEE EN POUDRE JELL-O, SAVEURS ASSORTIES	5 btes 3 oz	.59
REMPLISSAGE POUR TARTES VACHON, BLEUETS, CERISES OU FRAISES AU CHOIX	Boîte 19 oz	.55
CONFITURE AUX FRAISES HABITANT AVEC PECTINE	Jarre 24 oz	.65
SALADE AUX FRUITS AUSTRAL	Boîte 28 oz	.49
MELBA TOAST OLD LONDON REGULIER	Boîte de 100	.65
CERISES ROUGES McLARENS	Jarre 12 oz	.63
CHOCOLAT MARQUISE VIAU	Boîte 3 lb	$1.99
ARACHIDES KRISPY KERNELS EN ECALES	Cello 14 oz	.47
ARACHIDES KRISPY KERNELS BRUNES	Cello 9 oz	.39
ARACHIDES KRISPY KERNELS BLANCHES	Cello 9 oz	.45
LIQUEURS COTT ESSENCES ASSORTIES	2 bout. 30 oz	.39
PAPIER ALUM. ALCAN 12 POUCES	2 roul. 25 pi.	.73
SAVON CAMAY COULEURS ASSORTIES REG.	6 pains	.93
CIRE BRILLANT LIQUIDE FUTURE	Boîte 27 oz	$1.35
DETERGENT ARCTIC POWER	Format fam.	$1.99
DETERGENT LIQUIDE MIR	2 formats 24 oz	.69

PRIME DE LA SEMAINE:
ENSEMBLE DE TROIS SUPPORTS ou CINTRES EXTENSIBLES
Trois positions pour habits, robes, poletots, etc... Valeur régulière .29 chacun.
SPECIAL .59

OFFRE SPECIALE LE NOUVEAU
"TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 8000 dessins en COULEURS. Incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES.
VOLUME 1 1.49 VOLUMES 2 A 16 1.99 CETTE SEMAINE No 14
LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS chez votre marchand Normandie

écho Nomie Normandie
MOUCHOIRS DE PAPIER LADY SCOTT
Couleurs assorties
3 BOITES 400 $1.00



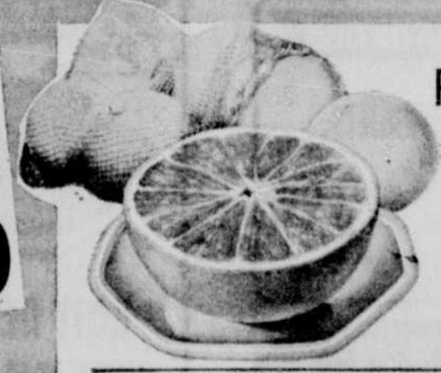
Nos félicitations aux gagnant d'un magnifique STEREO RCA tiré le 1er décembre 1969.
M. JOCELIN BOUTIN
Ste-Justine, Cté Dorchester
Client de: Lowell Rousseau, Ste-Justine, Cté Dorchester

Participez à notre concours des Fêtes
GAGNEZ UN MAGNIFIQUE STEREO RCA
C'EST NOTRE CADEAU POUR LES FETES D'UNE VALEUR DE $399.95
EN PLUS
75 MAGNIFIQUES GROSSES POUPEES qui feront la joie de toutes les fillettes
EN PLUS
75 CAMIONS MIGHTY MIKE ala fabrication robuste et fonctionnelle pour les petits garçons.



ATTRIBUTION DE 6 STEREOS RCA modèle S.C.A. 5574
● 3 derniers Stéréos seront attribués le 22 décembre ainsi que les Poupées et Camions
Demandez votre coupon de participation à votre marchand Normandie
Chaque achat de $3 donne droit à un coupon de participation

écho Nomie Normandie
SUCRE EN POUDRE
2 BOITES 1 LIVRE .25



PAMPLEMOUSSES
Floride, Etats-Unis, No 1, Gr 48
10 pour .69

écho Nomie Normandie
CAFE MAXWELL HOUSE
moulu
SAC 1 LIVRE .83



FESSE DE PORC FRAIS
COMPLETE OU DEMIE
La livre .69

écho Nomie Normandie
SHORTENING CRISCO
BOITE 3 LIVRES
$1.09

OIGNONS	CHAMPIGNONS	NAVETS
Frais, Canada, No 1	Frais, Waterloo, Etats-Unis, No 1 Boîte ½ livre	Frais, Canada, No 1
10 livres .59	.47	Cello 2 livres .15

STEAK DE PORC FRAIS	CRETONS FRAIS	JAMBON FUME LAFLEUR DANS L'EPAULE	TETE FROMAGEE LAFLEUR	LARD HACHE 2 LIVRES
La livre .95	Bilopage contenant 12 oz .75	La livre .63	Bol 10 oz .47	1.39

UNE LISTE PARTIELLE DES MARCHANDS NORMANDIE
Découpez ces noms pour future référence

PHILIPPE TAWELL — Marchand général, St-Léon de Standon, Dorchester, Tél.: 226-5365
J.-P. TESSIER — Epicier-boucher-licencié, 2629 Petit Village, Gilford, Tél.: 661-1105
JULES THOMASSIN — Epicier-boucher, 253 avenue Brigitte, Laval, Tél.: 625-2435
ROGER VAILLANCOURT — Epicier-boucher-licencié, 399 Des Erables, St-Lambert, Lévis, Tél.: 889-3651
LEO VILLENEUVE — Epicier-boucher-licencié, 7710, 1re avenue, Québec 7, Tél.: 623-1527
GUY WARREN — Epicier-boucher-licencié, Pointe-au-Pic, Charlevoix, Tél.: 665-3024

Congédiement des employés parce qu'ils participent à la Guild

OTTAWA (P.C.) — Les employeurs congédient encore des employés parce qu'ils participent à l'organisation de cellule du syndicat American Newspaper Guild, a déclaré, mardi, M. Bob Rupert, représentant international du syndicat au Canada.

Témoignant devant le comité sénatorial chargé d'enquêter sur les moyens d'information du Canada, M. Rupert a déclaré qu'un employé canadien a été congédié la semaine dernière.

Il n'a pas fourni de détail, soulignant simplement qu'il n'est pas dans les habitudes du syndicat de traiter des problèmes d'organisation pendant que les démarches sont en cours.

Il a ajouté que le cas n'a pas été porté à l'attention du ministre du Travail puisqu'on n'a pas pu prouver quoi que ce soit, "mais nous sommes quand même convaincus qu'il a été congédié à cause de ses activités syndicales".

La "Guild" représente quelque 3,400 employés de rédactions et d'ateliers des journaux, de radio et télévision et de services de communications à travers le Canada. Le siège social est situé à Washington.

Si le syndicat peut prouver aux tribunaux gouvernementaux que le congédiement est relié aux activités syndicales, l'employé doit être réembauché, a-t-il expliqué.

LE SECRET

M. Glen Ogilvie, vice-président canadien du Guild, a déclaré au cours de l'audience que le syndicat désire que les journalistes aient légalement le droit de garder le secret sur leurs sources d'information.

Le sénateur Harper Prowse, L.-Alberta, qui a déjà fait du travail de journaliste, a souligné qu'un tel droit pourrait être dangereux entre les mains de journalistes peu scrupuleux.

En mettant en doute la nécessité de reconnaître légalement un tel droit, il a souligné que les journalistes peuvent déjà garder le secret sur leurs sources de renseignement, quoiqu'un ordre de cour peut les envoyer en prison pour quelques jours ou leur imposer une punition de quelques heures.

M. Rupert a souligné que la protection contre les journalistes peu scrupuleux revient aux rédacteurs supérieurs qui doivent juger de la validité de l'information avant de la publier.

M. Ogilvie a également déploré le règlement parlementaire qui interdit l'usage des caméras de télévision et de magnétophones durant les sessions de l'Assemblée législative.

M. Rupert a, pour sa part, souligné que 70 pour cent des membres du syndicat sont employés par les trois quotidiens torontois.

Il a noté qu'il était plus difficile d'organiser un syndicat dans des journaux plus petits à cause des nombreux changements dans le personnel.

Les éditeurs des plus petites villes ne veulent pas, non plus, payer les mêmes salaires que dans les grands centres, même si la marge des profits, est comparable, a-t-il ajouté en soulignant que le but du Guild est d'obtenir la parité de salaires.

Les salaires pour les débutants se comparent à ceux payés dans les autres entreprises. Mais le problème est de garder les journalistes d'expérience, ajoute M. Rupert.

Il a également fait remarquer que le Guild pourrait appuyer une législation visant à éviter les monopoles de différents moyens d'information, mais qu'il n'a pas de proposition précise.

CP Rail commande six locomotives de 2000 hp

MONTREAL — CP Raid a placé, à la division diesel de General Motors of Canada Ltd., une commande de six locomotives diesel électriques. Les locomotives auront 2,000 hp et quatre essieux. La commande de l'ordre de $1,800,000 est livrable en mai 1970.

Les locomotives du type manoeuvre seront construites à l'usine des locomotives de General Motors à London, en Ontario. Elles serviront au transport de marchandises sur les voies principales et les voies secondaires achalandées. Ce sont les premières locomotives de 2,000 hp acquises par CP Rail.

Ces locomotives, d'une grande souplesse, sont idéales pour ce genre de service, a dit M. H.W. Hayward, chef de la traction et du matériel roulant, à CP Rail. "D'une puissance amplement suffisante, leur exploitation devrait être plus économique que celle de locomotives plus puissantes".

Enquête sur les moyens d'information

Avertissement sévère contre l'ingérence du gouvernement (Costello)

OTTAWA (PC) — L'enquête sénatoriale sur les moyens d'information s'est ouverte, mardi, avec un ferme avertissement de l'Association des éditeurs de journaux quotidiens canadiens que toute ingérence du gouvernement dans ce domaine serait "un désastre".

M. Ralph Costello, président de l'AEJQC, et éditeur des quotidiens Telegraph - Journal et Times-Globe, de St-Jean, N.-B., a exhorté les 15 membres du comité sénatorial dirigé par le sénateur Keith Davey, ancien organisateur libéral, à être très prudents.

"Votre responsabilité, si je puis me permettre de vous souligner votre tâche avant que vous commenciez à me dicter comment faire mon travail, sera d'encourager des améliorations dans le domaine de l'information sans endommager ni détruire ce que vous espérez probablement améliorer, a déclaré M. Costello.

"Vous n'avez pas une tâche facile à remplir. Quels que soient vos buts et la grandeur de vos objectifs, toute décision qui entrainerait l'intervention du gouvernement serait nuisible, car toute ingérence du gouvernement nuirait au rôle de la presse libre et conduirait au désastre; désastre pour la presse et désastre pour le pays".

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Durant un interrogatoire qui a duré plus de deux heures, M. Costello a déclaré qu'il s'opposerait personnellement à tout genre de conseil de surveillance créé par le gouvernement ou avec la participation du gouvernement.

Il a souligné que les membres de l'AEJQC, qui représente tous les quotidiens canadiens, sauf 17 ont une opinion partagée sur un projet de création d'un conseil de presse qui agirait comme groupe disciplinaire.

L'AEJQC, un organisme qui s'occupe principalement de promouvoir les ventes et les recherches publicitaires, s'opposerait aussi à toute décision qui obligerait les journaux à justifier leurs taux publicitaires devant un comité.

Le sénateur Douglas Everrett L—Manitoba, avait demandé si ce serait porter atteinte à la liberté de presse que de traiter les journaux comme des services publics et leur demander de justifier leurs taux devant un comité qui n'aurait aucune juridiction sur le contenu éditorial du journal.

Le sénateur faisait allusion aux situations où un journal détient le monopole dans une région.

M. Costello a ajouté que le gouvernement trouverait le moyen de faire des pressions par l'entremise d'un tel comité de justification des taux.

Au point de vue professionnel, la presse canadienne s'est développée de façon fantastique au cours des 15 dernières années, a-t-il ajouté.

MEMBRES LIBRES

M. Costello a également souligné que l'AEJQC ne dicte pas de lignes de conduite à ses membres sur les questions nationales. Cela n'est pas le but ni le travail de l'organisme.

Est-ce que l'AEJQC critiquerait l'éditeur d'un journal qui propagerait la doctrine du séparatisme?

"Non, nous ne pourrions pas", a répliqué M. Costello.

Au sujet du droit de réplique pour "l'autre côté de la médaille", M. Costello a noté que les journaux assurent ce droit par l'entremise de la chronique des lettres à l'éditeur et par les recherches "des deux côtés de la médaille" par le journal lui-même.

Au sujet des journaux clandestins "anti-establishment", qui sont au moins au nombre de huit au Canada, M. Costello est d'avis qu'ils ont droit de publication dans une société libre.

Ils reflètent la jeunesse qui pousse, et qui a le droit d'exprimer ses points de vue. Toutefois, leurs habitudes et leur langage n'ont pas de place dans la presse régulière au Canada.

Soulignant qu'au cours des récentes élections à Toronto, le nombre de votants a diminué d'environ 2 pour cent en dépit d'un excellent travail de la part des trois quotidiens torontois, M. Davey a demandé si les journaux pouvait faire davantage pour pousser les électeurs à se rendre aux urnes.

M. Costello a rétorqué en souriant que la réponse est peut-tre ailleurs c'est-à-dire qu'on devrait peut-être choisir de meilleurs candidats.

Le sénateur Davey avait participé, à titre d'organisateur, à la campagne du candidat du parti libéral à la mairie de Toronto.

Papier toilette blanc — 4 ROUL. — Modèle — 59¢

Détersif en poudre — FORMAT GEANT — 12 ENZYMES! Bold — 95¢

GEM Roi des bas Prix

Breuvage instantané au chocolat — BTE 2 LB — Quik — 85¢

Chocolats assortis qualité, Moirs — BTE 5 LB — 3.09

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 13 DEC. - NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

LAITUE FRAICHE
Cat. no 1 - Californie (Etats-Unis) grosseur 24
21¢ chac.

CAROTTES FRAICHES — Categorie no 1 Québec - Canada — Sac 5 lb .39
RAISINS ROUGES "EMPEREUR" — Categorie no 1 - Californie (Etats-Unis) — 2 lb .39
CHOUX-FLEURS — Categorie no 1 - Californie (Etats-Unis) - Grosseur 16 — ch. .39
NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DES PLUS FRAIS ET DE LA MEILLEURE QUALITE

PYRAMIDE Gold Star

Bonne nouvelle... GRAND CONCOURS

Signez et déposez tous les coupons que vous avez accumulés durant la période du jeu pyramide dans la boite placée à cet effet chez votre marchand GEM.
Chaque coupon déposé vous donnera une chance de gagner lors du grand tirage qui aura lieu en janvier 1970.

5,000 GAGNANTS de 1,500 TIMBRES à cette occasion
Une autre chance de gagner des TIMBRES GOLD STAR

100,000 TIMBRES — Mme MARCEL POULIN — Vallée-Jonction, Cté Beauce


50,000 TIMBRES — Mme BENOIT NADEAU — 219, rue Joseph Caron, Rimouski


BOEUF DE L'OUEST
Rôti de surlonge désossé, tendre, délicieux
99¢ lb

JAMBON DEMI-COTTAGE — Empaqueté sous vide Lafleur — lb .89
SAUCISSES PUR LARD "BILOPAGE" — lb .69
GROSSES TOURTIERES — Produit vedette BILOPAGE — 16 oz .69
SAUCISSES FUMEES "HYGRADE" lb .57
SALAMI TOUT BOEUF Roll 12 oz .69

BISCUITS MELANGE CLUB — Bte 130 bisc. 1.09
BLE D'INDE EN CREME qualité choix — 5 btes 19 oz .95
SOUPE AUX TOMATES — 8 btes 10 oz .95

LESTOIL — NETTOYEUR A TOUT USAGE — bout. 16 oz .45
FLUSH A BYES — COUCHES DE PAPIER MEDIUMS OU PETITES — Bte 48 — 2.09
FLUSH A BYES — COUCHES DE PAPIER - FORMAT LARGE — Bte 48 — 2.29
CORDON BLEU — PATE DE VIANDE - CHOIX DE PLUSIEURS VARIETES — 2 btes 3 oz .37
STUART — ASSIETTES EN ALUMINIUM — 2 pqts 12 .65
GRENACHE — GARNITURE A TARTES - CHOIX DE 3 SAVEURS — 2 btes 20 oz .85

KRISPY KERNELS — ARACHIDES SALEES, ROUGES OU BLANCHES — Cello 9 oz .41
GATTUSO — OIGNONS SUCRES — Bocal 12 oz .43
MACLEANS — CREME DENTIFRICE ORD. OU A LA MENTHE — Format géant .55
VACHON — GATEAUX AU CARAMEL — Bte 12 .55
DOYON — MIEL LIQUIDE — Bocal 32 oz .75
ALBUM de TINTIN — AMUSANT ET INSTRUCTIF POUR LES JEUNES DE 7 A 77 ANS — Spécial .99

PAPIER MOUCHOIR BLANC — 2 btes 400 .69
L'EAU DE VICHY QUI FAIT DU BIEN — 2 bout. 32 oz .99
SHORTENING pour vos PATISSERIES — Domestic — 2 pqts 1 lb .69

VIAU — BISCUITS FEUILLE-D'ERABLE — Sac .39
CHRISTIE — POMMES DE TERRE MINI-CHIPS — Bte 5 oz .39
DOYON — MIEL LIQUIDE — Bocal 16 oz .39
KRISPY KERNELS — ARACHIDES SUR ECALES — Cello 14 oz .49
CROWN BRAND — SIROP DE MAIS — Bout. 3 lb .59
GATTUSO — OLIVES FARCIES — Jarre 15 oz .69

BRODIE — FARINE POUR VOS PATISSERIES — Sac 5 lb .69
BROMO SELTZER — SOULAGEMENT RAPIDE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC ET DE TETE — Format familial .79
LOWNEY'S — CHOCOLATS AUX CERISES — Bte 14 oz .99
VESTA — CHOCOLATS ASSORTIS - QUALITE, LOWNEY'S — Bte 5 lb 2.89
LOWNEY'S — CHOCOLATS BRIDGE MIX — Bte 5 lb 2.99
STONEY-CREEK — TOMATES - QUALITE, CHOIX — 3 btes 28 oz .89

GATEAU AUX FRUITS — Format 1 lb .69
MARGARINE POUR VOS CUISSONS — Blue Bonnet — Format 3 lb .89
EAU DE JAVEL CONCENTREE — Format 64 oz .43

NOUVEAU MAGASIN GEM
J.-P. Hébert Alimentation
Rue Principale Scott-Jonction
Tél. 387-6103
(BIERE & PORTER)

L'HUILE VEGETALE POUR VOS FRITURES — Bout. 32 oz .95
LAIT EN POUDRE INSTANTANE — Primus — Bte 3 lb 1.05
CAFE EN POUDRE INSTANTANE — Bocal 10 oz 1.59

LES ECHECS

A PALMA DE MAJORQUE

Le jeune Mecking, après un début fulgurant, a quelque peu ralenti, lorsqu'il a eu à rencontrer en 5e ronde, l'ex-champion du monde, Petrossian, et en 9e le champion actuel Spassky, si bien qu'on le trouve maintenant en 5e position, avec 5 points de gagnés seulement. Korchnoy est dans le même cas. La première place est maintenant occupée par Petrossian, avec 7 points. Il est suivi de près par Larsen, qui a six gains, une nulle et une perte (contre Mecking, en 1ère ronde). Spassky et Hort sont en 3e position, avec 6 points. Notons qu'il y a présentement plusieurs parties d'ajournées et que ce classement pourrait bien changer. Petrossian et Larsen se rencontreront en 15e ronde; c'est la dernière grosse partie de Larsen, d'ici la fin du tournoi. Résultats de la 10e ronde : Parma ½ - Spassky ½; Penrose 1, Mecking 0; Damjanovic ½, Medina ½; Hort ½, Bobotzov ½; Szabo ½, Petrossian ½; Korchnoy 0, Toran 1; Unzicker 1, Pomar 0; Panno ½, Najdorf ½; Diez del Corral 0, Larsen 1.

Bent Larsen n'a pas été trop affecté par sa défaite aux mains du jeune Enrique Mecking, en première ronde, puisqu'à la 10e, il talonne Petrossian en tête du classement. Voici comment les choses se sont passées dans la partie en question :

Blancs : Larsen (6½)
Noirs : Mecking (5)
Partie Fianchetto-Roi

1 g3, g6; 2 Fg2, Fg7; 3 Cç3, c5; 4 d3, Cç6; 5 Cf3, e6; 6 0-0, d5; 7 a3, Cgé7; 8 Tb1, 0-0; 9 Fd2, Tb8; 10 b4, ç:b4; 11 a:b4, b5; 12 é4, a5; 13 é:d5, C:b4; 14 d:e6, F:e6; 15 Cg5, Fd5; 16 Cgé4, Fç6; 17 Cé2, f5; 18 Cg5, F:g2; 19 R:g2, Céç6; 20 h4, h6; 21 Cf3, Rh7; 22 Fç3, F:ç3; 23 C:ç3, Cd4; 24 C:d4, D:d4; 25 Cé2, Dç5; 26 Tb2, Cd5; 27 Té1, f4; 28 g:f4, C:f4†; 29 C:f4, T:f4; 30 Dé2, Dd5†; 31 f3, Tbf8; 32 Tf1, b4; 33 Tbb1, T8f7; 34 Tbé1, T:h4; 35 Dé5, Dç6; 36 Tf2, Tg4†; 37 Rh1, T:f3; 38 Dé7†, Tf7†d; 39 Rh2, T:é7; 40 T:é7†, Rg8; 41 Abandonne.

N.091269 PHN

CINE BULLETIN

EXPLICATIONS

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS : E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: Le cocu magnifique (6) à 7.15. Téorama (2) à 9.20. Fin à 11.00.

CANARDIERE. — Le gendarme se marie à 12.45, 3.40, 6.40, 9.35. Capitaine Singrid à 2.10, 5.10, 8.10. Fin à 11.10 hres.

CAPITOL. — Représentation continue de 12.00 à 11.10. Assassinats en tous genres (4) à 12.30, 4.65, 7.35. Fraulein Doktor (4) à 2.25, 5.55, 9.30.

CARTIER. — Sur semaine: Les cinq hors-la-loi (—) à 7.15. Films à venir à 8.59. La griffe (—) à 9.10. Fin à 10.55. Samedi et dimanche: La griffe, à 1.45, 5.31, 9.11. Films à venir, à 3.30, 5.25, 9.00. Les cinq hors-la-loi, à 3.41, 7.16. Fin à 10.55.

EMPIRE. — Baisers volés (2) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.

IMPERIAL. — Vendredi, samedi et dimanche: Piege à San Francisco (5) à 1.00, 3.58. Dites jamais adieu (—) à 2.35, 7.43. Scotland Yard au parfum (—) à 4.24, 9.22. Fin à 11.16.

LAIRET: — Sur semaine: La griffe (—) à 9.10. Les cinq hors-la-loi (—) à 7.15. Films à venir à 8.59. Fin à 10.55. Samedi et dimanche: La griffe à 1.45, 5.31, 9.11. Films à venir à 3.30, 5.25, 9.00. Les cinq hors-la-loi à 3.41, 7.16. Fin à 10.55.

LE BIJOU. — Un homme pour l'éternité (—) à 6.00, 9.40. Les fausses ingénues (4) à 8.00. Fin à 11.40.

LIDO. — Pendulum (4) à 7.30. Cramponne-toi Jerry (—) à 9.20.

ODEON (Salle Dauphin). — Duffy, le renard de Tanger (couleurs) (5) à 12.30, 4.10, 7.40. Les jeunes fauves (couleurs) (—) à 2.20, 5.50, 9.30. Fin à 11.17. Samedi, première représentation à 4.00. (2e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Le mariage parfait (5) à 12.30, 3.55, 6.45, 10.00. L'homme à la Jaguar rouge (—) à 1.55, 5.10, 8.25. Fin à 11.27. (Deux films en couleurs). (2e semaine).

PARIS. — Autant en emporte le vent (5) à 12.05, 3.50 et 7.50 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Violences de la nuit (6) (couleurs) à 1.10, 4.40, 8.15. La nuit la plus chaude (6) (couleurs) à 2.45, 6.20, 9.50.

PRINCESSE. — Pyjama pour deux (5) à 1.00, 6.25. Le diable dans la peau (A-4) à 2.56, 8.29. Mirage de la vie (4) à 4.19, 9.47. Fin à 11.51.

SILLERY. — L'or des pistoléros (—) à 7.30. Peter Gunn détective spécial (—) à 9.10. Fin à 11.00.

STE-FOY (Salle Alouette). — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche: Monterey Pop (5) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00 et 9.00 hres. Fin à 11.00. En soirée: Monterey Pop à 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Continuelle, mercredi, samedi et dimanche: OSS espionnage à Tanger (6) à 1.15, 4.25, 7.40. Parlons femmes (6) à 3.00, 6.10, 9.20. En soirée: Parlons femmes à 6.10, 9.20. OSS espionnage à Tanger à 7.40. Fin à 11.00.

ST-ROMUALD. — En pays ennemi (5) à 7.30. Tous les héros sont morts (—) à 9.10.



AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m

BAL TABARIN
Ce soir : danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.r... — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.

BARIL D'HUITRE
Ce soir : spectacle, 10 h. 30 et 12 h. 30.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU BONNE-ENTENTE
Club "Le Barachois", piano-bar, ambiance de Montmartre. Danse tous les soirs à compter de 19 heures. Lundi, jour de relâche.

CHATEAU FRONTENAC
Danse avec orchestre. Discothèque.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "la cage".

CHEZ GERARD
Ce soir danse avec discothèque.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Artiste invitée cette semaine : CHANTAL PARY. Danse avec les Four Stars.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
"Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacthèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar à partir de 5.00 p.m. Lise Lévesque. A partir de 10.00 p.m. Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir : "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL CAROL
Danse avec l'orchestre "Blue Stars"

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar; Florient Lambert, danse.

LE BARILLET
Ce soir : Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

L'ITALIA
Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir, de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

MOTEL CARDINAL
Danse tous les soirs avec orchestre de choix.

MOTEL CARILLON
Bibiane — Marcel Robitaille — Danse avec orchestre, tous les soirs.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar. Le Rendez-vous : Orchestre Bob Plante, de 9.30 p.m. à la fermeture.

MOTEL UNIVERSEL
Danse tous les soirs avec orchestre.

RESTAURANT LA CLOCHE D'OR
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Modernistes" et Jany

RESTAURANT LE CAILLOU
Ce soir : Chantons en coeur et dansons, avec W. Gibson et son ensemble.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.

RESTAURANT LE VOO DOO
Danse tous les soirs, avec orchestre, et spectacle de Rythm' Blues.

Le public critique

La Société lyrique d'Aubigny

Dimanche, le 23 novembre dernier, à l'auditorium du Collège de Limoilou, nous avons eu le plaisir d'assister à la représentation de l'opéra "Faust" de Gounod par la Société Lyrique d'Aubigny.

Devant un public nombreux et enthousiaste, ces jeunes artistes ont démontré ce qu'un travail ardu et acharné peut produire, malgré l'absence de moyens financiers adéquats.

Bien que l'opéra fût présenté en costumes modernes, l'interprétation musicale a été scrupuleusement respectée; seuls quelques airs de moindre importance ont été retranchés, sans pour cela nuire à l'intrigue originale.

Avec sa maîtrise habituelle, Edwin Bélanger, dont la réputation n'est plus à faire, a assuré la direction de cette production.

Après quelques années d'absence, Roger Gosselin est enfin revenu à la scène. En plus de camper un Méphistophélès formidable il a su faire profiter les choeurs et les solistes de sa vaste expérience de la mise en scène; d'ailleurs la principale raison de son retour au spectacle est d'aider les jeunes qui débutent dans le métier.

Tous les solistes, pour la plupart des spectateurs, ont été une heureuse révélation; depuis Céline G. Larouche qui a interprété Marguerite avec brio, Guy Bélanger, le jeune Faust à qui beaucoup d'espoirs sont permis, Michel Laflamme, le vieux Faust, dans un rôle court mais très bien rendu, Yvon Mundviller, un Valentin talentueux qui a remplacé à la toute dernière minute le baryton qui devait remplir ce rôle, Denise Plamondon, un bien gentil Siebel à la voix fraiche, Michèle Samson, une dame Marthe qui a sans contredit l'étoffe d'une comédienne, et Jean-Pierre Audet qui a tenu le rôle de Wagner d'une manière impeccable.

De leur côté, les choeurs ont été aussi à la hauteur de la situation, malgré quelques faiblesses lors de certaines attaques; considérant leur inexpérience théâtrale on peut bien leur pardonner, dans le feu de l'action, d'avoir, à certains moments, négligé de porter leurs regards vers le directeur.

L'accompagnement, au piano par Sylvain Doyon et à l'orgue par Mme Marie-Cécile N. Gosselin, nous a fait publier l'absence d'un orchestre.

Quant aux décors, imaginés et créés de toute pièce par un choriste, Germain Villeneuve, ils étaient tout simplement magnifiques.

Dans son ensemble ce spectacle fut fort goûté de tous; devant une telle réussite due à un effort collectif et à un travail d'équipe soutenu, nous nous inquiétons du fait que les organismes qui ont pour mission d'encourager la culture au Québec, se désintéressent complètement d'un groupe comme celui de la Société Lyrique d'Aubigny, groupe qui ne demande qu'à faire éclore les jeunes talents de chez nous. L'apport d'une subvention permettrait à cette Société de présenter plus souvent à la population de Québec des spectacles de bon goût, comme celui auquel nous avons assisté le 23 novembre.

Félicitations à ces jeunes pour le courage déployé à surmonter bien des obstacles et le succès obtenu lors de leur apparution devant le grand public. Nous leur souhaitons toute la persévérance nécessaire pour que nous puissions, dans un avenir rapproché, assister encore une fois à un magnifique spectacle.

Jean-Claude Caron
1324, rue Marie-Rollet
Québec 6.

Le public critique

Avez-vous une opinion ?

Vous allez au spectacle. Le lendemain, vous cherchez peut-être à lire les opinions pontificales du critique-maison. Mais vous ne trouverez pas dans l'ACTION de telles critiques. La critique que vous lirez, ce sera la vôtre et celle d'autres spectateurs qui ont vu le spectacle avec vous.

Car, à l'ACTION, on fait confiance aux gens. On n'a plus la foi de leur imposer une critique d'un seul homme. Etes-vous d'accord ? Avez-vous une opinion sur les spectacles que vous voyez. Alors, écrivez votre critique à l'Action. Nous la publierons. Et nous y croirons.

Horoscope

JEUDI, 11 DECEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'acceptez pas de nouvelles obligations sans être certain de pouvoir les honorer. Vous encaisserez un gain intéressant.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Une journée qui commencera bien, mais qui vous donnera du fil à retordre, à certains moments. Influences mixtes.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Efforcez-vous de ne pas répéter aujourd'hui, les erreurs que vous commettiez hier. Certaines minutes vous paraîtront très longues.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vos dons manuels opéreront des changements intéressants dans votre décor, aussi bien que dans votre garde-robe.

24 juillet au 23 août (Lion) — Aspects planétaires généreux pour ceux qui travaillent avec leur tête autant qu'ils sont en mesure de le faire.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Le repos sera doublement profitable s'il vient après le travail. N'opposez pas sens artistique et sens pratique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Soyez raisonnable dans vos réclamations. L'attitude d'un collaborateur vous déconcerte.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Evitez le surménage sous toutes ses formes. Vous approchez à grands pas vers un heureux dénouement.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne travaillez pas contre le temps, il est préférable de le mettre de votre côté Heureuse rencontre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Intégrité et bonne humeur seront à la base de vos succès aujourd'hui. Vous aurez un choix difficile à faire.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous laissez pas abattre par une déception. Vous aurez un témoignage de gratitude à exprimer.

20 février au 20 mars (Poissons) — Il nous en coûtera d'être aimable à certains moments. Dépassez vos inquiétudes pour comprendre celles des autres.

SI VOUS ETES NE UN 11 DECEMBRE

Vos succès se suivront rapidement, l'un semblant appeler l'autre. Vous avez une personnalité vivante et un goût très prononcé des voyages. Vous faites votre part pour comprendre les autres, mais vous exigez qu'ils en fassent autant en ce qui vous concerne.

Baisers mignons

"Baisers volés" se déclarant une parenté avec "Les quatre cents coups" et qui se veut par ailleurs la suite ne semble pas devoir donner l'effet qu'a donné ce film de Truffault fait en 1958.

Une histoire assez banale d'un jeune démobilisé de l'armée qui réintègre la vie civile en faisant toutes sortes de métiers ne négligeant pas pour autant les opportunités amoureuses qui se présentent. Tantôt c'est sa jeune amie assez instable, tantôt c'est le trottoir ou la femme du patron. Le métier sur lequel le film s'attarde le plus, est celui de détective privé qui nous amène à connaître les moindres malheurs de la vie de personnes diverses. Ces petits mélodrames restent en effet dans leur petite dimension et excluent l'émotion qui aurait dû faire le sujet de "Baisers volés", baisers plutôt empruntés; loin d'un abus de confiance ou d'une escroquerie.

Possédant tout pour faire un chef-d'oeuvre, Truffault nous entretient plutôt dans une réalité sucrée sans faits saillants et aux antipodes de l'authentique réalisateur que nous connaissons. Les interprètes sont passables puisqu'ils n'ont rien de fantastique à faire, est-ce la mise en scène qui fait défaut ? Cela reste en suspens.

Toujours assez emballés quand il est donné de voir un Truffault, nous pouvons dire que celui-ci est décevant et que seule la curiosit éaura raison de cette démarche. Toute la chose est probablement voulue mais non convaincante. Mais Truffault n'aura pas perdu sa couronne pour tout cela.

Sabine POULIN

Elle veut jouer Hamlet

MONTECITO (P.A.) — Dame Judith Anderson, d'origine australienne, veut jouer le personnage de Hamlet, et déclare qu'elle ne sera pas la première femme à tenir ce rôle. D'autres comédiennes chevronnées ont incarné ce personnage au théâtre, notamment Sarah Bernhardt, Eva Le Gallienne, Eleanor Duse et Siobhan McKenna.

Dame Judith, maintenant domiciliée à Montecito, Californie, est âgée de 71 ans. Elle est la première actrice australienne qui ait reçu les insignes de l'Ordre de l'empire britannique.

Depuis des années, elles espérait jouer Hamlet, et ce rêve est sur le point de se réaliser. Elle sera la vedette d'une production qui sera présentée l'an prochain dans les collèges et universités de l'Amérique du Nord.

Un étincelant festival de musique, de chansons et de danses russes.



65 musiciens
avec de réputés solistes
de l'OPERA BOLSHOI
de l'OPERA DE LENINGRAD
des danseurs MOISEYEV

Tout le génie musical et l'exubérance du peuple russe éclatent dans cet éblouissant festival.

THEATRE CAPITOL

demain, vend. sam.
prochains 20h. 30
Première fois au Canada
Location : $3. à $5.



UN JOYEUX NOËL SE PRÉPARE À PLACE LAURIER!



Utilisons des Timbres de Noël

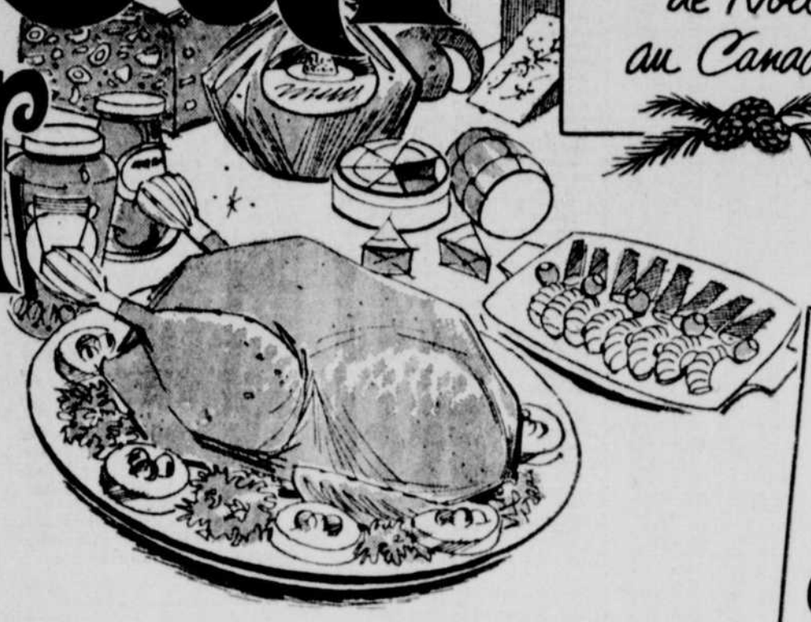
PLACE LAURIER

120 établissements sous un même toit
plus la chance de gagner $1,000. juste avant Noël... le 23 décembre!

PLACE LAURIER
ÇA C'EST UN CADEAU

DOMINION A LE meilleur pour Noël





Vraiment canadien

Le marché alimentaire de Noël au Canada



Pour obtenir **le meilleure** variété d'aliments de Noël . . . **le meilleure** valeur **et le meilleure qualité,** magasinez **au Dominion, le** magasin d'aliments **des Fêtes par excellence** au Canada. Vous trouverez **absolument de tout en étalage, à** partir du plus grand assortiment d'aliments de **réceptions . . . jusqu'aux riches produits saisonniers** pour Noël, qui sont **garantis** de rendre votre temps des Fêtes **un moment mémorable! Prenez la bonne décision maintenant** d'adopter Dominion, le magasin **par excellence d'aliments de Noël** au Canada!

Noël s'en vient très vite...

CORSAGE de NOEL très attrayants	ch.	39¢
GUIRLANDES BRILLANTES de NOEL		$1.00
GLACONS PAPIER ALUMINIUM	Le paquet	59¢
DECORATIONS d'arbres de Noël — formes variées	Bte	89¢
GUIRLANDES EN PLASTIQUE de HOUX		59¢
LUMIERES POUR ARBRES DE NOEL SCINTILLANTES	Paquet	45¢

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

PORC JEUNES, TENDRE — INSPECTE PAR LE GOUVERNEMENT

EPAULE de PORC lb. **59¢**

FRAIS — GENRE PICNIC

DEVANT de veau lb **89¢**
roulé, désossé

Bifteck de ronde lb **99¢**
ou rôti de croupe

ROTI de COTES lb **$1.09**
Nature de choix

HAMBURG FRAIS lb **55¢**
à chaque heure

PORC FRAIS lb **79¢**
haché — pour tourtière, ragoût

BACON SANS COUENNE Pqt 1 lb **86¢**
de marque Jubilee

SAUCISSES de PORC La lb **69¢**
par Bilopage

TOURTIERES Gros format **79¢**
Taflefer, Bilopage ou La Belle Fermière

SAUCISSES fumées Pqt 1 lb **59¢**
Hygrade

Smoked Meat 4 pqts 2 oz. **89¢**
Hygrade ou Coorsh

SALADE de chou 3/$1.00
du chef ou salade de patate Coorsh — 12 oz

FROMAGE TRANCHE Kraft Canadien, piment ou Old English	Pqt 8 oz.	38¢
MELANGES à GATEAUX assortis Robin Hood	2 pqts pour	89¢
PAPIER ALUMINIUM Reynold (18" x 25' 75¢)	Roul. 12" x 25'	39¢
SPAGHETTI CUIT Heinz — Spécial!	Bte 19 oz.	25¢
COCKTAIL AUX FRUITS DE CHOIX DOMINO	Boite 19 oz.	34¢

MAIS en GRAINS entiers Niblets — BAS PRIX!	Boite 12 oz.	24¢
POIS de fantaisie LeSieur Nos 1 et 2 (14 oz. 30¢)	Boite 10 oz.	23¢
ESSUIE-TOUT assortis Viva	Pqt 2 roul.	62¢
CHEEZ WHIZ de Kraft	Pot 16 oz.	72¢
KETCHUP — aux tomates	Bout. 15 oz.	30¢
PAPIER TOILETTE Viva	Pqt 2 roul.	34¢

Délices des Fêtes

OLIVES QUEEN La Reina	Pot 15 oz.	55¢
GHERKINS SUCRES moyens Oriental	Pot 13½ oz.	89¢
SAUCE à SALADES Miracle Whip	Pot 32 oz.	64¢
CROUSTILLES Hostess (cheddar swinger 10 oz.)	Pqt 11 oz.	69¢
Arachides cocktail Planter's	Pqt 20 oz.	79¢

Amandes de Noël

AMANDES Wasco	Paquet 1 lb	83¢
NOIX BRESIL Wasco	Pqt 1 lb	69¢
AVELINES Wasco	Pqt 1 lb	75¢
NOIX de Grenoble Wasco	Pqt 1 lb	98¢
NOIX MELANGEES Wasco (2 lb. $1.55)	Pqt 1 lb	79¢

Aliments Congelés

CHOUX de Bruxelles Domino Spécial!	Pqt 10 oz.	33¢
MAIS en GRAINS au beurre Domino	Pqt 20 oz.	63¢
EPINARDS en feuilles ou haché Domino	Pqt 12 oz.	26¢
FRAISES tranchées Domino	Pqt 15 oz.	47¢
Poisson et frites Flétan Rupert	Pqt 20 oz.	81¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS SAISONNIERS

ORANGES DE FLORIDE REMPLIES DE JUS — GROSSEUR 125	La douz.	39¢
POMMES CORTLAND de fantaisie — du Québec — fermes, croustillantes	Sac 5 lb.	47¢
CELERI FRAIS croustillant, de la Calif. Cat. No 1, gros. 48	Le pied	23¢
AVOCATS FRAIS GROS, DELICIEUX — de la Californie, E.-U.	2 pour	49¢
POIRES ANJOU DELICIEUSES — de FANTAISIE — DE L'OREGON	lb.	29¢

POMMES de TERRE de table du Nouv. Brns. No 1 du Canada — Sac 10 lb. **34¢**

BANANES grosses ou petites — lb. **12¢**
Mûries à point

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
TOUT EST GARANTI!

SPÉCIAL DES FÊTES
CAFE INSTANTANE NESCAFE
(14¢ de rabais - 6 oz $1.16)
24¢ de rabais — Pot 10 oz.
$1.61

SPÉCIAL DES FÊTES
BETTERAVES
marinées sucrées
HABITANT
Pot 24 oz.
33¢

SPÉCIAL DES FÊTES
SPECIAUX de notre PATISSERIE intérieure
2537, boul. Ste-Anne et Place Laurier
PAINS GATEAU
Dattes et noix ou sauce aux pommes — ch. **39¢**
PETITS PAINS
"Scone" frais, chauds — Douz. **25¢**

TOUT EST GARANTI!
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 13 décembre aux marchés DOMINION: Tous les magasins des villes de Québec et Montmagny.

Le marché d'aliments des Fêtes au Canada

DOMINION

COTES DES BOURSES

l'Action financière

Toronto

Tendance

TORONTO (P.C.) — La Bourse de Toronto a clôturé sur une note indécise, mardi, dans des échanges légers.

Le marché s'est ouvert en baisse, s'est ressaisi mais a perdu du terrain un peu avant la fermeture.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 356 contre 165. Un total de 2,128,000 actions ont changé de main au regard de 1,812,000 lundi.

Le marché est en baisse depuis les six dernières séances, et hier l'indice des industrielles a gagné .04 à 182.36.

Campbell Red Lake a perdu 1 point à 18 et Giant Yellowknife 50 cents à $8.25.

Dix des 17 compartiments aux industrielles étaient en baisse.

Aux valeurs mobilières, Peel-Elder a cédé 4 points à 21 et Block Bros, 1-8 à 7 1-4.

Banque de Nouvelle-Ecosse a majoré de 3-8 à 22 3-4, tandis que Northgate a glissé de 1-4 à 13 5-8. Oshawa A a acquis 1-8 à 26.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la Presse CANADIENNE

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	ch'ge
Abitibi	35366	12⅛	10⅞	11⅞	+ ⅛
Simpsns	16650	19⅝	19½	19½	— ⅛
Aquitne	16105	20½	19¼	20¼	+ ⅞
Home A	12966	29	27¼	27¼	— ¼
Loeb M	12755	6⅝	6¼	6⅜	— ¼

MINES

Mttgmi	30437	26¼	24½	25⅛	+ ⅛
Donalda	28200	33	31	32	— 1
N Senat	24500	22	20	20	— 2
Pce Ex	24300	92	88	88	— 3
Green P	23500	27	23	26	+ 4

PETROLES

N Davis	99000	21	18	18	— 3
Dynmic	24650	157	148	151	— 9
Permo	20675	98	93	94	— 4
Am Lar	19000	15½	15	15	— ½
N Cont	18700	117	114	117	+ 3

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abel Black	1325	5⅞	5⅝	5⅝
Abitibi	35366	12⅛	10⅞	11⅞
Acklands	225	11	11	11
Acres Ltd	3300	19	18¾	19
Agra vegt	1220	8⅛	8	8
Agratec I	2450	9	8½	9
Aimco Ind	300	11½	11½	11½
Alta Gas T	665	39	38¼	38½
Alta G D p	11	110	110	110
Alta Nat	150	23	23	23
Algo Cent	936	6⅞	6¾	6¾
Algoma St	2970	14	14	14
Algonq pr	300	275	275	275
Alcan	4219	27⅞	27⅝	27½
Alcan pr	442	32¼	32	32
Allarco Dv	625	7	7	7
Almin 2 p	50	35	35	35
Anglo-Cn	600	6¾	6¾	6¾
Anglo-C pr	200	16	16	16
Ang CT 4½	25	28¼	28¼	28½
Anthes B p	210	71⅞	71⅝	71⅝
Anthes B p	210	71	71	71
Aquitin	16105	20½	19¼	20¼
Argus 260 p	210	34¾	34¾	34¾
Argus C pr	1610	12¼	12	12
Asbestos	355	26½	25⅝	25⅝
Atco Ind	1060	14¾	14¾	14¾
Atl Sugar	2575	7⅛	7	7
Atl Sug A	280	15½	15½	15½
Atl Sug pr	220	59½	59½	59½
Atl Sug w	100	215	215	215
Auto El	1200	8½	8⅛	8⅛
Auto Hard	300	8½	8½	8½
BACM Ind	100	21	21	21
Bah C D	18950	57	55	56
Bank Mtl	6779	16⅜	16⅛	16½
Bank N S	2219	22⅞	22⅜	22¾
Bank N S r	51680	47	43	45
Bartaco	275	11	11	11
Beaver Eng	2333	7⅛	7	7⅛
Beaver L	1300	16¼	16½	16½
Beaver A	28	13⅞	13⅞	13⅞
Becker B p	275	11	11	11
Belding L	400	9⅜	9	9⅜
Belding w	700	310	700	300
Bell Canad	4509	42½	42	42½
Block Bros	2925	7⅜	7¼	7¼
Bomberder	8620	19½	19⅛	19½
Bow valy	200	18¼	18	18
Bow-M pr	40	37½	37½	37½
Bramalea	5320	5	470	470
Bramal w	180	340	340	340
Brascan	1529	15	14⅝	15
BC Forest	25	35	35	35
BC Sugar	1476	18	17⅞	18
BC Sugar p	220	15	15	15
BC Phone	185	68⅞	68	68⅞
BC Ph 6 pr	211	77	75	75
BC Ph 4¾ p	225	61	59½	59½
BC Ph 1956	210	61¾	61¾	61¾
BC Ph 4.84	225	17½	17½	17½
BC Ph 5.15	225	69¾	68¾	69¾
Brinco	7596	5⅛	5	5
Budd Auto	575	6½	6½	6½
Burns Fds	445	25	24½	25
Cad Dev	175	6⅞	6⅝	6⅞
Cad Dev b p	210	17	17	17
CAE Ind	9715	6⅝	6⅝	6⅝
Calgary P	2200	23	22½	23
Calvrt Dle	490	90	90	90
Cambridg	100	7	7	7
Campeau	1010	6	5⅞	5⅞
CD Sugar	320	36¼	36¼	36¼
Can Cem	284	30	29¾	29¾
Can Cem p	22	18½	18½	18½
Can Malt	210	22¼	22¼	22¼
Can Malt p	900	92	92	92
C Nor West	1200	265	255	255
C Packrs	150	19¾	19¾	19¾
Can Perm	1582	12	11⅞	11½
CSL	1866	30	30	30
CSL pr	340	450	450	450
Cdn Brew	3900	9	8¾	9
C Brew A p	25	29⅝	29⅜	29⅝
C Brew B p	100	38	38	38
CB Alum A	100	20	20	20
Cdn Can A	360	6½	6⅜	6⅜
C Chem w	4750	90	82	88
CC Manag	200	53½	53½	53½
Cdn Equty	1793	8	8	8
C Curtis	400	92	92	92
C Found	25	5⅛	5⅛	5⅛
C Found pr	26	12⅜	11½	11½
CGE pr	250	27½	27¼	27¼
CG Invest	23	64	64	64
CG Sec A	400	10	10	10
C Goldie	2400	7	6⅜	6⅜
C Hydro	871	15½	15¼	15½
C Imp Bank	6690	22½	21⅞	22¼
C Ind Gas	2184	10	9¾	9¾
CI L	1220	14½	14	14¼
C Interurb	550	375	360	365
C Interurb p	500	8¼	7½	7½
C Marconi	400	485	480	480
CP Inve pr	2620	30¾	30½	30⅝
CP Inve w	5960	750	720	720
CPR	5693	68½	67¼	67½
Cdn Salt	100	15¼	15¼	15¼
Cdn Tire	116	73	73	73
Cdn Tire A	2375	67½	66½	66½
C Utilties	25	36⅛	36⅛	36⅝
C Util w	270	800	800	800
C Westing	2035	11⅜	11⅛	11⅝
Canron	150	17½	17½	17½
Cantend B	1000	9	7¾	9
Capit Div	9310	325	305	305
Cara	950	8	8	8
Carrier JD	100	14	14	14
Carrier w	100	975	975	975
Cassidy L	250	405	405	405
Cassidy A p	400	9	8¾	8¾
CDRH Ltd	1536	8¾	8½	8½
Cti Fund A	225	6	6	6
Chat-Gal	100	12¼	12¼	12¼
Chemcell	2420	9¼	9¼	9¼
Chem 175 p	25	25	25	25
Chrysler	290	37	37	37
Clairton	4000	155	145	150
Codville A	250	440	440	440
Columbia	200	8	7¾	7¾
Columbia p	200	18¼	18¼	18¼
Cominco	8845	31	30¼	30¾
C Holiday I	760	14	13⅝	13⅝
C Savings	400	11⅜	11½	11½
Compro	400	225	220	220
Comb Ins	171	65	65	65
Computel	1800	11	10¾	10¾
Con Bath	2575	22½	22¼	22⅜
Con Bath p	245	20	19½	20
Con Bath w	1070	240	235	235
Con Bldg	3520	140	125	125
Con Bldg p	100	400	400	400
Con Textie	100	13¾	13¾	13¾
Con Distrb	3140	18	17⅝	18
Cons Ga	8206	15⅜	15	15⅛
Control F	1750	475	465	465
Corby vt	75	27	26¾	27
Corontan	3600	170	160	160
Corontn p	1100	200	190	190
Corp Food	220	11⅜	11⅛	11⅜
Costain R	100	5¼	5¼	5¼
Couvret P	280	7½	7¼	7¼
Crain R L	3250	22	21¾	22
Crestbrk	845	10	9⅞	9⅞
Crush Intl	490	14⅜	14¾	14⅜
Cummngs	4200	10½	10½	10½
Cygnus A	2725	6¾	6¼	6¼
Cygnus B	2675	6⅞	6¼	6¼
Delta Elec	200	210	205	205
Distl Seag	1085	53⅜	53⅜	53⅜
Dome Pete	284	75¾	74½	75¾
Dom ng p	210	70	70	70
D Bridge	870	14	14	14
D Citrus	300	6½	6¼	6¼
Dofasco	2395	22⅞	22½	22⅝
Dofasco p	50	73½	73	73
Dom Glass	150	18⅞	18½	18⅝
Dom Lime	100	380	380	380
D Lime w	300	90	90	90
Dom Store	1510	13¾	13½	13¾
Domtar	9105	15	14½	14¾
D Textile	225	12⅜	12⅜	12⅜
Donlee M	500	15¼	15	15¼
Douglas L	600	215	215	215
DRG Ltd	810	12¾	12½	12¾
Dupont	1250	26	25½	25½
Dylex Div	100	11	11	11
Dylex D A	1425	9	8¾	8¾
Eddy Mtch	275	21	21	21
E-L Fin	2550	10	9⅝	9⅝
E-L Fin w	300	430	420	430
Electro Ltd	1565	38	37¼	37¾
Electro p	225	70	70	70
Erie D	100	13⅝	13¼	13½
Erie D A	300	13¾	13½	13¾
Exquisite	500	5½	5½	5½
Falcon	4006	166	164	164¼
Fam Play	1785	12¾	12½	12½
Fed Grain	3750	5⅜	5⅜	5½
Fibre	300	425	420	420
Finning T	320	11½	11	11
Fleet Mfg	1400	160	155	160
Ford Cnda	500	61	61	61
F Seasons	950	10¾	10⅝	10⅝
FPE Pion	226	14½	14½	14½
FPE Pn pr	65	57	57	57
Fraser	3135	25	27¾	29
Fruehauf	210	18¾	18¾	18¾
Gaz Metr	228	6¼	6¼	6¼
Gaz 5.40 p	350	65½	64¼	64½
Gaz 5.40 p	350	65½	64¼	64¼
Gaz 5½ pr	185	67½	67½	67½
Gen Distrb	710	15	15	15
GMC	36	74	74	74
G P Mfg A	25	32¼	32¼	32½
Genstar L	200	12¾	12½	12½
Gesco Dis	200	9¾	9½	9½
Gdn Mang	390	11	11	11
Glendale	400	8	7¾	7¾
Goodyear p	218	33	32½	33
G Mckay B	125	20	20	20
Greb Ind	100	7½	7½	7½
GL Paper	1620	24	23½	24
GN Capital	2600	7	6⅝	7
Gt W Life	782	136	130	132½
Gt W Sadd	900	6	5¾	5¾
G Wpg Gas	216	40	40	40
Greyhnd	885	12¾	12⅜	12⅜
Guar Trst	610	10	9¾	9¾
Gulf Can	3430	17¼	16⅝	16⅝
Halifax D	2700	230	205	265
Hand Chm	100	13	13	13
Hardee	7600	110	95	100
Hardee pr	25	55	55	55
Hard Crp A	150	17	17	17
Harlequin	150	7¾	7¾	7¾
Harris J S	400	370	365	365
Harveys F	1720	6	5¾	5¾
Hawker S	2032	285	275	285
Hawker pr	220	58	58	58
Hays Dna	304	11	10⅞	10⅞
Ho OA	12966	29	27¼	27½
Home B	1335	28	26½	26½
Horne Pit	1700	300	295	295
H Bramor	200	5¼	5¼	5¼
H Stein Elc	100	7¾	7¾	7¾
Howdn DH	300	5¾	5¾	5¾
H Bay Co	220	20	19½	20
HB Oil Gas	607	43½	42	43
Hunter D	950	12	11⅞	11⅞
Huron Eri	2200	17¼	17	17
Husky Oil	890	12⅝	12½	12⅝
Husky B pr	215	39½	39½	39½
Husky D w	100	700	700	700
Imp Gen	200	365	350	350
Imp Gen w	400	105	105	105
Imp Life	60	163¾	163¾	163¾
Imp O	10127	16⅝	16½	16½
Imp Tob	275	12	12	12
Income Di	210	7¾	7¾	7¾
Inc Dis w	102	200	200	200
Indusmin	100	16	16	16
Ind Accept	2630	14¾	14¾	14¾
In Acc	800	545	520	520
Ingersol	1300	7½	7½	7½
Inglis	600	14	14	14
Inland Gas	1150	10⅜	10¼	10¼
Inland G p	250	13½	13½	13½
Inspiratin	4200	49	46	49
Inspiratin p	105	9¼	9¼	9¼
Intr Cty w	1000	460	460	460
Intrmetco	100	470	470	470
IBM	80	384	384	384
IMC	200	13	13	13
Int Nickel	12368	45¾	44⅝	45½
Int Util	1243	27¼	27	27½
Int Util A	260	28¾	28⅝	28¾
Int Util pr	215	24¾	24¾	24¾
Int Div	500	150	150	150
Intpr Pipe	8662	22¾	22¼	22½
Int Pipe w	2975	10½	10⅜	10⅜
Intpr Steel	600	455	450	450
Intpr Stl pr	100	16½	16½	16½
Inv Group	240	12	12	12
Inv Grp A	323	16½	16½	16½
Inv Grp 5 p	1430	26	25¾	25¾
In Overseas	535	35½	34	35¼
Irwin Toy	1700	15⅝	15½	15½
ITL Ind	1045	13½	13½	13½
IWC Ind	10200	425	410	410
James Ind	4968	5¾	5¾	5⅝
Jefferson	3895	11¾	10⅝	10⅝
Jefferson w	160	495	495	495
Jockey C	162	5	5	5
Jockey 2 p	300	6⅝	6⅜	6½
Kaiser Re	1650	16⅞	16⅜	16⅞
Kaps Tran	2725	11	10⅜	10⅝
Keeprite P	735	12¾	12½	12½
Kelly D A	300	7¼	7¼	7¼
Kelsey H	400	12	12	12
Kenting	125	17	17	17
Koffler	2675	13½	12¼	12¾
Labatt	1229	29½	29	29½
Labatt pr	725	29½	29½	29½
Laidlaw M	6115	8¾	8⅝	8¾
L Ont Cem	1850	285	285	285
Laura Sec	100	13¾	13¾	13¾
Lau Fin	2642	6⅞	6¼	6⅝
Lau Fn 140	250	15¼	15¼	15¼
Leigh Inst	1480	24½	22¼	22½
Leons Fur	1000	5½	5½	5½
Levy	138	17½	17½	17½
Levy A pr	500	7⅜	7⅜	7⅜
Life Inves	250	9¼	9¼	9¼
Lob Co A	950	6⅞	6¾	6¾
Lob Co B	755	6⅞	6¾	6¾
Lob Co pr	25	33	33	33
Lob G A pr	240	19⅜	19⅛	19⅜
Lob G B pr	275	22	21¼	22
Lob Groc	25	75	75	75
Lob Inc	500	7¼	7¼	7¼
Loeb M	12755	6¾	6¼	6⅜
Logistec C	300	6½	6½	6½
Maclarn A	375	20	20	20
Maclarn B	100	21¾	21½	21¾
Maclean H	300	19½	19½	19½
MB Ltd	1605	33	33	33
Magna El	300	8½	8½	8½
Magnetex	1950	205	200	200
Major H D	650	190	190	190
Manoir In	100	215	215	215
M Lf Mills	1220	16¼	16⅛	16¼
Maritime	175	16⅜	16⅜	16⅜
Markboro	100	5	5	5
Markboro w	200	175	175	175
Mass-Fer	3336	16¾	16	16½
McBrin p	200	6½	5½	5½
McLaghln	400	9⅜	9¼	9¼
MEPC	300	435	410	435
MEPC p	200	18	18	18
MEPC w	300	100	100	100
Melchers	170	13½	13¼	13¼
Met Stores	5050	29	28¾	29
Milt Brick	130	6½	6½	6½
MLW Wor	600	13½	13¼	13¼
Molson A	3930	21¾	21¾	21¾
Molson B	561	21½	21¼	21½
Montex	1000	85	85	85
Mnt Trst	200	12¼	12¼	12¼
Moore	4785	35⅜	35¼	35⅜
Morse A	220	15⅞	15⅞	15⅞
Morse B	265	20½	20½	20½
Murphy	300	7½	7½	7½
Murphy pr	215	24	24	24
Nabrs Dig	150	25¾	25¾	25¾
Na Chrs I	350	5¾	5¾	5¾
Nat Odug	100	8½	8½	8½
Nat Drug p	250	9¾	9¾	9¾
Nat Hees	50	400	315	350
Nat Hees p	100	5½	5½	5½
Nat Trust	200	21½	21½	21½
Neonex I	2032	9⅛	8¾	8⅞
NB Tel	2135	12	12	12
N Provid D	2500	140	135	135
Nia Wire B	250	17	17	17
Noranda	3802	35	34¼	34½
Nor Cti G	9537	15⅜	14½	14½
Nor Cti A p	220	24	24	24
Nor Ctl B p	2695	27¾	27¼	27¼
Nor Ctl w	200	660	650	660
Nu West H	300	5¾	5½	5½
Ocean Cm	200	22½	22¼	22½
Okanagan	1400	340	340	340
Orlando R	200	7½	7	7½
OSF Ind	4165	8½	7	7½
Oshawa A	1452	26½	26	26
Oshawa w	4536	520	490	505
Overlnd 2 p	700	440	416	425
Pac Pete	4600	26	25⅜	25⅝
Peace Riv	900	385	385	385
Peel Elder	235	21	21	21
Pembina	375	21⅞	21¼	21⅝
Penningtns	900	6¾	6¾	6¾
Petrofina	932	15⅛	15	15⅛
Phillips Cb	350	6	6	6
Pitts Eng	205	23⅜	23⅛	23⅜
Poto Eng	250	18¼	18¼	18¼
Pow Corp	1870	12⅜	12⅛	12¼
Pow Corp	1870	12⅜	12⅛	12¼
Pow Cp pr	225	33	33	33
Price Com	5900	16¼	16	16⅛
Quinte A	450	16⅞	16¾	16¾
Rank Org	7250	16½	16⅛	16⅜
Readers D	200	6	6	6
Reed Oslr	1650	23¼	23¼	23¼
Reichhold	100	10½	10½	10½
Reitman	150	19¾	19¾	19¾
Reitman A	125	15½	15½	15½
Riley D	2300	390	370	370
R Little A	2105	11⅛	11⅛	11⅛
Rolland	500	5½	5½	5½
Rothman	100	19	19	19
Rothm B p	300	21½	21½	21½
Royal Bnk	2771	22½	22⅜	22⅜
Royal Trst	115	27⅞	27½	27⅝
Russell H	725	16½	16⅛	16⅜
Russl H p	600	19¼	19	19¼
St L Corp p	25	70	70	70
St Maurice	3100	125	120	125
Sayvette	700	5	5	5
Schneid	125	11¾	11⅝	11⅝
Schneid b p	200	7¼	7¼	7¼
Scintrex	250	12	12	12
Scot York	900	21⅜	21⅛	21⅜
Scot Mis pr	250	6½	6½	6⅝
Scot Paper	450	24⅞	24¾	24¾
Scotts	5700	9⅞	9½	9⅝
Seaway M	2080	8½	8¼	8¼
Seaway pr	4075	495	480	480
Seaway w	700	160	155	155
Secur Cap	1200	315	305	305
Select P	200	325	325	325
Selkirk A	130	15⅞	15⅞	15⅞
Shaw LE A	150	8½	8½	8½
Shaw Pipe	3625	16⅛	15¾	16
Shell Inv p	1663	29	28¾	28¾
Shell Inv w	1450	12⅞	12½	12½
Shell Can	5892	29⅛	28¼	28¾
Shuliy's	210	8½	8½	8½
Sifton Pro	210	410	400	410
Silverwd A	100	22½	22½	22½
Simps	16650	19⅜	19½	19½
Simpson S	116	27	27	27
SKD Mfg	425	8¾	8½	8¾
Skyline H	225	9½	9½	9½
Slater Stl	2650	12¾	12¼	12½
Slat Steel p	100	14¼	14¼	14¾
Slater A w	500	420	400	400
Slate Wadk	1400	5⅞	5¾	5⅞
Southam	400	64	63	63½
Stafford	300	365	360	360
St Brodcst	1500	13¼	13	13¼
St Paving	100	8½	8½	8½
Steel Can	2745	21¾	21¾	21¾
Steinbg A	770	11	10⅝	11
Ster Trust	750	7½	7½	7½
Stuart Hse	100	5¼	5¼	5¼
Supfst com	105	7¼	7¼	7¼
Supfest od	125	37	36	37
Surpass C	200	350	350	350
Tamblyn	70	27⅝	27⅜	27⅝
Texaco	365	24¼	24¼	24¼
Texas Gu S	275	23¼	23¼	23¼
Thd C G Inv	100	11	11	11
Thom Nes	120	21¼	21¼	21¼
Thom N pr	100	47	47	47
Toromont	1900	140	135	135
Tor Dm Bk	2362	22	21⅝	22
Traders A	450	10⅞	10¾	10⅝
Trader A p	250	22¾	22¾	22¾
Trader B p	60	25	25	25
Trader 65 w	1150	215	205	205
Trader 66 w	250	360	350	360
Trader 60 w	210	360	360	360
Transair	100	430	430	430
Tr Can PL	9830	31⅞	31⅜	31¾
Tr Can Pl p	25	35	35	35
Tr Can A pr	74	62½	62½	62½
Tr Can P w	250	900	900	900
Tdans Mt	3055	16⅛	15⅞	16
Trans PPL	250	12¾	12¼	12¾
Trizec Crp	4600	135	130	130
Trizec w	1300	48	40	48
UNAS Inv	400	16½	16½	16½
Union Acc	500	6¾	6¾	6¾
Un Ac 1 p	60	40½	40½	40½
Un Acc 2 p	300	6¾	6¾	6¾
Un Carbid	150	15¼	15¼	15¼
U Gass	12493	14½	14½	14½
Union Oil	605	42¼	42¼	42½
Un Fn Mgt	300	12¾	12	12
Un Wburn	500	11¾	11¼	11¾
U Wbn 6½ p	100	39½	39½	39½
Van Ness	2550	220	205	215
Vascan	1525	9¾	9	9¼
Versafd	4175	20½	20½	20½
Venpower	300	72	70	70
Versatile	125	6½	6½	6½
Versatile A	600	5⅝	5⅝	5⅝
Vic G Tr	3110	16¾	16¾	16¾
Vic Wood	700	7	6¾	7
Villecentre	450	8¼	8	8¼
Vulcan	300	7¾	7¾	7¾
Wajax	250	9¾	9¼	9¾
Walk GW	3052	47½	46½	46½
Weldwod	50	18¾	18	18
Wstburne	350	11	11	11
Wburn wt	300	650	650	650
Weste'st	1425	25	25	25
West Ind	200	205	205	205
Westeel	200	12¼	12¼	12¼
C Cdn Seed	550	180	175	175
W Pacific	1361	495	485	485
Westan	1855	23	22½	22¾
Wstn 4½ p	55	65½	65½	65½
White P A p	150	20	20	20
White P w	2100	760	740	760
Woodwd A	1550	19⅝	19½	19½
YR Prop	4025	7½	7	7½
Zellers	500	12⅞	12⅝	12⅞

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	2000	12½	12½	12½
Acme Gas	2220	16½	16	16
Advocate	1700	252	246	246
Agnico	5300	100	100	100
Allied Mng	600	100	100	100
Am Larder	3700	70	64	68
Ang Ruyn	700	84	84	84
Ang U Dev	1500	71	70	71
Area	300	315	305	305
Argosy	5050	75	65	70
Armore	17100	18	17	18
Asoc Pore	1001	33	33	33
Atl C Cop	2028	55	55	55
Atlas Yk	3000	9	9	9
Aunor	1400	245	240	240
Avoca M	1200	130	125	125
Bankeno	2270	585	550	555
Bankfield	3500	9	8½	8½
Barex	500	43	43	43
Barnat	500	52	52	52
B-Dqu	1000	18	18	18
Belletere	2500	15½	15½	15½
Bethim	3153	18¾	18⅜	18½
Bl Nama	2375	24	24	24
Bl Bay	14500	10½	10	10
Bl Hawk	500	59

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	volume
30 Inds	263.20	264.42	258.18	263.79	—1.25	1,107,800
20 Rails	174.91	176.90	173.08	173.96	—1.69	256,100
15 Utils	106.09	108.00	105.41	106.31	—1.12	307,900
65 Sticks	256.90	261.58	255.81	257.53	—1.40	1,671,800

Bénéfices nets

Par la Presse CANADIENNE

Canadian Hydrocarbons Ltd., pour les neuf mois écoulés au 30 septembre 1969: $2,877,246 ou 54 cents l'action au regard de $1,891,370 ou 34 cents en 1969.

G. Tamblyn Ltd., pour les six mois terminés au 11 octobre 1969: $224,516 comparativement à $276,087.

PROVINCE de QUEBEC
Municipalité de
VAL ST-MICHEL
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le Conseil revisera le rôle d'évaluation à l'ajournement de sa session régulière qui sera tenue à l'heure et au lieu ordinaires des séances le quinzième jour du mois de décembre 1969.

DONNE à Val St-Michel ce neuvième jour de décembre, mil neuf cent soixante-neuf.

Secrétaire-Trésorier,
ODINA ARTEAU

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10297
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 6 janvier 1970

Divers postes

FOURNITURE DE HUIT CENT TRENTE-HUIT (838) COLONNES ISOLANTES 735 kV ET DEUX CENT SOIXANTE-HUIT (268) COLONNES ISOLANTES 315 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 3 décembre 1969

Fruits et légumes

MONTREAL. (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes : McIntosh, $2.50 à $2.75; 3 po. et plus, $3.25 à $3.50; Wolf River, $2 à $2.25 le boisseau; Cortland, $2.50 le boisseau.

LEGUMES

Betteraves : $2.25 à $2.50 les 50 lbs.

Carottes : $2.2 5à $2.50 les 50 lbs; $3 à 3.25 les 24 cellos de 2 lbs.

Choux : $2 à $2.25 pour 18; Savoy, $2 à $2.25 pour 12; rouges, $2.00 pour 12.

Choux chinois : $2.50 à $2.75 pour 15.

Oignons : $2.25 à $2.50 les 50 lbs; les gros, $3.50 à $3.75 les 50 lbs.

Panais: $2 à $2.25 le boisseau; $2.25 à $2.50 cellos de 12 par 2 lbs.

Poireaux : $1.25 la doz.

Pommes de terre : $1.15 à $1.25 les 50 lbs; .60 à .70 les 25 lbs.

Rutabaga : $2 à $2.25 les 50 lbs; $2.50 à $2.75 le boisseau.

Arbres de Noël : $8 la doz.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTR-69-10302
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 6 janvier 1970

St-Casimir et Berthier, P.Q.
FOURNITURE DE QUINCAILLERIE POUR LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de TRENTE-CINQ MILLE DOLLARS ($35,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 27 novembre 1969

la ville de québec

APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que des soumissions cachetées seront reçues par la ville de Québec, pour des propositions de développement pour environ deux cents (200) logements à loyer modique à être érigés aux coins des rues Crémazie, Bourlamaque et St-Cyrille, suivant le programme établi par la ville.

Les promoteurs-soumissionnaires s'engagent à élaborer des plans et devis sommaires et à construire dans les délais prescrits à un prix global et forfaitaire.

Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant sa place d'affaires dans la province de Québec, est invitée à soumissionner.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 15:00 heures (H.N.E.) mercredi le 21 janvier 1970, au bureau du greffier de la ville, à l'Hôtel de Ville.

La ville ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le choix de la proposition sera fonction du coût et de la qualité architecturale des projets soumis. Les plans et devis doivent être signés par un architecte, membre en règle de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

Le projet retenu sera soumis à la Société d'habitation du Québec par la ville, aux termes de l'article 51 de la loi de la SHQ.

Sur l'approbation de la SHQ, le promoteur choisi sera tenu de compléter ses plans et devis avant de commencer sa construction.

Les intéressés peuvent se procurer les documents requis et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au service d'urbanisme, ch. 551, Hôtel de Ville, Québec 4, P. Q. — Tél. : 522-7041, poste 309.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE,
ANTOINE CARRIER, avocat.

Fonds mutuels

Par la Presse Canadienne

	Offre	Dem.
Abbey Nth Am Fund	—	—
A.G.F. Special	3.56	—
All Cdn Com	7.86	8.59
All Cdn Div	9.30	10.17
All Cdn ven	4.26	4.65
American Growth	6.21	6.82
Andreae Equity	3.91	4.27
Associate Investors	5.29	5.34
Beacon Growth	6.76	7.06
Canada Growth	6.66	7.34
Canada Security	—	—
Canagex	10.21	10.64
Cdn Channing ven	6.70	7.34
Cdn Gas Energy	12.92	14.16
Cdn Investment Fund	4.38	4.81
Cdn Scudder Fund	20.39	20.39
Cdn Sec Growth	4.95	5.42
Cdn S.A. Gold Fund	4.24	4.64
Cdn Trusteed	4.62	5.06
Canafund	62.03	65.13
Capital Growth	8.74	8.96
x-Chase Fund	11.34	12.28
Collective Mutual	7.16	7.87
Commonwealth Intl	12.65	14.74
Commonwealth Int Lev	3.82	4.24
x-Competitive Capital	8.01	8.78
Corporate Investors	5.90	6.45
Corporate Investors St Fd	6.43	6.59
x-Dividend Shares	3.54	3.88
Dominion Compound	—	—
x-Dreyfus	12.80	14.03
Entarea Investment	5.78	6.32
Federated Financial	4.90	5.38
Federated Growth	5.54	6.09
x-Fidelity Trend	24.50	26.87
First Participating	18.53	20.25
Fraser Growth	3.60	3.95
Gis Compound	9.71	10.64
Gis Income	3.90	4.27
Growth Equity	7.27	7.99
Guardian Growth	—	—
Harvard	—	—
IOS venture	4.71	5.15
Industrial Growth	—	—
International Growth	6.77	7.40
x-Keystone Cust S-1	17.78	19.40
x-Keystone Cust S-4	5.13	5.60
x-Keystone Cust K-2	5.23	5.72
x-Lexington Research	15.16	16.57
Magna Carta	—	—
Maritime Equity	—	—
Marlborough	9.52	10.32
Molson M Fund	5.90	6.46
Mutual Accumulating	5.41	5.92
Mutual Bond	8.46	8.84
Mutual Bond Income	4.61	4.82
Mutual Growth	5.93	6.48
Mutual Income	5.51	6.02
Natrusco	13.54	14.14
Natural Resources	7.84	8.57
x-One William Street	16.05	16.05
x-Oppenheimer Fund	7.50	8.30
Pension Mutual	—	—
Performance Plus	—	—
Principal Growth	5.45	5.98
x-Putnam Growth	10.02	10.94
Regent Fund	9.21	10.07
Royfund	5.56	5.73
Pret et Rev (Sav Inv)	7.15	7.80
Pret Am (Sav Inv)	10.91	11.29
Taurus	5.58	6.13
x-Technol	7.24	7.89
Timed Investment Fund	6.63	6.66
United Accumulative	5.07	5.57
United Horizon	3.61	3.96
United American	2.80	3.06
United venture	4.83	5.31
Universal Sav Equity	6.98	7.63
Western Growth	6.01	6.60
Winfield Growth	5.57	6.09
xanadu	—	—
York Fund of Canada	5.44	5.92

x — Fonds américains.

FONDS AMERICAINS

Affil Fund	7.18	7.76
American Bus	3.05	3.30
Boston Fund	8.05	8.80
Mass Inv Growth	12.26	13.40
Wellington Fund	11.23	12.27

Prix à la fermeture lundi 8 déc.

Adanac	2.46	2.69
Beaubran	42.15	45.77
Champion Mutual	7.54	8.24
Dominion Compound	4.78	5.20
Executive Fund of Cdn	7.58	7.96
Exec Inv Intl Ltd	5.68	5.95
Fonds Collectif A	6.60	7.21
Fonds Collectif B	4.81	4.95
Fonds Collectif C	9.32	10.18
Fonds Desjardins A	4.58	—
Fonds Desjardins B	4.34	—
Growth Oil and Gas	20.42	—
Investors Growth	11.19	12.24
Investors Intl Mutual	8.05	8.80
Investors Mutual	5.34	5.84
Keystone Canada	7.09	7.79
Keystone Polaris	4.13	4.53
Le Fonds P.E.P.	3.05	3.31
Provident Mutual	6.81	7.45
Prov Stock Fund	6.33	6.92
Radisson	3.05	—
Spec	9.06	9.99

la ville de québec
avis/offres/demandes

AVIS PUBLIC

est par les présents donné,

1.— Qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 8 décembre 1969, les règlements suivants ont été lus pour la première fois :

No 1779—concernant l'entretien et la pose de robinets d'arrêt pour l'eau à l'intérieur des bâtiments.

No 1780—Modifiant le règlement numéro 1765 — décrétant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de certains immeubles nécessaires à l'aménagement rationnel des berges de la rivière St-Charles.

No 1781—adoptant le programme d'habitation Jacques-Cartier.

No 1782—concernant le programme d'habitation à loyer modique de Stadacona.

2.—Qu'il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec, ce 9 décembre 1969.

Le Greffier de la Ville
Antoine Carrier, avocat

Ville de Neufchatel,
Comté de Chauveau,
P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Travaux d'Egout
Contrat 1904-5-432

La Ville de Neufchâtel, comté de Chauveau, demande des soumissions pour la construction d'un Collecteur d'Egout Pluvial dans le Parc L'Ormière.

Les plans, devis et formule de soumissions peuvent être obtenus au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, Ingénieur-Conseil, 1090 Louis-Riel à Sainte-Foy. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $25.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission sur remise en bon état des dits documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées : "SOUMISSION CONTRAT 1904-5-432."

Les soumissions seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m. le 22 décembre 1969 au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues à l'assemblée du Conseil qui aura lieu le soir même, et le contrat pourra être accordé aussitôt après le rapport de l'ingénieur.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une garantie de soumission au montant de 10% de la soumission et d'un cautionnement (lettre d'intention), le tout fait à l'ordre de la Ville.

Cette dernière ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Charles Falardeau, o.m.a.
Secrétaire-Trésorier.

La Bourse de New York a atteint son plus bas niveau depuis des années

NEW YORK (P.A.) — La Bourse de New York, lourdement taxée par les mêmes facteurs de dépression qui l'assaillent depuis des semaines vient d'atteindre le point le plus bas jamais touché depuis plusieurs années.

La moyenne des 30 industrielles de la Dow Jones avait enregistré, lundi, une nouvelle perte de 7.99 points pour descendre à 783.68. C'était le niveau le plus bas depuis le 20 octobre 1966, alors qu'à la fermeture, l'indice indiquait 783.68.

Ce baromètre vital a perdu près de 185 points — ou presque 20 pour cent — depuis mai dernier.

La moyenne de 60 valeurs préparée par la Presse Associée a marqué une diminution de 4.9 points pour se chiffrer par 267.7, soit le point le plus bas depuis le premier août 1963, alors qu'elle s'inscrivait à 267.4.

Les analystes imputent au contrôle des disponibilités monétaires et marasme de la Bourse, blâmant également la lenteur des négociations devant mettre fin au conflit vietnamien et aussi les ventes de fins d'années destinées à permettre des déductions d'impôt pour pertes.

AIGRE POTION

Lundi, le secrétaire au Commerce, M. Maurice Stane, précisait que l'économie allait connaître "des remèdes bien amers" et que les grandes sociétés auraient de la difficulté à enregistrer des profits, devant les efforts de l'administration Nixon destinés à décourager l'investissement.

Les pertes de lundi couvraient plusieurs secteurs alors que 1,149 titres différents enregistraient des baisses, 284 seulement inscrivant des gains sur un total de 1,625 enregistrées à la Bourse de New York.

Les investissements institutionnels se font moins nombreux alors que les transactions impliquant des blocs de 10,000 actions ou plus n'étaient que de 40 lundi, au regard de 70, vendredi. Aucun de ces échanges de blocs d'actions ne couvrait des quantités considérables, la plus grosse transaction impliquant un bloc de 58,700 actions de l'American Standard, suivi de près par un bloc de 50,200 actions de General Motors.

Les automobiles, l'aironnerie, l'électronique, les services publics, les produits chimiques, l'industrie pétrolifère et les ferroviaires étaient parmi les secteurs les plus durement atteints.

Cours de la monnaie

MONTREAL PC — Le dollar américain a baissé de 1-32, hier, et cotait à $1.07 1-2 en devises canadiennes.

La livre sterling a également perdu 1-16, et cotait à $2.57 9-16.

NEW YORK PC — Le dollar canadien a progressé de 1-64, hier, et cotait à 93 1-32 en devises américaines, comparativement à 93 9-64 li semaine précédente.

La livre sterling a baissé de 1-64 et cotait à $2.39 37-64.

Céréales

WINNIPEG PC — L'activité était modérée et les prix généralement fermes, hier, au marché des céréales de Winnipeg.

A la fermeture, les prix du lin, de l'avoine et de l'orge avaient néanmoins baissé, tandis que ceux de la graine de colza, de seigle et de blé avaient progressé.

CHICAGO PA — Les denrées soya ont progressé d'environ 1 cent le boisseau, tandis que le maïs et le blé fléchissaient, hier, au marché des céréales de Chicago.

Les prix de l'avoine semblaient refléter la faiblesse du maïs, mais le seigle a conservé une vigueur indépendante.

A la clôture, le blé, le maïs et l'avoine suivaient des tendances en baisse, tandis que le seigle avait progressé et les denrées soya étaient irrégulières.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Campbell Red Lake Mines Ltd., 11¼cents, plus 5 cents, le 29 janvier; inscription le 30 décembre.

Canada Cement Co. Ltd., 32½ cents l'action privilégiée le 20 mars; inscription le 20 février; 40 cents l'action commune, le 28 février; inscription de 2 février.

Laurentide Financial Corp., Ltd., 31¼ cents à 6¼ pour cent, le 31 janvier; inscription le 9 janvier.

Maher Shoes Ltd., 15 cents l'action priviligiée de 60 cents, le 2 janvier; inscription le 16 decembre; 16 cents l'action commune, le 2 janvier; inscription le 16 décembre.

M. Loeb Ltd., 5 cents l'action commune, le 16 mars; inscription le 2 mars.

The Premier Trust Co. Ltd., $2 l'action commune, le 1er janvier; inscription le 15 décembre.

Rapid Grip and Batten Ltd., 15 cents l'action de la classe A, le 1er janvier; inscription le 12 décembre.

Seaway Multi-Corp., Ltd., 16.9 l'action priviligiée de la série A, le 31 décembre; inscription le 15 décembre.

Sigma Mines Quebec Ltd., 15 cents l'action commune, le 29 janvier; inscription le 30 décembre.

Standard Broadcasting Corp., Ltd., 5 cents l'action coccune, le 9 janvier; inscription le 19 décembre.

Corporate Foods Ltd., 7½ cents l'action commune; 68¾ l'action privilégiée de $2.75, toutes deux payables au 2 janvier; inscription le 17 décembre.

Dominion - Scottish Investments Ltd., 8 cents l'action commune le 30 décembre; inscription le 16 décembre.

Dome Mines Ltd., 20 cents l'action commune, le 1 3février; inscription le 30 décembre.

Simpsons-Sears Ltd., 12 cents les actions des classes A, B, C, le 1 6mars; inscription le 16 février.

Couvrette et Provost Ltd., 4 cents l'action commune, le 3 janvier; inscription le 11 décembre.

Sterling Trust Corp., 9 cents l'action commune le **2 janvier**; inscription le 18 décembre.

Levy Industries, 14 cents l'action de la classe A, le 31 décembre; inscription le 18 décembre.

Hudson's Bay Oil and Gas Co, Ltd., 25 cents l'action commune, le 26 janvier; 62½ cents l'action privilégiée, le 15 janvier; inscription de 31 décembre.

Londres — Tendance

LONDRES (Reuter) — Des achats sélectifs ont fait grimper les cours des actions ordinaires sur un large front, à la Bourse de Londres, mardi.

Les industrielles se sont raffermies, Glaxo venant en tête avec une reprise de 2s à 88s 6d.

Dans les autres compartiments, Bowater a repris du terrain, mais Hudson's Bay a fléchi de 3s 1 1-2d à 154s 1 1-2d.

Les valeurs nord-américaines étaient en déclin, par suite des baisses enregistrées sur les marchés des valeurs d'Amérique du Nord. Dans les canadiennes, Canadian Pacific a fléchi de 4 points à 169 1-2. Noranda, Dome Petroleum, Massey-Ferguson, Abitibi, Alcan, Hudsons Bay Oil and Gas et West Coast Trans. perdaient chacune jusqu'à 3 points. Les banques étaient calmes et ont enregistré des pertes allant jusqu'à 6s.

Dans les valeurs américaines, GM, Ford, International T. and T., Penn Central et Standard Oil of New Jersey étaient en repli.

Marché des bestiaux

MONTREAL. (P.C.) — Avec une bonne demande et des prix stables, les échanges ont été nombreux, hier, au marché des bestiaux de Montréal.

Les arrivages ont été moindres que la semaine dernière, soit 307 boeufs, 232 veaux, 20 porcs et quatre moutons ou agneaux.

Les boeufs ordinaires ont été vendu $22.50 - $23.

Les génisses ordinaires ont obtenu $21.

Les bonnes vaches ont rapporté $21 - $21.25; les moyennes, $19.25 - $20.25; les ordinaires, $17.75 - $19, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve, $15.25 - $17.50.

Les bons veaux ont obtenu $42 - $46.50; les moyens, $36 - $41, et les ordinaires, $23 - $35.

Les porcs ont rapporté $38.25.

Les agneaux légers ont été vendus $32.

Cours des denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64, 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québecois coloré, 47 3-10; blanc, 47.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17 3-4.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14 1-2; poudre de lait 3 3-4 à 4 1-4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros: Québec, nouvelles $1.15 à $1.25 les 50 lbs.; .30 à .32 les 10 livres; N.-B. $1.20 à $1.25 les 50 lbs., .30 à .32 les 10 lbs.; I.P.E. $1.40 à $1.45 les 50 lbs., .37 à .40 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros 70.5; A-gros 68.3; A-moyens 65.9; A-petits 51.6.

Devises étrangères

Par la Presse Canadienne

Australie (dollar)	$1.20¼
Autriche (schilling)	$0.04200
Belgique (franc)	$0.02172
Angleterre (livre)	$2.58
Bulgarie (leve)	$0.9224
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1512
Danemark (couronne)	$0.1427
France (franc)	$0.1937
Allemagne (mark)	$0.2843
Hongrie (forint)	$0.9929
Italie (lire)	$0.001727
Mexique (peso)	$0.0887
Nouv.-zélande (florin)	$0.2595
Norvège (couronne)	$0.1511
Pologne (zloty)	$0.2397
Roumanie (leu)	$0.1798
Espagne (peseta)	$0.0156
Suède (couronn)	$0.2091
Suisse (franc)	$0.2510
Etats-Unis (dollar)	$1.07¼
Venezuela (bolivar-libre)	$0.2406
Yougoslavie (dinar)	$0.0963

Cotations en argent canadien.

Marché des obligations

Par la Presse Canadienne

	Offre	Dem.
CORPORATIONS		
Non-convertibles		
Abitibi Paper 7¼, 1967	80	82
Alberta Gas 6½, 1981	81	83
Algoma Ry 5¾, Mrch 1, 79	77	79
Algoma Steel 4¼ 1867	76	78
Aluminium Can 4½, 1973	67¾	69¾
Anglo Can Pulp 6½, 1986	74	76
Bath Power Pap 6, 84	76	78
Bk of NS 7 oct. 15, 1987	81	83
Bell Tel 8 Mai 1, 1977	94½	95¼
Bell Tel 7¾, 1991	83	85
Bowater Power 3¾, 1960	62	—
BA Oil 5¼, 1977	80	82
BC Tel 6¾, 1991	70	72
BC Moly Ex 5¾, 1976	79	81
Can Cement 5¼, 1976	81	83
Can Breweries 5, 1983	71	73
Can Brit Al 6¼, 1977	82	84
Can Chemicals 1960	83	86
Can Industries 5¾, 1977	81	83
CPR 5, 1963	68½	70½
Can W St Nat Gas 5¾, 1983	70	—
Consumers Gas 5½, 1982	72	74
Dominion Stores 5½, 76	81	83
Dom Tar Chem 6¾, 1987	78	80
Dryden Paper Co 4', 1974	88	—
T Eaton Acc 7½, 1987	83	85
Eddy, E. B. 4, 1974	80	—
GM Acc 6½, 1987	72	74
GM Acc 7, 1986	78	80
Gt Lk Paper 5, 1976	88	—
Gt Lk Power 4¼, 1975	78	80
Gt Wpg Gas 6, 1979	76½	79
Hudson Bay Oil 4, mai 75	79	81
Husky Oil 6¾, 1987	75	77
Imperial Oil 7¾, 1968	83	85
IAC 7½, 1986	79¾	81¾
IAC 6¾, 1964	76	78
Inland Nat Gas 6¼, 1983	76	78
Labatt 5¾, juin 15, 1987	68	70
Jockey Club 6, 1980	75	77
Lakeland Nat Gas 6, 1982	75½	77½
Loblaw Groce 5¾, 1981	74	76
McMillan Bloed 5¾, 1973	81	83
Northern Cent Gas 6½, 88	75½	77½
Nothwst Utilities 5¾, 1988	68	—
Pacific Petrol 5, 1977	85	—
Price Co 6¾, 1987	76½	78½
Pacific Centre 8½, 1994	87	89
Que Nat Gas 5¾, 1985	68	71
Roymor 7½, 1973	92	94
Roymor 7½, 1978	90	93
Rio Algom 5¾, avril 1, 83	74	76
St. Lawrence 6¾, 1980	82	84
Shell Oil 4¼, 1976	79	—
Shell Oil 5¼, 1977	83	—
Simpsons Srs Acc 7¼, 1987	80¾	82¾
Tor Dom Bk 6, 1987	74	76
Tor Dom Bk 7, 1987	83	86
Tor Dom Centre 8, 1993	90	93
Tor Star 5½, 1978	77	—
Tr Can PL 5.85, 1987	68	71
Trad In Co 7¾, 1987	83	—
Union Gas 5¾, 1981	73½	78
West Trs 5½, 88 "A"	69	72
Weston, George 6¾, 1987	77	79
Convertibles		
Acklands 7½, 1988	98	100
Block Bros 8½, 1988	113	118
Consumers Gas 5½, 1969	78	82
Dynasty Ex 7, 1982	127	132
S B McLaughlin Ass 7, 1989	72	77
Pacific West Air 7, 1982	100	—
Peace River 7½, 1983	85	—
Simpsons Srs 4½, 1968	86	90
Scurry Rainbows 7¼, 1988	92	94
Systems Dim 5, 1989	104	109
Trs Can Pt, 5, 1989	86	83
West Trs 5½, 1981 "C"	92	94
Gouvernement du Canada		
5½, 15 déc. 1979	99.70	99.90
1 er octobre 1970	99.20	99.50
7¾, 1er octobre 1970	99.80	100.00
5¾, 15 décembre 1970	97.80	98.10
6 1er avril 1971	97.45	97.65
6¼, 1er avril 1971	97.75	97.95
7¼, 1er avril 1972	98.30	98.50
4¼, 1er septembre 1972	90.70	90.90
5 1er octobre 1973	88.00	89.00
8 1er février 1973	99.00	100.00
5½ 1er octobre 1975	86.00	87.00
3¼ 1er juin 74-76	75.50	76.50
8 1er juillet 1973	97.00	98.00
4½ 1er septembre 1963	68.50	69.50
5¼ 1er mai 1990	68.50	69.50
5¾ 1er septembre 1992	73.00	74.00
3 Perpetuals	36.00	38.00
Garanties par le gouvernement		
CNR 5 15 mai 1977	91.00	92.00
CNR 5¾, 1er janvier 1985	76.00	78.00
Garanties par les provinces		
Ont 7 1s fév. 86-88	85.00	87.00
Ont Hy 7 1s sept 88-92	82.75	84.75
Ont Hy 7¾, 1er mai 89-94	89.50	91.50
NB 7¾ 2 juillet 1968	96.00	98.00
Nfld 8 2 juin 1974	95.50	96.50
ûS 6½ 2 janvier 89-92	76.00	78.00
Quebec 7¾ 1er déc. 1974	93.00	95.00
Que Hy 7¾ 15 mars 1974	93.00	95.00
Alt M F 7¾ 15 mars 90-93	83.00	85.00
Man Hy 7¼ 1er août 86-88	83.00	85.00
Sask 7¼ 15 août 86-88	87.00	89.00
Nfld 7¼ 1er nov. 1967	83.50	85.50
BC Elec 6½ 1er avril 90	78.50	81.50
Alta Gov Tel s 15 sept. 74	96.50	97.50
Man Tel s 15 sept. 74	96.50	97.50

Profit net

MONTREAL PC — La Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal a révelé mardi que son profit net pour l'exercice financier finissant le 31 octobre avait été de $2,191,306 soit $1.10 l'action, comparativement à $2,028,523 ou $1.01 l'action l'an dernier.

L'avoir de la banque est passé de $483,452,234 à $538,686,518.

la ville de québec
avis/offres/demandes

Le 1er décembre 1969

ROLE D'EVALUATION DES IMMEUBLES POUR

1970-71, 1971-72 et 1972-73

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle d'évaluation des immeubles pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au Service d'estimation, chambre 212, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du lundi 1er décembre au lundi 22 décembre 1969 inclusivement (les dimanches exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

DEPUIS 10 HEURES A.M. JUSQU'A 4.30 HEURES P.M. (Heure normale de l'Est), LES SAMEDIS JUSQU'A MIDI

Toute personne qui se croit lésée par quelque entrée à ce rôle d'évaluation devra, au cours de la période ci-dessus mentionnée, porter plainte devant le bureau de Revision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 décembre 1969, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

L'assistant-trésorier de la Ville
François Gagnon, c.a.

Votre affaire est dans le sac

si vous postez tôt.

Donnez à votre facteur la chance de livrer le courrier de Noël . . . avant Noël. Postez tôt.
Hâtez la livraison du courrier: adressez toujours correctement. Attachez aussi de l'importance à vos cartes de Noël: utilisez les étiquettes vertes et oranges qui identifient la catégorie de votre courrier.



Pour destinations au Canada, postez avant le **13** décembre.

Pour destinations locales, postez avant le **17** décembre.



FETE AU CERCLE DES JOURNALISTES DE QUEBEC : Le Cercle des Journalistes de Québec, qui récemment prenait possession de ses nouveaux locaux sur la rue St-Jean, peut bénéficier des avantages d'un téléviseur en couleurs offert par les compagnies Philco et Ford-Canada. Photographiés ci-haut lors d'une soirée intime au Cercle sont, de gauche à droite : M. Fernand J. LaBrosse, directeur des relations publiques de Ford-Canada pour le Québec et les Maritimes; M. Roger Rioux, président du Cercle; M. Jean-Pierre Jobin, vice-président de John Millen Québec Limitée, qui distribue les produits Philco au Québec; et M. François Trépanier, trésorier du Cercle. (**)

D'un océan à l'autre

Les fonds mutuels régis plus sévèrement

TORONTO (PC) — Un comité d'experts fédéral-provincial a recommandé que d'abord au moyen d'une agence centrale nationale des mesures plus sévères et uniformes soient appliquées à l'industrie canadienne des fond mutuels.

Le comité formé de six membres a suggéré également l'adoucissement de plusieurs restrictions déjà existantes vis-à-vis l'industrie et ajoute que son but général était de promouvoir la compétition des prix et d'assurer l'équitabilité pour l'investisseur.

Le comité canadien des fonds mutuels et de placements a été formé il y a deux ans et demi pour vérifier la valeur des mesures déjà en vigueur au sein de l'industrie canadienne des fonds mutuels, qui possède un actif total de près de $4 millions alors qu'un million sur les 21 millions de Canadiens, en sont les investisseurs.

Tout en appuyant la formation d'une agence nationale unique pour légiférer le commerce des valeurs mobilières le comité explique néanmoins que cela prendra beaucoup de temps que l'implantation de ses propositions sur les fonds mutuels ne devrait pas attendre la mise sur pied d'un tel comité.

Le comité ajoute en conclusion que l'on doit éliminer les anomalies actuelles dans l'industrie canadienne des fonds mutuels si l'on veut qu'une compétition souhaitable existe en faveur de l'investisseur.

Gordon 3. Grundy, 57 ans, surintendant de l'assurance pour l'Ontario et membre de la Commissions des Valeurs Mobilières de l'Ontario était président du comité.

Le rapport comprend 825 pages soit quelque 240,000 mots et pèse plus de cinq livres.

Respect des privilèges pour les produits

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce M. Jean-Luc Pépin, ne croit pas qu'il soit bon d'exiger une garantie écrite, par la Grande-Bretagne, de respect des privilèges accordés aux produits primaires canadiens, avant son entrée dans le Marché Commun européen.

M. Pepin s'est plaint, en réponse à une question aux Communes, mardi, que cette garantie n'aurait pas grande utilité, puisque ce serait la Grande-Bretagne qui en interpréterait elle-même la signature.

Un peu plus tôt, M. T.C. Douglas, leader du parti néo-démocrate, avait présenté comme "vraisemblablement" l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne.

Changements dans les relations est-ouest

Par JOHN BEST

OTTAWA (PC) — De retour de la réunion du Conseil de l'OTAN, M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, est persuadé que la conjoncture se prête maintenant à d'importants changements dans les relations entre l'Est et l'Ouest.

"Il existe aujourd'hui, en Europe, un concours de circonstances qui ouvre la voie à un changement en profondeur, dit-il dans un rapport soumis lundi, aux Communes.

"Les divergences de fond entre l'Est et l'Ouest ne seront certes pas résolues du jour au lendemain, mais il y a lieu de croire qu'une ère nouvelle de négociations sincères s'est ouverte".

Ce sont là les impressions les plus optimistes qu'un représentant du Canada rapporte depuis des années de la réunion annuelle du Conseil de l'OTAN à Bruxelles.

L'espionnage à l'étranger, c'est faux

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a apparemment clos le débat en qualifiant de "fausse et absolument sans fondement" la nouvelle publiée au sujet de l'espionnage des ministres québecois à l'étranger.

Ce n'est qu'après que le président des Communes eut d'abord refusé deux questions de députés de l'Opposition sur le sujet, que le ministre a déclaré: "Peut-être, M. le président, me permettriez-vous de dire que la réponse est fausse?"

Ensuite il a donné l'assurance à M. Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick, qu'une telle pratique d'espionnage n'avait jamais eu cous auprès des ministres québecois.

La nouvelle avait d'ailleurs été démentie, lundi, par des porte-parole du ministère.

Opposition dans l'Ouest sur les émissions

OTTAWA (PC) — La décision du Conseil de la radio-télévision canadienne de refuser les importations massives d'émissions de TV américaines par le moyen de micro-ondes, continue toujours à rencontrer de l'opposition dans l'Ouest du pays.

Mardi, M. Eldon Woolliams PC — Calgary-Nord, a demandé à M. Don Jamieson, ministre des Transports, si cette décision serait infirmée par une révision du Cabinet. Mais M. Jamieson a répondu qu'il transmettrait plutôt cette question au secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier.

Un autre député de l'Ouest M. Steven Paproski PC—Edmonton-Centre, a dénoncé l'injustice faite aux compagnies exploitatrices de TV par cable, mais il n'a pas obtenu plus de succès en Chambre.

Construction de 6 navires pour l'Argentine

OTTAWA (PC) — M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, a confirmé aux Communes qu'une compagnie canadienne avait présenté une soumission pour la construction de six navires destinés à l'Argentine.

Mais il a refusé d'en dévoiler davantage à M. Douglas Harkness, conservateur de Calgary-Centre, affirmant que le contrat faisait l'objet d'une compétition entre plusieurs pays.

Greffe créditiste

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne malade aurait besoin d'une "greffe créditiste, a déclaré aux Communes, mardi M. Bernard Dumont, député créditiste de Frontenac, dans le cadre d'un débat demandant précisément aux députés d'appliquer les principes financiers du major Douglas, fondateur du crédit social, à la régie de l'économie canadienne.

"Aujourd'hui, nous vivons dans une inflation inacceptable, a dit le député de Frontenac. L'inflation est pire que la crise économique des années 1930".

Il a ridiculisé par ailleurs le député conservateur d'Edmonton-Ouest. M. Marcel Lambert, qui avait osé mettre en doute auparavant la valeur curative des principes créditistes, en disant que M. Lambert est "un ombudsman des requins de la finance".

Grève nationale de l'air imminente

OTTAWA PC — La possibilité d'une grève nationale de l'air s'est précisé lundi soir alors que les efforts de conciliation dans la dispute qui oppose 1,500 contrôleurs de trafic aérien au gouvernement fédéral.

M. William Hill, premier vice-président de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, a annoncé l'échec de la conciliation au cours d'une interview. Il a notamment affirmé que "les perspectives d'avenir son très sombres et qu'il y a une nette possibilité de grève".

Le conciliateur, M. Thomas O'Connor de Toronto devait avoir terminé l'étude de la situation à minuit vendredi.

Cependant, M. Hill a affirmé que le Conseil du trésor et les négociateurs syndicaux avaient poursuivi les entretiens officieux durant la fin de semaine et jusqu'à 20 heures lundi pour enfin admettre leur échec.

ECHEC

M. Hill a expliqué aux syndiqués que M. O'Connor était dans l'impossibilité d'agir en médiateur dans le conflit et qu'il rentrait à Toronto pour rédiger son rapport.

Le président du Conseil des relations de travail dans la Fonction publique, M. Jacob Finkelman, a révélé qu'il s'était entretenu avec M. O'Connor plus tôt lundi et que les pourparlers se poursuivaient.

En vertu de la loi qui régit les négociations des fonctionnaires fédéraux, un syndicat peut déclenché légalement la grève sept jours après que le tribunal de conciliation a soumis son rapport au Conseil des relations de travail.

M. Finkelman a ajouté: "La guillotine ne tombera pas tant qu'ils continueront à dialoguer".

Le contrat des contrôleurs exprirait le 30 juin 1969. Ils demandaient à l'origine une augmentation de salaire d'environ 16 pour cent répartie sur un contrat de deux ans; une réduction du nombre des heures de travail de 160 à 130 heures par mois et une enquête sur les tensions suscitées par l'accomplissement de leur travail.

Les contrôleurs sont responsables des tours de contrôle dans les aéroports du Canada et toute grève risquerait de paralyser le trafic aérien international et domestique.

Supérieur Provincial



● Le R. P. Joseph Loiselle, a.a. supérieur et directeur du Montmartre Canadien, 1679 che. St-Louis à Sillery, vient d'être nommé Supérieur Provincial des Assomptionistes de la Province de l'Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis, Mexique). La nomination a été faite par le T. R. P. Paul Charpentier, a.a. Supérieur Général des Assomptionistes, à Rome. Le R. P. Loiselle entre en fonction immédiatement et partira ces jours-ci pour New York où est située la Maison Provinciale des Assomptionistes. (*)

Point de vue canadien

A la conférence sur les communications spatiales

PARIS (AFP) — A l'issue d'une réunion d'experts gouvernementaux dans le domaine des communications spatiales présidée par M. Eric Kierans, ministre canadien des Communications, MM. J.-M. Beauchemin et Y. Côté, respectivement sous-ministres adjoints à l'Education et aux Transports et Communications, ont fait part des résultats enregistrés.

Il convient tout d'abord d'indiquer qu'il s'agissait de formuler des conclusions et des recommandations aux pays membres de l'Unesco, et non point de prendre des décisions.

A l'ordre du jour figuraient 3 points principaux :

— La diffusion de l'information;

— La protection juridique des émissions de télévision par satellites;

— L'attribution des fréquences.

D'autre part, ce qui est apparu en filigrane au fil des débats, a été la nécessité de déterminer l'utilité exacte des communications par satellites dans chaque domaine.

Diffusion de l'information : celle-ci comporte plusieurs sections :

A — L'information journalistique on a reconnu unanimement qu'étant une affaire d'actualité immédiate, la transmission par satellites de la nouvelle presse dont de surcroit la liberté devait être assurée, ne se discutait point.

B — L'enseignement. 2 cas ont dû être considérés :

Celui des pays non développés, à fortes populations, tel l'Inde: la diffusion par satellite est à recommander, qui permet de suppléer à la pénurie d'émetteurs, de matériel scolaire et de professeurs.

PAYS DEVELOPPES

L'utilisation du satellite ne s'impose pas. Le cas du Québec en est un bon exemple : on y préfère la télévision qu'est un moyen plus souple.

A ce propos, MM. Beauchemin et Côte ont fait état à la conférence des experts, de l'émission "Oralie" qui a pour objet l'enseignement oral de la langue française. L'émission narre les aventures, traitées à la manière des "comics", d'une tribu "d'Oraliens".

Cette émission, produite par Radio-Québec, avec le patronage du ministère de l'Education, connait un remarquable succès, c'est une forme inédite de pédagogie, alliant l'éducatif à l'attrayant. A noter que cette émission est assurée essentiellement par des professionnels de la télévision : journalistes, cinéastes, artistes, etc., la coopération des enseignants n'y étant que complémentaire.

C — Informations scientifiques et culturelles, l'utilisation du satellite paraît dans diverses circonstances souhaitables, telles la retransmission d'opérations chirurgicales exceptionnelles, les expéditions astronautiques, etc... dans le cas particulier du Québec, il serait interessant de pouvoir disposer au lieu d'être tributaire des seules institutions des Etats-Unis des données que possèdent par exemple la Bibliothèque nationale de Paris, la Sorbonne, etc.. A l'aide d'ordinateurs, les renseignements souhaités pourraient être très rapidement fournis aux chercheurs québécois.

PROTECTION JURIDIQUE

Le souci unanime s'est fait jour de sauvegarder les droits de tous : pays comme individus, la nécessité a été proclamée d'assurer la protection des pays démunis d'équipements en satellites.

Attribution des fréquences : L'union internationale des télécommunications qui procède déjà à l'attribution des fréquences pour la radio-télévision, à chaque pays, est apparue toute désignée pour s'occuper de l'attribution des fréquences d'émissions par satellites.

NUMÉRO 1



MANOIR ST-DAVID

est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

OFFRE D'EMPLOI

un employé supérieur

QUALIFICATIONS :

a) Etre membre actif d'une des associations affiliées à la F. E. Q.

b) Posséder une expérience pédagogique dans l'enseignement ou dans d'autres activités pédagogiques.

c) Avoir une certaine expérience syndicale.

d) Posséder une certaine connaissance du milieu dans lequel il aura à travailler.

ROLE :

Travailler à l'organisation syndicale et professionnelle des enseignants.

QUALITES :

Faire preuve d'initiative et de créativité, être capable de s'adapter à des situations variées, posséder des qualités marquées pour le travail en équipe, être capable de disponibilité.

ENTREE EN FONCTION : Janvier 1970

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae devront parvenir à :

Le secrétaire général,
La Fédération des enseignants de Québec,
2136, chemin Sainte-Foy, suite 300,
Québec 10,

avant le 19 décembre 1969, à 5 heures p.m.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

"Une consultation des municipalités pour la mise en valeur de l'eau"

QUEBEC (C.W.) — La Fédération canadienne des maires et des municipalités recommande aux gouvernements fédéral et provinciaux, "lorsqu'ils passeront des accords mixtes concernant la mise en valeur de l'eau, de consulter les municipalités bien à l'avance et de travailler avec les mêmes groupes de régions qui se précisent pour se pencher sur la planification polyvalente de la mise en valeur des ressources et l'aménagement communautaire".

Cette demande de la Fédération canadienne des maires et des municipalités est contenue dans un mémoire concernant la loi sur les ressources en eau du Canada. Il a été présenté à M. J. J. Greene, ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Ainsi, selon le mémoire, il est essentiel à l'application du projet de loi qu'il y ait participation active et positive des gouvernements municipaux non seulement à l'élaboration de programmes régionaux de mise en valeur de l'eau mais, à la suite d'une participation suivie avec les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'élaboration des politiques d'ensemble.

On ajoute : "On s'attend que les municipalités joueront un rôle indispensable non seulement pour mobiliser l'opinion des communautés mais aussi pour mobiliser l'appui financier nécessaire à la mise en place de programmes efficaces de lutte contre la pollution à l'échelle régionale".

Il appert que l'approvisionnement en eau propre est un élément primordial dans l'organisation et l'évolution d'une communauté. Selon le mémoire, il ne faut pas négliger la participation des citoyens à la lutte contre la pollution de l'eau.

ADMINISTRATIONS COMMUNAUTAIRES

La fédération maintient que l'intérêt que porte la population à la qualité de l'eau ne peut s'exprimer de façon efficace que par des administrations communautaires polyvalentes où la qualité de l'ensemble du milieu peut être envisagée.

Elle ajoute qu'il sera plus facile d'intégrer les programmes de mise en valeur de l'eau aux autres programmes de développement communautaire à condition que l'on reconnaisse trois points :

a) le rôle premier des gouvernements municipaux à améliorer le travail de planification et de réalisation que nécessitent tous les programmes communautaires,

b) la participation entière des gouvernements municipaux à toute structure régionale de gestion de l'eau instituée pour élaborer et faire appliquer des normes,

c) la participation entière continue des gouvernements municipaux, de concert avec les gouvernements fédéral et provinciaux, aux mécanismes intergouvernementaux de consultation sur les politiques générales concernant le financement, la recherche, la technologie et les méthodes d'administration.

Ainsi, la loi sur les ressources en eau du Canada donnera une nouvelle impulsion au développement métropolitain et urbain d'une façon économique et rationnelle.

Malgré la résistance du caucus

Le remaniement ministériel se déroulera tel que prévu

QUEBEC (C. St-L.) — Le remaniement ministériel annoncé en primeur dans l'ACTION, il y a deux semaines se déroulera tel que prévu avant la fin du mois malgré les réticences de certains membres du caucus de l'Union nationale qui semblent en désaccord avec la nomination de Me Jean Cournoyer comme ministre du Travail.

On se rappellera que M. Cournoyer, chargé de la négociation patronale tant auprès des enseignants que des employés d'hôpitaux avait été invité à se présenter comme candidat de l'Union nationale dans le comté de Montréal - St-Jacques. Tous les observateurs avaient immédiatement conclu que M. Cournoyer accéderait au poste de ministre de la Fonction publique. Des rumeurs dans ce sens s'étaient accentuées jusqu'à ces jours derniers mais certaines informations de source sûre sont maintenant à l'effet que le ministre d'Etat à l'Education, M. Jean-Marie Morin, accédera au poste de la Fonction publique.

On se rappellera que M. Maurice Bellemare avait lui-même déclaré à certains membres de l'Union nationale que M. Cournoyer serait le successeur idéal au ministère du Travail.

M. Bellemare, député de Champlain est présentement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu et tout indique qu'il devra subir une assez longue convalescence avant de reprendre ses activités normales. Les médecins ont d'ailleurs indiqué à M. Bellemare qu'il devrait diminuer ses activités de façon considérable. M. Bellemare avait annoncé lors de son 25e anniversaire de vie politique qu'il songeait à prendre sa retraite dès la fin de son mandat.

24 navires grecs seraient construits par la Davie Shipbuilding à Lauzon

LAUZON (P.C.) — Le député libéral de Lévis aux Communes, Me Raynald Guay, a déclaré, mardi, dans une entrevue, qu'il serait peut-être en mesure d'annoncer, vendredi, l'obtention d'un contrat de construction de 24 navires grecs, au coût global de $50 millions, pour les chantiers de Davie Shipbuilding de Lauzon.

"Il y a quelque temps, j'avais déclaré pouvoir annoncer l'octroi dans une quinzaine de jours. Ces quinze jours ne sont pas encore écoulés. Peut-être serais-je en mesure de le faire en fin de semaine", a-t-il dit.

Rappelons qu'à la suite des déclarations de M. Guay, il y a deux semaines, M. Takis Véliotie, vice-président et directeur général de Davie Shipbuilding, avait dit qu'il attendait l'accord du gouvernement fédéral depuis le début de novembre.

De son côté, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, avait déclaré ne pas avoir assez de garanties en main et qu'il fallait laisser le temps au gouvernement d'effectuer une enquête sur le sujet.

Manifestation

MONTREAL PC — Un groupe de syndicalistes, de journalistes, d'écrivains, d'artistes, de cinéastes et de quelques autres professions doit tenir aujourd'hui une manifestation afin d'exprimer son opposition au règlement de la ville de Montréal interdisant toute assemblée et réunion jusqu'au 13 décembre.

Les manifestants ont été convoqués au Monument National, près de l'intersection St-Laurent-Dorchester, pour six heures du soir. C'est seulement à ce moment que seront données les informations relatives au déroulement de la manifestation.

La manifestation servira aussi à marquer le 21e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et 66 personnes avaient annoncé hier soir leur intention d'y participer.

Le sort réservé à Manic 3

L'entreprise privée ou l'Hydro ?

QUEBEC (P.C.) — Même s'il est de plus en plus certain que la construction du barrage Manic 3 sera confiée à l'entreprise privée, ce n'est que lundi matin, alors que siégera la Commission parlementaire des Richesses naturelles, que le ministre Paul-E. Allard, de même que les représentants de l'Hydro-Québec viendront officiellement éclaircir les nombreuses questions qui sont jusqu'à maintenant demeurées sans réponse.

Manic 3 sera-t-il confié à l'entreprise privée ? Qu'en est-il de la vente de l'équipement lourd de l'Hydro ? Qu'a donné l'enquête sur la chute des pylônes de l'Hydro, dans le comté de Charlevoix, il y a environ un mois ? Autant de questions, qui, selon le ministre Allard, auront leurs réponses.

Précisant que le président et les membres de la Commission Hydro-électrique seront également présents, lundi matin, le ministre Allard a ajouté "qu'on répondrait à toutes les questions qui sont en discussion actuellement".

Plus tôt dans la journée, le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jean Lesage, avait déclaré que ce problème de la vente par l'Hydro-Québec de son matériel lourd de construction inquiétait la population.

"Cette question devient de plus en plus urgente et la population veut savoir quelles sont les intentions de l'Hydro-Québec et du gouvernement en ce qui concerne la construction des barrages par les forces de l'Hydro ou par l'entreprise privée", avait dit M. Lesage.

Selon lui, l'Hydro doit continuer à construire avec ses propres forces et son propre équipement les barrages nécessaires pour fournir l'électricité à la population et à l'industrie du Québec.

M. Allard était absent de la Chambre à ce moment et ce n'est que dans l'après-midi qu'il a annoncé que la commission se réunirait lundi matin.

Appelés à commenter la décision des dirigeants de l'Hydro-Québec de confier à l'entreprise privée la construction du barrage Manic-3, les trois candidats à la direction du parti libéral ont réagi de façon différente : M. Pierre Laporte réclamé un débat d'urgence à l'Assemblée nationale, M. Robert Bourassa a demandé la convocation des dirigeants de l'Hydro devant une comité parlementaire et M. Claude Wagner a tout simplement refusé de se prononcer.

Selon M. Laporte, il s'agit là d'un geste inhabituel et inacceptable et cette volte-face du gouvernement ne s'explique que par la perspective d'une élection générale prochaine. Comment, se demande, le député de Chambly, peut-on aller à l'encontre d'une politique adoptée par les libéraux et par toute l'Assemblée nationale, sans même consulter à nouveau cette même assemblée, sur une question aussi vitale et cruciale pour l'avenir des Québecois.

Enfin, M. Laporte qui s'adressait lundi à Montréal, aux étudiants libéraux du Québec, a souligné que cette décision met sérieusement en danger la carrière de tous les ingénieurs et techniciens engagés depuis 1960 et qui devront désormais se contenter de travaux insignifiants et mineurs.

DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Bourassa pour sa part, tout en demandant que les dirigeants de l'Hydro-Québec soient convoqués devant un comité parlementaire pour s'expliquer, n'élimine pas la possibilité que ce soit une bonne décision. "Mais, il faudrait qu'ils nous disent pourquoi, a dit le député de Mercier devant les délégués libéraux du comté de l'Assomption".

"L'Hydro a fait 15 fois la preuve de ses capacités, pourquoi alors cette décision, a demandé M. Bourassa, qui exige que les dirigeants de l'Hydro soient convoqués avant la fin de la présente session devant le comité parlementaire des régies d'Etat, qui a déjà eu l'occasion d'examiner en détail la transaction entre l'Hydro-Québec et la Brinco sur l'aménagement des Chutes Churchill.

Le candidat Bourassa a fait remarquer "qu'on pourrait profiter de la même occasion pour demander aux dirigeants de l'Hydro-Québec des explications sur le taux d'intérêt du dernier emprunt contracté, ainsi que sur la hausse probable des taux d'électricité".

Pour ce qui est de M. Claude Wagner, il a tout simplement refusé de se prononcer. Il rencontrait dimanche dernier les délégués des comtés de Joliette et Montcalm. Il a répondu à un militant qu'il attendait la confirmation de la nouvelle et toutes les données du problème.

JOYEUSES FETES
Un souhait qui revient sur le tapis tous les ans
Cette année dites-le avec un tapis Rochette



EMILIEN ROCHETTE E.FILS
555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR. TEL.: 529-4164
Stationnement gratuit sur le terrain même du magasin

"Québec sait faire" aura coûté $1,000,000

QUEBEC (PC) — La compagne "Québec sait faire" aura coûté aux contribuables québecois près de $1,000,000, a déclaré, M. Guy Bazinet, directeur de la publicité à l'Office d'information et de publicité du Québec "OIPQ", aux membres du Club Vente-publicité de Québec.

M. Bazinet a ajouté que l'an prochain cette campagne visant à faire la promotion des produits faits au Québec sera confiée surtout aux industriels et beaucoup moins aux consommateurs qui, en 1969, ont été invités à répondre au slogan "Québec sait faire".

Au sujet des résultats, le conférencier s'est contenté de dire que la réaction des manufacturiers, des grossistes et des détaillants avait été "plus que favorable".

La campagne visait à créer de nouveaux emplois par l'accroissement de la production et de la consommation québecoise. Sur ce point, a dit M. Bazinet, les résultats ne sont pas connus, mais le ministère de l'Industrie et du Commerce tente d'en faire le bilan.

Amendements au bill 75

QUEBEC (PC) — La communauté urbaine de Montréal pourra, en collaboration avec les associations qui représentent les employés des municipalités pour les fins de conclusion de convention collectives, élaborer, adopter et reviser un ou des projets de conventions collectives types recommandant des clauses monétaires et normatives pour les municipalités et leurs employés.

Tel est l'un des principaux amendements qu'a déposés, hier soir, en Chambre, le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, relativement au bill 75 créant la communauté urbaine de Montréal.

M. Lussier a présenté 42 amendements au projet de loi de 373 articles.

Ce geste du gouvernement peut être interprété comme un premier pas vers l'élaboration d'une convention collective maîtresse des employés des 29 municipalités de l'île de Montréal concernées dans le bill 75.

Le Front commun des employés municipaux a déjà réclamé du ministre Lussier une telle convention collective maîtresse.

Les autres amendements proposés par M. Lussier sont mineurs et clarifient certains articles du projet de loi.

C'est ainsi, par exemple, qu'il est bien précisé que les assemblées du conseil de la communauté sont présidés par un de ses membres désigné au début de chaque assemblée par ce conseil.

Par ailleurs, la communauté et le conseil de sécurité sont soumis à la juridiction de la Commission de police du Québec, selon un autre amendement.

Daly et Morin demande la tutelle syndicale

MONTREAL (PC) — La firme Daly et Morin, manufacturier de draperies de Lachine, immobilisée par une grève depuis le mois d'août, a demandé au gouvernement du Québec de placer en tutelle le syndicat de ses employés et d'ordonner une enquête sur la grève qui dure toujours.

Dans des télégrammes adressés au ministre provincial du Travail M. Maurice Bellemare et au ministre de la Justice M. Rémi Paul, la firme prétend que le syndicat cache la vérité à ses membres et qu'il les influence.

Les employés de Daly et Morin sont membres de la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux et sont en grève depuis le 18 août.

La firme prétend que le syndicat s'est servi de menaces pour empêcher les employés de retourner au travail.

Il est temps que les employés cessent d'être les victimes des machinations de certains syndicats et que le gouvernement prenne des mesures positives pour protéger les travailleurs, disaient les télégrammes.

Auparavant, au cours de la journée, M. Claude Moisan, vérificateur de l'entreprise, avait annoncé que la firme fermait sa manufacture et déménageait à Cornwall, en Ontario.

Un porte-parole du syndicat a qualifié cette déclaration de "bluff".

Docteurs
REMY BEAULIEU
J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
EXAMEN DE LA VUE et verres de contact
363, de la Couronne
Tél.: 524-2413

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE AUDITIF PEYROT
J.-R. PEYROT, dépt 26
451 est, boul. Charest
Québec

Problème religieux ou moral ?
TELE-CONSEIL
523-8761

Bien des gens portent
UN DENTIER
avec très peu d'ennuis
Votre dentier vous gêne-t-il et vous embarrasse-t-il en se relâchant et en tombant, lorsque vous mangez, parlez ou riez? Dans ce cas, saupoudrez-le simplement avec un peu de FASTEETH. Le FASTEETH maintient les dentiers plus fermement, plus longtemps et plus confortablement aussi. Vous mangerez mieux. Le FASTEETH est alcalin et ne rancit pas. Nul effet gommeux, poisseux ou pâteux. La santé exige un dentier bien ajusté. Voyez votre dentiste régulièrement, et demandez votre FASTEETH à tout rayon de produits pharmaceutiques.

POUR NOËL UN ENSEMBLE CAMERA ou CINE-CAMERA IDEAL CE CADEAU FAMILIAL



VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX
PROFITEZ DU PLAN MISE DE COTE
OUVERT TOUS LES SOIRS
CAMERA 35mm, (automatique)
PROJECTEUR 35 mm, (500 watts)
Ecran perlé sur pied 40" x 40"
Lampe-éclair
Sac d'utilité - Etui - Film couleur
7 pièces pour $165.95
Valeur comparable $218.95
OUVERT TOUS LES SOIRS
Aussi ENSEMBLE CAMERA - PROJECTEUR 35 mm
au Royaume de la CAMERA INC.
359 EST, BOULEVARD CHAREST, QUEBEC - 418-529-2557

Un autre pas vers une politique globale de recherche scientifique

QUEBEC (P.C.) — Un autre pas a été franchi, hier, vers l'établissement au Québec d'une politique globale de recherche scientifique et industrielle lorsque l'Assemblée nationale a adopté la troisième lecture du projet de loi instituant le Centre de recherche industrielle du Québec.

Il vient ainsi s'ajouter à l'Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec qui fut mis sur pied le 3 décembre dernier par arrêté en conseil.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a indiqué, hier, de plus la formation prochaine d'un conseil supérieur de la recherche qui jouera un rôle consultatif auprès du gouvernement dans l'élaboration de la politique de ce dernier en matière de recherche scientifique.

Dans le but de favoriser les échanges entre les divers groupes de chercheurs et de coordonnateurs la mise en marché des projets de recherche eux-mêmes, un comité scientifique sera formé, a aussi ajouté le ministre.

Ce comité jouera un rôle consultatif auprès des divers partenaires et du bureau d'aménagement et de gestion.

Tout ce vaste organisme sera dirigé par l'Office de planification et de développement du Québec.

Le regroupement des laboratoires de recherche des divers ministériels et les travaux de recherche industrielle et scientifique auront lieu au complexe scientifique de Sainte-Foy dont le contrat de construction a été adjugé le 25 novembre dernier au coût de $7,958,480.

D'autres laboratoires, nouveaux, sont également susceptibles d'être greffés à ce complexe.

Le Centre de recherche industrielle bénéficiera d'une subvention de $20 millions du gouvernement répartie sur cinq années.

Quatorze membres composeront ce centre.

Les objets de ce dernier sont la recherche en sciences appliquées, la mise au point de procédés industriels ou scientifiques ainsi que la diffusion et la collection de l'information et de renseignements d'ordre technologique et industriel.

La Chambre se vote des crédits supplémentaires de $66 millions

OTTAWA (P.C.) — Les Communes ont approuvé, lundi soir, des crédits supplémentaires de $66,446,526, leur donnant en guère plus de dix minutes les trois lectures requises en Chambre, après que les crédits eurent fait l'objet, comme il convient dans ce cas, d'une étude préalable par un comité de la Chambre.

L'adoption de ces crédits, réclamée par le Président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, porte à $11,924,098,029, les dépenses de l'année courante. Ils ont été adoptés à l'unanimité.

Toutefois le Gouvernement estime, par la voix de M. Drury et du ministre des Finances, M. Edgar Benson, qui l'ont déclaré auparavant, que l'adoption de ces crédits n'entamera pas le surplus de $250 millions prévu dans le budget du 3 juin.

C'est à 21 h. 40 que le président suppléant a demandé aux députés s'ils étaient prêts à considérer les crédits supplémentaires. Et, à 21 h. 50 la Chambre ajournait après une journée consacrée surtout à un débat sur une motion créditiste.

Une tranche représentant environ les deux tiers de ce montant, soit $40,008,600, servira à compenser les augmentations de salaires exigées par les fonctionnaires.

Le gouvernement entre maintenant dans la deuxième phase des négociations collectives avec ses employés et reproche à ceux-ci de montrer de plus en plus les dents.

Le secrétariat d'Etat, dirigé par M. Gérard Pelletier, recevra un surplus annuel de $2,500,000 pour ses travaux en matière de bilinguisme.

Le ministère des Affaires indiennes touchera $14 millions de plus pendant que la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et les Affaires des Anciens combattants toucheront à peu près la même somme que le secrétariat d'Etat.

La bombe chez "LaGrenade"

Le procès de Charles Gagnon se terminera possiblement aujourd'hui

MONTREAL (P.C.) — Il est possible que le procès de Charles Gagnon, accusé en rapport avec l'explosition d'une bombe en 1966 à la manufacture LaGrenade, prenne fin aujourd'hui si les jurés rendent rapidement leur sentence.

Le jury a entendu hier le réquisitoire d'une heure prononcé par le procureur de la Couronne Me Stephen Cuddihy et durant deux heures le plaidoyer de la défense assumée par l'accusé lui-même. Le plaidoyer de Gagnon doit prendre fin aujourd'hui.

Gagnon s'est appliqué à démontrer que la Couronne n'avait pas fait la preuve qu'il ait incité quelqu'un à déposer une bombe le 5 mai 1966, chez LaGrenade.

Il a affirmé qu'au cours des trois semaines qu'a duré le procès, la couronne avait prouvé exactement le contraire de ce qu'énonce l'acte d'accusation.

"MM. les jurés, je pense être en droit de vous demander de ne pas rendre un verdict en vous basant sur des présomptions, sur des déductions, des doutes ou des soupçons, mais uniquement sur des faits, des faits amenés en preuve.

"Aujourd'hui, ce n'est pas le FLQ que vous jugez, mais Charles Gagnon. C'est l'accusé en rapport avec l'affaire LaGrenade. Pour prononcer un verdict de culpabilité, il vous faudrait la conviction profonde et honnête que j'avais l'intention commune d'aller poser une bombe chez LaGrenade. La preuve révèle le contraire. On a contredit des témoins avec des choses qui sont tout à fait contredites dans la preuve.

PREUVE

"On ne fait pas la preuve d'une incitation à poser une bombe par des articles généraux. Ecrire qu'il y a une grève chez LaGrenade, même si c'est dans La Cognée, ça n'incite pas personne à aller poser une bombe. On peut en produire des écrits.

"Aujourd'hui, on veut les mettre en preuve contre moi, alors qu'on a fait la preuve qu'au moment où ils ont été écrits, je n'étais pas au courant de "leurs affaires".

"Il n'y a pas de preuve contre moi. On continue de répéter que Gagnon était dans le FLQ, donc que Gagnon était pour la violence, donc que Gagnon était pour la bombe à LaGrenade et qu'il était au courant du projet.

"Vous êtes les juges. Vous avez à prendre une décision en votre âme et conscience. Une décision qui aura des conséquences sur moi. Mais c'est beaucoup plus que cela. On vous invite à condamner un individu, pas en faisant la preuve qu'il est relié au meurtre, mais en le reliant à un mouvement politique.

"La question que vous devez vous poser est la suivante: Charles Gagnon a-t-il incité quelqu'un à poser une bombe chez LaGrenade, le 5 mai 1966 ?"

REQUISITOIRE

Dans son réquisitoire, Me Cuddihy a tenté de relier Gagnon au meurtre de Mlle Thérèse Morin, tuée lors de l'explosion de la bombe.

Il a souligné que les articles du journal La Cognée touchant la grève à la manufacture LaGrenade, étaient devenus graduellement une invitation à la violence, au cours des quelques mois qui ont précédé l'explosion de la bombe.

L'avocat a tenté de démontrer, à l'aide de nombreuses circonstances, que Gagnon et Pierre Vallières écrivaient dans ce journal et qu'ils devaient en être les directeurs.

"La bombe qui a tué Mlle Morin, c'était la décision des sept dirigeants du mouvement," a-t-il dit.

Après quelques points que Gagnon tient à préciser aux jurés, le juge Jacques Boucher, de Hull, prononcera ce matin son adresse à l'intention des jurés.

La Banque provinciale crée un nouveau service

MONTREAL (PC) — La Banque Provinciale se propose de créer un service qui aidera les petites entreprises à profiter des services et des stimulants du gouvernement, a révélé mardi le président de la banque M. Léo Lavoie.

Le service sera offert aux clients de la banque au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Ile du Prince-Edouard, a annoncé M. Lavoie à l'assemblée annuelle des actionnaires.

La banque verra à étudier avec les clients les projets d'expansion de ceux-ci, de les diriger vers l'agence gouvernementale appropriée et de les aider à mener leur projet à bien.

M. Lavoie a expliqué que les lois, les règlements et les stimulants relatifs au développement régional et à l'expansion industrielle sont souvent trop compliqués pour les gérants des petites entreprises. Le propriétaire ou le gérant d'une entreprise peut facilement faire une erreur coûteuse en oubliant simplement de se conformer à un règlement.

Le président de la banque a aussi lancé un appel à "tous les citoyens responsables" pour qu'ils fassent leur part dans le développement du Québec.

On porte trop d'attention aux manifestants et à leurs chefs, a-t-il dit.

La juridiction de la Cour provinciale plus étendue

QUEBEC (P.C.) — La différence sera de l'ordre de 10 contre 1 dans les procédures prises devant la Cour provinciale comparées à celles devant la Cour supérieure par suite de l'adoption, hier soir, par l'Assemblée nationale, du bill 74 portant sur des modifications au code civil de procédure civile.

Le projet de loi prévoit qu'à compter du 1er juillet 1970, la juridiction de la Cour provinciale pourra entendre des demandes où la valeur de la chose réclamée est inférieure à $3,000 au lieu de $1,000 comme c'est actuellement le cas.

Par ailleurs, le bill 74, comme l'a expliqué le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, apporte une certaine protection du petit salarié contre les créanciers, principalement au chapitre des saisies-arrêts.

Un article du bill édicte une présomption contre l'employeur qui congédie ou suspend son employé dont les traitements, salaires ou gages font l'objet d'une saisie-arrêt.

Il incombera à cet employeur de prouver que l'employé a été congédié ou suspendu pour une autre cause, juste et suffisante.

En ce qui touche l'application de la loi Lacombe, une nouvelle obligation est imposée au débiteur de décliner son adresse afin d'éviter les faux noms et fausses adresses qui étaient donnés lors des dépôts.

"Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un domaine où il nous faut nécessairement protéger le salaire de l'ouvrier mais il ne faut pas non plus que cette sympathie naturelle soit au détriment de la masse des créanciers", a dit M. Paul.

EQUILIBRE

Selon ce dernier, il s'agit d'établir un équilibre entre, d'une part, les droits de ceux qui veulent être payés tout en tenant compte des difficultés financières que connaissent parfois les débiteurs.

Une autre disposition du projet de loi oblige le défendeur à produire sa défense non plus dans les dix jours de la date de sa comparution mais dans les dix jours de l'expiration du temps fixé pour comparaître.

Le bill 74 donne également plus de pouvoirs au protonotaire dans l'administration du code de procédure civile.

Les libéraux, par les voix de Me Roy Fournier, député de Gatineau, et Me Henri Beaupré, de Jean-Talon, ont bien accueilli le projet de loi.

Ils ont reconnu de la nécessité de rendre plus humaine l'application du code de procédure civile, surtout vis-à-vis les ouvriers.

Ces modifications apportées au code font également suite à l'adoption du bill 10 portant sur les régimes matrimoniaux et du projet de loi concernant le régistre central des régimes matrimoniaux.

La loi de la RAQ élargie par l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) — Faisant suite à des pressions de citoyens et tenant compte du contexte de la vie moderne, l'Assemblée nationale a décidé de réduire de 5,000 à 2,000 le nombre minimum requis d'habitants dans une municipalité pour qu'un permis de restaurant de la Régie des alcools puisse être exploité.

C'est l'explication qu'a fournie, hier soir, le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, en soumettant en deuxième lecture le projet de loi 84 modifiant la loi de la RAQ.

La Chambre a adopté rapidement ensuite la troisième lecture du bill.

Par ailleurs, un autre article du projet de loi autorise la Régie à délivrer des permis de salle à manger dans les quatre grands parcs provinciaux du Québec.

Il s'agit du parc des Laurentides, du parc du Mont-Tremblant, du parc de la Gaspésie et du parc du Mont-Orford.

Ces permis pourront être exploités dans un établissement distinct et non nécessairement dans un hôtel, un motel ou une gare.

Le député libéral de Saint-Laurent, M. Léo Pearson, a suggéré que la RAQ soit le seul et unique juge dans la distribution des permis d'alcool.

M. Pearson s'est élevé contre "un chantage dangereux" qu'exerceraient, selon lui, certaines municipalités quand il s'agit de délivrer un permis.

Le ministre de la Justice a expliqué que la RAQ consulte les municipalités avant d'émettre un permis par mesure de prudence et pour obtenir de plus amples informations sur l'opportunité de permettre à tel citoyen de vendre de l'alcool.

M. Paul a reconnu que ce procédé n'est pas parfait mais qu'il est nécessaire, du moins pour le moment.

NOEL SUR VOTRE TABLE...

Les tablettes de nos marchés régorgent de mets appétissants.

Les fruits et légumes y sont étalés dans toute leur fraîcheur de fraîs-cueillis.

Votre marché Excel est de la fête, visitez-le!

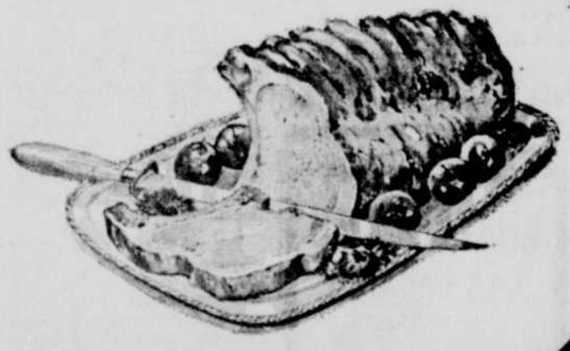


Marché Excel — Unis pour plus bas prix — Groupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 13 décembre 1969

ROTI DE FILET DE PORC La livre .79
COTELETTES DE PORC La livre .99
BACON MAPLE LEAF V.P. 1 livre .88
BOLOGNA MAPLE LEAF La livre .39
LARD HACHE 2 livres 1.39
SAUCISSE FUMEE FEDERAL - V.P. 1 livre .57

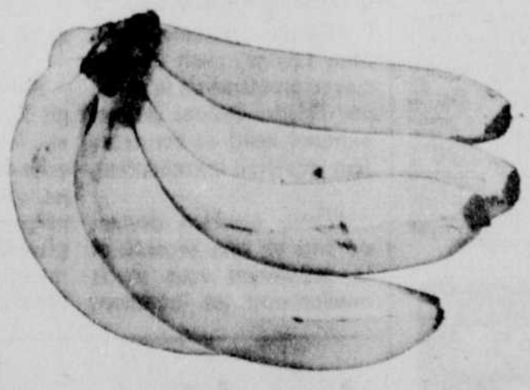
LONGE DE PORC ROTI DE COTE
La livre .69



HUILE DE MAIS MAZOLA Jarre 32 oz .89
CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN Jarre 10 oz 1.79
REMPLISSAGE POUR TARTES GRENACHE, CARAMEL, FUDGE, SUCRE 2 boîtes 24 oz .79
CORN FLAKES KELLOGG Boîte 16 oz .43

LAIT EVAPORE CARNATION 4 boîtes 15 oz .73
JUS DE PAMPLEMOUSSE LIBBY Boîte 48 oz .53
JUS DE PRUNE DEL MONTE Boîte 24 oz .43
CHOCO BREUVAGE INSTANTANE AU CHOCOLAT Boîte 2 livres .93
MARGARINE BLUE BONNET Paquet 3 livres $1.09
OLIVES FARCIES CORONATION L.P. Jarre 15 oz .85
SAUCE HOT CHICKEN GAZA 4 boîtes 14 oz .89
ESSENCE VANILLE SUPREME Btle 8 oz .79
FARINE FIVE ROSES Sac 20 livres $1.99
SHORTENING CRISCO Boîte 3 livres $1.09
DATTES JAFFA Cello 14 oz .35
CHAMPIGNONS EN MORCEAUX LEAVER Boîte 10 oz .39
RAISINS JAFFA Cello 32 oz .69
CORN STARCH BENSON 2 boîtes 1 livre .45

BANANES



MURIES A POINT TROPIC PACK La livre .11

LAITUE CALIFORNIE ETATS-UNIS, No 1 Gr 24 .29
CITRONS CALIFORNIE GROSSEUR 140 6 pour .39
CHAMPIGNONS FRAIS WATERLOO Boîte ½ lb .47

OFFRE SPECIALE
LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs
• Plus de 8000 dessins en couleurs incomparables stimulants de la mémoire visuelle
• PLUS DE MILLE ARTICLES
VOLUME 1 $1.49 | VOLUME 14 $1.99 | LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS

SIROP DE MAIS CROWN BRAND Jarre 3 livres .63
LIQUEURS COTT ESSENCES ASSORTIES 2 btles 30 oz .39
EAU DE JAVEL MIX-O Cont. 128 oz .59
DETERGENT DUZ Format géant $1.05
DETERGENT LIQUIDE MIR 2 formats 24 oz .69
PAPIER ALUMINIUM ALCAN - 12 POUCES 2 roul. 25 pi. .73
CIRE BRILLANT LIQUIDE FUTURE Boîte 27 oz $1.35
PATE A DENTS CREST Format super $1.09
LAMES GILLETTE PLUS PLATINE Paquet 5 lames .79
EAU DE VICHY CELESTINS Eaux qui font du bien Btle 32 oz .49
CHOCOLAT VESTA Boîte 5 livres $2.89
ARACHIDES PLANTERS - COCKTAIL Boîte 7 oz .53
BONBONS VIAU GROUPE à .39 3 sacs pour $1.00
BATONNETS AU FROMAGE HOSTESS Boîte 9 oz .55

Conférence constitutionnelle

Le partage des pouvoirs

Tous les sujets discutés mardi renvoyés à un examen ultérieur

Par Gérard ALARIE

OTTAWA (P.C.) — La conférence constitutionnelle a renvoyé à un examen ultérieur tous les sujets qu'elle a discutés mardi se rapportant au partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement. La décision de remettre à plus tard la discussion sur ces sujets tenait à l'incapacité de la conférence d'atteindre un consensus sur aucun d'eux.

Le gouvernement fédéral s'est heurté notamment à des objections catégoriques d'au moins trois provinces, Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, par sa proposition qu'une nouvelle constitution canadienne lui attribue un pouvoir prépondérant sur celui des provinces à l'égard des régimes publics d'assurance-retraite.

M. Pierre Elliott-Trudeau, premier ministre canadien de la Justice, a souligné que cette prépondérance que réclame le gouvernement fédéral ne visait qu'à assurer la transférabilité à travers le pays de programmes publics de rentes.

M. John Robarts, premier ministre d'Ontario, a fait valoir que par sa formulation, la proposition fédérale pouvait aussi bien comprendre d'autres éléments de programmes publics de rentes.

M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, a souligné que la constitution actuelle accorde aux provinces la prépondérance à l'égard de programmes de rentes et que le gouvernement fédéral "propose de renverser en sa faveur cet état de chose, ce à quoi Québec ne peut souscrire", a-t-il dit.

Services sociaux

"La Colombie-Britannique partage, là-dessus, le point de vue du Québec et de l'Ontario", a noté de son côté M. W.A.C. Bennett au nom de son gouvernement.

Après avoir pris note des objections, le premier ministre Trudeau a proposé à la conférence de renvoyer ce sujet à un comité ministériel approprié qui sera chargé d'établir si la prépondérance des pouvoirs sollicités par le gouvernement fédéral pourrait intervenir autrement qu'à l'égard de transférabilité des programmes publics de rentes.

La conférence constitutionnelle a, par ailleurs, convenu de façon générale que, comme le proposait le gouvernement fédéral, les services sociaux devraient continuer de relever de la compétence des gouvernements provinciaux. M. Jean-Jacques Bertrand a demandé, toutefois, que ce sujet soit renvoyé au comité permanent des fonctionnaires qui assistent les premiers ministres dans le travail de revision constitutionnelle pour qu'il examine l'interrelation des services sociaux et des programmes de main-d'oeuvre. M. Bertrand a fait valoir que les programmes de mobilité des travailleurs, de recyclage de la main-d'oeuvre devraient relever de la juridiction des provinces étant donné leurs rapports avec les services sociaux en général.

Le gouvernement canadien et la conférence ont agréé à cette requête du Québec.

Subventions

La discussion des premiers ministres à l'article des subventions conditionnelles du gouvernement fédéral dans des domaines de compétence provinciale a été laissée en suspens, ses éléments n'étant même pas renvoyés de façon spécifique à un quelconque comité ou sous-comité.

Cette discussion a mis en relief des points de vue disparates quant à la formule d'un consensus national qui devrait être acquis avant que le gouvernement fédéral n'ait le droit d'effectuer des subventions conditionnelles aux gouvernements provinciaux dans des domaines de compétence provinciale. Ces subventions fédérales conditionnelles à l'ensemble des gouvernements provinciaux revêtent généralement la forme de programmes à frais partagés entre Ottawa et les provinces.

M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a souligné qu'à son avis le consensus national devrait découler de l'expression de la volonté populaire dans l'ensemble du pays, notamment par la voie d'élections générales.

M. Harry Strom, premier ministre d'Alberta, a noté pour sa part qu'il était inutile de parler d'une formule de consensus faisant appel aux législatures provinciales et aux diverses régions du pays, si en cas d'un désaccord entre Ottawa et les provinces ou les régions, le gouvernement fédéral pouvait en appeler directement aux citoyens.

En guise de mot final à cette discussion, M. Trudeau a fait observer à l'heure de la suspension de la conférence pour le lunch, mardi, que celle-ci pourrait "continuer une autre fois, plus tard".

Les programmes à frais partagés soulevaient, par ailleurs, la question de la compensation dans les provinces où des programmes à frais partagés de compétence provinciale ne seraient pas mis en vigueur. Le gouvernement fédéral a suggéré de compenser directement les citoyens des provinces non participantes, ce à quoi se sont opposées la plupart des délégations provinciales, Québec en tête, l'Ontario bon second, et la Nouvelle-Ecosse, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont appuyé la contre-proposition provinciale de verser la compensation aux gouvernements provinciaux plutôt qu'aux citoyens.

Après environ une heure de discussion là-dessus, M. Trudeau a fait observer : "Nous avons entendu plusieurs points de vue. Laissons-les en suspens jusqu'à la prochaine rencontre".

Partage des pouvoirs

Au sujet du partage des pouvoirs de taxation entre les deux niveaux de gouvernement, M. Trudeau a noté qu'un accord de principe était intervenu à la réunion de juin des premiers ministres prévoyant, de façon générale, l'université d'accès des deux ordres de gouvernement aux impôts directs et indirects.

Tentative infructueuse de 3 provinces de l'Atlantique

OTTAWA — (P.C.) — Trois des quatre provinces de l'Atlantique ont vainement tenté, hier, d'obtenir que la question des inégalités régionales au Canada soit reconnue comme une "obligation constitutionnelle".

Ces provinces, appuyées par certaines autres, ont demandé que la future constitution canadienne précise que le fédéral a, entre autres responsabilités, celle d'éliminer les disparités économiques entre les Etats-membres de la Confédération canadienne.

C'est d'abord le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, qui a proposé aux participants à la 4e réunion de la Conférence constitutionnelle qui a lieu à Ottawa, d'apporter un tel amendement à la constitution.

M. Smith recevait par la suite l'appui des premiers ministres de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood et de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell.

Toutefois, deux ministres du Cabinet Trudeau, soit M. John Turner et Jean Marchand, respectivement titulaires des portefeuilles de la Justice et de l'Expansion économique régionale, s'y sont opposés, soutenant qu'une telle inclusion limiterait le champ d'action du gouvernement central et provoquerait des difficultés juridiques.

Avant l'ajournement de la séance, le premier ministre Trudeau, qui préside la réunion, a suggéré que la question soit référée à un comité de fonctionnaires pour l'étude.

Cette question des disparités régionales dont sont atteintes surtout les provinces de l'Atlantique avait déjà fait l'objet de discussions, lors des 2e et 3e rencontres de la Conférence constitutionnelle, en juin et février derniers.

D'autres provinces, soit le Manitoba et le Québec ont fait savoir qu'elles ne s'opposent pas à ce que cette "obligation" du fédéral soit incluse dans la nouvelle constitution ou qu'elle fasse l'objet d'un préambule au document constitutionnel.

Quant à M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, il a dit qu'il n'avait "pas d'idée arrêtée" sur cette question.

S'il existe un moyen d'insérer cette "obligation" dans la constitution, qu'on le prenne, a-t-il dit toutefois.



● RENCONTRE AMICALE — Les premiers ministres des provinces réunis à Ottawa pour la conférence constitutionnelle profitent de quelques minutes de répit pour échanger quelques bonnes "blagues". De gauche à droite : M. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Jacques Bertrand et M. W.C.A. Bennett, de la Colombie-Britannique.

Prochaine rencontre dans l'Ouest ?

OTTAWA (P.C.) — Il se pourrait que la prochaine rencontre entre le premier ministre Trudeau et les dirigeants provinciaux soit tenue dans l'Ouest du pays et aborde notamment les problèmes de l'inflation, l'agriculture de l'Ouest et d'autres questions, a-t-on appris hier de source généralement bien informée à la Conférence libérale-provinciale sur la constitution.

On ajoute que la conférence serait convoquée en février ou en mars pour traiter de problèmes courants sans rapport avec la nouvelle constitution.

Lundi soir, le premier ministre Trudeau s'est entretenu avec les premiers ministres provinciaux qu'il recevait à dîner à l'issue de la première journée des travaux de la conférence constitutionnelle.

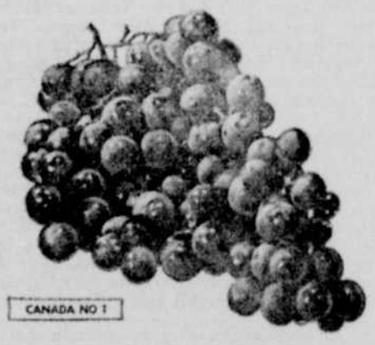
La journée de lundi a permis de se rendre compte de l'attitude des provinces vis-à-vis le pouvoir du gouvernement fédéral de subventionner des individus s'occupant de questions à juridiction constitutionnelle provinciale.

Le Québec a manifesté carrément son opposition, d'autres premiers ministres ont fait part de leurs réserves et d'autres, enfin, étaient en faveur.

De source informée, on apprenait d'autre part que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, avait invité les premiers ministres à tenir leur prochaine réunion à Regina, mais qu'aucune décision n'avait été prise sur cette invitation.

C'est presque un cadeau de magasiner chez Jato

RAISIN ROUGE



CANADA NO 1

"Empereur" Croquant et sucré De marque "Better Test" de fantaisie 17¢ lb

TANGERINES FRAICHES 39¢ douz.

OIGNONS JAUNES Sac 5 lb 44¢

CHOUX DE BRUXELLES Casot 1 pte 39¢

RADIS FRAIS Cello 6 oz 11¢

GATEAUX AUX FRUITS "Jato" de luxe, saturés de fruits et de noix



Couronne 2 lb 1.49

CARRE 1 LB .69 CH. CARRE 2 LB 1.39 CH.

FARINE FIVE ROSES Pré-taminée, à tout usage

77¢ Sac 7 lb



REGULIER .65 CH. — EPARGNEZ .08 CH.

BREUVAGES ALLEN Bte 48 oz 32¢

POIS VERTS Bte 14 oz 20¢

ANANAS AYLMER Bte 19 oz 34¢

EAU MINERALE Bout. 30 oz 28¢

BISCUITS LIDO Bte 24s 40¢

SHORTENING Bte 3 lb 1.05

CROUTE A TARTE Bte 18 oz 27¢

RAISIN JAFFA Cello 2 lb 69¢

DATTES JAFFA Pot 14 oz 31¢

THE SALADA Bte 40s 72¢

CREME GLACEE "Jato", choix de saveurs



Cont. 3 chop. 47¢

REG. .59 CH. — EPARGNEZ .12 CH

CAFE FRAIS "Maxwell House", mouture régulière

73¢ Sac 1 lb



REGULIER .87 CH. — EPARGNEZ .14 CH.

BEIGNES FRAIS Panier 24s 39¢

OLIVES CORONATION Jarre 20 oz 67¢

OIGNONS OU GHERKINS Jarre 12 oz 41¢

ARACHIDES FRAICHES Cello 18 oz 67¢

CHOCOLAT AU LAIT Cello 15 oz 79¢

PATE A DENTS Format Super 99¢

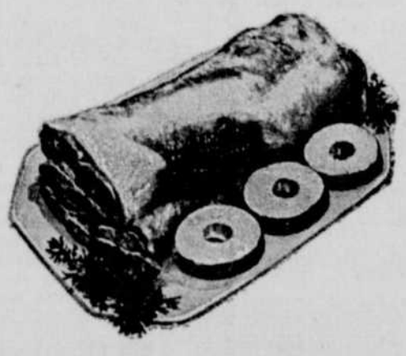
PAPIER ESSUIE-TOUT 2 roul. pour 55¢

COUCHES FLUSH A BYES Pqt 24's 99¢

KLEENEX BOUTIQUE 2 btes 260s 55¢

PAPIER DE TOILETTE 2 pour 31¢

LONGE DE PORC



Maigre et tendre Rôti du bout des côtes 59¢ lb

BOUT DU FILET .69 LB COTELETTES .99 LB

PORC HACHE 67¢ lb

SAUCISSE FUMEE 47¢ lb

SAUCISSON SWIFT 33¢ lb

TETE FROMAGEE 10 oz 45¢ ch.

Jato

2455, CHEMIN ST-LOUIS SILLERY

815, AVENUE MYRAND STE-FOY

3190, BOUL. NEILSON STE-FOY

2235, 1re AVENUE LIMOILOU

4000, BOUL. DU JARDIN CHARLESBOURG

1095, BOUL. DES CHUTES VILLENEUVE

Les As prennent trois points d'avance sur les Reds avec un match nul de 3-3



● AL MILLAR a été appelé à remplacer Bob WHIDDEN dans les filets des Américains après la première période. Le vétéran gardien de buts a prouvé qu'il était encore capable de tenir son bout dans la Ligue Américaine. Mike BYERS (10) va à la poursuite du disque après un arrêt de Millar. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



● ROGER PELLETIER a bien failli réussir à déjouer le cerbère Al MILLAR sur ce jeu, mais le repli de Barry WATSON (8), venu à la rescousse de son coéquipier Kent DOUGLAS (avec le casque), a empêché le défenseur des As de compléter sa poussée. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

(par Réal LABBE)

Les As ont pris une avance de trois points sur les Reds de Providence au classement de la division Est de la ligue Américaine en annulant 3-3 hier soir contre les Américains de Rochester, devant 1,714 spectateurs. Les hommes de Turk Broda ont joué une autre de leurs bonnes rencontres mais les nombreuses occasions de compter qu'ils ont manquées les ont forcés à annuler.

Rosaire Paiement a réussi le but égalisateur pour les locaux alors que Claude Laforge et Darryl Edestrand étaient les autres compteurs. Pour les Américains, Howie Young, Tom McCarthy et Kent Douglas ont enregistré les filets pour donner une fiche de trois points sur une possibilité de quatre au cours de leur voyage à Québec.

PAS DE TEMPS PERDU

Continuant la poussée victorieuse de dimanche dernier, les Américains qui avaient enfilé huit buts aux dépens des As ont mal accueilli le gardien Dune Wilson, qui faisait un retour malgré un genou encore endolori. Howie Young a accepté une passe de Tom McCarthy pour ne donner aucune chance au cerbère local, après seulement 32 secondes de jeu. Ce but a amorti quelque peu les As et Dune Wilson a eu la frousse quand il a bloqué une rondelle qui s'est arrêtée juste sur la ligne de ses buts.

Mike Byers a bien dirigé la contre-attaque, mais son lancer a raté la cible. Peu après, Rosaire Paiement écopait de la première mineure du match pour avoir donné du coude. Pendant son absence, Wilson a été superbe, frustrant Jack Stanfield. Avec le retour du joueur des As sur la glace, ces derniers ont semblé se réveiller et ce fut au tour de Bob Whidden de briller devant Paiement.

Rosaire était à nouveau frustré quelques secondes plus tard quand son lancer fut arrêté par le meilleur ami du gardien, le poteau. Comme il arrive souvent dans de tels cas, c'est l'équipe adverse qui a profité de la malchance des As quand le défenseur Ken Block, qui était à la ligne bleue des As a saisi une mauvaise passe d'un joueur local pour faire le relais à Young qui a passé le disque à McCarthy et ce dernier n'a pas manqué sa chance pour donner une avance de 2-0 aux visiteurs.

Claude Laforge réduisait la marge moins de deux minutes plus tard quand il a fait dévier un lancer du joueur de défense Ralph MacSweyn pour ne donner aucune chance à Bob Whidden. René Drolet s'est aussi mérité une assistance sur ce but. Vers la treizième minute de jeu, Claude Chartré a eu une belle chance d'égaliser le pointage, mais il a été incapable de glisser la rondelle entre les jambières de Whidden. Ce dernier a tenu le coup ensuite pendant une mineure à Wayne Mosdell. Howie Young fut chassé à 19.22 pour accrochage et encore une fois, le jeu de puissance des As fut incapable de niveler le compte.

LES AS REVIENNENT

Le pilote Dick Gamble a fait appel au vétéran Al Millar pour remplacer Bob Whidden qui souffrait de la grippe. Millar a vu Bernier recevoir une passe de Mike Byers pour filer seul devant lui. Heureusement pour lui, le joueur de centre des As a lancé à côté des filets.

Les hommes de Turk Broda, en quête d'une victoire, forçaient le jeu afin de combler leur déficit d'un but. Roger Pelletier a ajouté un peu de piquant au match quand il est allé plaquer Howie Young au centre de la glace. Vers la neuvième minute de jeu, André Gaudette a frappé le poteau des buts avec un lancer, ce qui devait marquer le début d'une domination complète des As jusqu'au but de Darryl Edestrand.

Tout d'abord le trio Paiement-Bernier-Byers avait fait du bon travail en zone ennemie, empêchant Rochester de s'organiser convenablement. Puis la ligne de Drolet avec Laforge et Sarrazin a continué à contenir les visiteurs. Darryl Edestrand devait couronner les efforts de ses coéquipiers en logeant le disque derrière un Millar impuissant, avec des passes de René Drolet et Claude Laforge.

Quand Edestrand fut chassé à 15.25, pour avoir fait trébucher, la défensive des As a tenu le coup sauf à une occasion où Howie Young se tenait très près de Dune Wilson. Ce dernier n'a pas prisé la manoeuvre de Young et lui a asséné un coup de poing. Young n'a même pas tenté de répliquer, pas plus qu'à Paul Cates qui a voulu défendre son cerbère.

MATCH NUL

Pendant que les deux clubs étaient sur un pied d'égalité, 2-2, Claude Chartré a réussi à s'échapper vers la quatrième minute de jeu et son lancer bas a raté le coin des buts de Millar. Ce sont encore les Américains qui ont profité de l'occasion quand Kent Douglas a compté après avoir accepté une passe de Barry Watson.

Tom McCarthy fut chassé à 7.28 et les locaux ont vraiment tout essayé pour percer Al Millar, mais sans succès. Après plusieurs efforts Rosaire Paiement a finalement réussi à produire une égalité avec les assistances de Paul Cates et d'André Gaudette. Ralph MacSweyn cherchait Howie Young depuis un bon bout de temps et les deux se sont finalement retrouvés au centre de la patinoire. Le choc ne fut guère violent et les deux joueurs furent chassés pour bâtons hauts. Alors que Darryl Edestrand tentait de se défaire de la rondelle devant les filets de Wilson, il tomba sur la glace entraînant avec lui André Champagne. Ce dernier, involontairement, le frappa avec son hockey, sur le nez. La blessure n'a pas empêché Edestrand de revenir au jeu après avoir visité la clinique.

Les As joueront leur prochain match local dimanche, alors qu'ils recevront la visite des Reds de Providence, dans un match de la plus haute importance.

ALIGNEMENTS

ROCHESTER. Buts : Whidden, Millar. Défenses : Block, Douglas, Mosdell, Gould, Labrosse. Avants : Armstrong, Watson, Clairmont, Beveridge, McCarthy, Champagne, Cook, Sillers, Gofton, Stanfield.

QUEBEC. Buts : Wilson. Défenses : Cates, MacSweyn, Edestrand, Pelletier. Avants : Paiement, Bernier, Byers, Drolet, Laforge, Sarrazin, McMillon, Chartré, Gaudette, Boutin, Currier.

Arbitre : Brian Lewis. Juges de lignes : Jean Ziral, René l'Ecuyer.

SOMMAIRE

Première période :
1—Rochester, Young, McCarthy — 0:32
2—Rochester, McCarthy, Block, Young — 9:49
3—Québec, Laforge, MacSweyn, Drolet — 11:01
Punitions : Paiement 6:30, Mosdell 12:54, Young 19:22.
Deuxième période :
4—Québec, Edestrand, Laforge, Drolet — 13:08
Punition : Edestrand 15:25.
Troisième période :
5—Rochester, Douglas, Watson — 4:33
6—Québec, Paiement, Gaudette, Cates — 12:56
Punitions : McCarthy 7:28, Young, MacSweyn 13:05.

Lancers :

Rochester	10	6	6—22
Québec	15	10	11—36

Gardiens : Whidden, Millar, Rochester; Wilson, Québec.
Assistance : 1,714



HIER

Ligue AMERICAINE
Rochester 3, Québec 3

Ligue JUNIOR A DU QUEBEC
Cornwall 2, Rosemont 8
Verdun 3, St-Jérôme 10
Shawinigan 2, Trois-Rivières 7

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE
Toronto à Montréal
Boston à New York
Chicago à Minnesota
Pittsburgh à Los Angeles
St-Louis à Oakland

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	23	16	3	4	101	50	36
Springfield	24	15	8	1	91	80	31
Québec	26	10	13	3	85	99	23
Providence	25	8	13	4	72	91	20

Division Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	28	17	7	4	97	66	38
Hershey	23	8	13	2	80	83	18
Rochester	24	7	12	5	73	94	19
Baltimore	20	6	9	5	55	65	17
Cleveland	25	6	15	4	73	99	16

LIGUE NATIONALE

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
New York	25	15	4	6	86	59	36
Boston	25	12	5	8	90	69	32
Montréal	25	12	5	8	87	60	32
Detroit	25	11	9	5	69	69	27
Chicago	24	11	9	4	65	52	26
Toronto	24	9	11	4	69	73	22

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Louis	25	12	9	4	78	60	28
Minnesota	23	8	9	6	67	68	22
Pittsburgh	24	8	11	5	58	70	21
Philadelphie	23	4	9	10	54	69	18
Oakland	25	6	16	3	51	91	15
L. Angeles	22	5	16	1	49	86	11

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Drummond	27	16	10	1	155	113	33
Sorel	27	16	11	0	136	109	32
Shawinigan	28	15	12	1	147	136	31
Québec	25	14	11	0	122	103	28
T.-Rivières	27	14	13	0	156	129	28
Sherbrooke	27	10	16	1	108	137	21

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jérôme	28	15	11	2	131	136	32
Rosemont	27	14	11	2	119	113	30
Cornwall	28	15	13	0	119	113	30
Verdun	28	12	15	1	120	132	25
Laval	28	5	23	0	84	163	10

LIGUE JUNIOR B PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ste-Foy	20	16	3	1	116	51	33
Cap-Mad.	20	12	7	1	96	81	25
Victoriaville	17	11	5	1	100	60	21
Shawinigan	18	9	7	2	116	75	20
Sorel	16	4	16	0	74	121	8
Grand-Mère	19	0	18	1	40	153	1

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	6	4	2	0	31	20	8
Carleton	4	4	0	0	32	25	8
Ottawa	4	2	1	0	14	16	6
Laval	5	2	3	0	20	23	4
Queen's	3	0	3	0	6	26	0
McGill	4	0	4	0	7	20	0

LIGUE PROGRESSION

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Loups	5	3	1	1	32	19	7
Bulldogs	5	3	1	1	32	23	7
Castors	5	2	2	1	20	30	5
Aigles	5	0	4	1	21	23	1

De but en blanc

par Réal Labbé



Claude Chartré s'adaptera facilement

CLAUDE CHARTRE

Devant le besoin pressant de joueurs qu'avaient les As de Québec, le gérant général Bud Poile a dû faire appel à Claude Chartré qui s'alignait avec les Jersey Devils, dans la ligue Eastern. Le sort de Chartré n'avait été fixé qu'au tout début du calendrier régulier des As puisqu'il avait accompagné ces derniers jusqu'à Philadelphie où les hommes de Turk Broda ont disputé un match hors-concours à ceux de Vic Stasiuk.

Poile en avait profité pour faire signer les récalcitrants du côté des As et il avait décidé du choix définitif de l'édition québécoise. Il donnait un essai de cinq parties à Dave Schultz et il préférait envoyer Claude Chartré à Jersey avec le pilote Lou Jankowski. Chartré n'a pas tardé à faire parler de lui dans la ligue Eastern où il pouvait enfiler des buts presque à volonté.

Claude suivit alors la voie la plus normale pour une carrière professionnelle. Sorti des rangs juniors, avec les Rangers de Drummondville où il avait accumulé 35 buts et 33 passes en 38 parties, il passait dans un circuit amateur de plus fort calibre. Son habileté lui permit de se faire remarquer par Poile qui assiste fréquemment aux rencontres des Devils, et son excellent camp d'entraînement avec les As lui valut d'être rappelé pour secourir les As dont le personnel était réduit par suite de blessures.

Chartré a eu une première chance avec le club de la ligue Américaine, mais son travail avec Jersey était tellement apprécié que Poile préférait le laisser à Jankowski. Alors que Dufour, Mair, Currier et Brossart étaient sur la liste des blessés, la direction a été forcée de rappeler Chartré. Ses cinq parties d'essai ont pris fin dimanche dernier et pour être éligible à la rencontre d'hier soir, il devait avoir signé une formule de la ligue Américaine. Poile seul pouvait décider et il a préféré donner sa chance à Chartré.

Ce dernier est le premier à affirmer que le calibre de jeu est nettement différent. Commentant la magnifique occasion qu'il avait raté hier au cours de la 3e période, il a dit qu'il avait fait le bon geste. Il a cependant fait remarquer que la vitesse jouait un rôle important. "Là-bas, tu peux prendre le temps que tu veux pour lancer, mais ici il faut que tu te dépêches". Un habile manieur de rondelles peut facilement conserver le disque quasi aussi longtemps qu'il le voudra dans la ligue Eastern où l'accent est plutôt porté sur l'offensive. Dans un circuit professionnel du calibre de la ligue Américaine, le jeu est beaucoup plus rapide de sorte qu'un joueur n'a guère de chances de s'amuser avec la rondelle.

Claude Chartre est bien confiant de pouvoir s'adapter définitivement au calibre de l'Américaine d'ici la fin de semaine. "Avec les deux parties que nous disputerons à l'étranger, et deux bonnes pratiques, je pourrai connaître plus de succès". Il n'y a aucun doute que Chartré a le potentiel nécessaire pour jouer dans le circuit Butterfield.

Dans l'orbite de la joute

René Drolet remplacera Terry Ball, maintenant avec les Flyers de Philadelphie, dans le rôle de capitaine des As.

— — —

Bud Poile a donné un violent coup de poing sur la table dans la loge des journalistes quand il a vu Claude Chartré rater une belle occasion alors qu'il filait seul devant Al Millar à la 3e période. Chartré a commenté son geste après le match : "Je crois que j'ai fait le bon mouvement, je voulais lancer bas, mais la rondelle a changé un peu de direction et j'ai raté une belle chance".

— — —

Darryl Edestrand a subi un dur coup quand le bâton d'André Champagne l'a atteint au nez. Paul Cates, qui a joué une bonne partie à la défense a failli subir un accident grave quand il a heurté la bande avec son dos. Heureusement il a pu se relever et continuer le match.

— — —

Le gardien Bob Taylor, un gaillard qui n'a pas froid aux yeux, a été rappelé par les Flyers pour prêter main-forte à l'équipe québécoise. Taylor est arrivé vers la fin de la première période parce qu'on a dû aller le chercher à l'aéroport de Montréal. Gilles Banville a demandé à être réinstallé amateur. Pour le moment il est offert à tous les clubs et si personne n'en veut, il rejoindra les Jersey Devils pour prendre la place de Taylor.

— — —

Bill Brossart est impatient de revenir au jeu. "Je vais essayer de pratiquer demain (aujourd'hui), j'ai bien hâte de pouvoir jouer".

— — —

Les trois étoiles de la rencontre sont allées à Dune Wilson, Howie Young et André Gaudette.

— — —

Les Kings de Los Angeles ont rappelé le gardien de buts Wayne Rutlege et Bill Flett des Kings de Springfield. Le cerbère Claude Hardy serait envoyé à Springfield. Ce rappel devrait aider les As qui affrontent les Kings samedi prochain à Springfield.

Deux Bruins douteux

BOSTON (PA) — Bobby Orr et Eddie Westfall ont patiné hier et il se peut qu'ils participent de façon limitée à la rencontre Boston-New York ce soir, selon le pilote Harry Sinden.

Orr, qui a subi de légères blessures à la cheville, au genou et à la hanche contre Minnesota dimanche soir, a patiné avec l'exercice régulier des Bruins.

Westfall, qui était absent du jeu pendant une semaine, a pris part à l'exercice régulier et devrait s'aligner ce soir.

Une bataille d'éclopés sur la glace du Forum

Par la Presse Canadienne

L'importance des filiales sera manifeste ce soir, lors du match Canadiens-Toronto dans la LNH.

Les Canadiens seront privés des services de trois étoiles tandis que les Maple Leafs marqueront l'absence d'au moins une, mais, alors que Montréal peut compter sur de nombreux remplaçants, le système de filiale des Leafs est pratiquement tari.

Au fait, la situation est tellement corsée à Toronto que les Leafs ont dû supplier leur filiale de Phoenix de leur prêter le défenseur Chris Evans. De plus, ils songent à utiliser le vétéran George Armstrong à la ligne bleue et n'aligneront que deux centres, si un pouce fracturé empêche Dave Keon de s'aligner.

Par contre, les Canadiens possèdent un véritable club de réserve dans les Voyageurs, qui dominent la division Est de la Ligue Américaine.

Jacques Laperrière et John Ferguson purgeront leur dernier match de suspension ce soir tandis que Jean Béliveau sera absent à la suite d'une blessure à une cheville.

Ce supplément de réservistes a permis aux Canadiens de demeurer dans la lutte dans la division Est cette saison en dépit d'une épidémie de blessures aux réguliers alors que les Leafs se sont enlisés au dernier rang justement en raison de l'absence de réservistes.

BLESSES

Aussi, la perte de Keon nuira considérablement aux chances des Leafs en vue d'une poussée pour mériter une place dans les séries de fin de saison.

En plus de Keon, qui arbore un nouveau plâtre au pouce, on compte quatre défenseurs blessés dans le camp des Leafs, soit Brian Glennie, Pat Quinn, Rick Ley et Mike Pelyk.

Seuls, Tim Horton, Jim Dorey et les recrues Randy Murray et Evans seront au poste ce soir, mais une blessure à l'un d'eux obligerait les Leafs à utiliser Armstrong à la défense, poste qu'il n'a jamais occupé même s'il est considéré comme un des meilleurs ailiers défensifs du circuit.

Par ailleurs, ce soir, Boston visitera New York, Minneapolis recevra Chicago, Los Angeles sera l'hôte du Pittsburgh et St-Louis se rendra à Oakland.

Jeudi soir, Toronto ira à Philadelphie, New York sera à Boston et Minnesota se rendra à Detroit.

Pointeurs de l'Américaine

	B.	A.	Pts
Trottier, Buffalo	26	11	37
Drolet, Québec	18	19	37
Nykoluk, Hershey	5	28	33
Nolet ,Québec	13	18	31
Drouin, Montréal	11	20	31
Blackburn, Buf.	11	19	30
Crisp, Buffalo	8	22	30
Laforge, Québec	9	19	28
Marcotte, Hershey	17	10	27
Mickey, Montréal	10	17	27
Charron, Montréal	16	9	25
Robinson, Spr.	13	12	25
Paiement, Québec	10	15	25
Sheehan, Montréal	6	18	24

Résultats à Montréal

COURSE No 1
TROT Bourse : $1,300.
No 1 Nixon Frost (McTvish Dutt) 4.50, 4.10, 4.10 — No 3 Lewmar (P. Sauvé) 3.10, 7.20 — No 6 Tasha Lind (Y. Gamache) 7.20.
Ont aussi couru : L. S. Gentry, Gold Kat, Tee Song, Waunella, Lelands Rose.
L. S. Gentry fini 2e placé 4e. 3 fini 3e placé 7e.
Temps : 29.4, 1.05, 1.36.2, 2.08.4

COURSE No 2
AMBL Bourse : $1,100.
No 5 Dorothy Emlen (S. Boucher) 34.40, 9.50, 8.30 — No 1 Thérèse Frost (S. Grise) 4.10, 4.00 — No 7 Sciota Trail (A. Bédard) 8.50.
Ont aussi couru : Lusty Lawrence, Lou Arden, Rover Boy, François R., Avalon, Mary.
Temps : 31.1, 1.05, 1.36.1, 2.08.2
Pari-double : 1 et 5 pour $154.30.

COURSE No 3
AMBLE Bourse : $1,800.
No 1 Star Alan (B. Côté) 4.80, 3.60, 2.90 — No 4 He Dare (Y. Gamache) 10.00, 4.50 — No 6 Devil Mir (S. Grise) 3.20.
Ont aussi couru : Dufford The Pro, Dean Leo, Keystone Sturdy, Divad, Armbro George.
Temps : 31, 1.04.1, 1.35.3, 2.06.1

COURSE No 4
TROT Bourse : $1,300.
No 7 Mr Pop (G. Gendron) 4.50, 3.30, 2.70 — No 2 Twister Mir (G. Baillargeon) 5.60, 5.20 — No 3 Jimmy West (A. Deguise) 4.00.
Ont aussi couru : Asola Mite, Ginny Don, Killick, Kimberley Don, Anchorage.
Temps : 32, 1.05.4, 1.38.1, 2.10.2
Quinella : 2 et 7 pour $26.10.

COURSE No 5
AMBLE Bourse : $1,300.
No 2 Dons Bow (R. White) 2.90, 2.90, 2.70 — No 5 Jerry Flyer (W. Mosher) 3.50, 4.70 — No 3 Real Mac (A. Deguise) 3.40.
Ont aussi couru : Lord Saunders, Gerry Larry, Nevad, Marie Handy, Officiers Attack.
Temps : 30.3, 1.02.4, 1.35, 2.07.2

COURSE No 6
AMBLE Bourse : $1,400.
No 1 Shadydale Cadence (Dun McTvish) 3.60, 2.60, 2.30 — No 4 Teen Queen (S. Grise) 3.20, 2.50 — No 3 Hopplestretcher (M. Williams) 2.60.
Ont aussi couru : Laurie Patch, Meadow Flite, Berkey, Adios Mary Herbert.
Temps : 31.1, 1.03.2, 1.36.1, 2.07

COURSE No 7
AMBLE Bourse : $1,200.
No 3 Avon Ben (J. Primeau) 7.10, 4.40, 3.00 — No 4 Atom Time (N. Tremblay) 8.40, 3.20 — No 6 Amana Hanover (M. Giguère) 5.40.
Ont aussi couru : Mars N, Savings Bond, Stars Lo, Sunny Brier, Flying King.
Temps : 30.2, 1.03.4, 1.35.4, 2.08.2
Quinella : 3 et 4 pour $39.60.

COURSE No 8
AMBLE Bourse : $1,300.
No 3 Melody Smoky (R. Savignac) 6.10, 3.90, 2.90 — No 1 Ski Bum (J. Primeau) 3.80, 2.70 — No 8 G. P. Ibaf (J. Joanisse) 5.50.
Ont aussi couru : Dream Pilot, Québec Brl, Homestretch Sue, H. S. M. Jackie Wayne.
Temps : 31.1, 1.05, 1.36.2, 2.07.4

COURSE No 9
TROT Bourse : $2,300.
No 6 Dotties Boy (G. Bouvrette) 9.90, 5.20, 4.20 — No 4 Emperor Mir (B. Côté) 4.40, 3.20 — No 7 Ralphus Mir (S. Grise) 3.70.
Ont aussi couru : Mighty Hoot, Jimbo, Mr Parish.
Temps : 30.4, 1.03.1, 1.35.2, 2.07.3

COURSE No 10
AMBLE Bourse : $1,100.
No 2 A Little Scotch (B. Côté) 4.90, 2.40, 2.50 — No 4 Gem Direct (M. Lefebvre) 2.70, 2.40 — No 3 Argyel Alfie (R. Steele) 3.40.
Ont aussi couru : Ace Dean, Tarrs Blackstone, Dell Cash, Destiny, Roland Duke.
Ont aus.3—ourse4 ..:nA:B.I:SSSHR
Temps : 31.3, 1.05, 1.37.1, 2.08.3
Exacta : 2 et 4 pour $16.50.

Assistance : 6,391
Pari-mutuel : $409,756.

Les Russes auraient enfin un point faible : le gardien

TORONTO (P.C.) — Billy Harris, ancien joueur de la LNH, a découvert quelques faiblesses et plusieurs points forts chez les joueurs de hockey russes.

De retour de Moscou où il a récolté trois buts dans un tournoi international à la ronde où le Canada s'est classé 2e, Harris croit que quatre ou cinq clubs de la LNH auraient des difficultés à triompher à Moscou, lors d'un voyage prolongé à l'étranger.

Harris a été particulièrement surpris de la vigueur des mises-en-échec des Tchèques et des Russes, maintenant permises sur toute la patinoire.

"Physiquement, certains de ces matches ont été aussi durs que certains que j'ai déjà livrés dans la LNH", constate Harris, ex-porte-couleurs du Toronto, Detroit, Oakland et Pittsburgh.

Par contre, il a été surpris du manque de vigueur de la part des Russes près de leurs propres filets et a noté la faiblesse de leurs gardiens de but, deux jeunes qui ont remplacé Konovalenko.

D'autre part, Harris croit aussi que les Russes éprouveraient des difficultés à l'emporter régulièrement sur les patinoires de la LNH lors d'un voyage prolongé.

CANADA

Harris regrettait le fait que le Canada ait eu à affronter les Tchèques dès leur premier match à Moscou, cédant alors 4-0, "car nous nous sommes améliorés à chaque match, si bien que nous avons eu le meilleur sur les Russes même si nous avons dû nous contenter d'un match nul".

Harris n'en admet pas moins que les Tchèques et les Russes s'améliorent constamment, "car les clubs juniors des deux pays m'ont impressionné, les Russes ayant même un léger avantage, à preuve leur championnat junior européen aux dépens des Tchèques".

Quant aux chances canadiennes dans le tournoi mondial au Canada, Harris a déclaré :

"Nous avons d'excellentes chances de triompher, car nous alignons des joueurs qui ne négligeront rien dans ce tournoi pour l'emporter. En somme, nous avons autant de chances que les Russes et les Tchèques de sortir vainqueurs."

TCHEQUES

Les Tchèques ont fait parvenir leur inscription officielle au tournoi juste avant l'heure-limite lundi soir et il ne reste plus que celle des Russes, qui semblent tergiverser en demandant un changement au calendrier du tournoi présenté à Winnipeg.

Le pilote canadien Jack McLeod a déclaré qu'il ne fallait pas prendre les Tchèques à la légère lors du tournoi en dépit de leur piètre tenue au tournoi de Moscou, "car ils comptent plus de réservistes qu'auparavant".

Quant à l'équipe canadienne, McLeod ne prévoit pas beaucoup de changements sur l'alignement actuel "qui a bien fait lors du tournoi de Moscou".

LES POINTEURS

	B.	A.	Pts
Orr, Boston	7	31	38
Goyette, St-Louis	13	23	36
McDonald, St-Louis	13	16	29
Ratelle, N. Y.	10	19	29
Esposito, Boston	11	17	28
Tkaczuk, N. Y.	11	17	28
Berenson, St-Louis	12	15	27
Stanfield, Boston	11	16	27
Hadfield, N. Y.	12	14	26
St-Marseille, St-L.	11	14	25

LES DEFENDUES PAR ELLYSON

Les dirigeants des équipes formant la ligue Provinciale de baseball ont décidé d'accorder un vote de confiance à l'exécutif en réélisant chaque membre à l'unanimité. Le président Yvon Ellyson sera à nouveau à la tâche en 1970 pour tenter de faire un succès du baseball. S'il a la coopération des gérants généraux de chaque club, au lieu de recevoir les attaques de chacun, sa besogne sera de beaucoup simplifiée et la survie du baseball au Québec ne sera même pas un problème.

Malheureusement, le circuit Ellyson ne pourra être reconnu par l'Association du baseball mineur parce qu'il ne rencontre pas les exigences de l'organisme présidé par Philip Piton. Tout d'abord le nombre de rencontres est trop restreint avec seulement 72 matches alors qu'il en faut au moins 104 pour être reconnu officiellement. Quand Ellyson refuse de faire partie d'une telle association, il pense en premier lieu aux petites villes comme Thetford-Mines et Plessisville dont la population ne suffit certes pas à garantir une assistance convenable si jamais on y présentait une cinquantaine de parties locales. Même Granby ne pourrait tenir le coup avec les piètres assistances.

"Il n'est pas question de demander que la ligue Provinciale se joigne à un circuit professionnel, a dit Ellyson, comment veux-tu que les Pirates de Pittsburgh, par exemple, soit intéressé à supporter un club mineur à Plessisville ? Seules les villes comme Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke pourraient apporter un intérêt. Si jamais les petites villes annonçaient leur retraite de la ligue, la solution serait alors de se tourner vers les Etats-Unis pour les équipes qui resteraient". Le président de la Provinciale tient présentement à ce que son circuit soit québécois à cent pour cent.

Il est également contre la question d'aligner des joueurs de collège pour la bonne raison que le calibre de jeu serait nettement inférieur. "Les clubs majeurs envoient leurs meilleurs espoirs dans les ligues de recrues, a ajouté Ellyson, si nous acceptons ces joueurs de collège, encore une fois on verra baisser le calibre de jeu". Une bonne solution serait d'inciter chaque formation à aligner deux ou trois jeunes prometteurs afin d'intéresser les clubs majeurs. Si ces derniers découvrent des talents dans la province, il serait plus facile de faire ensuite une demande pour faire partie de l'Association nationale du baseball.

UN CHAMPIONNAT NATIONAL CHEZ LES JUNIORS B

En fin de semaine dernière, avait lieu à Trois-Rivières, une assemblée des dirigeants des ligues Juniors B à travers la province de Québec. L'un des principaux buts de cette réunion était pour mettre sur pied un championnat national junior B, comme c'est le cas pour le junior A avec la coupe Memorial.

Malheureusement aucune décision n'a pu être prise parce qu'on a préféré demander l'avis des dirigeants ontariens avant de pousser plus loin cette idée. La saison de hockey sera prolongée de presque deux mois si jamais une telle éventualité se concrétisait, mais les joueurs des équipes qui se rendront en finale auraient récolté beaucoup d'expérience.

Plusieurs de ceux qui évoluent dans les ligues de calibre junior B ne vont pas plus loin soit à cause de leur âge, soit à cause de leurs talents limités. Pour ceux qui seront appelés à poursuivre une carrière professionnelle, l'expérience vaudra son pesant d'or. Les voyages forment la jeunesse, dit-on, et demandez à ceux qui ont fait partie d'équipes gagnantes de la coupe Memorial s'ils n'ont pas voyagé. Une finale nationale serait jouée probablement une année dans l'Ouest, la suivante, dans l'Est. Et que penser du contact avec d'autres athlètes qui ne vivent pas dans un même contexte, qui ont une culture parfois différente. Si ça rapporte sur le plan humain, il en est de même strictement au point de vue hockey.

La différence de calibre entre les clubs ontariens et québecois, entre ceux des Maritimes et de l'Ouest, le contact avec des joueurs de calibre supérieur peut être bénéfiques à plusieurs athlètes qui se prennent un peu pour d'autres. Même si le hockey s'éternisera à un niveau, ce serait excellent de présenter une finale nationale au niveau du junior B.

Mais il ne faudrait pas cependant abuser et amener des circuits juvéniles ou midgets à disputer de telles finales pour la simple raison que ce serait ruiner la vie scolaire des jeunes qui fréquentent tous les écoles à cet âge.

Paduano décroche le titre

Il l'emporte par décision majoritaire en 12 rounds

MONTREAL (P.C.) — Donato Paduano, de Montréal, a enlevé hier soir le titre canadien des boxeurs mi-moyens à Joey Durelle, de Sorel. Le jeune boxeur italo-canadien a conservé une fiche immaculée en 16 matches professionnels quand il a triomphé de son rival par décision majoritaire.

Les juges Tommy Dalton et Tony Baillargeon, de Montréal, ont tous deux favorisé Paduano légèrement par 57-54 et 58-54 respectivement tandis que Tony Becudry rendait un verdict nul avec une carte de 56-56.

La victoire de Paduano laisse prévoir un match-retour ici le 29 janvier.

La foule de 12,417 amateurs au Forum était la meilleure locale depuis plusieurs années et on estime la recette à près de $100,000.

Les deux boxeurs ont récolté de belles bourses, car Paduano avait une garantie de 15 pour cent des recettes aux guichets et Durelle, une garantie de $10,000 ou 15 pour cent également.

Les deux boxeurs avaient réussi à faire le poids de justesse, Durelle avec 146 1-4 et Paduano avec 146 3-4.

MATCH

Durelle a été l'agresseur jusqu'à la 8e reprise alors que Paduano répliquait pratiquement coup pour coup.

Mais dans le 8e round, Paduano a commencé à prendre les choses en main, puis a perdu son élan momentanément dans la reprise suivante, mais a affiché un fort avantage au cours des trois derniers engagements.

Les deux rivaux ont affiché des marques après le match, Durelle ayant une coupure entre les sourcils depuis le 4e round à la suite d'une solide gauche de Paduano.

Dans la 5e reprise, Durelle a subi une coupure au-dessous de l'oeil droit et a commencé à saigner du nez dans la 6e reprise.

Par contre, l'ex-champion a marqué son rival au-dessous de l'oeil droit avec un crochet du gauche dans la 9e reprise. Au dernier engagement, cet oeil se fermait rapidement.

Au cours des premiers rounds le nouveau champion s'est contenté de combattre par saccades, mais il a laissé Durelle l'approcher trop souvent et l'ex-champion en a profité pour l'atteindre au corps aussi tôt que la 3e reprise.

Dans le 6e round, Paduano s'est déchaîné, ce qui a eu l'heur d'enrager Durelle et les deux boxeurs se sont ensuite frappés à qui mieux mieux.

A la 11e reprise, les rapides coups de Paduano ont commencé à porter fruit et Durelle a semblé fatigué et en difficultés.

Durelle a atteint son rival solidement avec une droite au début du dernier engagement, mais il n'avait plus la force de poursuivre son attaque et l'ex-champion en avait plein les mains à la toute fin du match.

PRELIMINAIRES

Dans la demi-finale de huit rounds, René Durelle, de Baie Ste-Anne, l'a emporté par décision unanime aux dépens de Junior Hinton, de New York.

Dans un autre match de 8 ronto, champion canadien des rounds, Colin Fraser, de Tomi-moyens juniors, l'a emporté par décision partagée sur Dorman Crawford, de New York.

Gérald Ratté, de Montréal, a triomphé par décision partagée en six rounds aux dépens d'Arthur Jones, de Montréal.

Au lever du rideau, Luigi Calavita a remporté une décision unanime en six rounds aux dépens de Jean-Claude Lemay qui concédait 11 livres à son rival.

Dans la Junior A du Québec

MONTREAL (PC) — Serge Roch a réussi le truc du chapeau hier soir en conduisant le National de Rosemont à un gain de 8-2 sur les Royaux de Cornwall dans un match de la Ligue Junior A du Québec.

Jean Martel, Serge Vezina, André Bouchard, Armel Joliette et Claude Lafranchise ont complété le total des vainqueurs tandis que George Rodney et Michel Boisvenue répliquaient pour les visiteurs.

ALOUETTES EN TETE

ST-JEROME (PC) — Les Alouettes de St-Jérôme ont écrasé les Maple Leafs de Verdun 10-3 hier soir dans un match de la Ligue Junior A de hockey.

Yvan Rolando, avec quatre buts, Claude Rocheleau et Robert Dufort, avec deux buts chacun, ainsi que Luc Charbonneau et Gilles Bouchard ont marqué les points des locaux tandis que Normand Cournoyer, Normand Delinelle et Ken Oliphant répliquaient pour les visiteurs.

ILS REJOIGNENT LES REMPARTS

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Ducs de Trois-Rivières ont déclassé les Bruins de Shawinigan 7-2 hier soir dans un match de la Ligue Junior A du Québec.

Robert Richer, avec le truc du chapeau, Dave Johnson, Paul Larose, Luc Simard et Robert Leduc ont marqué les buts des vainqueurs tandis que Jacques Lapierre et Jeannot Couture ripostaient pour les vaincus.

Stade à dôme

Buffalo (PA) — Le président de la LNH, Clarence Campbell, a déclaré qu'il étudiera de nouveau l'exigence du circuit voulant que le nouveau club de Buffalo dans la LNH doive évoluer dans le Memorial Auditorium plutôt que dans le stade à dôme proposé.

Lorsque Buffalo a hérité d'une nouvelle licence de hockey majeur en même temps que Vancouver récemment, Campbell avait déclaré que la nouvelle équipe devait évoluer dans l'Auditorium, dont le nombre de sièges devait être porté de 8,800 à 15,000.

Campbell a déclaré, lors d'une conférence de presse après avoir rencontré les représentants du comté Erié et ceux du club Buffalo, que le comité de l'expansion de la LNH étudiera de nouveau le plan du stade, que le comté doit bâtir à Lancaster au coût de $50,000,000.

L'agrandissement de l'Auditorium propriété de la cité de Buffalo, doit coûter $4,500,000.

Deux villes accepteraient d'héberger un match de Clay

TULSA, Oklahoma (AFP) — Cassius Clay a finalement trouvé un Etat de l'Union américaine, l'Oklahoma, qui a accepté qu'il boxe dans l'une de ses villes: Il rencontrera à Tulsa, le 10 janvier, Billy Joiner qui figura il y a quelques années parmi les meilleurs poids lourds mondiaux.

Le combat sera organisé au profit des oeuvres de charité pour les enfants retardés. Il aura lieu dans une salle couverte, dont la contenance est de 4,000 spectateurs et le prix des places le plus élevé atteindra $100.

Comme dans d'autres Etats américains, celui de l'Oklahoma n'a pas de commission de boxe et chaque ville est indépendante en ce qui concerne la promotion des rencontres de boxe professionnelle. Seul le gouverneur peut intervenir pour interdire le combat.

L'annonce de l'organisation du combat a d'orès et déjà déchaîné la colère de plusieurs associations d'anciens combattants de la ville de Tulsa. Il est probable que des manifestations de protestation se dérouleront afin d'obtenir l'annulation du combat.

On rappelle que Clay a été déchu de son titre de champion du monde des poids lourds en 1967 pour avoir refusé de porter l'uniforme. Il a été condamné, cette année, à cinq ans de prison et $10,000 d'amende. Il a fait appel.

EN FLORIDE

MIAMI (P.A.) — Un match titulaire des poids lourds entre Cassius Clay et Joe Frazier serait présenté au stade de Tampa, comptant 48,000 sièges, selon l'avocat du champion déchu Bob Arum.

Par ailleurs, un promoteur de Miami qui prétendait avoir organisé le match a promis "une déclaration renversante, qu'importe ce qu'on prétend faire".

Arum a déclaré que le promoteur Murry Woroner, de Miami-Sud, n'avait plus rien à faire avec ce match titulaire, car l'avocat de Frazier lui aurait fait savoir par télégramme que ses conditions n'étaient pas acceptables.

Woroner soutient que son avocat n'a pas reçu un tel télégramme et que l'avocat de Clay refusait de répondre à ses appels téléphoniques.

Le gouverneur Claude Kirk s'est mis le nez dans l'affaire en disant: "J'aimerais voir le titre se régler en Floride, car Clay a perdu sa couronne légalement, mais non dans l'arène".

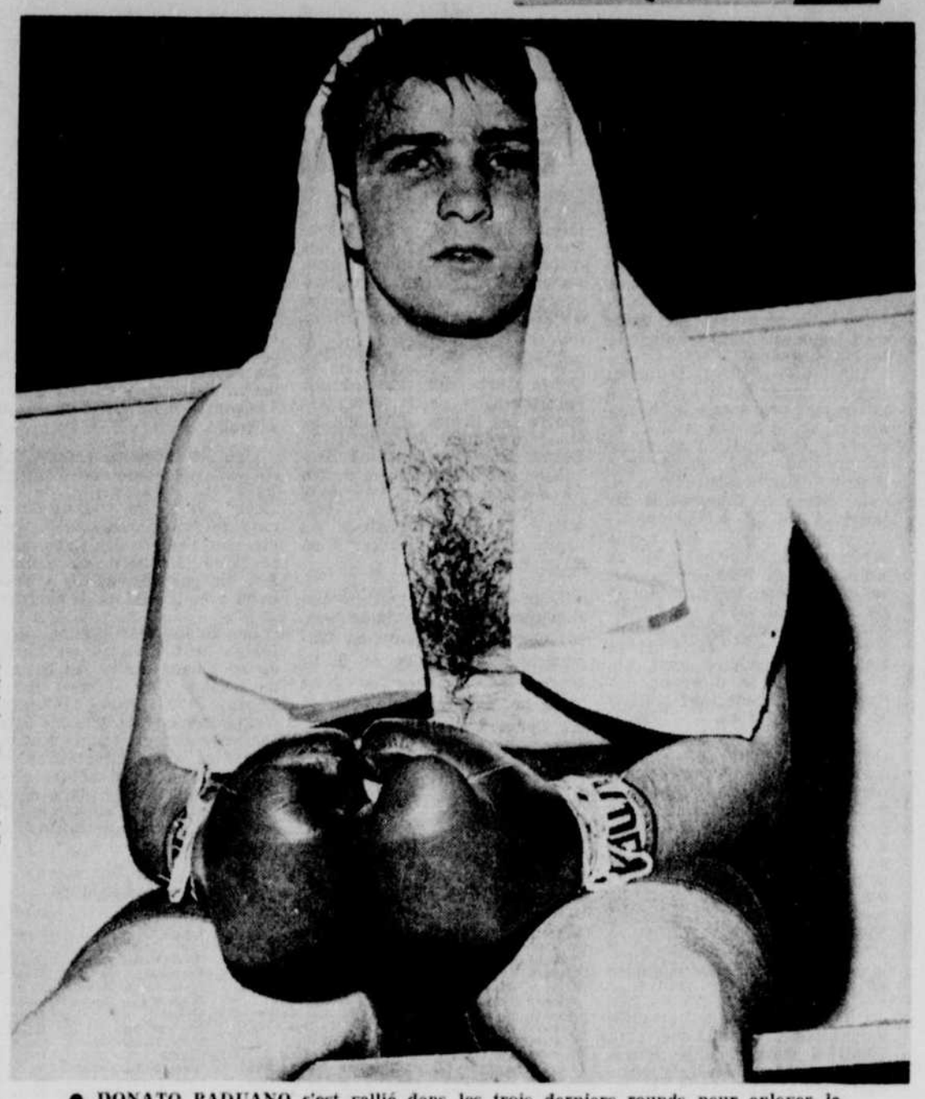
Le promoteur Ron Gorton, de Tampa, a rencontré les autorités du stade Tampa et a révélé que les négociations en vue de la télédiffusion en circuit fermé étaient déjà avancées.

Un échevin de Tampa, Vince Melof, n'est pas trop heureux de la venue de Clay dans son patelin parce que le cas de celui-ci est toujours devant les tribunaux à la suite de son refus d'endosser l'uniforme militaire.

"Je suis opposé, a dit Melof, jusqu'à ce que Clay soit lavé de toute accusation. S'il veut combattre qu'il aille au Vietnam et je serai alors tenté de l'applaudir."

Espoirs de Quarry

NEW YORK (PC) — Jerry Quarry poids lourd qui a déjà eu deux chances au titre mondial, espère en obtenir une troisième s'il dispose du Canadien George Chuvalo vendredi soir et ensuite de Leotis Martin qui a mis Sonny Liston K.O. samedi dernier. Pour sa part, Chuvalo n'a pas l'intention de changer son style de "boeuf" même s'il a changé son style de coiffure à la "hippie". La situation est loin de s'améliorer dans la catégorie des poids lourds surtout si les promoteurs ne peuvent opposer Joe Frazier au champion de la WBA, Jimmy Ellis.



● **DONATO PADUANO s'est rallié dans les trois derniers rounds pour enlever le titre canadien à 147 livres à Joey Durelle. C'est un athlète fatigué mais content qui voyait s'ouvrir à lui toutes les opportunités des grandes rencontres internationales.**

Johnny Famechon surprend même ses admirateurs

LONDRES (AFP) — Le champion du monde des poids plume, l'Australien Johnny Famechon, a battu l'Américain d'origine mexicaine Pete Gonzales par arrêt de l'arbitre à la 3e reprise d'un combat, prévue en 10, et ne comptant pas pour le titre, hier soir, au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée au Royal Albert Hall de Londres.

L'arbitre a arrêté le combat parce que Gonzales s'était foulé une cheville, après avoir été envoyé au tapis au cours du 3e round.

La façon dont Famechon a remporté sa victoire a été une surprise pour les spectateurs londoniens, qui l'ont vu boxer quatre fois cette année, et qui avaient apprécié jusqu'ici ses grandes qualités défensives et sa rapidité. Or, le champion du monde a démontré hier soir qu'il possédait aussi un punch non négligeable, en plus de sa grande habileté technique.

Après un round d'observation, Famechon, qui avait pris la mesure de son adversaire, accéléra le rythme au cours de la reprise suivante, plaçant notamment un excellent crochet du gauche qui secoua Gonzales.

Au début du 3e round, l'Australien, d'un direct du droit, envoya l'Américain au tapis. Dans sa chute, Gonzales se reçut mal et se blessa à la cheville. Le combat repris cependant sur l'insistance de l'arbitre, mais Famechon, poursuivant son avantage, coinça son adversaire dans un coin du ring et plaça une série de coups à l'issue desquels Gonzales se retrouva à terre. Il se releva à cinq, mais l'arbitre décida alors d'arrêter le combat.

En match préliminaire, le poids-coq anglais Johnny Clar a triomphé du Canadien Jackie Burke par arrêt de l'arbitre au second round.

Le boxeur du mois : NINO BENVENUTI

NEW YORK (AFP) — Pour avoir conservé son titre des moyens aux dépens du Cubain de Miami, Luis Manuel Rodriguez, grâce à un K.O. au 11e round, l'Italien Nino Benvenuti s'est vu décerné les honneurs de Boxeur du Mois, par le Ring Magazine, qui publie mercredi ses classements de décembre.

Commentant la victoire du pugiliste italien, le Magazine écrit:

"Ce crochet du gauche, avec lequel Benvenuti a anéanti les espoirs de Rodriguez, a été un des coups les plus efficaces et les plus spectaculaires vus depuis quelque temps dans un championnat. Ce fut rapide, parfaitement classique, meurtrier, décisif pour le titre et doit se ranger parmi les plus habiles coups de l'année."

En dehors du glissement, à la suite de cette défaite, de Rodriguez à la troisième place chez les moyens, les classements de Ring Magazine, qui continue à reconnaître en Cassius Clay le champion du monde toutes catégories, ne présentent que des changements de détail par rapport à ceux de novembre.

On note chez les mi-lourds l'apparition à la dixième place du Vénézuélien Vincente Rondon, qui prend la place du Gallois Eddie Avoth, et chez les plumes le classement pour la première fois, à la neuvième place, du Mexicain Fernando Sotelo.

CLASSEMENTS

POIDS LOURDS

Champion : Cassius Clay.
1—Joe Frasier; 2—Jimmy Ellis; 3—Leotis Martin; 4—Jerry Quarry; 5—Mac Foster; 6—Sonny Liston; 7—Oscar Bonavena; 8—Al Jones; 9—Henry Cooper; 10—Gregorio Paralta.

MI-LOURDS

Champion : Bob Foster.
1—Dick Tiger; 2—Ray Anderson; 3—Jimmy Dupree.

MOYENS

Champion : Nino Benvenuti.
1—Freddie Little; 2—Denny Moyer; 3—Luis Rodriguez.

MI-MOYENS

Champion : Jose Napoles.
1—Manuel Gonzales; 2—Ernie Lopez; 3—Percy Pugh.

MI-MOYENS JUNIORS

Champion : Nicolino Loche.
1—Bruno Arcari; 2—Adolph Pruitt; 3—Joao Henrique.

LEGERS

Champion : Mando Ramos.
1—Ismael Laguna; 2—Pedro Carrasco; 3—Jaguar Kakizawa.

LEGERS JUNIORS

Champion : Hiroshi Kobayashi.
1—Ruben Navarro; 2—Antonio Amaya; 3—Silvero Ortiz.

PLUME

Champion : Johnny Famechon.
1—Shozo Saijyo; 2—Vincente Saldivar; 3—Fighting Harada.

COQ

Champion : Ruben Olivares.
1—Alan Rudkin; 2—Takao Sakurai; 3—Paul Cruz.

MOUCHE

Champion : Alacran Efren Torres.
1—Berkrek Chartvanchai; 2—Bernade Villacampo; 3—Susumu Hanagata.

TOUS NOS PRIX SONT RASES
pour la saison d'hiver

VENEER A PLANCHER
embouveté, 4' x 8' 5/8" $6.10
PORTES INTERIEURES
1ère qualité
24" $5.15
30" $5.90
POIGNEES "WEISER"
Garde-robes $2.70
Chambre à coucher ... $2.95
Chambre de bains $3.75
Poignées avec clefs ... $7.35
Grande quantité de PORTES EXTERIEURES ET FENETRES avec légères imperfections A PRIX TRES SPECIAUX

VENEER B.C. FIR 4'x8'
sablé, avec légère imperfection
1/4" ..... feuille 3.85
3/8" ..... feuille 4.35
5/8" ..... feuille 6.85
Aussi, VENEER de toutes sortes.
VENEER PREFINIS (BOIS)
4' x 8' ..... Lean 3.15
TUILES A PLAFONDS A partir de ..... .09 1/2
MASONITE 4' x 8' Feuille $1.35
EPINETTE 2" x 3" - 8' ..... mc. .36
CHARPENTES DE METAL USAGEES POUR BATISSES 140' x 40' et 140' x 30'
MASONITE PREFINI 4' x 8' Feuille $2.65

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi materiaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'aubaines
MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
● Taxe federale incluse ● Ouvert le soir



Direct au but!

par Jacques REVELIN

Le film du couronnement

VOICI COMMENT NOUS AVONS VU UN ASPIRANT SE FAIRE COURONNER.

PREMIERE RONDE :
Donato en culotte bleue, Joey en culotte noire... Durelle a petits crochets. Vite séparés, les deux boxeurs s'observent à mi-engagé le combat dans un premier corps à corps pour placer deux distance, puis Durelle réussit à passer quelques crochets sous la garde de Paduano qui encaisse sans broncher, puis contre-attaque pour toucher au menton de son rival avec un bon direct de la droite. Léger avantage à Durelle.
DEUXIEME RONDE :
Le visage de Paduano est marqué quand il quitte son coin débordé par Durelle dont les coups ne sont pas systématiques comme les siens, l'Italien riposte bien, marque aussi des points, mais sans ébranler Durelle. Nul.
TROISIEME RONDE :
L'arcade sourcilière gauche de Paduano est enflée. Attention à la coupure. Mais le combat se poursuit avec de plus en plus d'intensité. Le champion et l'aspirant se rendent coup pour coup. Grâce à sa meilleure précision, Paduano enlève la ronde qui s'est déroulée comme les deux premières, à l'écart des cables.
QUATRIEME RONDE :
Durelle continue à forcer le combat, mais plus mollement, pour prendre son deuxième souffle. Paduano aussi a ralenti. Leurs coups ont peu d'effets. Nul.
CINQUIEME RONDE :
Ça y est. Le combat est vraiment engagé. La foule trépigne, surtout les Italiens. Pour encourager leur favori, ils crient Do-na-to, Do-na-to. C'est lui toutefois qui se fait toucher le plus souvent. Avantage à Durelle.
SIXIEME RONDE :
Donato a compris quand il fallait frapper. Désormais, il laisse son rival attaquer et, dès que ses bras s'ouvre, l'Italien engouffre ses poings dans la trouée. Ça réussit une fois, deux fois, trois fois. Durelle plie, se redresse, fléchit encore et relève sa tête. Elle est ensanglantée. Sa pommette droite est coupée et l'entourage de son autre oeil est également enflée alors que Paduano se bat avec toujours plus d'assurance. Avantage assez net à Paduano.
SEPTIEME RONDE :
Sentant qu'il a perdu des points, Durelle tape tant qu'il peut mais de façon trop désordonnée et, au lieu d'avancer, il recule. Avec des "une-deux", Paduano touche juste sèchement mais, comme il n'a pas de "punch", Durelle reste debout. Net avantage à Paduano.
HUITIEME RONDE :
Les échanges se poursuivent farouchement. Durelle doit improviser alors que le style scientifique de Paduano s'impose. Ses contre-offensives sont magnifiques, mais Durelle n'est pas une cible facile car il bouge constamment. Encore et toujours, le combat se poursuit à mi-distance, sans même frôler les câbles et à l'écart de l'arbitre Rosario Baillargeon qui surveille les pugilistes de loin. Nul.
NEUVIEME RONDE :
Identique à la précédente, avec une légère domination de Paduano.
DIXIEME RONDE :
Durelle a le visage très marqué. Les rapides ripostes de Donato le sonnent visiblement. Ça se voit dans ses yeux qui sont devenus vitreux. Mais il demeure dangereux. Net avantage à Paduano.
ONZIEME RONDE :
L'Italien livre un plus beau combat qu'on ne le prévoyait. Son oeil gauche a tenu et le droit qui ferme peu à peu va résister. Quant à Durelle, c'est la rage qui le maintient encore dans le combat. Très net avantage à Paduano.
DOUZIEME RONDE :
Ce sera la plus furieuse. Au bout de leurs forces, Donato et Joey se battent violemment, l'un avec l'ardeur d'un aspirant qui est persuadé de devenir champion et l'autre avec l'énergie du désespoir car, à moins d'un renversement subit, il ne sera plus le monarque des mi-moyens dans quelques minutes. Nouvel avantage à Paduano.
VERDICT:

DURELLE	56	54	54	164
PADUANO	56	58	57	171

Donato Paduano triomphe par décision. Selon nous, Paduano méritait un verdict de 7—2—3.
Assistance officielle : 12,147

Un beau . . . grand soir pour la boxe

Le Forum n'était pas rempli à craquer mais il y avait néanmoins du monde, pas mal de monde, même beaucoup de monde pour une métropole qui n'est pas celle de la boxe. Dans la foule bien sûr, beaucoup d'Italiens, très bavards et très gesticulants, comme ceux de Rome et de Milan. La rame de métro qui nous avait transporté jusqu'à la station Atwater en était remplie et beaucoup avaient pris le soin d'emmener des jumelles pour voir de plus près comment Donato allait faire avaler un plat de spaghetti d'une seule bouchée à Joey Durelle.

Un très bon soir pour la boxe tant critiquée, tant soupçonnée. Tous les manitous de la presse montréalaise étaient là, ce qui compliqua la tâche du sympathique publiciste des Canadiens, Roland Richard, à qui les promoteurs Régis Levesque et René Paquin avaient confié la "job" de caser au bord de l'arène ses anciens confrères. Nous étions près d'une centaine et Ricard réussit un tour de force en nous dénichant un espace de 20 pouces sur la grande table réservée aux scribouillards. Sans son concours, nous aurions été contraint de dactylographier nos impressions en supportant notre machine à écrire sur les genoux.

Pour compléter le décor d'un grand gala de boxe, on a l'habitude de voir des grandes vedettes du cinéma, du music-hall et de la télévision. Il y a quelques années, lors d'un championnat du monde "AMERICAIN" télévisé en circuit fermé au Centre Paul-Sauvé, nous avions aperçu dans l'assistance Ginette Renaud, alors qu'elle venait tout juste de percer. Hier, au Forum, pas de "STARS" en vue. S'il y en avait, on ne les vit pas rôder autour de l'arène, pour bien se faire voir.

Par contre, il y avait de nombreux Québecois, entre-autres l'ancien promoteur Georges Trudel, Fernand Rilodeau, Jean-Luc Doyon. Même Emile Couture, de Thetford, était présent et le commissaire des Sports, évidemment; aperçu aussi (dans le coin de la presse), le ministre des Finances, M. Beaulieu. Il n'était pas uniquement venu pour encaisser sur-le-champ les gros revenus de la taxe d'amusement car, paraît-il, il aime la boxe... Pour la boxe, comme la politique pour la politique, d'autant plus que dans les deux cas, ça se bat sans pitié, jusqu'au plancher...

Un combat . . . étourdissant

Je n'ai jamais vu un combat pareil. C'était le troisième match. Il opposait deux mi-moyens, le Torontois Colin Fraser au Noir Dorman Crawford. De la première jusqu'à la huitième ronde, il se martelèrent sans cesse, sans une seconde de répit avec une fureur ahurissante. Quel combat! Ce fut un perpétuel corps-à-corps que l'arbitre ne rompit pas souvent. Il les laissa aller et... ils y allèrent sans retenue. Ni l'un ni l'autre ne flancha. Ils restèrent debout, légèrement penchés en avant pour toujours mieux appuyer leurs coups et sans trop chercher à esquiver les répliques. Blessé au visage, l'Américain endura son mal, son sang rougit la peau de son rival et cela donna plus de couleur au match. Quand le combat arrêta, presque à regret pour les deux boxeurs et les spectateurs, on pouvait s'attendre à un verdict nul car les juges n'avaient sans doute pas eu le temps de compter tous les coups. Pourtant, par un calcul savant, au moins un officiel avantagea Colin et cela lui suffit pour être proclamé vainqueur, sans que son rival ait véritablement perdu..

VENTE DE DECEMBRE !

Au-delà de 150 VOITURES

Spécial durant cette vente DEUX PNEUS D'HIVER ou D'ETE vous seront donnés GRATUITEMENT avec achat de $1000 et plus

Choix de MARQUES et MODELES

PREMIER VERSEMENT A LA FIN DE JANVIER '70

PLAN DE FINANCE G M A C SUR PLACE

CHEVROLET Impala '69, 4 portes, toit rigide, 8 cyl., servo-direction, servo-freins, radio. Stock 1175 — $2895
CHEVROLET Bel-Air '67, 4 portes, 8 cyl. Bas millage. Stock 661 — $1795
PLYMOUTH Road Runner '68, 2 portes, toit rigide. Moteur 440-V8, automatique, freins à disque. Stock 1179 — $1995
OLDSMOBILE '67, 2 portes, toit rigide. Tout équipée. Stock 927 — $2195
CHEVROLET Super sport '66. V8. Stock 927 — $1895
DODGE Monaco '67, 2 portes, toit rigide en vinyle. Tout équipée. Stock 1097 — $1995
PONTIAC Strato Chief '65, sedan, 8 cyl., automatique; radio. Stock 907 — $950
RENAULT R-8, '66, automatique. Stock — $595
CADILLAC Sedan de Ville '64. Stock 1186 — $1450
CHEVROLET '67 sedan, V8, automatique, radio. Stock 1119 — $1750
MERCURY Meteor '67, 2 portes, toit rigide en vinyle. Tout équipée. Stock X — $2100
VOLKSWAGEN 1600, 1966. Très bonne voiture. Stock 646. — $850

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 HEURES
ROGER BARRE Automobiles Ltée
1095 Canardière - Tél.: 529-3331 - Québec 3

Les Expos disputeront la joute d'ouverture à Cincinnati en '70

Les Expos de Montréal participeront à la traditionnelle partie d'ouverture de la ligue Nationale et la toute première partie de la ligue en 1970, lorsqu'ils rencontreront les Reds de Cincinnati, au Crosley Field le lundi, 6 avril.

Cincinnati détient le privilège de jouer cette toute première partie à domicile chaque année. Ce privilège a été accordé à Cincinnati à cause de sa tradition qui est unique pour une partie d'ouverture.

La rencontre Expos-Reds débutera à 2 h. 30, à Cincinnati.

Après la partie, les Expos arriveront à Montréal pour se préparer pour leur propre joute d'ouverture au parc Jarry, mercredi, le 8 avril. Les Cardinals de St-Louis seront le club visiteur au parc Jarry et la joute a été cédulée pour 2 h. 15, a dévoilé la direction des Expos. Les Expos sont inactifs le 7 avril.

Les amateurs de baseball de Cincinnati fêtent cette traditionnelle partie d'ouverture en participant à des festivités genre Mardi gras dont une grande parade à l'intérieur du stade avec de nombreuses fanfares et un spectacle très coloré avant la partie. Depuis 1966, les Reds ont joué chacune de leurs parties d'ouverture à domicile à l'exception des années 1887 et 1913 lorsque, à chaque occasion, la pluie est venue contremander la partie.

On se souvient qu'en 1969, la première saison du club Montréal dans la ligue Nationale, les Expos avaient gagné leur partie d'ouverture à l'étranger de même que celle à domicile. En effet, les Expos avaient vaincu les Mets de New York au compte de 11-10, au stade Shea le 8 avril et avaient défait les Cardinals de St-Louis 8-7 au parc Jarry, le 14 avril.

L'ENTRAINEMENT

Dans le cadre du camp d'entrainement en Floride, les Expos de Montréal joueront contre sept équipes différentes des majeures et le calendrier comportera 22 parties hors-concours, a annoncé la direction de l'équipe aujourd'hui.

Les Expos qui entreprendront leur deuxième saison dans la ligue Grapefruit, disputeront leur première partie le 6 mars contre les Braves d'Atlanta au stade municipal de West Palm Beach. Les Expos et les Braves se rencontreront sept fois au stade municipal. Les deux clubs partageront pour la deuxième année les facilités du camp d'entrainement de West Palm Beach.

Les autres adversaires des Expos seront les Royals de Kansas City, les Sénateurs de Washington, les Orioles de Baltimore, les Yankees de New York les Astros de Houston et les Dodgers de Los Angeles.

Les Expos doivent rencontrer Kansas City, Washington, Baltimore et les Yankees trois fois, les Astros deux fois et Los Angeles une fois.

En plus de ces 22 joutes, les Expos joueront deux autres parties contre la formation "B" des clubs Kansas City et Los Angeles.

Trois des joutes au calendrier seront disputées en soirée. Les Expos rencontreront les Braves à West Palm Beach les 18 et 23 mars au soir et les Yankees à Fort Lauderdale, le 27 mars.

Une des rencontres contre les Astros sera jouée au Wolfson Park de Jacksonville, le 22 mars. Les Expos opéreront un club ferme à Jacksonville cet été avec l'entrée des Suns dans la ligue Southern de calibre AA. Ils partageront les opérations avec les Pilots de Seattle.

Les Expos termineront leurs joutes hors-concours en Floride en jouant contre les Royals de Kansas City à West Palm Beach, le 31 mars. Le camp d'entrainement se terminera le 1er avril et trois autres parties (dont les clubs adversaires et les dates seront divulgués plus tard) seront jouées dans d'autres villes avant l'ouverture officielles de la saison 1970 de la ligue Nationale.

Calendrier des joutes au camp d'entrainement en 1970

Date	Jour	Club adversaire	Lieu	Heure
6 mars	vendredi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	1h.30
7 mars	samedi	Senators de Washington	Pompano	1h.30
8 mars	dimanche	Senators de Washington	West Palm Beach	1h.30
9 mars	lundi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	1h.30
10 mars	mardi	Orioles de Baltimore	Miami	1h.30
11 mars	mercredi	Royals de Kansas City	Fort Myers	1h.30
12 mars	jeudi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	1h.30
13 mars	vendredi	Astros de Houston	Cocoa	1h.30
14 mars	samedi	Dodgers de Los Angeles	West Palm Beach	1h.30
15 mars	dimanche	Yankees de New York	Fort Lauderdale	1h.30
16 mars	lundi	Senators de Washington	West Palm Beach	1h.30
17 mars	mardi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	1h.30
18 mars	mercredi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	sh.00
19 mars	jeudi	Congé		
20 mars	vendredi	Yankees de New York	Fort Lauderdale	1h.30
21 mars	samedi	Orioles de Baltimore	West Palm Beach	1h.30
22 mars	dimanche	Astros de Houston	Jacksonville	1h.30
23 mars	lundi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	sh.00
24 mars	mardi	Orioles de Baltimore	Miami	1h.30
25 mars	mercredi	Royals de Kansas City	West Palm Beach	1h.30
26 mars	jeudi	Dodgers de Los Angeles	West Palm Beach	1h.30
27 mars	vendredi	Yankees de New York	Fort Lauderdale	8h.00
28 mars	samedi	Royals de Kansas City	Fort Myers	1h.30
29 mars	dimanche	Congé		
30 mars	lundi	Braves d'Atlanta	West Palm Beach	1h.30
31 mars	mardi	Royals de Kansas City	West Palm Beach	1h.30
1 avril	mercredi	Fermeture		



● FRANK CLAIR

Clair devient grand patron et Jake Gotta lui succède

Ottawa (PC) Frank Clair a mis un terme à une des carrières de pilotes les plus fructueuses dans le football canadien hier en signant un contrat de quatre ans comme directeur-gérant des Rough Riders d'Ottawa.

Clair a toujours participé aux séries de fin de saison depuis ses débuts comme pilote du Ottawa en 1956, remportant la coupe Grey en 1960, 1968 et 1969, et la perdant en 1966.

De plus, en cinq saisons avec Toronto, il a récolté la coupe Grey à deux reprises.

Le propriétaire des Riders, Dave Loeb, a aussi fait savoir que Jake Gotta, un des deux assistants de Clair cette saison, avait signé un contrat de trois ans comme pilote du club.

Loeb espère également embaucher Bob Ward, autre assistant de Clair, lequel instructeur des Alouettes de Montréal ont déjà tenté d'approcher même si son contrat avec Ottawa expire seulement en avril.

DEFI

Clair, âgé de 52 ans, considère son nouveau poste "comme un grand défi". Il a commencé à négocier avec Loeb dans le but de cumuler les postes de pilote et gérant-général, "mais cela aurait été injuste pour Gotta et moi-même, car il est impossible de cumuler les deux fonctions".

Clair a ajouté qu'il aiderait Gotta à recruter pour les Riders en 1970, mais que celui-ci aurait le dernier mot quant à la signature des contrats, les échanges et l'engagement des joueurs.

Par ailleurs, Clair a l'intention de parler prochainement avec les Riders qui ont déjà laissé entendre qu'ils ne reviendraient pas la saison prochaine, y compris Vic Washington, Margene Adkins, Ron Stewart et Gene Gaines.

QUART-ARRIERE

Il n'est pas moins que le problème principal demeure le remplacement du quart-arrière Russ Jackson, qui a pris sa retraite après 12 saisons avec les Riders.

D'autre part, Clair ne prévoit pas de difficultés à embaucher les joueurs actuels pour la saison prochaine, "car ils savent aussi bien que moi quelle genre de saison ils ont connue l'an dernier".

Clair et Gotta ont refusé de nier ou confirmer hier la rumeur voulant que les Riders aient les yeux sur le quart-arrière James Street, de l'université du Texas.

Gotta, qui a rejoint le camp des Riders après deux saisons avec les Roughriders de la Saskatchewan, rechercher "un athlète qui peut endurer les coups et qui peut courir comme quart-arrière. Il devra aussi savoir lancer un ballon".

Enfin, Gotta espère embaucher un quart qui sera avec l'équipe au moins trois saisons, "soit la durée de mon propre contrat avec le club".

Le circuit de motos-neige O'Keefe passera à St-Henri

MONTREAL — Les coureurs de motos-neige du Québec pourront s'adjuger en 1970 pas moins de $19,000 en bourses avec l'annonce faite à Montréal des détails concernant le circuit de motos-neige O'Keefe de cet hiver.

Ce circuit provincial en sera à sa deuxième saison et les $19,000 de bourses représentent une augmentation de $10,000 du total offert par la brasserie l'an dernier.

Onze courses de vitesse sont inscrites au circuit cette année dont cinq courses de zone, cinq championnats régionaux et le prestigieux championnat provincial de vitesse 1970. Toutes ces épreuves sont sanctionnées par l'Association canadienne de l'auto-neige représentant autant de championnats officiels de l'ACAN et sont organisées dans chaque cas par un club membre de l'association.

De la bourse globale, $3,000 seront attachés au championnat provincial de vitesse O'Keefe 1970 qui aura lieu les 24 et 25 janvier prochain à Valleyfield.

Les cinq championnats régionaux, d'un enjeu de $2,000 chacun seront présentés à Granby, dimanche le 11 janvier (Québec-Est), à St-Henri de Levis, le 8 février (Québec-Sud), à Alma, le 15 février (Québec-Nord), le 22 février, à Ste-Agathe (Québec-Ouest) et à Chibougamau, le 8 mars (Québec Nord-Ouest). Cette dernière compétition se tiendra également la même fin de semaine que le grand rallye international d'autos-neige de Chibougamau.

Les courses de zone auront lieu à Rimouski, le 18 janvier, à Hull le 1er février, à Rawdon le 15 février, à Amos le 1er mars et à Hauterive, le 15 mars offrant chacune $1,000 en bourses.

Une somme de $1,000 sera également distribuée à la fin de la saison aux trois meilleurs coureurs de chaque classe selon un système de points établi pour chacune des onze courses du circuit. Ces gagnants et les trois meilleurs de chaque classe dans les différents événements du circuit recevront des médailles d'or, d'argent et de bronze de l'ACAN.

Les épreuves du circuit sont ouvertes à tout coureur possédant une licence de compétition de l'ACAN et une moto-neige approuvée par l'ACAN.

L'ACAN pourvoit également à chacune de ces courses de vitesse de sévères mesures de sécurité autant pour les conducteurs et les officiels que pour les spectateurs, qu'une assurance de $200,000 de responsabilité civile et de $5,000 de protection individuelle pour les participants, officiels, etc.

Cette année, toute moto-neige devra arborer au cours de la saison une plaque d'immatriculation de l'ACAN pour participer à l'une ou l'autre des onze championnats du circuit, permettant ainsi toute l'année durant une identification rapide par les officiels et les spectateurs.

L'ACAN a également mis sur pied un système rapide de compilation qui permettra de connaitre les résultats officiels de chaque événement moins d'une demi-heure après la fin de la course.

Le premier départ de chaque compétition du circuit O'Keefe est prévu pour 1h.30 p.m. et les inscriptions devront être complétées au moins une heure avant le signal de départ de la première course.

Chaque événement offrira des courses de vitesse dans cinq classes individuelles — 0-295 cc. (A), 296-340 cc. (B), 341-440 cc. (C), 441-650 cc. (D), 651-800 cc. (E) — et dans deux classes ouvertes — 0-440 cc. (1) et 441-800 cc. (2).

Tout conducteur détenant une licence de l'ACAN pourra s'inscrire dans tautant de courses qu'il le désire mais chacune des ses motos-neige qu'il sera appelé à conduire devra porter la plaque d'immatriculation de l'association.

Dans la lutte au championnat des points de la fin de saison, seulement les points des cinq premières courses d'un participant ainsi que les points mérités au championnat provincial pour l'une des classes au programme seront inscrits au dossier du coureur. Les points seront à nouveau redistribués selon l'échelle 5-4-3-2-1 pour les cinq premiers de chaque classe au fil d'arrivée. Les prix en argent et les médailles seront décernés aux trois meilleurs de chaque classe.

La moto-neige est devenue l'un des sports les plus progressifs en Amérique du Nord et l'on estime qu'au Québec seulement l'on compte plus de 125,000 adeptes et qu'on en comptera près de 150,000 avant la fin de l'hiver 1970. Cette industrie contribuera cette année pour $80 millions à l'économie du Québec en ventes de machines ,d'accessoires et d'équipements, dont $10 millions iront directement ou gouvernement provincial en taxes sur la vente, la gazoline et les enregistrements. (L.C.)

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES



HORAIRE DES POSTES LOCAUX TRANSMIS PAR CABLE ET DES POSTES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - MERCREDI

P.M.

12.00 3—Where The Heart Is *
7—Minirama
8—Bewitched (*)
10—Les p'tits bonshommes
12—The Flintstones (*)
12.05 13—Sur la scène du monde
12.10 10—Première édition
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Mercredi
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
12—In Town (*)
13—Rue Principale se poursuit
12.45 7—C'est mon opinion
12.50 7—Midi-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather (*)
4—Epelle - 0 - 4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
11—Cinéma: "Romance à trois" (5) — France 1942. — Comédie de R. Richabé avec Fernand Gravey et Simone Renant. — Trois demi-frères, fils d'une actrice, s'amourachent d'une même femme. — Photographie de qualité.
12—John Manolesco (*)
1.03 3—Across The Fence (*)
1.15 3—Channel 3 Presents (*)
13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Au bout du fil
5—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—Magistrate's Court (*)
1.50 5—Prelude
2.00 3—Love Is A Many Splendored Thing (*)
5—Strange Paradise (*)
7—Sur deux notes
8—Newlyweds (*)
10—Ciné-Mercredi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous
5—Double Exposure (*)
7—C'est beau la vie
8—Dating Game *
11—Oui ou non (*)
12—People In Conflict (*)
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
7—Femme d'aujourd'hui (*)
12—A Doctor's Diary (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge of Night (*)
4—Hé, les gars!
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Live (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—The Moneymakers (*)
4.00 3—Gomer Pyle *
4—Le commodore Semaphore
5—Galloping Gourmet (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadows (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Batman (*)
13—Bobino (*)
4.30 3—Perry Mason
5—Banana Split (*)
7—Picolo *)
8—The Munsters
10—Banana Split (*)
11—Picolo (*)
12—Star Trek (*)
13—Picolo (*)
5.00 4—Dessins animés
5—Super Heroes (*)
7—Walt Disney (*)
8—Gilligan's Island *
10—Le 5 à 6 (*)
11—Walt Disney (*)
13—Cinéma de 5 heures
5.10 4—Promotions Atlantiques
5.15 4—Le Père Noël
5.30 3—Have Gun Will Travel
4—Le 5 à 6 (*)
5—Beverly Hillbillies
8—The 5.30 Report
12—The Pierre Berton Show (*)
6.00 3—World Of Sports (*)
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Studio 10 (*)
11—Les 2 D
12—Pulse (*)
6.15 3—Weatherwise (*)
7—C'est mon opinion
6.20 7—Edition sportive
6.25 3—Newstime (*)
6.30 4—Panoramonde
5—Judd For The Defence (*)
7—Jinny (*)
11—Téléjournal
13—Sur la scène du monde
6.40 11—Nouvelles sportives
6.45 11—24 heures
7.00 3—CBS News (*)
4—L'extravagante Lucie
7—Soeur volante (*)
10—Le 10 vous informe (*)
11—Format 30
12—Gomer Pyle U.S.M.C. (*)
13—Hawaï 5 - 0
7.25 10—Les commentaires de (*)
7.30 3—Glen Campbell (*)
4—Les grandes productions (*): "L'aventurier du Kénya" (5) E.-U. — Drame d'aventures de R. Neame, avec Robert Mitchum et Carroll Baker. — Un Moïse moderne conduit une tribu africaine vers une terre plus clémente. — Divertissement anodin.
5—Occasional Wife (*)
7—Faites comme chez vous (*)
8—The Flying Nun (*)
10—Les grandes productions (*)
11—La Bohême
12—The Flying Nun (*)
8.00 5—Green Acres (*)
7—La soirée du hockey (*)
8—The Courtship Of Eddie's Father (*)
11—La soirée du hockey (*) Toronto à Montréal
12—NHL Hockey (*)
13—La soirée du hockey (*)
8.30 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Wednesday Night Movies (*) "Quo Vadis" — Part I
8—Room 222 (*)
9.00 3—Medical Center (*)
8—Wednesday Night Movie (*)
9.30 4—Réal Giguère Illimitée (*)
10—Réal Giguère Illimitée (*)
10.00 3—Hawaii 5-0 (*)
10.20 7—La paire gagne
11—La paire gagne
13—La paire gagne
10.30 4—Panoramonde
5—The World Tomorrow (*)
10—Le 10 vous informe (*)
12—Le Caf' Conc' (*)
10.50 7—Politique provinciale
11—Politique provinciale
13—Politique provinciale
11.00 3—Channel 3 Night Beat (*)
4—Heure Exquise (*): "Le miroir aux alouettes" (6) — Italie 1959 — Comédie de V. Sala, avec Rita Gam et Elsa Martinelli. — A Cannes, pendant le Festival du film, plusieurs personnes connaissent des aventures diverses.
5—CBC-TV News (*)
7—Le point et météo
8—11 O'Clock Report
10—En pantoufles (*)
11—Le point et météo
12—The National News (*)
13—Le point
11.18 12—Pulse (*)
11.20 5—Viewpoint
7—Dernière édition
13—Sur la scène du monde
11.25 5—Editorial & Late Scores
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11—Nouvelles sportives
11.31 5—After II: "Captain Newman, M.D."
11.40 11—Ski pour tous
13—Les incorruptibles
11.45 12—Pajama Playhouse
11.55 11—Les incorruptibles

A.M.

12.30 10—Dernière édition
12.35 4—Musique Marc Legrand
12.35 10—Fermeture
12.40 13—Nouvelles anglaises
12.46 4—Fin des émissions
12.55 11—Fin des émissions
12.58 13—Fin des émissions
1.00 3—Sign Off
1.37 5—Postlude

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN – JEUDI

A.M.

6.00 3—Test Patterr.
7.00 3—CBS Morning News (*)
4—Mire et musique
7.15 10—Mire et musique
13—Mire et musique
7.30 7—Les Lève-Tôt
10—Les p'tits bonshommes
12—Sign On
13—Escadrille sous-marine
7.35 4—Musique Marc Legrand
7.45 3—Morning Report (*)
4—Dessins animés
8—News
10—C'est parti (*)
7.50 3—CBS Morning News (*)
8.00 3—Captain Kangaroo (*)
4—Yé, Yé, Quelle Heure ?
8—Farm & Home (*)
12—University Of The Air
13—Tremblez c'est l'heure
8.30 4—Madame est servie (*)
7—Cousins-Cousines
8—Bullwinkle
12—The Ed Allen International Exercice Club (*)
8.45 10—36 - 24 - 36 (*)
9.00 3—Mike Douglas (*)
5—Test Pattern & Music
8—Morning Movie
10—Madame est servie (*)
11—Mire et musique
12—Romper Room (*)
13—Caméra 13
9.25 11—Aujourd'hui à CBVT
9.28 5—Opening
9.30 4—En Matinée: "Quatre du music-hall" (5) — E-U. 1946. — Comédie musicale d'E. L. Marin, avec Eddie Cantor et Nancy Kelly. Le music-hall américain vu à travers la carrière de quatre artistes.
5—Quebec Schools (*)
7—Avec un grain de sel
11—Histoire sans parole
12—Magic Tom (*)
10.00 3—Lucy Show (*)
5—Canadian Schools
7—Télévision scolaire
10—Bonheur du jour (*)
11—Télévision scolaire
12—Hercules
13—Roman de la science
12.20 7—La planète verte
11—La planète verte (*)
10.30 3—Beverly Hillbillies (*)
5—Friendly Giant (*)
7—En mouvement
8—The Morie Game (*)
10—Leçons de beauté (*)
11—En mouvement
12—Bewitched
13—En mouvement
10.45 5—Chez Helene
7—Monsieur Surprise (*)
10—La pause café (*)
11—Monsieur Surprise (*)
13—Monsieur Surprise (*)
11.00 3—Andy Griffith (*)
4—Bonheur du jour (*)
5—Mr. Dress Up
7—La souris verte
8—Of Lands And Seas (*)
10—Réponse à tout (*)
11—La souris verte
12—The Mike Douglas Show (*)
13—La souris verte
11.15 7—Théâtre de petits (*)
11—Cinéma: "Le Père Lampion" Français — Satire politique de Christian-Jaque, avec Tramel et Christiane Delyne. — Les collaborateurs du président du conseil, mécontents de ses mesures, lui substituent un sosie, égoutier de son métier. Mais l'homme a du bon sens et sa façon de régler les affaires de l'Etat plaisent encore moins à son entourage que celle de son prédécesseur.
13—A vous la paroie
11.30 3—Love of Life (*)
4—Palmarès
7—Les arpents verts (*)
10—Eternel amour
11.45 13—Rue Principale

P.M.

12.00 3—Where The Heart Is (*)
7—Minirama
8—Bewitched (*)
10—Les p'tits bonshommes
12—The Flintstones (*)
12.05 13—Sur la scène du monde
12.10 10—Première édition
12.15 4—Actualité — Editorial
10—Ciné-Jeudi
13—Les petites annonces
12.25 3—CBS News (*)
12.30 3—Search for Tomorrow (*)
4—De tout, de tous
7—Deuxième édition
8—That Girl (*)
12—In Town (*)
13—Rue principale se poursuit
12.45 7—C'est mon opinion
12.50 7—Midi-Sport
1.00 3—One O'Clock Weather (*)
4—Epelle - 0 - 4
7—Vive les femmes (*)
8—Dream House (*)
11—Cinéma: "A pied, à cheval et en spoutnik" (5.-A) France 1958. — Comédie de J. Dréville, avec Noël-Noël et Denise Grey. — Un brave Français atteint d'amnésie est amené à faire un voyage en spoutnik à la suite d'une méprise. — Amusant.
12—John Manolesco (*)
1.03 3—Across The Fence (*)
1.15 3—Channel 3 Presents (*)
13—Les plus beaux films
1.30 3—As The World Turns (*)
4—Au bout du fil
5—Test Pattern & Music
8—Let's Make A Deal (*)
12—Magistrate's Court (*)
1.50 5—Prelude
2.00 3—Love is a Many Splendored Thing (*)
5—Strange Paradise (*)
7—Sur deux notes
8—The Newlyweds (*)
10—Ciné-Jeudi
12—Peyton Place
2.30 3—Guiding Light (*)
4—Entre nous
5—Double Exposure (*)
7—Le monde au féminin
8—Dating Game (*)
11—Ni oui, ni non (*)
12—People In Conflict (*)
2.45 7—Cercle de couture Singer
3.00 3—Secret Storm (*)
5—Take Thirty
7—Femme d'aujourd'hui
8—General Hospital (*)
11—Femme d'aujourd'hui
12—Doctor's Diary (*)
13—Femme d'aujourd'hui
3.30 3—Edge Of Night (*)
4—Hé, les Gars!
5—Edge Of Night (*)
8—One Life To Life (*)
10—Madame s'amuse (*)
12—The Moneymakers (*)
4.00 3—Gomer Pyle (*)
4—Le commodore Sémaphore
5—Galloping Gourmet (*)
7—Bobino (*)
8—Dark Shadows (*)
10—La cabane à Midas (*)
11—Bobino (*)
12—Batman (*)
13—Bobino (*)
4.30 3—Perry Mason
5—Banana Split (*)
7—Plum Pouding (*)
8—The Munsters
10—Fusée XL-5 (*)
11—Plum Pouding (*)
12—Star Trek (*)
13—Plum Pouding (*)
5.00 4—Banana Split (*)
5—Super Heroes (*)
7—Perry Mason
8—Gilligans Island (*)
10—De 5 à 6 (*)
11—Bidule et Tarmacadam
13—Cinéma de 5 heures
5.30 3—Have Gun, Will Travel
4—Le 5 à 6 (*)
5—Beverly Hillbillies
8—5:30 Report
11—Chevalier du ciel (*)
12—The Pierre Berton Show (*)
6.00 3—World of Sports (*)
5—Dateline
7—Troisième édition
8—Six O'Clock Movie
10—Studio 10 (*)
11—Téléidoscope
12—Pulse (*)
6.15 3—Weatherwise (*)
7—C'est mon opinion
6.20 3—Newstime (*)
7—Edition sportive
6.30 4—Panoramonde
5—Mannix (*)
7—Cher oncle Bill (*)
11—Téléjournal
13—Sur la scène du monde
6.40 11—Nouvelles du sport
6.46 11—24 heures
7.00 3—CBS News With Wilter Cronkite (*)
4—Signé: Ti-Blanc Richard
7—Avec André Guy (*)
8—Mr. Deeds Goes To Town (*)
10—Le 10 vous informe (*)
11—Format 30
12—Family Affair (*)
13—Jinny
7.25 10—Les commentaires de (*)
7.30 3—Family Affair (*)
4—Cinéma Kraft: "Deux heures à tuer" (5) — France 1965. — Drame policier d'Y. Govar, avec Pierre Brasseur et Michel Simon. — En attendant un train, un journaliste enquête sur les agissements d'un maniaque.
5—Doris Day (*)
7—Les grands films
8—The Ghost And Mrs. Muir (*)
10—Cinéma Kraft (*)
11—Les grands films: "Boeing, Boeing" (6) — E.-U. 1965. — Comédie de J. Rich, avec Tony Curtis et Jerry Lewis. — Les mésaventures d'un correspondant de presse américain à Paris avec trois jeunes hôtesses de l'air.
12—This Is Tom Jones (*)
13—Les grands Films (*)
8.00 3—Jim Nabors (*)
5—Bill Cosby Show (*)
8—That Girl (*)
8.30 5—Time, For Livin (*)
8—Bewitched (*)
12—The Dean Martin Show (*)
9.00 3—Thursday Night Movie (*)
4—Elle et lui (*)
5—Bonanza (*)
8—This Is Tom Jones (*)
10—Elle et lui (*)
9.30 4—Ça prend un voleur (*)
7—Mission impossible
10—Ca prend un voleur (*)
11—Le sel de la semaine
12—Mannix (*)
13—L'homme de fer
10.00 5—Thursday Night
8—It Takes A Thief (*)
10.30 4—Panoramonde
7—Dossiers
10—Le 10 vous informe (*)
11—Dossiers
12—Diamond Lil's (*)
13—Dossiers
11.00 3—Channel 3 Night Beat (*)
11—Heure Exquise: "Quasimodo" (4) — E.-U. 1940. — Film d'aventures de W. Dieterle, avec Charles Laughton et Maureen O'Hara. — Un sonneur de cloches sauve une jeune femme de la mort.
5—CBC-TV News (*)
7—Le point et météo
8—The 11 O'Clock Report
10—En pantoufles (*)
11—Le point et météo
12—The National News (*)
13—Le point
11.18 12—Pulse (*)
11.20 5—Editorial & Late Scores
7—Dernière édition
13—Sur la scène du monde
11.25 5—Contact
11.30 3—Merv Griffin Show (*)
7—Cinéma 7
8—Joey Bishop Show (*)
11—Nouvelles du sport
11.40 11—Cinéma: "Jack l'éventreur" (5) — G.-B. 1959. — Film d'horreur de R. Baker et M. Berman, avec Lee Patterson et Betty McDowall. — La police recherche un assassin qui s'attaque à des femmes aux moeurs légères. Climat de terreur habilement créé.
13—Ciné-Soir
11.45 12—Pajama Playhouse (*)

A.M.

12.30 5—Postlude
10—Dernière édition
12.35 10—Fermeture
12.56 4—Musique Marc Legrand
12.48 4—Fin des émissions
1.00 3—Sign Off
1.06 4—Fin des émissions
1.15 11—Fin des émissions
13—Nouvelles anglaises
1.33 13—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

Les négociations germano-soviétiques n'ont pas débuté

MOSCOU — (A.F.P.) — Les négociations germano-soviétiques n'ont pas encore commencé, déclare-t-on dans les milieux soviétiques informés.

La rencontre Allardt - Gromyko de lundi, qui a été considérée comme marquant le début des négociations entre l'URSS et la RFA pour la conclusion d'un accord de non-agression, est considérée dans ces milieux comme un entretien normal entre le ministre des Affaires étrangères de l'U.R.S.S. et un ambassadeur accrédité à Moscou, sur une question intéressant les deux pays.

On précise que cet entretien a évidemment porté sur l'ouverture des négociations germano-soviétiques, et qu'il se présente comme la confirmation de la conversation de dimanche dernier que l'ambassadeur soviétique Semion Tsarapkine a eue à Bonn avec M. Ferdinand Duckwitz, secrétaire aux Affaires étrangères, qui remplaçait le ministre, M. Walter Scheel, absent.

Au cours de cet entretien, l'ambassadeur avait annoncé que l'U.R.S.S. était prête à ouvrir des négociations sur la conclusion d'un accord de non-recours à la force.

L'entretien de lundi entre MM. Gromyko et Helmut Allardt avait été annoncé de source allemande autorisée à Moscou comme marquant le début de la négociation.

De source soviétique on précise que la rencontre ne peut être qualifiée que d'entretien préliminaire à la négociation. On n'exclut pas que M. Gromyko dirige effectivement par la suite la délégation soviétique à ces négociations, qui pourraient s'ouvrir aussi bien fin décembre qu'en janvier.

On attire en même temps dans ces milieux l'attention sur le fait que ni l'entretien Gromyko-Allardt, ni "à plus forte raison" l'ouverture des négociations germano-soviétiques, n'ont fait l'objet de la moindre annonce dans la presse soviétique de mardi.

Dans les milieux diplomatiques on s'interroge sur l'origine de ce malentendu, et on se demande s'il ne recouvre pas un double jeu diplomatique, au moment où les deux pays s'engagent — ou vont s'engager — dans des négociations capitales pour l'avenir de leurs relations.

Selon des informations obtenues par ailleurs dans ces milieux, l'entretien Gromyko-Allardt n'aurait porté que sur des questions de procédure.



● Deux signes, deux manières et un même but. C'est ce qu'évoquent ces deux leaders de la population noire. En haut, Ralph Abernathy, président de la SCLC et Mesia Hewett, nouveau président des "Black Panthers".

Lagos et la sécurité des vols de la Croix-Rouge au Biafra

LAGOS (A.F.P.) — Le gouvernement fédéral nigerian s'engage à ne pas attaquer de jour, par la voie des airs, le terrain biafrais d'Uli-Ihiala lorsque des avions de la Croix-Rouge s'y trouveront, si le Biafra accepte l'accord conclu le 13 septembre dernier entre le gouvernement nigerian et le comité international de la Croix-Rouge (CICR) indique un communiqué gouvernemental publié mardi à Lagos. Le communiqué ajoute que le gouvernement de Lagos s'engage également à ne pas escorter ou suivre militairement les avions de la Croix-Rouge effectuant des vols de secours.

Le Sénégal a obtenu gain de cause dans sa plainte contre le Portugal pour agression

NATIONS-UNIES (AFP) — Le Sénégal a obtenu gain de cause devant le conseil de Sécurité dans sa double plainte contre le Portugal pour agression à la suite des tirs d'artillerie portugais effectués le 25 novembre et le sept décembre sur le village sénégalais de Samine, proche de la frontière de la Guinée-Bissao où les forces armée portugaises s'emploient à réprimer les activités des mouvements locaux de libération.

Il y a une ombre sur les succès remporté par le Sénégal: Les Etats-Unis se sont abstenus dans le vote, faisant valoir l'absence des rapports dignes de foi — comme, par exemple, les rapports des observateurs des Nations-Unies dans le Proche Orient — sur les faits invoqués par les parties. Le représentant des Etats-Unis a fait remarquer que l'on a fait usage de la force de part et d'autre de la frontière Guinéo-Sénégalaise. L'Espagne, elle aussi, s'est abstenue. Tous les treize autres membres du conseil ont voté en faveur de la résolution parrainée par l'Algérie, le Népal, le Pakistan et la Zambie.

Les scrupules juridiques qui ont animé certaines délégations se sont reflétés dans l'évolution du texte du premier paragraphe du dispositif de la résolution:

Dans la version originale, le conseil "condamne sévèrement le gouvernement du Portugal" pour avoir ordonné les tirs contre le village de Samine. Dans la version suivante, la condamnation du conseil s'est appliquée aux "autorités coloniales portugaises". Dans la version définitive, il ne s'agissait plus que des "autorités portugaises".

Bilan du congrès sur les communications spatiales

PARIS (AFP) — Les experts gouvernementaux dans le domaine des communications spatiales se sont réunis, au siège de l'UNESCO, du 2 au 9 décembre.

A l'ordre du jour figuraient 2 points principaux:

— la diffusion de l'information
— la protection juridique des émissions de télévision par satellites
— l'attribution des fréquences.

Les 2 membres québécois de la délégation canadienne, MM. J.-M. Beauchemin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Education du Québec et M. Y. Côté, sous-ministre adjoint au ministère des Transports et Communications du Québec ont, au terme de la réunion, (qu'a présidée le chef de la délégation canadienne, M. Eric Kierans, ministre des Communications du Canada), fait part à l'A.F.P., des résultats enregistrés.

Il convient tout d'abord d'indiquer qu'il s'agissait de formuler des conclusions et des recommandations aux pays membres de l'UNESCO, et non point de prendre des décisions.

D'autre part, ce qui est apparu en filigrane au fil des débats, a été la nécessité de déterminer l'utilité exacte des communications par satellites dans chaque domaine.

Diffusion de l'information: celle-ci comporte plusieurs sections:

A) l'information journalistique — on a reconnu unanimement qu'étant une affaire d'actualité immédiate, la transmission par satellites de la nouvelle presse, dont de surcroit la liberté, devait être assurée, ne se discutait point.



Le Père Noël ne déçoit personne
Trans-Kébec tient ses promesses
NOS PRIX SONT BAS et nous ajoutons LE SERVICE PERSONNEL
courtois et amical.

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

*PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A SAMEDI LE 13 DECEMBRE 1969



Nos félicitations au gagnant d'un téléviseur RCA tiré le 1er décembre 1969
M. A. D'ASTOUS
1re rue, St-Fabien, cté Rimouski
Client de: Antoine Michaud inc. St-Fabien, cté Rimouski

PARTICIPEZ A NOTRE GRAND CONCOURS DE NOEL
GAGNEZ CES MERVEILLEUX CADEAUX !
C'EST SIMPLE, C'EST FACILE, C'EST PAYANT
TENTEZ VOTRE CHANCE !
10 TELECOULEURS 19"
RCA - MODELE DE TABLE MARK III C.T.A. 402
PLUS 85 RADIOS RCA
LE PINACLE RCA 2 HAUT-PARLEURS DE 4"
SUIVEZ LA FOULE DES GENS HEUREUX
Demandez votre coupon de participation chez votre marché Trans-Kébec. Chaque $5 d'achat vous donne droit à un coupon de participation.
Ce concours débute cette semaine, à partir du 12 novembre pour se terminer le 22 décembre.
L'ATTRIBUTION DES PRIX SE FERA AUX DATES SUIVANTES:
● 1 téléviseur sera attribué le 15 décembre
● 5 téléviseurs seront attribués le 22 décembre

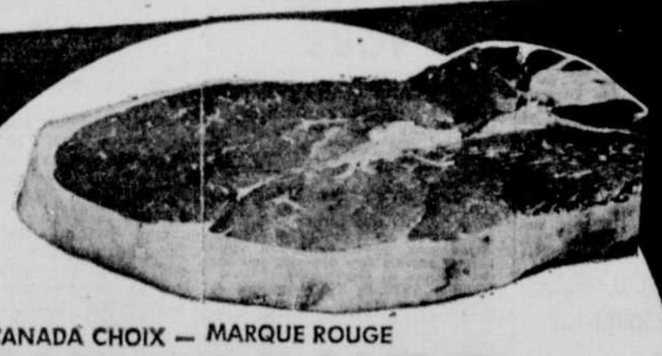
TRANS-AUBAINES * BAS PRIX TOUS LES JOURS		
CACAO FRY	Bte 1 livre	.77
LAIT CARNATION évaporé	Bte 15 oz	.18
SPECIAL K Kellogg	Bte 11 oz	.57
FROMAGE Kraft Velveeta	Bte ½ lb	.45
BEURRE Caramel Vachon	Jarre 2 lb	.55
BEURRE d'arachides Kraft Crémeux	Jarre 18 oz	.65
ATOCAS entiers Océan Spray	Bte 15 oz	.29
ATOCAS gelée Océan Spray	Bte 15 oz	.29
MIEL LIQUIDE Kraft	Jarre 12 oz	.37
MELASSE GRANDMA	Carton 40 oz	.41
SAUCISSE Camp Fire Burns	Bte 16 oz	.73
FEVES AU LARD Libby brun foncé	Bte 19 oz	.29
SARDINES Brunswick à l'huile	Bte 3 oz	.12
PILLSBURY Chaussons aux pommes	Paquet 14 oz	.67
EAU DE VICHY Célestins	Bout. 32 oz	.54
FIXATIF Brylcreem	Tube large	.87
DETERGENT Arctic Power	Format géant	$1.09
DESODORISANT Florient essences assorties	Bte 6 oz	.69
JUS de raisin Welch	Jarre 24 oz	.46

CAFE INSTANTANE NESCAFE	Jarre 10 oz	1.69
CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK	Boîte 2 lb	.89
OLIVES FARCIES CORONATION	Jarre 15 oz	.85
BETTES MARINEES RAYMOND SUCREES OU SURES	3 jarres 24 oz	.85
MACEDOINE RAYMOND	4 btes 19 oz	.73
POMMES DE TERRE INSTANTANEES SHIRRIFF	Boîte 18 oz	.79
PATES CORDON BLEU ASSORTIS	2 btes 7 oz	.79
SHORTENING CRISCO	Boîte 3 lb	1.09
REMPLISSAGE POUR TARTES GRENACHE, CARAMEL, FUDGE OU SUCRE — AU CHOIX	2 btes 24 oz	.79
MELANGES A TARTES ROBIN HOOD ASSORTIS	Boîte 11 oz	.55
TARTE AUX POMMES McCAIN	Boîte 24 oz	.55
PATATES FRITES CARNATION	Boîte 2 lb	.59
CHOCOLATS MARQUISE VIAU	Boîte 5 lb	3.09
PATATES CHIPS HOSTESS REGULIER .69	Sac 11 oz	.59
SEL DE FRUITS ENO	Format Large	1.09
SAVON DE TOILETTE LUX COULEURS ASSORTIES	6 pains	.93
NOURRITURE POUR CHATS PUSS'N BOOTS, FOIE, POISSON OU POULET	3 btes 15 oz	.59



BANANES mûries à point Tropic PACK La livre .11

CELERI	Californie Etats-Unis No 1 Gr. 24 — Le pied	.39
OIGNONS	Frais Canada No 1 Calle 16 livres	.59
BROCOLIS	Frais Etats-Unis No 1 Le paquet	.49
CHAMPIGNONS	Frais Waterloo Boîte ½ lb	.47



BOEUF CANADA CHOIX — MARQUE ROUGE
STEAK DE RONDE
TRANCHE COMPLETE LA LIVRE .98

ROTI DE CROUPE	La lb	.98	ROSBIF POINTE SURLONGE	La lb	1.19
LARD HACHE	2 lb	1.39	MIDGET COTTAGE Swift Premium	La lb	.89
BACON Swift Premium V.P.	1 lb	.88	SMOKED MEAT Coorsh	4 env. 2 oz	.89

SALADE COORSH aux choux, du chef, et pommes et terre 3 formats 12 oz 3/1.00

POIRES BARTLETT AYLMER CHOIX 2 boites 19 oz .85

SOUPES AYLMER TOMATES OU LEGUMES 7 boites 10 oz .88

SALADE AUX FRUITS AYLMER CHOIX 3 boites 14 oz 1.00

PECHES DEMIES AYLMER CHOIX 2 boites 19 oz .79

ANANAS TRANCHES DEL MONTE 2 boites 19 oz .79

PRIME DE LA SEMAINE
PETITE LAMPE A PETROLE DE TABLE OU MURALE
Plaquée cuivre, globe de verre ambre — très jolie et décorative. Valeur régulière: 1.79
SPECIAL: .99

LE NOUVEAU "TOUT CONNAITRE" en couleurs
Plus de 8000 dessins en COULEURS, incomparables stimulants de la mémoire visuelle. PLUS DE MILLE ARTICLES.
VOLUME 1 1.49 VOLUMES 2 A 16 1.99 CETTE SEMAINE No 14
LE MONDE A LA PORTEE DE TOUS chez votre marchand Trans-Kébec

UNE LISTE PARTIELLE DE MARCHANDS TRANS-KEBEC
Découpez ces noms pour future référence

ALIMENTATION L. DESCHESNES — Epicier-boucher-licencié, 274 rue Beaucage, Ville-Vanier, Tél.: 327-7787
ALIMENTATION A. FERLAND & FILS — Epicier-boucher-licencié, 297 rue Durocher, Quebec, Tél.: 522-3985
ALIMENTATION G. L. ENR. — Epicier-boucher-licencié, 3364 Mgr Gauthier, Giffard, Tél.: 661-9289
ALIMENTATION GUAY ENR. — Epicier-boucher-licencié, 103 rue de l'Eglise, St-Romuald, Tél.: 839-9479
ALIMENTATION P.-E. LAPOINTE — Epicier-boucher, 485 rue St-Etienne, La Malbaie, Tél.: 665-2214
ALIMENTATION GIFFARD INC. — Epicier-boucher-licencié, 3501 av. Royale, Giffard, Tél.: 663-3514
YVAN POULIN — Epicier-boucher-licencié, St-Prosper, cté Dorchester, Tél.: 594-2912
ALIMENTATION ROBY — Epicier-boucher-licencié, 661 des Erables, Neuville, Tél.: 876-2161
ALIMENTATION ST-LOUIS ENR. — Epicier-boucher-licencié, 56 rue St-Louis, Lévis, Tél.: 837-0202

Trans-Kébec MARCHE D'ALIMENTS

On prend soin de vous chez Trans-Kébec BAS PRIX TOUS LES JOURS... AUBAINES CHAQUE SEMAINE

Les petites annonces

Lisez et utilisez — Résultats surprenants

l'Action Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Duberger, Giffard, Gros Pin, Lac St Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 ; 3 " $5.00 ; 1 " $2.00

Pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. — Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

$18.00 par année — 6 mois $9.50 ; 3 " $5.00 ; 1 " $2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec :
$18.00 par année — 6 mois $ 9.50 ; 3 " $ 5.00 ; 1 " $ 2.00

Dans les autres provinces du Canada :
$27.00 par année — 6 mois $14.00 ; 3 " $ 7.50 ; 1 " $ 3.00

ETATS UNIS
$36.00 par année — 6 mois $18.00 ; 3 " $ 9.00 ; 1 " $ 3.00

PAYS ETRANGERS
$50.00 par année — 6 mois $25.00 ; 3 " $13.00 ; 1 " $ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de ..... pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM : .....
ADRESSE : .....
.....

TARIF DES PETITES ANNONCES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, deux cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : $1.00.

TOUTE AUTRE ANNONCE CLASSEE

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En têtes en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre en caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél : 525-4637.
15892 8-12 (1 ms) 15

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranche de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires, achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps. 626-4198.
15624 22-11 (1 ms) 15

A vendre — Divers

POLYON polypropylene, laine Phentex (en gros). S'adresser : 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél : 623-9638.
15789 29-11 (1 ms) 21 J.N.O.

A très bas prix — Surplus des Forces armées — Equipement de motos-neige, bottes, mitaines, casques-camping, chasse, etc. Gros et détail. Dupont & Demers 729, 2e Avenue, Québec.
15862 29-11 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier-Est. — Tél : 525-6402.
15879 6-12 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles, neufs et usagés, à bas prix. 110, rue St-PAUL. — TEL. 692-0317.
15623 18-11 (1 ms) 21

FOYER DU MEUBLE
Prix, conditions imbattables sur poêles, réfrigérateurs, Bélanger, laveuses, sécheuses, General Electric, set cuisine, chambre, matelas, salon, télévision, fiancés, ameublement 21 morceaux, $648, ouvert jour et soir, 144 ouest, St-Vallier. Tél : 529-9648.
15719 24-11 (1 ms) 21

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS pour maisons privées et bureaux. Grande quantité en main pour livraison rapide. Gros coffre-fort avec chambre forte, en parfaite condition. Monarch Safe. Tél : 522-3306.
15889 8-12 (1 ms) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENTS et équipements usagés de restaurants, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
15765 25-11 (1 ms) 21

CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de $19.95. Pour réparation et location, s'adresser 324 est, St-Joseph : 522-8128.
15625 20-11 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
VENTE AVANT NOEL
Rabais sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, chesterfields et divans-lits, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et dinette, cuisinières électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, essoreuses, sécheuses, congélateurs, radios-stéréos, téléviseurs en blanc et noir ou en couleur, lampes de table et de plancher. Bas prix garanti. Facilité de paiements pour convenir à votre budget.
Henri Turcotte Ltée
330 de la Couronne
Tél. : 529-3365
16046 9-12 (6 fs) 21

Légumes au Marché St-Roch : Carottes, navets, patates, oeufs, etc., tous les jours de 9 h. à 5 h. Tél : 825-2469, Eugène Chabot 2e Rang no : 24-25.
15957 19-12 (6 fs) 21

CROTEAU LIMITEE
CENTRE D'ECONOMIE
175, ST-JOSEPH EST
525-8155
MEUBLES et appareils électriques, centres des fiancés, achetons vos meubles comptant, vendons meubles neufs sans comptant, finançons au taux bancaire.
15627 18-11 (1 ms) 21

A vendre — Divers

BALAYEUSE — "Electro-Luxe" comme neuve, récent modèle, avec attachement au complet, garantie 1 an, $60.00. Tél : 667-0258.
16058 10-12 (6 fs) 21

CHAUSSURES
Détails — Chaussures pour autos-neige pour hommes et femmes — Souliers sport doublés pour hommes et femmes. Zicat & Frères Enr. 443 Ste-Agnès près avenue Bigaouette Québec 9
Tél : 523-2794
15947 (1-3-8-10-15-17-22-23-12) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél : 524-4990.
15787 25-11 (1 ms) 35 A.

EUGENE DESROCHES & FILS LTEE
VENTE, installation et nettoyage de brûleurs à l'huile. Fournaise genre pot. Ajustement de carburateurs, huile à poêle. Service 24 heures pour huile à fournaise. S'adresser à : 569 Ouest, St-Vallier. — Tél : 525-4946 ou 525-4919.
15768 29-11 (1 ms) 35 A.

Bureaux à louer

CAP-ROUGE — 6,000 pds, tout ou partie. Conviendrait architectes, ingénieurs, représentants. Tél : 656-6911, soir 656-9466.
15740 22-11 (1 ms) 37

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si désirée. Personne pouvant fournir références. Tél : 522-6244.
15881 8-12 (1 ms) 46

Chalets à vendre

LAC ST-AUGUSTIN sud, 6 pièces meublées. Tél : 656-9466.
15738 21-11 (1 ms) 51

Bellechasse — Chalet sur lac, Gravel $1,300.00. Stoneham chalet sur rivière $5,000.00. Les Ecureuils sur fleuve, maison 7 pièces $5,000.00, comptant $1,500.00. Balance sans intérêts. St-Augustin chalet sur lac Maine u.s.a. club chasse et pêche, 15 pièces. Lévis Camping 7 chalets, piscine. Dorchester 5 chalets, 2 lacs. Conditions faciles. Lucien Fortin "courtier" Echanges. Tél. : 653-9945.
15987 6-12 (1 fs) 51

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél : 522-1539. Agent exclusif : clavigraphe OLYMPIA. Vente et service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
16010 10-12 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
15767 25-11 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél : 525-5158.
15626 20-11 (1 ms) 60

Déménagement de bâtisses

TRANSPORT et levage de bâtisses, construction, réparation solage, estimé gratuit, Eugène Leclerc Inc., 1275 boul. Masson, Ville Les Saules. Tél : 527-5732 ou 529-0364.
15573 13-11 (1 ms) 73 A.

Ecoles

Pensionnat — La Mennais — 6e à 9e — (625-3571) — Lac Etchemin (Dorch.).
14335 8-9 (4 mois) 81

Ecole de danse

YVON MARTEL ENR.
COURS privés, cours en groupes, soirée de pratique, salle climatisée. 704, RUE ST-JEAN, QUEBEC — Tél : 523-3592.
15622 22-11 (1 ms) 81 A.

Entrepôts à louer ou à vendre

ENTREPOT 2,500 pds, terrain 14,000 pds, près Duplessis, route 2, zone industrielle, construction 69. Tél : 656-9466.
15739 21-11 (1 ms) 85

Femmes, filles deman.

Femmes, filles demandées pour travail à domicile sur appareil à tricot automatique. Pour information. Tél : 651-6135.
15510 29-11 (12 fs) 90

CENTRE D'APPRENTISSAGE DE LA CHAUSSURE
Requiert les services de filles ou femmes (âgées d'au moins 16 ans) sans expérience pour entreprises de fabrication de chaussures et de vêtements de la ville de Québec ou de la région. Stage gratuit de formation (commençant le 5 janvier 1970) pendant lequel les candidates peuvent à certaines conditions recevoir une allocation. S'adresser à SYLVIO ROY — 681-5088 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
15845 (1-2-3-8-9-10-15-16-17) (18-19-20/12) 90

Hommes demandés

THE DIELBOLD CO CANADA LTD, 258 Wallace avenue, Toronto, Ontario demande homme pour équipement de service électronique. Doit avoir des connaissances des systèmes semi-conducteur, posséder une automobile et avoir l'ambition de voyager dans Québec. Ecrire Casier 358, l'Action, 3 Place Jean Talon.
16055 10-12 (6 fs) 105

Immeubles

IMMEUBLES CANADIENS Enr.
Méritent d'être consultés pour la vente ou l'achat des propriétés, commerces, terrains, etc. Gilles Thériault "Courtier" Tél. : 529-1156.
15676 22-11 (1 ms) 111

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, COURTIER
FIDUCIE des caisses populaires confiez-nous la vente de vos propriétés ou commerces, dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance nécessaire. J.-H. Paquet. Tél: 529-0557.
15831 8-12 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599



ST-CYR & FRERE INC.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. : 522-1233 — 522-1234
15887 3-12 (l.mer.s. au 29-12) 115

Logements à louer

LOGEMENT 3 pièces "220", $52.00 par mois 484 Hermine. Tél : 626-6046.
15980 5-12 (1ms) J.N.O.

BANLIEUE
GIFFARD
Logements neufs.
3 pièces meublées.
4 et 5 pièces.
Tous services inclus : Chauffage électrique, électricité, eau chaude, conciergerie, stationnements privés.
S'adresser : 2745 rue St-David, App. 9.
Tél : 661-5266 ou 663-9029.
15844 29-11 (1 ms) 118 Banlieue

Maisons à vendre

MAISON appartements neuve, située à Lévis, 43 rue St-Omer, près de l'Hôtel-Dieu, à vendre 18 logements dont 12 meublés. Hypothèque 9½% acceptée par la Centrale d'Hypothèque. S'adresser Bollard & Bollard, 12 rue Lemay, St-David, Co. Lévis. Tél : 837-3256.
15809 26-11 (1 ms) 127

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INS., 842, St-Joseph Est, Québec.
15519 13-11 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux construction

QUEBEC démolition Ltée, 1587 Route 2, Champigny, système chauffage eau chaude, air chaud, chaudières à vapeur, plomberie, tuyaux, portes et fenêtres, bois, tél : 872-9520.
15743 21-11 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. Tél : 842-1911.
15521 11-11 (1 ms) 18/

GARAGES démontables pour l'hiver $149.95. Spécialité matériaux pour finition de sous-sol. Centre de rénovation INC., 200, rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction. Tél : 839-8813.
15617 18-11 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 Est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél : 524-4061.
15766 29-11 (1 ms) 140

Occasions d'affaires

VOUS
N'AVEZ PAS A ETRE UN EXPERT POUR VOUS QUALIFIER POUR UNE FRANCHISE
Notre service des recherches vient de compléter une enquête d'un an du marché canadien et a préparé un catalogue contenant 150 occasions de franchises.
Plusieurs de ces franchises peuvent être opérées de chez vous, à plein temps ou à temps partiel.
Plusieurs de ces franchises sont disponibles sans investissement de votre part et peuvent être obtenues soit par des hommes ou des femmes.
L'Edition 1970 de notre catalogue de Franchises et marchés est maintenant en vente (sur une base limitée seulement). Un livre à posséder pour toute personne intéressée aux franchises dans le marché canadien.
EN VENTE CONTRE FRAIS DE PREPARATION ET DE POSTE, SOIT $2.00
NATIONAL FRANCHISE ASSOCIATION OF CANADA
Director of National Research Dept. 30-62
International Trade Mart Bldg.
Suite 312 - 314 West Hastings
Vancouver, B.C.
22-11 (mer. s. au 10-12) 151 A.

Pianos à vendre

BEAU PETIT PIANO à queue, de 5 pieds de profondeur, en bonne condition. Pour voir et essayer: s'adresser à Louis Carrier, Pintendre, Co. Lévis. Tel. 837-0816.
15973 6-12 (6 fs) 165

Réparations diverses

REPARATION de Machine à COUDRE. Toutes marques. Service à domicile par expert. Estimation peu coûteuse. Garantie 1 an sur réparation. Tél : 667-2985.
16059 10-12 (6 fs) 190

Représentants demandés

SI $1,000 PAR MOIS vous intéressent... vous nous intéressez. Carrière ouverte pour homme de plus de 30 ans, dans les environs de Québec. Pas d'expérience nécessaire. Primes d'argent régulières. Ecrivez par avion Président, Dpt. D.C., P.O. Box 70, Station R., Toronto 17, Ontario.
15969 6-12 (6 fs) 193 A.

Réparations diverses

VENTE ET SERVICE SPEED QUEEN
Qualité et satisfaction depuis 1908
AUTOMATIQUES ET AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
213, 3e avenue
Tél. : 529-8237
15367 3-11 (l.mer.v. au 31-12) 190

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE
ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES
1969 Dodge Dart G.T., 1969 Volvo démonstrateur, 1968 Volvo, 1967 Volkswagen, 1967 Volvo, 1966 Volvo, 1966 Chevrolet Hardtop S.S., 1965 Volvo, 1965 Ford, 1965 Volvo "P-1800", 1964 Falcon automatique, 1964 Pontiac, 1963 Ford $250. TURMEL Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec. Tél : 522-2793.
15974 6-12 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
2-1969 Volkswagen modèle de luxe; 1968 Volkswagen de luxe; 1966 Volkswagen de luxe; tous avec garantie; 1969 Austin Mini "1000" automatique, 10,000 milles; 1966 Corvair avec turbo-chargeur 4 vitesses; 1965 Viva, 1964 Chrysler, 4 portes, très propre; 1964 Autobus Volkswagen; Ford, convertible, 1960 Austin; 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél : 833-2133.
15619 18-11 (1 ms) A.V.

Tricotez pour $3.00



7413

Alice Brooks

Ce tapis facile à faire pour une débutante est un réel succès. Vous pouvez tricoter ce tapis pour la salle de bain, le vestibule et le cabinet de travail. Tricotez-le en un clin d'oeil avec des grosses broches. Motif de feuille, lavable à la machine.

Demandez le patron 7413; tapis 28 x 43 po.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Roulottes

GARAGE André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Vente, service et location. 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél : 527-0749.
15621 20-11 (1 ms) 192-A. J.N.O.

Terrains à vendre

ANCIENNE-LORETTE Chemin St-Denis, Terrains 70 x 95. Prix d'aubaine. M. Raymond Bélanger, notaire. Tél.: 523-5352.
15518 11-11 (1 ms) 210

Transport

TRANSPORT GENERAL à vendre, cause de maladie. Ecrire casier 352, 3 place Jean Talon, Québec.
15854 8-12 (3 fs) 213 A.

Plan spécial POUR ETUDIANTS

Volkswagen '70
TAXES
COMME COMPTANT ! $25.00 PAR MOIS
Appelez, nous irons vous chercher
JOS. LAHOUD AUTO
34, Dorchester-Sud
Tél. : 529-9051
15674 22-11 (1 ms) A.V.

Auto-neige

AUTOS-NEIGE
SKIROULE 1970 aussi autos-neige usagés, de marques différentes, à prix avantageux. Aucun comptant si désiré. AUCLAIR AUTOMOBILES INC., 200, boul. Hamel, Ville Vanier; Tél : 681-8022.
15880 6-12 (1 ms) A.N.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay. — Tél : 525-4769.
15788 2-12 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

SPECIALISTES pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue; 524-7791.
15790 29-11 (1 ms) A.A. & A.C.

PARTIE D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINSH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél : 524-2920.
15515 13-11 (1 ms) A.A.

Autos à vendre

MERCEDES — Benz, 200, diésel, 1966, 49,000 milles, radio, Power brake, Très bonnes conditions. Directement du propriétaire. Tél : 653-7172.
15970 4-12 (6 fs) A.V.

VENTE & SERVICE
DATSUN
DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis. Tél : 837-8895.
15894 8-12 (1 ms) A.V. J.N.O.

Garage - Service

AUSTIN — JAGUAR — MG — ROVER — TRIUMPH — Représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
15629 22-11 (1 ms) G.S.

Ressorts d'autos

RESSORTS d'automobiles, Alphonse Blondeau Ltée, 145, boul. des Cèdres, tél : 626-6941.
15516 11-11 (1 ms) R.A.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Rock Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis 837-2733, 837-3774.
15893 8-12 (1 ms) Suspension

Service d'automobiles

FORD, ouvrage garanti, mécaniciens experts, pièces authentiques. W. Martin Limitée, Rond-Point, Lévis. Tél : 837-8801.
17-6 (6 ms) S.A.

INFORMATIONS FINANCIERES

Burnt Hill Tungsten & Metallurgical Limited : En vertu d'un accord en date du 23 septembre 1969, Kippen & Company Inc. agissant en qualité d'agent, fera une offre de 600,000 actions de Burnt Bill Tungsten & Metallurgical, au prix de 55 cents l'action net, au nom de la compagnie. Les firmes membres, ainsi que les corporations membres de la Bourse Canadienne peuvent y participer jusqu'à concurrence de 150,000 actions au prix de l'offre. Un livre sera à leur disposition sur le parquet de ladite Bourse, à partir de mardi le 25 novembre 1969 de 9h15 à 9 h45 et des allocations seront effectuées immédiatement après si nécessaire.

Ordre de cessation et de désistement rescindé par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

La Bourse Canadienne a été notifiée que la Commission des valeurs mobilières du Québec avait rescindé, avec entrée en vigueur immédiatement, son ordre de cessation et de désistement, émis contre la compagnie Victoria Algoma Mineral Limited, le 11 février 1969. Les membres peuvent, maintenant, transiger sur les actions de cette entreprise, sur le marché des titres au comptoir. Les actions de cette compagnie ne sont pas inscrites sur les listes des valeurs des Bourses de Montréal et Canadienne.

PRIX SPECIAUX DE DECEMBRE

1966 CHEVROLET
Panel ½ tonne.
$1195.

1968 ROAD RUNNER
Plymouth, 2 portes, H.T.
$1995.

1967 CHEVROLET
Caprice 2 portes, H.T., sièges baquets.
$2195.

1969 CHEVROLET
4 portes, H.T., Impala. Balance de garantie GM.
$2895.

1966 OLDSMOBILE
98 Luxury Sedan. Equipée au complet.
$2395.

1964 CADILLAC
Très belle occasion.
$1450.

ROGER BARRE Automobiles Ltée.
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet — Oldsmobile — Epic
1095 de la Canardière - Tél.: 529-3331
16040 10-12 (l.mer.s. au 15-12) A.V.

Les marchés mondiaux du blé sont stables

LONDRES (AFP) — Les marchés mondiaux du blé se sont maintenant stabilisés et l'on ne s'attend pas généralement à un nouveau déclin des prix, a déclaré un communiqué du Conseil international du blé, publié à l'issue de sa 57e session tenue à Londres du 24 au 27 de ce mois. Le conseil exprime, d'autre part, l'avis que le commerce mondial du blé en 1969-70 augmentera d'environ 7 millions de tonnes, pour se situer entre 48 et 52 millions de tonnes.

En ce qui concerne la stabilisation des marchés, le conseil fait ainsi siennes les vues exprimées par les principaux pays producteurs — Etats-Unis, Canada, Australie, CEE et Argentine — qui s'étaient longuement consultés durant l'automne dans le but d'éviter une guerre des prix sur les marchés internationaux.

Ces pays avaient même exprimé l'opinion que si les prix devaient changer, ce serait plutôt dans le sens de la hausse.

Quant aux perspectives de 1969-70, la superficie des emblavures a diminué pour la première fois depuis 1966-67, et la production a été en baisse par rapport à 1968-69, bien que supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Les récoltes ont été plus abondantes au Canada et en Asie, mais réduites ailleurs. Une légère hausse des stocks durant l'année céréalière est à prévoir.





Grand assortiment de mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine, chesterfields, télévisions, stéréos, radios, réfrigérateurs, poêles électriques, coffres de cèdre, miroirs lampes sur table et sur pied, cendriers, etc. — Spécialité: ameublements pour nouveaux mariés.

525-4519

J.-W CANTIN & FILS INC. 74, rue St-Joseph Ouest

15575 17-11 (1 ms) Cad. des Fêtes

La Cie ASSH Inc.
842 St-Joseph Est. Tél. : 522-6458



Paletots NAPOLEON ou PLAY BOY
PRIX $35.50 à $39.95
et AUSSI
Habits NAPOLEON
pour les jeunes
A TRES BAS PRIX

15569 (12-19-26/11) (3-10/12) Cadeaux des Fêtes

Informations financières

ISEC CANADA LTD.

Les actions sans valeur nominale ou au pair de la compagnie seront admises à la cote de la Bourse Canadienne le jeudi 4 décembre.

Le symbole au téléscripteur : "I S E". Catégorie : Industrielle.

Siège social : — 21 Elysée, Place Bonaventure, Montréal (Québec). A Toronto, son bureau est situé à la Suite 1400, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario).

Incorporation et nature de l'entreprise : — Isec Canada Ltd. a été incorporée en vertu de Lettres patentes par les lois de corporations du Canada, en date du 27 septembre 1967. Ses prédécesseurs étaient Isec of Canada, une association formée par les deux actionnaires majoritaires de Isec Canada Ltd. Isec of Canada a été enregistrée en mars 1967.

Isec Canada Ltd. est une compagnie de conseillers en placement, donnant des services privés de placement aux professionnels et aux institutions. La compagnie engage des représentants vendeurs, principalement sur une base de commission, qui vendent le système Isec aux futurs intéressés. La compagnie voit aussi à la gestion du portefeuille d'Isec Investments Limited, un fonds mutuel privé du genre des compagnies de placement. Isec Canada Ltd. ne fabrique pas de produit et elle agit comme distributeur d'Isec, de Princeton, New Jersey. Son système de placement comprend un ordinateur analogue, qui est importé des Etats-Unis. Les données utilisées en conjonction avec l'ordinateur sont préparées à Princeton et envoyées aux abonnés chaque semaine. Le système d'analyse d'Isec relie les points de vue technique et fondamental. Un ordinateur satellite pourvoit au service des clients. Ceci permet aux investisseurs de mettre leur analyse d'actions à jour, considérant le prix courant et les conditions du marché. A ce jour, plus de 2,100 compagnies inscrites à la Bourse de New York et à l'American Stock Exchange sont programmées pour l'analyse. Des titres choisis, inscrits à plusieurs bourses canadiennes sont en train d'être mis en programmes. Un service couvrant 300 à 400 compagnies qui ont des actions inscrites sera offert vers le milieu de l'année prochaine.

Les ventes et bénéfices nets (pertes) pour la période de 15 mois, terminée le 3 décembre 1968 étaient de $66,313.00 et ($6,597.00) respectivement. Pour la période de six mois, terminée le 30 juin 1969, les chiffres étaient de $18,473.00 et ($38,871.00). La compagnie opère présentement sur une base au comptant et n'a aucun emprunt en circulation.

Directeurs et administrateurs: — MM. Bertram Stuart Lyon, vice-président exécutif, trésorier et administrateur, Beaconsfield (Québec); Frederick J. Ranney, administrateur, Pennington, New Jersey, E.-U.; Mark Edward Workman, administrateur, Westmount (Québec); Nathan Louis Sandler, administrateur, Toronto (Ontario); Benjamin J. Greenberg, administrateur, Mtl (Québec).

Capitalisation :

	Autorisées	Emises et en circulation	A être inscrites
Actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair	2,000,000	500,500	645,500*

* Un total de 145,000 actions, sujet à l'avis d'émission et réservées à un plan d'option d'actions à 25,000 actions et 120,000 actions en vertu d'un accord fiduciaire, daté du 3 mars 1969 lors de l'exercice des droits d'actions de la compagnie.

Registraire et agent de transfert : — La Montreal Trust Company à la Place Ville Marie, 777, boul. Dorchester ouest, Montréal 113 (Québec) et à 15 King Street West, Toronto (Ontario).

"WARRANTS" D'ACHAT D'ACTIONS

Les droits d'achat d'actions 1963 (warrants) et ceux de 1966 de Gas Metropolitain Inc., qui se transigent actuellement sur la Bourse de Montréal, comportent le privilège d'acheter des actions ordinaires à $12, chacune, le ou avant le 1er juin 1973, et à $15 l'action, le ou avant la fermeture du marché précité le 15 avril 1976, respectivement. Le 27 novembre 1969, les actions ordinaires de la compagnie seront fractionnées à raison de 2 pour 1, mais les "warrants" étant sous forme de certificats au porteur demeureront inchangés, sauf que tout nouveau "warrant" émis par l'agent de transfert, après que le fractionnement des actions ordinaires sera en vigueur, contiendra ce qui suit : "en vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 1er décembre 1969, chaque action ordinaire d'une valeur au pair de $1 chacune a été subdivisée en 2 actions ordinaires sans valeur au pair. Ce "warrant" comporte maintenant pour son détenteur, le privilège d'acheter 2 actions ordinaires, sans valeur au pair pour chaque action ordinaire d'une valeur au pair de $1, à un prix moitié moindre que celui y figurant. Le 27 novembre 1969, les "warrants" d'achat d'actions 1963 et 1966, seront transigés sur une base fractionnée, chaque deux "warrants" comportant ue privilège, pour leur détenteur d'acheter 2 nouvelles actions ordinaires au prix de souscription de $12.25, $15 respectivement.

AVIS POUR LES DOSSIERS

Warnock Hersey International Limited : — La compagnie a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a accepté l'offre d'achat au comptant de ses détenteurs dans Yorkshire Financial Corporation Limited. L'offre est sujette aux conditions normales et aux garanties et la date de l'acceptation est le 3 décembre 1969. L'intérêt acquis en août 1968 représente environ 61.46% du capital actions de Yorkshire.

Royal Agassiz Mines Ltd : — L'entreprise a fait savoir à la Bourse Canadienne que W.D. Latimer Co. Ltd. agissant au nom et en qualité d'agent de Quoddy Investments Co. Limited et Richfield Securities Ltd., pour la moitié chacun, n'a pas exercé ce qui restait de l'option sur 75,000 actions d'Agassiz à .45 chacune, dues le 26 novembre 1969. En conséquence, Royal Agassiz Mines Ltd. ne se trouve plus en distribution primaire.

DROITS NEGOCIABLES

La Banque de la Nouvelle-Ecosse — Les droits pour des actions additionnelles de la banque sont négociables sur la Bourse de Montréal, depuis son ouverture le 2 décembre 1969. Les actionnaires (autres que ceux résidant aux Etats-Unis ou dans leurs territoires, ou possessions, s'il y en a, alors que la section 54 (4) de la Loi des Banques s'applique) auront le droit de souscrire à une (1) action additionnelle du capital-actions de la banque pour chaque huit (8) actions détenues, au prix de $19 l'action. Les droits se vendront "sur une base ex-droits" le 10 décembre 1969 et ils expireront le 23 janvier 1970.

Leur symbole au téléscripteur est "BNS Rts".

Les certificats seront livrés le ou vers le 15 décembre 1969. La banque n'a pas la permission, en vertu de la Loi des Banques, d'offrir des fractions d'une action ou de droits, en rapport avec une fraction d'action et, conséquemment, les droits de huit et ses multiples de huit. Les actions souscrites doivent être payés en entier, en tout temps, jusqu'à leur expiration le 23 janvier 1970, ou ils peuvent être payés par versements mensuels de $1.90 l'action à des intervalles d'approximativement un mois, du 23 janvier 1970 jusqu'au 23 octobre 1970. On peut payer n'importe quel versement d'avance, en tout temps. Les paiements peuvent être effectués à n'importe quelle succursale de la Banque. Chaque nouvelle action souscrite sera sur le même pied que les autres, en ce qui concerne les paiements de dividendes futurs, selon la proportion des titres souscrits au prix de $19.00 l'action et immatriculés conformément à la date de réception des dits dividendes.

LA MÉTÉO

MONTREAL PC — Voici les prévisions de la température pour mercredi avec un aperçu pour jeudi:

Régions d'Ottawa et de Montréal:

Bancs de brouillard tôt le matin. Généralement ensoleillé.

Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa et Montréal 25 et 40 .

Aperçu pour jeudi: Neige ou pluie probable, temps doux.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie:

Bancs de brouillard tôt le matin, ciel variable. Périodes ensoleillées. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 25 et 40; Ste-Agathe 20 et 35; La Tuque 25 et 35.

Aperçu pour jeudi: neige ou pluie, temps doux.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski:

Nuageux, vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Baie Comeau 30 et 35.

Aperçu pour jeudi: Ensoleillé suivi de nébulosité croissante. Temps doux.

Régions de Sept-Iles et Gaspésie:

Nuageux et vents légers. Minimum et maximum à Sept-Iles et Gaspé 30 et 35.

Aperçu pour jeudi: ensoleillé et temps doux.

Voici un aperçu des températures enregistrées, au cours des 24 dernières heures, dans différentes villes de l'Amérique du Nord :

	Min.	Max.
Vancouver	38	45
Calgary	11	15
Yellowknife	15	18
Winnipeg	21	24
Toronto	33	41
Ottawa	31	35
Montréal	33	36
Québec	31	34
Fredericton	31	44
St-Jean	34	43
Halifax	31	45
Charlottetown	33	43
Sydney	31	42
Yarmouth	35	40
Chicago	25	41
Boston	45	55
New York	41	47
Washington	34	47
Miami	73	80
Los Angeles	51	64
San Francisco	48	58

SERVICES SPÉCIAUX

FLEURISTE
PATRICK ZABE
220, St-Vallier Ouest, Québec 6, P. Q.
TELEPHONE : C. P. 32 524-4724 524-3140
15975 8-12 (1.mer.) au 5-2) 5.5.

Gardenia Ltée
FLEURISTE
maintenant à sa
NOUVELLE BOUTIQUE
1272, Chanoine-Morel, Qué. 6
683-2166
14806 15-10 (1.mer.v. au 12-12) 5.5

Pour l'achat de vos FOURRURES
Consultez un spécialiste
Jos. Robitaille Enr.
Marchand de Fourrures
700 Richelieu. Tél.: 522-3288
15463 15-11 (1 ms.) 5.5.

Pour l'ACHAT de vos FOURRURES
Consultez un spécialiste en
GASTON ST-HILAIRE Enr.
Vente — Confection
Réparation
274, 7e RUE LIMOILOU
TEL. : 529-1181
14601 19-9 (1.mer.v. au 17-12) 5.5.

La CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

Nécrologie

BEDARD — A Ville Bélair, le 9 décembre 1969, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Benoit Bédard, époux de dame Antoinette Bédard, père de Jeannine (Mme Lucien Martel), Roland, Denise (Mme Roger Gingras), de New Richmond, Ginette (Mme Jacques McComeau), de Lachine, frère de René, Thomas, Mlle Catherine Bédard. Il demeurait à 18, rue du Lac, Ville Bélair.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 décembre, l'heure sera annoncée plus tard.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318, chemin de la Canardière, pour l'église de St-Gérard Majella et de là au cimetière de Ville Bélair. 10-12 (2 fs)

BERNIER — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Valère Bernier, époux en 1ères noces de feu dame Catherine Chouinard, et en secondes noces de dame Jeanne Blanchet. Il demeurait au 181, Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation, à 10 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 9-12 (2 fs)

CANTIN — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Albertine Beaupré, épouse de feu M. Arthur Cantin, mère de Gabriel. Elle demeurait à 22, rue du Collège, Pont-Rouge, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Enr., 247, rue Dupont Ouest, à 2 heures 15, pour l'église Ste-Jeanne et de là au cimetière paroissial. 9-12 (2 fs)

CHAMBERLAND — A Québec, le 7 décembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée M. Paul-Emilien Chamberland, gérant de T.B.M. Office Products, époux de dame Rosabelle Cloutier. Il demeurait à 864, Louis Fréchette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 1025, route de l'Eglise, St-Foy, à 2 heures 15, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 8-12 (3 fs)

DESROCHES — A St-Augustin, le 9 décembre 1969, à l'âge de 83 ans et 5 mois, est décédé M. Léonidas Desroches, époux en 1ères noces de feu dame Alexandrine Couture, et en secondes noces de dame Rose-Anna Rochette, père de Georges-Henri, Mme Albert Côté (Jeannette), Charles-Ovide, Mme Andréa Fortier (Rachelle), Grégoire, Roger, Mme Clovis Pépin (Georgette), Mme Marcel Latulippe (Monique), Gaston, Gustave, Raymond, Marcel, Rita, Mme Jean-Guy Perrault (Madeleine), Jean-Guy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Albert Rochette, 352, Village St-Augustin, à 10 heures 15, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. 10-12 (2 fs)

JEAN — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Henri Jean, peintre, époux de dame Marie-Anne Dubé, père de Robert, Vincent, Nicole, Gaétan, frère de Clara, Diana, Roméo. Il demeurait au 240, Arago Est.

Les funérailles auront lieu samedi, le 13 décembre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 55, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (3 fs)

LEMIEUX — A Québec, le 9 décembre 1969, est décédée Mlle Dulcina Lemieux. Elle demeurait à 1045, boul. St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures.

Sous les soins de la maison Cloutier & Fils Ltée. Départ des salons du pavillon St-Dominique, 1045, boul. St-Cyrille, à 1 heure 55, pour la chapelle du Pavillon St-Dominique et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis. 10-12 (2 fs)

MARCEAU — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 38 ans, est décédée dame Céline Michaud, épouse de Me Louis Marceau, fille de M. et Mme Jos-D. Michaud, mère de Danièle, Marie-Odile, Patrice, Nathalie, soeur de Marc, Martine (Mme Pierre Lachance), Paul, Mélanie, Chantale. Elle demeurait à 1045, avenue Bougainville.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 décembre, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy, à 9 heures 15, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. 10-12 (1 fs)

MORIN — A St-Etienne de Lauzon, le 8 décembre 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé subitement, M. Théophile Morin, époux de dame Oliva Coulombe, père de Pierre, Simone (Mme Albert Bernard), Léopold, Ernest, Benoit, Gemma (Mme René Argouin), Juan, Estelle, Réal. Il demeurait à St-Etienne de Lauzon.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la salle paroissial, sous la direction de la maison Eugène Beaudoin & Fils Ltée, St-Agapit, Co. Lotbinière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Etienne et de là au cimetière paroissial. 10-12 (1 fs)

MOISAN — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Marguerite Renaud, épouse de feu M. J.-B.-Sylvio Moisan. Elle demeurait à 150 Est, St-François.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 décembre, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire La Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 9 heures 55, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 9-12 (2 fs)

RHEAUME — A Québec, le 9 décembre 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Rhéaume, autrefois chef de département chez Thibodeau & Frères, époux de feu dame Juliette Gagnon, père de Clément, Roger, Antoinette (Mme Raymond Villeneuve).

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 9 heures 15, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 10-12 (2 fs)

ROSEBURRY — A Ste-Germaine, le 8 décembre 1969, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Joseph Roseburry, époux de dame Simone Lapointe, père de Normand, Sr Gyslaine, frère de Adrien, Aimé, Rosaire, Lawrence, Rose-Blanche (Mme Charles Poulin), Juliette (Mme Roméo Lapointe), Germaine (Mme Paul-Emile Gauthier). Il demeurait à Ste-Lucie, Co. Montmagny.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 11 heures.

Départ de la salle du Couvent sous la direction de la Maison Claudius Lavoie, de St-Pamphile, à 10 heures 50, pour l'église de Ste-Lucie et de là au cimetière paroissial. 10-12 (2 fs)

SAVARY — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Olive Boily, épouse de feu M. Emile Savary. Elle demeurait autrefois à la paroisse St-Dominique.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, St-Cyrille, à 2 heures 15, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 10-12 (2 fs)

ST-HILAIRE — A Québec, le 8 décembre 1969, à l'âge de 81 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph-Clément St-Hilaire, ex-employé du C.N.R., époux de dame Rose-Alina Richard, père de Alice (Mme Allen Leblanc), Raymond, Madeleine (Mme Georges Huot), Roger, Clément, Gisèle (Mme Roger Caron), Jeannine. Il demeurait au 366 des Commissaires.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 décembre, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, St-Joseph, à 1 heure 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 9-12 (2 fs)

ST-ONGE — A St-Edouard de Lotbinière, le 9 décembre 1969, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Anne-Marie St-Onge, fille de M. Joseph St-Onge et de feu dame Elida Blanchet.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire P.-E. Faucher, rue Coulombe, à 2 heures 50, pour l'église de St-Edouard et de là au cimetière paroissial. 10-12 (1 fs)

REMERCIEMENTS DECES

DEMONTIGNY — M. et Mme René Demontigny, ses frères et soeurs, remercient bien sincèrement tous les parents et amis, qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Léonce Demontigny, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 16057 10-12 (1 fs) R.D.

Convocations

MERCREDI

Jeudi, 11 décembre, à l'Institut Canadien, 37, rue Ste-Angèle, à 20 heures, conférence de M. Jacques Parizeau, professeur à l'Institut d'économie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal et membre de la direction du Parti québécois. M. Parizeau parlera des problèmes économiques et de la souveraineté. Une période de questions suivra la conférence.

Décès de madame Louis Marceau

Mme Louis Marceau, née Céline Michaud, épouse de Me Louis Marceau, est décédée le 8 décembre, à Québec, à l'âge de 38 ans. Elle demeurait au 1045, Bougainville.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Danièle, Marie-Odile, Patrice et Nathalie; ses parents : M. et Mme Joseph-D. Michaud; sa belle-mère, Mme Paul-V. Marceau; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Dr et Mme Marc Michaud, Dr et Mme Pierre Lachance (Martine), M. et Mme Paul Michaud, Mlles Mélanie et Chantale Michaud, Dr et Mme Gilles Marceau, M. et Mme Claude Marceau, Soeur Patrice Marceau, M. l'abbé Paul Marceau, M. et Mme Louis Lemieux, M. et Mme André Marceau, M. et Mme Vincent Marceau, Dr et Mme Yvon Gauthier, Dr et Mme Picard Marceau, M. et Mme Robert Marceau, M. et Mme Pierre Marceau, Dr et Mme Michel Marceau, Dr et Mme Marc Dorion.

La dépouille mortelle est exposé au Funérarium Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy.

Le service sera chanté jeudi, le 11 décembre, à 9 h. 30, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

A Québec Aujourd'hui

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE

Reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue. Signé C.C. 16054 10-12 (1 fs) R. F.O.

LES PIEDS NICKELES



LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore



LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young



MOTS CROISÉS

Problème No 486

HORIZONTAL

1—Prénom masculin — Tranquille.
2—Celle de Pise est célèbre — Pareillement.
3—Article contracté — Bonnes, indulgentes.
4—Chiffre romain — Rêvées.
5—Donnent la vie — Onze.
6—Pour serrer certains objets — Dans — Le meilleur.
7—Symbole chimique — Adjectif possessif — Genre de graminacées.
8—Pour recevoir les voyageurs — Adjectif possessif.
9—N'est pas un exemple de l'intelligence — Possédé — Pourvu que.
10—Usages — Soumettre, subjuguer.
11—Partie du pain — Réveille, rajeunit.
12—A la même valeur — Maîtres, dans l'ancien temps.

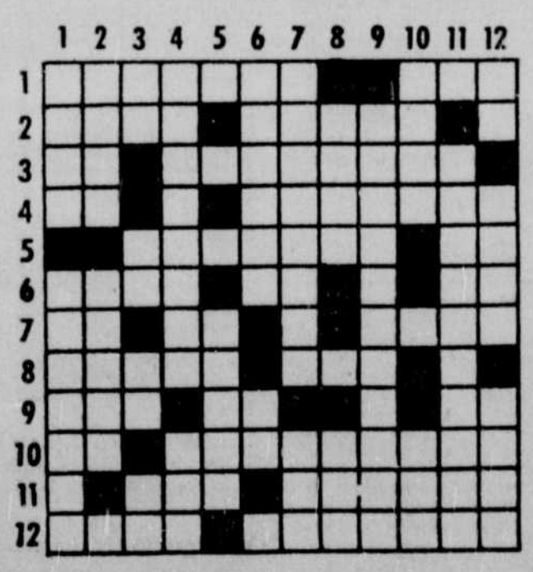
VERTICAL

1—Grosse pièce de bois pour appuyer — A payé un prix exagéré.
2—D'une saveur qui plaît — Il est préférable d'éviter leurs piqûres.
3—Autrement — Article contracté — Equerre — Possessif.
4—Politesse que donne l'usage du monde — Sorte d'oignon.
5—Drap plié placé sous le coprs d'un malade.
6—Redonne de la vigueur — Coutumes.
7—Portion de l'intestin grêle qui succède à l'estomac — Bison.
8—Qui est à lui — Pièce de bois ou de fer perpendiculaire à la verge de l'ancre.
9—S'arrêtent momentanément dans un lieu.
10—Espace indéfini — Demande un bon oeil.
11—Soixante jours avant Pâques.
12—Lui — Située — Irritation de l'âme offensée (pl).

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 5 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres)

Solution du problème No 485

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	M	E	T	T	R	E	■	L	A
2	O	R	E	E	■	A	■	A	C	C	U	L
3	H	A	G	A	R	D	■	P	R	O	T	E
4	A	N	E	T	■	O	D	E	U	R	■	N
5	B	■	R	■	C	R	I	S	E	S	■	T
6	I	■	E	R	I	N	A	■	S	E	■	O
7	T	A	■	A	R	E	N	E	■	L	E	U
8	A	R	I	D	E	■	F	L	E	U	R	■
9	T	E	M	O	R	S	■	R	O	T	E	S
10	I	N	■	T	A	M	I	S	■	■	■	■
11	O	G	R	E	S	S	E	S	■	J	E	U
12	N	O	I	R	E	■	R	E	V	E	R	S



ARTHUR THIVIERGE & FILS Enr.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Bettes Gauvin, 24 oz	.35	Lard haché, 2 lbs	1.45
Oignons blancs, 16 oz.	.49	Lard salé entrelardé, lb.	.65
Marmelade G. Morn. 4 lbs	.99	Oeufs Canada, Catégorie "A" grosseur gros, doux.	.79
Cornichons salé, la lb.	.45	Cuisse de poulet, la lb.	.49
Thé Lyons, 115 sachets	.75	Poulet Canada Catégorie "A" de 5 à 6 lbs, la lb.	.49
Soupe Lyon, 10 env.	.95	Fesse veau ½ ou com. lb.	.89
Chow chow vert, 24 oz.	.45	Poitrine de poulet, lb.	.59
Savon poudre et floc. 5 lbs	.99		
Fromage Ingersol, 16 oz.	.75		
Chocolat Lowney's 5 lbs	2.75	Steak pte surlonge, lb.	.99
Biscuits Whippet Viau	.49	Bacon tranché, la lb.	.83
Biscuits feuille érable 3 lbs	.99	Jambon épaule, la lb.	.57
Bonbons Français, 2 lbs	.79	Boeuf bas-côte, la lb.	.35
Gum drops, 2 lbs	.65	Boeuf haut-côte, la lb.	.55
Bovril, 16 oz.	1.75	Dinde Canada Catégorie Utilité, 10 à 16 lbs, lb.	.44
Détergent Jet vais. 24 oz	2/.75	Haut patte de lard, lb.	.39
Lestoil, 28 oz.	.89		
Orange juteuses, 3 doux.	.99	Prix Spéciaux provision	
Pamplemousse Flo. (48)	8/.69	Farine Purity, 50 lbs	4.25
Tomates Floride, 2 lbs	.69	Lait évap. Crino 48/15	8.99
Pomme Mcl, 20 lbs .99 -	1.50	Gruau Instant, 20 lbs	2.99
Pomme Mcl, 40 lbs No 1	3.50	Jus tomates Libby's cai.	3.75
Navet Ste-Foy, 10 lbs	.69	Fèves jaunes 24/19	3.96
Bananes Trop. ½ m. 21 lbs	.25	Pois verts Rap. 24/19	4.25
Raisin Empereur, 2 lbs	.39	Tomates 24/19	5.75
Patates No 1 biche 50 lbs	1.35	Pâte alimentaire, 20 lbs	3.35
Filet Morue, 5 lbs	2.25	Cassonade jaune, 50 lbs	4.75
Hareng salé, 5 lbs	.99	Sel fin, 50 lbs	1.35

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

l'actualité Internationale

Une quatrième "offensive finale"

LAGOS. (A.F.P.) — La prise d'Owerri, capitale actuelle du Biafra et celle d'Oguta, ville qui contrôle l'important aérodrome biafrais d'Uui-Annabella, n'est plus qu'une question de jours, affirme-t-on aujourd'hui dans les milieux militaires de Lagos.

Les elements de la troisième division nigeriane sont maintenant à portée de canon d'Omerry et cette ville a été pratiquement désertée par les Biafrais, dit-on à Lagos.

Quant à la première division, elle progresse régulièrement vers la ville d'Oguta près du Niger, l'aérodrome d'Uli et le gros bourg de Nnewi, la ville natale du général Ojukwu et un des symboles de la résistance des sécessionnistes.

D'autre part, les 1ère, 2ème et 3ème divisions ont reçu chacune 8 des 24 nouveaux canons de 122 MM à longue portée qui viennent d'être livrés au Nigeria par l'Union soviétique. Les militaires nigerians, souligne-t-on, mettent beaucoup d'espoir dans ces nouveaux canons pour les aider à remporter la victoire.

Les Nigerians, notent les observateurs, poursuivent actuellement leur quatrième "offensive finale" pour enlever le réduit biafrais. Leur activité militaire s'accentue à mesure que se rapproche le 15 décembre date à laquelle de nouveaux pourparlers de pays entre les deux ennemis doivent se tenir à Addis Abéba sous l'égide de l'empereur Hailé Sélassié. Les fédéraux espèrent remporter une victoire significative avant cette date pour être dans une position de force à la table de conférence.

Nixon parlera du Vietnam prochainement

Le président Nixon prononcera dans deux ou trois semaines un discours radiotélévisé sur le Vietnam. Il a annoncé mardi, à la Maison Blanche, devant un groupe de parlementaires, que ce discours à la nation était destiné à informer le public sur les problèmes de la politique vietnamienne et les intentions du gouvernement à ce sujet. M. Nixon a ajouté qu'il annoncerait alors les plans de la troisième phase de l'opération retrait des troupes américaines du Vietnam.

Pour une collaboration chrétien-musulman

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — La collaboration entre chrétiens et musulmans en vue, notamment, du retour à la paix ou Moyen-Orient, est recommandée par le secrétariat pour les non-chrétiens dans un message à l'occasion de la fin du Ramandan.

Le message, retransmis par les émissions arabes de Radio-Vatican, exprime la solidarité des catholiques avec les Arabes dont certains se trouvent "dans des situations douloureuses et quelquefois tragiques". C'est pour les uns, poursuit-il, les souffrances et les deuils de la guerre, pour d'autres, qui sont sans fortune et sans dépense le manque de travail et de ressources, pour certains enfin l'éloignement de leur famille".

Le secrétariat affirme que le devoir des fidèles des deux confessions "c'est celui de la fraternité, non pas d'une fraternité close mais ouverte à tous, une fraternité universelle". Il exprime l'espoir que les gestes d'amitié mutuelle déjà manifestés se multiplieront.

Il conclut : "A vous, amis connus et inconnus d'Afrique, d'Asie et d'Europe, bonne et heureuse fête, que Dieu vous garde, vous et vos familles, et qu'il nous aide à nous reconnaitre les uns les autres de plus en plus comme des frères".

L'URSS refuse la restitution des îles

TOKYO. (A.F.P.) — L'URSS a rejeté une nouvelle fois la demande de restitution au Japon des quatre îles de l'archipel des Kouriles, annexées par l'Union soviétique à la fin de la 2ème guerre mondiale, apprend-on aujourd'hui de source officielle japonaise.

L'URSS, apprend-on de même source, a fait savoir aujourd'hui au Japon qu'elle considérait que le cas de la restitution éventuelle des quatre îles ne se posait pas et qu'il n'y avait pas lieu de discuter plus longtemps de cette question. La communication soviétique a été faite au ministre japonais des Affaires étrangères, M. Wiichi Aichi, par M. Oleg Troyanovsky, ambassadeur d'URSS à Tokyo, au cours d'une entrevue, hier matin, qui a duré une heure. C'est le ministre japonais qui avait convoqué l'ambassadeur pour lui faire part de la demande du gouvernement japonais.

Les quatre îles contestées, appelées au Japon "Territoires du Nord", sont : Habomai, shikotan, Kunashiri et Erofu, situées au large d'Okkaido, dans le sud de l'archipel des Kouriles, non loin de la presqu'île du Kamchatka. Ces quatre îles sont d'importants centres de pêche.

On souligne, dans les milieux officiels japonais, que l'on ne considère pas le "niet" soviétique comme définitif, mais plutôt comme le premier round d'une dure négociation diplomatique qui durera longtemps. Les Japonais, ajoute-t-on, ont d'ailleurs une position renforcée depuis que les Etats-Unis viennent d'accepter de rendre au Japon, en 1972, Okinawa, autre île japonaise tombée aux mains d'une puissance étrangère à la fin de la 2ème guerre mondiale.

Sélassié poursuit ses contacts

ADDIS ABEBA (AFP) — L'emepereur d'Ethiopie Hailé Sélassié poursuit ses contacts pour tenter d'activer la solution du conflit nigero-biafrais. Il a reçu mardi, coup sur coup, M. Diallo Telli, secrétaire général de l'organisation de l'unité africaine et M. Roger Durr, ambassadeur de Suisse à Addis Abeba. Ce dernier lui a remis un message du gouvernement helvétique concernant l'aide humanitaire aux victimes de la guerre civile.

Le gouvernement éthiopien a confirmé lundi que des préparatifs étaient en cours en vue de l'organisation, à brève échéance, à Addis Abeba, de pourparlers nigero-biafrais. De source informée on laisse cependant entendre à ce sujet que ces entretiens ne pourront pas s'ouvrir vers le 15 décembre. Le général Ojukuwu croit-on savoir attendrait en effet que l'empereur Hailé Sélassié lui donne des assurances que l'OUA n'interviendra en aucune façon dans ces négociations qui devront être placées, pour le leader biafrais, sous l'égide exclusive du souverain éthiopien.

Un fonctionnaire étudie les "scandales"

LONDRES (AFP) — L'enquête menée sur "les scandales de Scotland Yard" sera désormais dirigée par un fonctionnaire n'appartenant pas aux services de la célèbre police londonienne. Le ministre de l'intérieur, M. James Callaghan, a en effet nommé hier un policier appartenant à son ministère, M. Frank Williamson, pour enquêter sur les révélations apportées récemment par le "Times".

Le célèbre quotidien indépendant avait affirmé, à la fin du mois dernier, que deux détectives et un inspecteur de Scotland Yard s'étaient livrés au chantage et à la corruption. Le "Times" avait adressé à la direction de Scotland Yard 11 bandes magnétiques, qui selon le journal, prouvaient les accusations lancees contre les policiers incriminés.

La décision de M. Callaghan indique que le ministre entend voir mener cette enquête de la façon la plus indépendante possible afin de dissiper le manque de confiance qu'une partie du public pourrait éprouver envers des enquêteurs appartenant eux aussi à Scotland Yard.

La semaine dernière, quatre inspecteurs, dont trois avaient vu leurs noms cités par le "Times", ont été suspendus de leurs fonctions. Ils ont depuis, porte plainte contre le journal.

L'escadron de la mort continue

RIO DE JANEIRO. (AFP) — L'"escadron de la mort" a fait trois nouvelles victimes dont les corps ont été retrouvés mardi, marqués des initiales "E. M." entre deux tibias croisés sous une tête de mort, dans des terrains vagues de la banlieue de Rio de Janeiro.

Malgré les menaces du ministère de la Justice et de certains commissaires de police, les "justiciers invisibles" continuent ainsi leurs executions sommaires. Mardi matin, le commissaire Lisis Nogueira a révélé que, dans le seul Etat de Guanabara, le nombre des victimes de l'"escadron de la mort" doit s'élever à 120 environ. Il a ajouté qu'il "comprenait très bien la révolte de policiers exposés à la fois aux balles des bandits, aux reproches de la Justice et au mépris de la population" et qu'il pensait "qu'il fallait être dur avec les bas-fonds". "Mais, a-t-il ajouté, éliminer froidement avec des raffinements de cruauté des groupes de personnes parmi lesquelles il peut y avoir des innocents, c'est tout simplement inadmissible". Le commissaire, qui a été chargé par les autorités de mettre fin à l'action de l'"escadron de la mort", a affirmé : "Je n'aurai pas de repos tant que je n'aurai pas mis la main sur ces policiers assassins".

Ces déclarations ont fait naitre un climat d'espoir au sein de la population pauvre de la banliene de Rio ou les assassinats avaient fini par semer une certaine panique. Les declarations récentes du ministre de la Justice annonçant l'ouverture d'une enquête sévère avaient déjà suscité un regain de confiance.

La Grèce publie sa "note verbale"

ATHENES (AFP) — Le gouvernement grec a publié hier soir à Athènes, le texte en vingt points de la "note verbale" adressée au secrétaire général du conseil de l'Europe, déclarant "nul et non avenu" le rapport de la commission des droits de l'homme sur la situation en Grèce.

Cette décision est inopinée "en raison des irrégularités et des violations énumérées longuement dans la note et aussi par le fait que le contenu du rapport a été illégalement diffusé dans la presse dans le but évident d'influencer le jugement des membres du comité des ministres".

La note verbale déclare d'autre part, que le gouvernement grec "se considère comme juridiquement dégagé des conclusions du rapport en question". La note "prie le comité des ministres de prendre les mesures nécessaires afin que la commission des droits de l'homme se conforme scrupuleusement, dorénavant, à l'esprit et à la lettre de la convention qu'elle cesse d'agir sous l'ifnluence de critères politiques et qu'elle respecte son caractère quasi judiciaire, afin que la convention de Rome puisse recoucrer son prestige et sa raison d'être".

Un ancien combattant demande la prison

WASHINGTON (AFP) — Un ancien combattant américain cherche vainement à se faire arrêter depuis huit jours pour avoir tiré au canon sur des villages français et allemands pendant la seconde Guerre mondiale.

M. Cedric Newell, 50 ans, entrepreneur à Fort Myers, en Floride, veut ainsi manifester sa solidarité avec le lieutenant William Calley, accusé d'avoir tué 109 civils vietnamiens au cours du "nettoyage" du village de My Lai. "Je veux éviter que le lieutenant Calley serve de bouc émissaire", a-t-il dit. "Certains barrages d'artillerie de la seconde Guerre mondiale auraient balayé un hameau sud-vietnamien. Je sais que nous avons dû tuer plus que les 109 personnes qui auraient été tuées à My Lai".

Mais jusqu'à présent M. Newell n'a trouvé aucune autorité civile ou militaire disposée à enregistrer ses aveux et à l'arrêter. Il s'est déjà adressé vainement au commandant de la base militaire la plus proche de son domicile, au commandant de la base de Fort Benning en Georgie où le lieutenant Calley est détenu, au F.B.I. et au shérif de Fort Myers.

L'ONU demande aux Etats-Unis et à l'URSS de décider un moratoire sur les armes nucléaires

NATIONS UNIES (A.F.P.) — La Commission politique de l'ONU a fait appel mardi aux gouvernements des Etats-Unis et de l'URSS pour qu'ils décident un moratoire sur l'expérimentation et la mise en place de nouveaux systèmes offensifs d'armes nucléaires stratégiques, à titre de mesure préliminaire et urgente pour favoriser le succès des négociations de Helsinki. Les deux puissances intéressées se sont abstenues dans le vote de cette résolution, qui a été adoptée par 67 voix sans opposition, avec 40 abstentions. La résolution émanant principalement des pays occidentaux et communistes avait été présentée par le Mexique et douze autres pays non engagés de la Conférence de Geènve. La France s'est abstenue dans le vote.

Le Tiers-Monde avait fait échouer auparavant un amendement, présenté par des pays de l'Occident et du Bloc soviétique soit l'idée du moratoire qui aurait empêché les partenaires aux négociations de Helsinki de s'abstenir de tout acte susceptible de porter préjudice au succès de celles-ci, en présentant ces amendements. Le représentant du Royaume-Uni, Lord Chalfont, avait fait valoir que l'Assemblée générale devrait s'abstenir de donner des instructions didactiques aux puissances engagées dans les négociations de Helsinki, qui étaient manifestement résolues à faire le maximum d'efforts pour qu'elles réussissent.

Cet amendement a été rejeté par 50 voix contre 40, avec 16 abstentions.

La Commission politique a aussi décidé par 98 voix avec 10 abstentions (France et groupe soviétique) de proclamer la décennie commençant en 1970 "décennie du désarmement', dans laquelle les gouvernements feraient le maximum d'efforts pour prendre des mesures efficaces dans la voie du désarmement nucléaire et de la conclusion d'un traité de désarmement général et complet sous contrôle international.

Les gouvernements sont également invités à signer et à ratifier pendant cette décennie, les instruments internationaux multilatéraux relatifs au problème du désarmement.

La résolution, qui était présentée par l'Italie, le Japon et l'Irlande, invite la Conférence de Genève à établir un programme d'action pour mettre un terme à la course aux armements.

Le représentant de la France, M. Alain Dejammet, a expliqué son abstention par l'opinion du gouvernement français que la méthode suivie jusqu'ici dans le problème du désarmement n'avait donné aucun résultat. De son côté M. Alexis Roschine, pour l'URSS, a émis des doutes sur l'utilité d'un calendrier.

La Commission politique a confirmé aussi l'élargissement, par l'addition de huit pays, de la Conférence de Genève au printemps dernier. La conférence compte maintenant en principe 26 pays, mais la France, qui était parmi les membres originels, n'a jamais occupé son siège.

Enfin, la Commission politique a adopté deux résolutions soumises par la délégation de Malte qui soulève le danger d'armes "radiologiques" et des applications militaires éventuelles de la technologie du Laser. Ces résolutions ont été adoptées par 51 voix, sans opposition, avec 52 et 53 abstentions respectivement. Le représentant de la France a voté "oui" pour manifester son intérêt pour ces problèmes et a indiqué la possibilité d'initiatives françaises en la matière en dehors de l'ONU . La délégation américaine avait fait savoir qu'elle considérait que les "armes radiologiques" relevait du domaine de la science fiction et s'est abstenue, ainsi que l'URSS et le Royaume-Uni.

On réclame l'amnistie en Espagne

MADRID (AFP) — De nombreuses pétitions réclamant l'amnistie des prisonniers politiques et syndicaux, le droit à des syndicats libres, la garantie du droit de grève, l'abolition de la peine de mort, la suppression de la juridiction d'exception, parviennent au gouvernement espagnol, pressant le régime de se libéraliser.

Elles proviennent de personnalités de tous horizons politiques, sociaux ou religieux, comme c'est le cas pour ceux qui réclament l'amnistie des syndicalistes condamnés pour leurs activités "clandestines". Les pétitions s'appuient sur le rapport de l'O.I.T., Organisation Internationale du Travail, recommandant au gouvernement espagnol l'amnistie de condamnés qui n'auraient pas été jugés pour de tels délits dans d'autres pays occidentaux.

Les ouvriers du bâtiment, du livre, du pétrole, de la métallurgie demandent de leur côté aux Cortes d'étudier un projet de loi garantissant le droit de grève, la liberté de réunion et celle des syndicats libres et démocratiques, toute exigences opposées au projet gouvernemental prévoyant la nomination par le chef de l'Etat des chefs de l'appareil syndical. Les évêques ont également réclamé que la future loi syndicale garantisse "l'autonomie et la représentativité des syndicats".

Les dirigeants démocrates-chrétiens ont mis à leur programme l'abolition de la peine de mort et la suppression des tribunaux et lois d'exception. Des prêtres et des avocats de Catalogne et du pays basque appuient ces revendications, notamment depuis l'émotion et les manifestations survenues au pays basque après la condamnation à mort d'un jeune nationaliste basque commuée ensuite en peine de travaux forcés à perpétuité.

Le gouvernement pourrait répondre à quelques demandes, estiment les observateurs. On s'attend dans les milieux bien informés, à des mesures de grâce à l'égard de dirigeants syndicalistes. On n'exclut pas le retrait du projet de loi gouvernemental sur les syndicats devant les Cortes, mais il semble que ce soient les seules concessions qu'on puisse attendre.

Dans la forme proposée par l'Est

La Grande-Bretagne est opposée à la conférence sur la sécurité européenne

LONDRES, (AFP) — M. Michael Stewart, secrétaire au Foreign Office, a rejeté mardi, sous sa forme actuelle, la proposition des pays du pacte de Varsovie de convoquer une conférence sur la sécurité européenne. Le ministre britannique, qui parlait au cours du débat de politique étrangère à la Chambre des Communes, a déclaré que la proposition de réunir cette conférence était motivée par le désir d'élargir les relations commerciales et d'aboutir à une renonciation de l'emploi de la force. M. Stewart a fait remarquer à ce propos qu'en ce qui concerne le commerce, il existe déjà d'autres instances pour en discuter et que la renonciation à l'emploi de la force est déjà acquise par la charte des Nations Unies.

Le ministre a ajouté que la proposition du pacte de Varsovie n'impliquait pas apparemment de renonciation à la "doctrine Brejnev" au terme de laquelle les pays du pacte de Varsovie, et notamment l'U. R. S. S. se reconnaissent le droit d'intervenir dans les pays du pacte s'ils le jugent nécessaire pour la sécurité de leur organisation. Cela, a dit M. Stewart, n'est pas acceptable pour les pays de l'OTAN.

M. Stewart estime que la réunion d'une conférence sur la sécurité européenne devrait être préparée avec soin pour permettre un lelâchement de la tension internationale et l'ouverture de négociations sur une réduction mutuelle des forces en présence. Soulignant que cela était à la fois "difficile et complexe", M. Stewart a suggéré l'organisation d'une série de conférences européennes sur ce sujet, et même la création d'une commission permanente qui serait appelée à étudier ces problèmes.

Le ministre britannique a toutefois souligné que si, dans cette situation, les pays de l'OTAN ne pouvaient pas accepter ce qui est proposé dans la forme actuelle, cela ne signifiait pas pour autant qu'ils étaient opposés à une conférence sur la sécurité européenne.

D'autre part M. Stewart s'est félicité des récentes initiatives de l'Allemagne de l'Ouest pour rouvrir le dialogue avec l'Est, et notamment avec la Pologne et l'U. R. S. S. et il a déclaré que si les discussions entre Bonn et Varsovie pouvaient aboutir à un accord, le gouvernement britannique en serait particulièrement satisfait. Il a qualifié l'action du gouvernement fédéral de "sage".

Enfin, revenant sur la question de la conférence sur la securité européenne, M. Stewart a rappelé la position britannique qui est que les Etats-Unis et le Canada devraient y assister aux côtés des autres pays de l'OTAN, de ceux du pacte de Varsovie et des pays européens. Il a souligné à ce propos qu'il ne soulevait pas d'objection à la présence à une telle conférence de l'Allemagne de l'Est, à la condition expresse que cela n'implique en rien une reconnaissance du gouvernement est-allemand.

Le comité s'oppose à Kierans

OTTAWA (PC) — Le comité des justes tarifs prestaux, s'opposant au ministre M. Eric Kierans, poursuit toujours sa bataille pour le rétablissement des anciens privilèges consentis aux périodiques des organismes sans but lucratif.

Mardi, le comité a fait parvenir un télégramme au premier ministre, M. Trudeau, au ministre des Postes, M. Kierans, aux chefs des trois partis d'Opposition aux Communes, demandant de confier à un comité parlementaire l'étude de la question soulevée ci-haut.

Le comité affirme, dans son télégramme, pouvoir "compter sur l'appui de tous les députés de l'Opposition et sur un nombre considérable de députés libéraux en faveur de cette proposition".

Les organismes sans but lucratif ont vu le coût d'abonnement de leurs publications croitre de façon magistrale, quand le ministre des Postes, M. Kierans, a universalisé les tarifs et leur a retiré le privilège du courrier de seconde classe, en automne 1968.

Quelle partie de l'industrie laitière ?

OTTAWA (PC) — Le Canada n'a pas encore décidé quelle partie de l'industrie laitière sera touchée à la suite de la réduction que le gouvernement souhaite dans la production du lait. Le gouvernement poursuit ses consultations avec les représentants des agriculteurs a déclare aux Communes, mardi, M. Bud Olson, ministre fédéral de l'Agriculture.

Il répondait alors à une question de M. Pierre de Bané L-Matane qui a initié durant la période de questions, un court débat sur ce sujet, auquel ont participé ensuite plusieurs autres députés.

M. Olson a affirmé que le gouvernement veut limiter la production du lait industriel à la satisfaction des besoins internes. Actuellement, les producteurs, qui se recrutent surtout chez les fermiers de l'Est et du Québec, doit payer un supplement pour l'exportation des surplus à l'étranger.

CALENDRIER

MERCREDI, 10 décembre 1969

S. Melchiade, pape et martyr
Les marées de mercredi le 10
Basses: 2.15 a.m. — 1.55 p.m.
Hautes: 6.50 a.m. — 7.00 p.m.
Demain :
S. Damase, pape et confesseur
SOLEIL: Lever: 7.31 Coucher: 4.16
LUNE: Lever: 10.14 Coucher: 6.29
Les marées de jeudi le 11 déc.
Basses: 3.05 a.m. — 2.45 p.m.
Hautes: 7.40 a.m. — 7.50 p.m.
PHASES de la lune en DECEMBRE
Dernier quartier le 1, à 10 h. 50 p.m.
Nouvelle lune le 9, à 4 h. 42 a.m.
Premier quartier le 15, à 8 h. 09 p.m.
Pleine lune le 23, à 12 h. 35 a.m.
Dernier quartier le 31, à 5 h. 32 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CO-OP minipri

Seulement 2 semaines

POUR PARTICIPER AU CONCOURS PROVINCIAL

Détails au magasin CO-OP MINIPRI de votre localité.

SNO-JET '70

7 motos-neige à gagner A NOEL

CO-OP minipri

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI LE 13 DECEMBRE 1969



CASSONADE pâle Lantic 5 lb 50¢



SUCRE en poudre Lantic 1 lb 11¢

Pour mieux vous servir : nous distribuons le Journal CO-OP à votre porte chaque semaine,

IL VEHICULE PRES DE 50 SPECIAUX des trois départements de votre Magasin

CO-OP minipri le magasin pas comme les autres.

Bas prix ÷ spéciaux = Plus d'économies donc plus de valeur pour votre argent



POMMES McINTOSH Québec no 1 5 lb 45¢



ROTI Fesse porc frais, 1 bout ou l'autre, 5 lb lb 79¢

POUR MIEUX VOUS SERVIR NOUS LIVRONS CHAQUE SEMAINE A VOTRE PORTE LE JOURNAL CO-OP

Journal CO-OP Journal CO-OP Journal CO-OP Journal CO-OP